l'enquête en psycho-sociologie

hélène chauchat

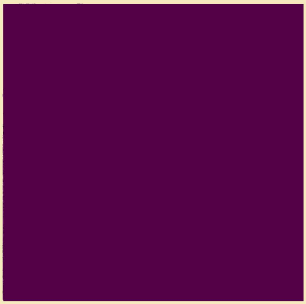

puf

le psychologue

COLLECTION DIRIGÉE PAR PAUL FRAISSE

L'enquête en psycho-sociologie

HÉLÈNE CHAUCHAT

Maître de conférences
à l'Université René-Descartes - Paris V

« ... mener une recherche reste un art qui réclame de l'expérience et du talent, et pose, à chaque fois, des problèmes particuliers qu'il est difficile de réduire à de simples règles. »

Th. Caplow, *L'enquête sociologique*, Paris, Armand Colin, coll. « U2 », 1970, p. 5.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ISBN 2 13 043386 3

Dépôt légal — 1re édition : 1985, février
2e édition : 1990, décembre

© Presses Universitaires de France, 1985
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

SOMMAIRE

INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE

L'ENQUÊTE

CHAPITRE PREMIER. — *Déroulement d'une enquête* 11

1. Méthode de recherche 11
2. Plan d'enquête 12
   A / Phase préparatoire de l'enquête 13
   B / La pré-enquête 19
   C / L'enquête définitive 22

DEUXIÈME PARTIE

MÉTHODES D'ÉCHANTILLONNAGE

CHAPITRE II. — *L'échantillonnage* 27

1. Méthode probabiliste 31
   A / Caractéristiques et définitions 32
   B / Principe de la méthode probabiliste 33
   C / Mise en œuvre de la méthode 34
   D / Les techniques d'échantillonnage probabiliste 37
   E / Echantillon théorique et échantillon réel 43
   F / Limites de la méthode probabiliste 48
2. Méthode empirique 49
   A / Principe de la méthode empirique 49
   B / Limites statistiques d'un échantillon empirique 49
   C / Techniques d'échantillonnage 50
3. Méthode des échantillons quasi expérimentaux 76
   A / Principe de la méthode des échantillons quasi expérimentaux 77

B / Plan d'échantillonnage 77
C / Contrôle des variables parasites 83

TROISIÈME PARTIE

MODES D'OBSERVATION ET MÉTHODES D'OBSERVATION

CHAPITRE III. — *L'observation* 87

1. Diversité des méthodes d'observation 88
2. Les modes d'observation 92
   A / L'observation participante 92
   B / L'observation directe 93
   C / L'observation indirecte 94
3. L'observation multiple 95

CHAPITRE IV. — *L'observation participante* 99

1. Domaines d'utilisation 100
   A / Distance culturelle 100
   B / Milieu fermé 102
2. Procédure d'observation 103
   A / Carnet de notes 103
   B / Etude de cas 105
   C / L'observateur 106
   D / L'informateur 110
3. Analyse 116
   A / Analyse et stratégie d'observation 116
   B / Fondements de l'analyse. Nature de la preuve 117
   C / Phénomènes d'interactions de la situation d'observation 118
   D / L'analyse : mise à distance et auto-analyse 119

CHAPITRE V. — *L'observation directe* 121

1. Conditions d'utilisation 121
   A / Phénomènes spontanés 121
   B / Comportements individuels et phénomènes d'interaction 121
   C / De l'unité au groupe restreint 123
2. Techniques de neutralisation des effets d'observation 123
   A / Observation à l'insu des sujets 124
   B / Observateurs partiellement dissimulés 124

3. Complexité de l'échantillonnage 125
A / Echantillonnage des sujets et des situations 125
B / Echantillonnage des temps d'observation 126
4. Enregistrement et transcription 127
5. Formalisation des données 128
A / Grille de catégories ou grille d'observation. Note terminologique 128
B / Formalisation et objectivité 129
C / Elaboration de la grille 130
6. Mise en œuvre de la grille 138
A / Les trois unités 138
B / Validité et fidélité de l'analyse 140

CHAPITRE VI. — *L'entretien de recherche* 143

1. Utilisation de l'entretien 144
A / Entretien exploratoire 145
B / Entretien : méthode d'observation systématique 149
2. Attitudes de l'interviewer et techniques d'entretien 153
A / Directivité et non-directivité 154
B / Techniques et types d'interventions 161
3. Etudes méthodologiques : les effets d'interaction 166
A / Biais de l'observation par entretien 167
B / Pour une problématique fondée sur la situation d'interaction 173

CHAPITRE VII. — *Le questionnaire* 179

1. Des variables aux indicateurs 180
A / Opérationnalisation de la variable 180
B / Analyse du lien opératoire et de ses conséquences ... 187
C / Interchangeabilité des indicateurs 191
D / Analyse et homogénéisation des indicateurs 194
2. Types de questions 199
A / Question fermée 200
B / Question en éventail 203
C / Question ouverte 219
3. Formulation des questions 226
A / Intelligibilité de la question 227
B / Unidimensionnalité de la question 228
4. Orientation de réponse 229
A / Tendance à l'acquiescement 230
B / Réaction de prestance 232
C / Tendance au conformisme et réponse normative 232
D / Effet de halo 235

CHAPITRE VIII. — *Epreuves de validation* 238

1. Analyse des indicateurs d'une variable 239
   A / Validité d'un indicateur 239
   B / Procédure de validation d'un indicateur 239
2. Validation inter-méthodes 241
   A / Validité d'une méthode 241
   B / Procédure de validation inter-méthodes 241
3. Analyse interne d'un questionnaire 244
   A / But de l'analyse interne 244
   B / Exemple d'analyse de clusters 245
   C / Procédure 247

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES 251

Introduction

L'enquête, par le rôle qu'elle joue dans le domaine de l'information, est devenue, en plus d'un outil de recherche, un phénomène sociologique. Les journaux écrits ou télévisés puisent à tous moments, et à tous propos, dans les résultats de sondage les échos de l'opinion publique : la reproduction *in extenso* d'un questionnaire, avec les réponses obtenues et leur fréquence, en est sans doute la forme la plus courante, la plus attractive et la plus rassurante puisqu'elle apporte, en même temps que la preuve de la diversité d'opinions, celle d'une opinion dominante, rassurant ainsi tant sur la liberté de pensée que sur l'ordre social.

Ce type d'informations culmine dans les périodes pré-électorales, où la presse permet de suivre avec une précision qui souvent abuse le public l'évolution des intentions de vote ou de la popularité des candidats. Ces données, qui sont à la fois mesure des effets de propagande et sources, elles-mêmes, de propagande, constituent un exemple de l'usage très ambigu qui est fait de l'enquête dans le domaine politique comme en d'autres domaines d'action.

Ainsi les conclusions d'enquêtes, d'arguments scientifiques, deviennent caution et alibi de décisions prises en d'autres termes ; et ces documents sans parti pris ont tôt fait de jouer le rôle d'instruments de pouvoir.

Aussi la méthode d'enquête ne devrait-elle pas être connue des seuls chercheurs qui l'utilisent, mais de tous ceux à qui on assène à longueur de colonnes de journaux et de temps d'antenne des propos du genre : « la majorité des Français pensent que... ». Il n'est pas nécessaire de connaître la

méthode dans ses détails, mais il est néanmoins important de pouvoir apprécier le caractère relatif des résultats qui, hors de leurs limites, ne sont plus des éléments d'information mais des arguments de propagande. Pour le grand public comme pour le spécialiste, aucun résultat d'enquête ne peut être considéré sans référence aux conditions dans lesquelles il a été élaboré : dans quelle population, à quel moment, de quelle manière et aussi dans quels buts[1] ?

Pour être précis, les résultats d'enquête doivent toujours être présentés en tenant compte de deux aspects : d'une part, la réalité sociologique particulière qu'ils concernent, d'autre part, les méthodes qui ont servi à les constituer. Toute omission relative soit au terrain soit à la méthode les rendrait inutilisables.

1. Nous remercions M. le Pr C. Camilleri pour ses encouragements et ses précieux conseils.

PREMIÈRE PARTIE

L'enquête

CHAPITRE PREMIER

Déroulement d'une enquête

1. MÉTHODE DE RECHERCHE

L'enquête, qui, dans l'usage courant, signifie interrogation, audition de témoins, prend dans le domaine de la recherche le sens large d'investigation, qu'il y ait ou non usage d'un procédé d'interrogation. La pratique montre, en effet, qu'en matière d'enquête toutes sortes de méthodes de collecte de données sont possibles, le questionnaire et l'entretien parmi d'autres, et que *la spécificité de l'enquête tient à une procédure de recherche* et non à un procédé d'observation.

Le type de milieu lui-même dans lequel se déroule l'observation ne peut servir à caractériser l'enquête. En effet, l'enquête est toujours réalisée *sur le terrain*, c'est-à-dire dans un milieu naturel, mais les recherches expérimentales peuvent aussi avoir lieu hors du laboratoire dans les conditions de vie habituelles de la population étudiée[1].

1. Cf. notamment les très célèbres expériences d'E. Mayo à la Western Electric Company (cf. E. Mayo, *The Human Problems of an Industrial Civilization*, New York, The MacMillan Company, 1933), celles de K. Lewin et de ses disciples sur les petits groupes d'enfants (cf. K. Lewin, *Psychologie dynamique*, Paris, PUF, 1972, trad. fr. de M. Faucheux et C. Faucheux), ou encore les expériences entre groupes de M. Sherif et C. Sherif (cf. M. Sherif et C. Sherif, *Social Psychology*, New York, Harper and Row, 1969, p. 221-266).

L'élément fondamental de la méthode de recherche qu'est l'enquête est que *le phénomène étudié se produit naturellement*, c'est-à-dire en l'absence de toute intervention de la part du chercheur. Ce phénomène, qu'il s'agisse d'intégration sociale, de déviance, de rumeur ou de quelque autre objet d'étude, survient dans le cours des événements sans être artificiellement provoqué pour les besoins de la recherche. Il n'est ni construit, ni contrôlé. Cette dimension est déterminante et instaure toute une démarche qui est propre à l'enquête et radicalement différente de la démarche expérimentale. Même dans les enquêtes quasi expérimentales, qui sont des formes particulières d'enquête où la procédure suivie se rapproche de l'expérimentation, la démarche reste spécifique puisque l'absence d'intervention au niveau de la production, du contrôle et de la manipulation du phénomène étudié subsiste.

En conséquence, la méthode d'enquête ne définit pas seulement des méthodes d'observation, *mais l'ensemble de la procédure de recherche qui va des modèles théoriques jusqu'à l'analyse et l'interprétation des données* : chacune des phases de la recherche présente des caractéristiques particulières à la méthode d'enquête.

2. PLAN D'ENQUÊTE

Avant d'aborder l'exposé détaillé des méthodes qui interviennent aux différentes phases de la réalisation d'une enquête, il faut rappeler en quoi consiste le plan d'enquête. Toute recherche par enquête doit, en effet, se dérouler selon un plan ; et tout écart par rapport à ce plan peut être source d'erreur et d'appauvrissement de la recherche. L'exposé du plan permet non seulement de montrer la façon dont les opérations s'enchaînent, mais aussi de donner une vue globale de l'enquête et de la démarche qu'elle implique.

La recherche par enquête se déroule en trois grandes phases :

A / la phase préparatoire de l'enquête ;
B / la pré-enquête ;
C / l'enquête définitive.

Chacune de ces phases comprend plusieurs opérations.

A / *Phase préparatoire de l'enquête*

Cette phase correspond à un travail d'élaboration du cadre de la recherche ne comprenant que peu ou pas de contact avec le terrain.

1 / *Analyse bibliographique et étude documentaire.* — L'enquête débute par une compilation d'études dans laquelle il faut distinguer l'analyse bibliographique et l'étude documentaire.

La première permet de *fonder l'étude dans une tradition de recherches portant sur le même thème* ; elle ne comporte aucune particularité propre à l'enquête et consiste, comme dans toute autre méthode de recherche, à recenser et analyser toutes les études scientifiques parues sur le sujet d'études choisi[2].

L'étude documentaire est, en revanche, particulière à l'enquête et elle y joue un rôle important. Son but est d'apporter toute information, toute donnée concernant le phénomène et la population étudiés. Les documents utilisés peuvent provenir de sources très diverses. Ce sont aussi bien des documents établis selon des méthodes scientifiques : par exemple les statistiques descriptives des caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population fournies par l'INSEE, que des documents d'origines diverses tels que données juridiques, rapports officiels, témoignages, dossiers

2. Les études publiées sont recensées dans des index : *Index signalétique* du CNRS en français, *Abstracts* en anglais, qui permettent d'en faire un recensement rapide et complet. Des bibliographies systématiques peuvent également être établies en utilisant des moyens informatiques. Mais ceci n'est possible qu'à condition d'avoir déjà une vue précise du cadre conceptuel qui sera utilisé, les concepts servant de mots clés pour repérer les études.

de presse... Les documents ne sont pas choisis sur un critère de scientificité puisqu'ils ne sont pas considérés comme des données d'enquête et qu'ils ne sont pas destinés en principe à être traités et analysés systématiquement. Les informations qu'ils apportent permettent uniquement de *définir le cadre sociologique* dans lequel se déroule l'enquête, chaque type de documents en précisant tel ou tel aspect.

Ainsi, dans une étude sur le racisme en milieu urbain, des données démographiques issues du recensement apporteront des précisions sur l'importance relative des groupes d'âges ou des ethnies, tandis qu'un dossier de presse relatif aux relations inter-ethniques fournira des événements d'actualité comme les rumeurs ainsi que l'écoute qui leur est accordée et les éléments qui y sont habituellement associés : stéréotypes, représentations sociales et, éventuellement, propagande. L'étude documentaire permet de cette manière de formuler des hypothèses correspondant non pas seulement à des abstractions, ce qui ne peut suffire à fonder des hypothèses pertinentes, mais à la réalité du phénomène étudié ou plus exactement à une première approche empirique.

2 / *Cadre conceptuel ou cadre théorique.* — L'élaboration du cadre conceptuel ou du cadre théorique, selon le cas de la recherche, qui ne fait pas l'objet d'un chapitre particulier dans cet ouvrage consacré aux méthodes, est néanmoins fondamentale. Ce premier chapitre ne permet d'en évoquer que quelques aspects.

On distingue deux sortes d'enquêtes : les enquêtes dites empiriques et les enquêtes qui sont fondées sur un modèle théorique.

Enquête empirique : Dans les enquêtes empiriques, *les hypothèses sont déduites de données d'expériences ou de résultats empiriques* ; elles sont élaborées à partir de faits d'observation antérieure. Les concepts qui y sont utilisés ne sont pas rattachés à un système théorique. Chaque concept, même lorsqu'il est explicitement défini, ce qui n'est pas tou-

jours le cas, reste isolé, aucun schéma ne venant définir ses relations avec les autres concepts. Ces recherches mettent donc en œuvre un *cadre conceptuel* sans faire référence à un cadre théorique. Les enquêtes empiriques sont souvent descriptives : elles visent à faire un constat, comme dans les sondages d'opinions par exemple, et non à valider un modèle explicatif.

En conséquence, de telles enquêtes sont plus particulièrement adaptées aux recherches à visées pratiques qui doivent alimenter un dossier pour une prise de décision. Elles permettent de décrire une population en fonction de tel ou tel aspect et d'*accumuler des résultats variés et détaillés.* On reproche souvent à ce type d'enquêtes leur absence de base théorique et les conséquences qui en découlent. A cet égard, R. K. Merton[3] dans *Eléments de théorie et de méthode sociologique* caractérise ainsi les empiristes : « Les faits qu'ils exposent sont vérifiables et souvent vérifiés, mais ils ne cherchent guère à relier ces faits entre eux... [à l'inverse des théoriciens qui] préfèrent analyser les domaines formels de leurs généralisations plutôt que d'en vérifier empiriquement le bien-fondé. »

Pour cet auteur, qui analyse le rapport entre recherche empirique et théorie, la fécondité de la recherche ne peut passer par l'ignorance de l'une par l'autre.

Enquête fondée sur une théorie : A l'opposé, les enquêtes fondées sur une théorie sont destinées à valider des hypothèses qui ont été déduites d'une construction théorique. L'exemple suivant tiré de l'enquête de J. Lautrey, *Classe sociale, milieu familial, intelligence*[4], permet d'illustrer la *procédure de déduction* par laquelle on définit des hypothèses à partir d'un modèle théorique.

Dans cette enquête, l'auteur analyse les mécanismes par

3. Cf. R. K. Merton, *Eléments de théorie et de méthode sociologique* (trad. de *Social Theory and Social Structure*, Glencoe, Free Press, 2nd ed., 1957), Paris, Plon, 1965, p. 27. Sur le rapport entre théorie et recherche empirique, cf. notamment les chapitres I et II de l'ouvrage de Merton.

4. Paris, PUF, 1980. Cet aspect est traité de manière plus approfondie v. *infra*, p. 185-186.

lesquels le milieu familial influence le développement intellectuel de l'enfant. Il tire ses hypothèses de la théorie de Piaget sur le développement de l'intelligence. A partir du principe théorique central, l'auteur définit des types de structuration de l'environnement, et formule une hypothèse relative au caractère plus ou moins favorable de chacun d'eux pour le développement cognitif de l'enfant.

L'intérêt d'un cadre théorique ne se situe pas seulement au niveau de la *formulation d'hypothèses précises présentant, en outre, l'avantage de se référer à un système d'interprétation général, mais aussi au niveau de la collecte des données ainsi qu'à celui de l'interprétation des résultats.* Un modèle théorique permet en particulier de définir et de prévoir l'ensemble des variables qu'il faut étudier et contrôler, et donc de préparer la collecte des données en fonction des analyses qui sont envisagées. Ainsi, on définira des modalités d'échantillonnage pour étudier certains groupes, ou bien on programmera certaines observations, ce qui évitera d'avoir à constater trop tard, c'est-à-dire au moment de l'analyse des résultats, que certaines données indispensables pour valider un schéma font défaut. Cette démarche permet de plus de ne pas procéder à des enquêtes par tâtonnements où l'absence d'analyse préalable est compensée par des données trop abondantes et le plus souvent imprécises en raison même de l'ambiguïté des postulats implicites qui ont guidé l'observation. Enfin, en utilisant un système théorique, il devient possible au niveau de l'analyse des résultats d'éliminer certains schémas ou certaines hypothèses, ce qui n'est pas le cas dans la recherche empirique où, pour prévoir, il faut extrapoler des observations.

Les cadres théoriques auxquels les enquêtes font référence en psycho-sociologie sont divers. M. Deutsch et R. M. Krauss (p. 5)[5] les regroupent en fonction des quatre orientations

5. M. Deutsch et R. M. Krauss, *Les théories en psychologie sociale*, traduction de *Theories in Social Psychology*, Paris, Mouton, 1972. Il s'agit du seul ouvrage de synthèse sur la question publié en français.

théoriques principales : la théorie de la Gestalt, la théorie du renforcement, la théorie du rôle et la théorie psychanalytique. A partir de ces grandes orientations qui marquent en même temps des options philosophiques, se sont développées des théories spécifiques et originales. Celles-ci s'écartent d'ailleurs plus ou moins du cadre théorique de départ. Ainsi, par exemple, la théorie du champ de K. Lewin ne concerne plus le domaine classique de la Gestalt, à savoir : la perception, mais les motivations qui sous-tendent le comportement. Actuellement, les recherches s'appuient sur des *théories à portée limitée* qui s'attachent à l'étude de phénomènes particuliers, et dont l'avantage principal est de fournir des hypothèses précises et vérifiables, ce que ne permettraient pas de faire les théories plus générales.

L'utilisation d'un modèle théorique pose le problème de son opérationnalisation. C'est une opération toujours délicate et difficile, mais qui pose entre autres modalités d'ordre général certains problèmes particuliers lorsqu'il s'agit d'utiliser, dans le cadre d'une recherche par enquête, un modèle théorique qui a été élaboré dans un cadre expérimental. L'exemple suivant permet de montrer un aspect du type de problèmes qui peut alors se poser.

La théorie de l' « originalité sociale », élaborée par G. Lemaine[6] à partir de la théorie cognitiviste de la « Comparaison sociale » de L. Festinger, a fourni un schéma d'analyse du phénomène de marginalisation. Dans ce cadre théorique, l'originalité sociale correspond à un processus de différenciation sociale généré par un sentiment d'infériorité ou par l'anticipation d'un échec dans une situation de compétition ; le désir d'échapper à l'échec incite l'individu ou le groupe d'individus à se rendre incomparable à autrui en élaborant un critère de comparaison nouveau.

Une série d'expériences, dont celle de M. Jamous et

6. G. Lemaine, Inégalité, comparaison et incomparabilité ; esquisse d'une théorie de l'originalité sociale, *Bull. de Psychol.*, 1966, vol. 20, p. 24-32.

G. Lemaine[7], mettent en œuvre ce schéma en opérationnalisant, par une situation de compétition explicite et l'infériorisation d'un des groupes participant à l'expérience, les deux facteurs qui, d'après le modèle théorique, détermineraient l'originalité sociale. Ces expériences montrent que le groupe inférioriſé invente un critère de jugement non compris dans la consigne de l'épreuve.

Or l'application de ce schéma théorique à une étude par enquête s'avère difficile. Le fait que les expériences réalisées soient faites en milieu naturel n'y change rien, car c'est la méthode de recherche, expérimentale ou par enquête, et non le milieu qui détermine la situation d'observation. En effet, dans les expériences citées, les auteurs étudient l'émergence du phénomène de différenciation sociale dans une situation où les variables sont construites.

Dans l'enquête, au contraire, on fait la démarche inverse : l'étude consiste à voir si le comportement observé qui s'est déjà produit résulte d'un processus de différenciation. Il faut donc rechercher l'existence de facteurs et de situations de compétition qui ont été susceptibles d'engendrer ce processus alors que dans l'expérimentation il s'agit de données de la situation expérimentale. L'opérationnalisation de ce modèle théorique implique donc de passer de la démarche de construction des faits propre à la méthode expérimentale, à une démarche de reconstruction propre à la méthode d'enquête.

L'utilisation de modèles théoriques conçus dans et pour un cadre expérimental entraîne des problèmes d'adaptation dont celui-ci n'est qu'un exemple. D'une manière générale, elle pose le problème de la *valeur heuristique d'un schéma théorique lorsqu'on le transpose d'un cadre méthodologique à un autre.*

La phase théorique de la recherche détermine l'intérêt des résultats de l'enquête. En effet, pour reprendre une formule célèbre, « l'intérêt des réponses dépend largement de l'intérêt

7. M. Jamous et G. Lemaine, Compétition entre groupes d'inégales ressources : expérience dans un cadre naturel, *Psychologie française*, 1962, vol. 7, p. 216-222.

des questions »[8] et une analyse théorique insuffisante risque d'aboutir à une série de constats d'un intérêt limité.

B / *La pré-enquête*

La pré-enquête est la *phase d'opérationnalisation de la recherche théorique.* Elle consiste à définir des liens entre, d'une part, les constructions théoriques : schéma théorique ou simplement cadre conceptuel selon le cas, et, d'autre part, les faits observables. Son aboutissement est la mise en place de l'appareil d'observation.

Cette phase comporte une observation préliminaire menée auprès de la population d'enquête et réalisée à l'aide d'entretiens généralement peu directifs. C'est la première approche du terrain à partir de laquelle il sera possible de reformuler les hypothèses, chercher et analyser les indicateurs et construire les instruments d'observation.

1 / *Choix des méthodes d'observation.* — L'éventail des méthodes d'observation de l'enquête est extrêment riche et varié. Toutefois, cette *multiplicité des méthodes* n'implique pas que, pour une enquête donnée, le choix d'une méthode d'observation soit illimité. Ce choix se fait en fonction du phénomène observé et des hypothèses posées dans la recherche de telle sorte que, dans la plupart des cas, il n'y a souvent que quelques méthodes appropriées voire une seule.

Les diverses méthodes d'observation peuvent être classées en trois grandes catégories : l'*observation participante*, l'*observation directe* et l'*observation indirecte.* Chacune de ces catégories correspond à un type d'observation qui est défini au niveau théorique principalement par l'adoption et la mise en cause du principe d'objectivité, par le rapport particulier qui est instauré entre observateur et phénomène

8. C'est Raymond Aron qui utilise cette formule dans le chapitre consacré à Max Weber dans *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 509. Cette formule a dépassé le cadre dans lequel l'a utilisée son auteur pour prendre une valeur presque de principe.

observé et enfin par les caractéristiques des données recueillies. Cette classification des méthodes d'observation permet de sérier les problèmes méthodologiques liés à chacune des catégories.

Pour chaque catégorie d'observation, l'étude des méthodes d'observation proprement dites est un des aspects principaux de la méthodologie de l'enquête ; elle comprend une double approche théorique et pratique. L'exposé de chaque méthode dans la suite de cet ouvrage comportera donc, d'une part, une analyse des présupposés théoriques sur lesquels elle est fondée, étayée par des résultats d'études méthodologiques. Le but de cette réflexion est de situer l'intérêt de la méthode, ses domaines d'utilisation et ses limites, spécialement en ce qui concerne les biais éventuels que comportent les données ainsi collectées. Une telle analyse montre que les diverses méthodes d'observation présentent des avantages différents et que, par conséquent, il est impossible d'établir une hiérarchie des méthodes ou un classement en bonnes et mauvaises méthodes, *une méthode n'étant ni bonne, ni mauvaise dans l'absolu mais seulement pertinente ou non par rapport aux objectifs de l'étude.* L'étude de chaque méthode sera complétée, d'autre part, par l'exposé des différentes techniques qui permettent de la mettre en pratique.

Dans ce domaine, les exemples ont une fonction importante. Ils permettent d'illustrer les règles générales et de préciser leurs conditions d'application, ce qui est fondamental. En effet, aucune règle ne peut être appliquée systématiquement, tout est affaire de cas. A la limite, il peut même arriver que la solution la meilleure soit contraire à la règle générale habituellement édictée en la circonstance. En fait, *l'utilisation d'une technique implique une analyse approfondie à la fois de l'objet de l'étude et de la situation d'observation*, les règles ne pouvant jamais être considérées comme absolues.

2 / *Construction des instruments d'observation.* — Une fois déterminée la méthode d'observation qui est appropriée à l'objet d'étude, il reste à construire l'instrument d'observa-

tion particulier qui va être utilisé : questionnaire concernant les opinions sur le mariage, échelle d'attitudes à l'égard des mathématiques, entretien sur l'image de l'école..., en tenant compte des caractéristiques de la *population d'enquête* à laquelle on s'adresse. Cette construction généralement longue se déroule en plusieurs étapes où *les opérations menées sur le terrain alternent avec un travail d'élaboration et d'analyse.* Pour l'élaboration d'un questionnaire par exemple, deux interventions sur le terrain sont nécessaires : la première est une observation par entretiens à laquelle succède l'analyse des entretiens qui fournit des indicateurs et des informations sémantiques nécessaires à la constitution des questions et à l'élaboration du pré-questionnaire ; la deuxième est le test de ce pré-questionnaire auprès de personnes appartenant à la population d'enquête, le questionnaire définitif étant établi à partir de l'analyse critique des résultats du test.

En règle générale, la construction d'un instrument d'observation ne peut être réalisée en dehors de toute observation menée sur le terrain. L'analyse ne peut, en effet, remplacer ni les données d'une observation préalable, ni l'épreuve du test de l'instrument dans sa première ébauche. Ainsi, il n'est pas rare que des questions apparemment très astucieuses soient totalement déjouées par les réactions des personnes interrogées. *Le contact avec le terrain est donc indispensable.*

3 / *La reformulation des hypothèses.* — Les observations préliminaires menées au cours de cette phase de pré-enquête conduisent généralement à reconsidérer les hypothèses. En effet, les premières hypothèses définies à la fin de la phase préparatoire de l'enquête sont souvent vagues et insuffisamment ancrées dans la réalité car résultant de considérations générales et abstraites. Or les informations apportées par les entretiens de pré-enquête permettent de les *préciser*, de les *réajuster*, voire de *définir de nouvelles hypothèses* qui n'avaient pas été soulevées au cours de l'approche bibliographique et documentaire.

La phase de pré-enquête prend fin lorsque l'appareil d'observation est parfaitement mis au point et adapté à l'objet de l'étude.

C / *L'enquête définitive*

L'enquête définitive est la *phase de vérification systématique des hypothèses.* A cette étape de la recherche, les dés sont jetés. Les questions auxquelles l'enquête doit apporter une réponse sont posées, il est trop tard pour en élaborer de nouvelles sous peine d'avoir à recommencer le travail d'élaboration des méthodes accompli au cours de la phase de pré-enquête. Les méthodes sont en effet construites en fonction des hypothèses, pour les tester, et toute modification de ces dernières les remet en cause. Corrélativement, les résultats permettent rarement de répondre à d'autres questions que celles à partir desquelles et pour lesquelles l'enquête a été composée. En revanche, les interrogations qu'ils suscitent ouvrent généralement de nouvelles voies de recherche à entreprendre.

L'enquête définitive est composée de plusieurs opérations pour lesquelles les formations ou compétences requises varient en fonction du type d'enquête mais sont de toute façon très diverses pour une même enquête, allant de l'observation aux statistiques et à l'informatique. A cet égard, l'observation est peut-être l'opération qui comporte le plus de risques car les erreurs, voire les échecs, en la matière n'apparaissent pas clairement : on arrive toujours à collecter des données, même si l'observation a été faite dans des conditions désastreuses. Si l'on ajoute à cela la nécessité d'une très grande cohérence entre les différentes opérations, il paraît indispensable que l'enquête soit l'œuvre d'un *travail d'équipe* plus que celle d'un chercheur seul négociant certaines parties du travail à des techniciens sans rapport les uns avec les autres.

1 / *Collecte des données.* — Dans une enquête, la collecte des données procède d'une *observation systématique,*

c'est-à-dire de l'utilisation systématique d'instruments d'observation, dans des conditions soigneusement définies et identiques pour toutes les personnes de l'échantillon. Une seule exception à cette règle : celle des enquêtes faites par observation participante où non seulement la procédure d'observation mais également celle de la recherche dans son ensemble revêt une forme différente.

La collecte des données s'effectue sur *un échantillon soigneusement défini qui détermine en fait les limites dans lesquelles les résultats obtenus seront valables.* Ces limites sont fixées en premier lieu par le mode d'échantillonnage adopté pour constituer l'échantillon théorique, puis par l'écart entre cet échantillon théorique et l'échantillon réel, c'est-à-dire le groupe des personnes réellement interrogées.

Pour constituer un échantillon à l'image de la population d'enquête, c'est-à-dire qui présente des caractéristiques semblables à celles de cette dernière, il existe deux méthodes. La première méthode, *l'échantillonnage probabiliste*, permet de construire des échantillons représentatifs et les résultats sont alors extrapolables à la population d'enquête ou population parente. Ces échantillons sont ceux qui répondent le mieux aux objectifs généralement fixés à une enquête, à savoir obtenir, par l'étude d'une partie de la population seulement, des résultats permettant d'estimer statistiquement la valeur prise par les variables étudiées dans l'ensemble de cette population.

La seconde méthode, *l'échantillonnage empirique*, est moins précise que la précédente et aboutit à la constitution d'échantillons qui ne sont pas représentatifs au sens statistique du terme, et dont les résultats ne peuvent donc pas être extrapolés à la population parente. Toutefois, certains échantillons empiriques, à savoir les échantillons par quota à condition que leur effectif soit suffisamment grand, permettent d'obtenir des résultats d'une précision proche de celle des résultats d'un échantillon probabiliste.

Diverses considérations d'ordre théorique et aussi d'ordre matériel amènent à travailler sur un autre type d'échantillons

que les échantillons probabilistes et les échantillons empiriques. Il s'agit des *échantillons quasi expérimentaux*, ainsi désignés parce que la procédure utilisée ici s'apparente à celle qui sert à constituer les groupes d'une expérience. Ces échantillons sont composés de groupes de sujets ; chaque groupe ne diffère d'un autre que par rapport à une seule variable de telle sorte que tous les groupes sont comparables deux à deux. A la différence des échantillons probabilistes et empiriques, ces échantillons ne permettent pas de faire d'inférences sur l'ensemble de la population d'enquête, mais d'étudier des relations et des systèmes de relations entre des variables. Les effectifs utilisés étant généralement restreints, les enquêtes réalisées avec ce type d'échantillons sont moins coûteuses que les autres.

Enfin, certaines enquêtes ne portent pas sur des échantillons mais sur *des cas*. Il s'agit alors d'enquêtes purement qualitatives. Elles sont adaptées à l'étude de processus et aux analyses approfondies.

2 / *Test de validité et de fidélité des instruments.* — Avant même d'analyser les résultats obtenus, on est amené à s'interroger sur la qualité des données recueillies et donc sur la valeur des méthodes utilisées. Deux problèmes méthodologiques se posent alors : celui de la validité des méthodes d'une part et celui de leur fidélité d'autre part.

— La validité d'une méthode est son aptitude à mesurer ce qu'elle est censée mesurer, c'est-à-dire les variables telles qu'elles ont été définies avant leur opérationnalisation.

— La fidélité d'une méthode est son aptitude à fournir une mesure constante d'un phénomène constant.

Les tests de validité et de fidélité sont pratiqués sur les données recueillies et par conséquent à la dernière phase de l'enquête, ce qui peut sembler à juste titre intervenir trop tard. En effet, la collecte des données est terminée et il ne sert plus à rien d'améliorer ou de réaménager les méthodes d'observation si ce n'est pour une étude ultérieure. Cela

étant, *la fonction des tests est d'indiquer les limites des données obtenues et éventuellement leurs biais. Ces informations sont de la plus haute importance puisqu'elles vont servir à préciser, nuancer, rectifier l'analyse des résultats.*

3 / *Traitement des données et analyse des résultats.* — Dans une enquête, les données recueillies sont soit qualitatives, soit quantitatives, les données qualitatives pouvant devenir, après traitement, des données quantitatives.

Les données qualitatives sont diverses : il s'agit d'entretiens individuels ou collectifs, de réponses à des questions ouvertes ou de documents variés tels que coupures de presse, discours officiels, journaux intimes... Elles relèvent de la *méthode d'analyse de contenu* qui est une méthode très complexe dont nous n'aurons la possibilité de traiter que les aspects les plus élémentaires. Cette méthode, à partir d'un principe de base fondamental, à savoir l'analyse du contenu explicite à l'exclusion de tout autre, recouvre en fait des procédures multiples adaptées à la diversité des données et des hypothèses de recherche. Une fois codées, les données peuvent être traitées comme des données quantitatives.

La plupart des enquêtes sont des enquêtes dites quantitatives. Les données s'y présentent directement ou après traitement sous forme numérique. La prolifération des enquêtes quantitatives semble devoir beaucoup plus à la mode qu'au seul intérêt des objectifs de recherche. Le chiffre est devenu une condition nécessaire, à juste titre ou non, de la scientificité d'une étude alors que la recherche de normes dans certaines enquêtes n'apporte rien, voire n'est pas fondée.

4 / *Construction théorique.* — Pour les enquêtes qui se fondent sur un modèle théorique, l'élaboration théorique marque à la fois le point de départ de la recherche et son achèvement. Les résultats obtenus permettent en particulier de vérifier certains schémas. Mais, d'une manière plus générale, ils remplissent, ainsi que le souligne R. K. Merton (p. 46)[9], auteur déjà cité à ce propos, « quatre fonctions

9. *Op. cit.* V. *supra*, p. 15.

majeures qui contribuent au développement de la théorie : [ils] suscitent, refondent, réorientent et clarifient la théorie ». Ainsi, les données nouvelles et inattendues amènent à clarifier certains concepts, tandis que la mise en évidence du rôle de certains facteurs permet de modifier les schémas descriptifs utilisés en redéfinissant les relations entre les variables ou encore en rendant nécessaire l'inclusion de certaines variables qui n'y étaient pas prises en compte.

Le déroulement de l'enquête que nous venons de décrire montre l'ensemble de la démarche, ainsi que sa cohérence. Chaque phase de l'enquête et, à l'intérieur de chaque phase, les différentes opérations qui la constituent représentent un aspect du travail de recherche qui est lié à l'utilisation d'une méthode ou d'une technique. Mais ces jalons ne marquent pas une succession d'étapes indépendantes. Le travail réalisé à un moment est repris par la suite : les hypothèses sont redéfinies, les instruments d'observation réajustés aux hypothèses... L'adaptation des méthodes aux objectifs de la recherche et au terrain constitue précisément l'aspect essentiel de ce travail de recherche.

Enfin, le plan donné ici et les règles indiquées par la suite ne doivent en aucun cas être source de formalisme et de rigidité. La disponibilité du chercheur à ce qu'il observe et l'analyse étant, plus que la méthode, les sources de la recherche.

DEUXIÈME PARTIE

Méthodes d'échantillonnage

CHAPITRE II

L'échantillonnage

Toute enquête, comme toute recherche, vise à établir *des conclusions ayant une portée générale.* Le but est d'étudier un phénomène dans une population déterminée pour déceler des règles, des processus fondamentaux. Toutefois, comme l'enquête ne porte pas, sauf exception, sur l'ensemble de la population de référence mais sur une fraction seulement de celle-ci, les résultats obtenus risquent d'être d'un intérêt limité parce que trop ponctuels. Il faut donc choisir les personnes réellement observées selon des critères précis de telle sorte que les résultats obtenus soient applicables dans des conditions déterminées à un cadre plus large que celui de l'échantillon. Il existe plusieurs méthodes d'échantillonnage qui apportent chacune un type de solution à ce problème ; leur présentation dans ce chapitre est précédée de la définition de quelques concepts de base.

1 / *Terminologie.* — La *population parente* est l'ensemble des individus auquel s'applique l'étude. Les limites de cette population et ses caractéristiques sont *définies en fonction des objectifs de l'enquête.* Ainsi, la population parente d'un sondage électoral est constituée par l'ensemble des électeurs, à savoir toutes personnes âgées d'au moins dix-huit ans à la

date d'inscription sur les listes électorales, et de nationalité française. La population parente de l'enquête est donc définie ici par des caractéristiques d'âge et de nationalité. Pour une autre étude, on définira une autre population parente. Par exemple dans une enquête sur l'origine sociale et la réussite professionnelle d'une promotion de polytechniciens, la population parente sera constituée de toutes les personnes admises à l'Ecole polytechnique une année donnée.

Enquête exhaustive : une enquête qui est *réalisée sur l'ensemble de la population parente* est une enquête exhaustive. *Le Recensement général de la population française* en constitue un exemple type. Ce Recensement, réalisé à intervalles réguliers par l'INSEE, permet à la fois de dénombrer les personnes appartenant à la population française et d'obtenir sur chacune d'elles des informations recueillies par questionnaire.

Hormis cette enquête à grande échelle puisqu'elle est opérée au plan national, les enquêtes exhaustives sont pratiquées sur des populations dont l'effectif est restreint. En dehors de ces cas rares, les enquêtes sont réalisées sur des échantillons.

2 / *Unité.* — La population parente ou univers est constituée d'un ensemble d'individus ou, ce qui est plus précis, d'un ensemble d'unités. Le terme unité est en effet préférable à celui d'individu car l'unité n'est pas toujours une personne. Elle varie en fonction de l'objet d'étude. L'unité pertinente sera aussi bien selon les cas : le groupe d'individus pour une étude sur le fonctionnement du pouvoir dans les bandes d'adolescents, l'unité d'habitation pour une étude sur les relations de voisinage, ou bien encore chaque service d'une entreprise dans une analyse comparative des relations formelles et des relations informelles... *L'unité, comme la population parente, est définie par rapport aux buts de la recherche.* L'individu, ou la personne n'est donc qu'une catégorie possible d'unité.

3 / *Echantillon.* — En raison de l'importance de l'effectif de la population parente et parfois aussi de la lourdeur des

méthodes utilisées, il est difficile voire impossible de pratiquer l'observation sur la totalité de cette population. La plupart des enquêtes sont donc réalisées sur *un certain nombre seulement d'unités* qui constitue alors un échantillon.

Enquête par sondage : L'enquête réalisée sur un échantillon qui est censé représenter la population parente est appelée enquête par sondage ou simplement sondage. En fait, cette expression rappelle le principe d'observation et d'étude qui est mis en œuvre dans les opérations de sondages des sols pour en connaître la composition : à savoir prélever un échantillon dont l'examen doit révéler les caractéristiques de l'ensemble dont il est extrait.

Les enquêtes par sondage, souvent assimilées aux seules enquêtes d'opinion, ne sont pas définies par l'objet d'étude, mais par la méthode d'échantillonnage utilisée et recouvrent donc un grand nombre d'études. Elles varient tant par leurs objets que par les méthodes d'observation mises en œuvre qui vont des méthodes de l'observation directe à celles de l'observation indirecte, à l'exclusion de l'observation participante.

Enquête par panel : Les enquêtes connues sous le nom d'études de panel sont des études réalisées sur un *échantillon de sujets observés à plusieurs reprises.* Elles sont parfois désignées par le terme d'enquêtes à passages répétés. La technique du panel est adaptée à l'étude d'un phénomène en évolution, d'un processus qui se développe dans le temps et donc aux *études longitudinales.* P. Lazarsfeld et D. W. Fiske (1938) considèrent le panel comme la technique de base pour analyser la dynamique psychologique des comportements de communication. Selon S. Lipset, P. Lazarsfeld, A. Barton et J. Linz (1954)[1], c'est S. Rice qui aurait utilisé le premier cette

1. Cf. notamment S. Lipset, P. F. Lazarsfeld, A. M. Barton et J. Linz, L'analyse de la décision électorale par la technique du panel, *in* F. Chazel, R. Boudon et P. Lazarsfeld, *L'analyse des processus sociaux*, Paris, Mouton, 1970, p. 177-198, extrait de G. Lindzey (éd.), *Handbooks of Social Psychology*, Reading, Mass., Addison-Wesley Publishing Company, 1954, vol. II, p. 1150-1164.

Signalons que la deuxième partie de *L'analyse des processus sociaux* est consacrée à « l'analyse par panel », p. 177-358.

technique en 1924 pour étudier la formation de la décision de vote dans un groupe d'étudiants à Dartmouth pendant la campagne présidentielle.

De nombreuses études ont été réalisées à partir de la technique du panel, précisément dans le domaine de la propagande électorale. Le procédé consiste à interroger une population sur ses intentions de vote à deux moments différents, et à comparer la première et la deuxième réponse faites par chaque sujet. Les résultats sont consignés dans un tableau à double entrée que S. Lipset et ses collaborateurs appellent *Tableau de rotation*, parce qu'il permet de suivre les passages ou flux d'une catégorie de réponse à une autre.

A partir de ce type de tableau, on peut calculer des indices, notamment des *indices de stabilité et de changements*. De plus, en répétant ces observations à intervalles réguliers ou à des moments déterminants pour la propagande et l'influence des partis politiques, on peut analyser à l'instar d'Anderson (1954) le rôle déterminant de certains facteurs dans la stabilité ou non des intentions de vote d'une population.

Cette technique, très précieuse pour les études longitudinales, présente cependant un inconvénient majeur quand on veut l'utiliser sur une longue période. En effet, la mobilité géographique est telle dans nos sociétés qu'il est fortement improbable de pouvoir suivre un échantillon des mêmes personnes pendant plusieurs années. On peut compenser la « mortalité » de l'échantillon soit en augmentant l'effectif de départ, soit en remplaçant les sujets disparus par d'autres semblables. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, il est difficile de maintenir constantes les caractéristiques de l'échantillon et la technique du panel n'est, en fait, tout à fait précise que dans des périodes relativement courtes telles que celles des campagnes électorales qui se déroulent sur quelques mois seulement.

4 / *Méthodes d'échantillonnage.* — Le choix des unités de l'échantillon parmi celles de la population parente est une phase décisive. L'échantillonnage et les caractéristiques de

l'échantillon qui en résulte, déterminent en effet le caractère généralisable ou non des résultats de l'enquête. La qualité d'un échantillon est de ressembler autant qu'il est possible à la population dont il est issu, puisque sa fonction est de fournir des informations en principe extrapolables à l'ensemble de cette population. Cette qualité dépend de la méthode et des techniques d'échantillonnage utilisées, c'est-à-dire des procédés mis en œuvre pour choisir les unités-échantillon.

On distingue *deux méthodes d'échantillonnage permettant de construire un échantillon à l'image de la population parente*, il s'agit de *la méthode probabiliste* et de *la méthode empirique*. Elles correspondent à des principes différents et des techniques particulières sont attachées à chacune d'elles.

L'ouvrage fondamental dans ce domaine est celui de J. Desabie[2] (1966), *Théorie et pratique des sondages*, auquel nous ferons référence, sans en aborder toutefois les développements statistiques.

Il existe une *troisième méthode d'échantillonnage* qui est inspirée de la technique des plans d'expérience. Les échantillons constitués à partir de cette méthode ne sont pas des répliques de la population parente ; ils correspondent à des combinaisons de variables indépendantes et permettent d'analyser les relations qui existent entre ces variables et les variables dépendantes.

Le but de ce chapitre est, en effet, d'apporter les éléments nécessaires pour construire un échantillon adapté aux objectifs d'une recherche et d'illustrer les diverses pratiques avec des exemples empruntés à des enquêtes psycho-sociologiques.

1. MÉTHODE PROBABILISTE

La méthode probabiliste est la méthode d'échantillonnage la plus précise. C'est celle qui permet de construire les échantillons les plus proches de la population parente. *Les échantil-*

2. J. Desabie, *Théorie et pratique des sondages*, Paris, Dunod, 1966.

lons probabilistes sont d'ailleurs les seuls échantillons qui soient représentatifs, au sens précis du terme, de la population parente.

A / *Caractéristiques et définitions*

1 / *Représentativité et extrapolation.* — La notion de *représentativité* est fondamentale. Elle désigne le fait que *les résultats obtenus à partir de l'échantillon dépassent le cadre restreint des personnes réellement observées et s'appliquent à l'ensemble de la population parente.* Les résultats d'un échantillon probabiliste sont généralisables, ou encore extrapolables, à la population parente. Toutefois, il est important de préciser que l'extrapolation des résultats ne signifie pas qu'on puisse considérer les valeurs obtenues à partir de l'échantillon comme strictement identiques à celles de la population parente telles qu'on aurait pu les obtenir à partir d'une enquête exhaustive. *L'extrapolation des résultats désigne en fait une démarche statistique qui consiste à estimer*, à partir des valeurs prises par les variables étudiées dans l'échantillon, ce que sont les valeurs de ces mêmes variables dans la population parente. *L'extrapolation correspond à une analyse statistique et la représentativité est une notion qui est définie au niveau statistique.*

2 / *Estimateur et estimation.* — Ces deux concepts sont distincts.

Exemple : si l'on veut estimer la moyenne d'âge (M) d'une population à partir d'un échantillon, on va calculer la moyenne d'âge (*m*) des personnes de l'échantillon. C'est cette moyenne d'âge : *m*, qui va servir à estimer la moyenne d'âge : M.

a / Estimateur : m, variable définie sur le seul échantillon, est *l'estimateur* de M, qui est définie sur l'ensemble de la population. L'estimateur est la variable qui sert à faire l'estimation.

Dans le cas le plus simple, celui d'un *estimateur bien centré*, c'est-à-dire ne comportant pas d'erreur systématique, l'espérance mathématique de l'estimateur est égale à la valeur de la variable que l'on veut estimer. On dit alors que l'estimateur est sans biais.

Dans l'exemple considéré ci-dessus, on peut montrer que m est un estimateur sans biais. L'espérance mathématique de la moyenne de l'échantillon : $E(m)$, fournit donc l'estimation sans biais de la moyenne de la population parente :

$$E(m) = M.$$

b / Estimation : L'estimation de la valeur prise par une variable dans la population parente peut prendre deux formes : l'estimation ponctuelle et l'estimation par intervalle.

— *L'estimation ponctuelle :* on parle d'estimation ponctuelle quand une valeur numérique est prise comme estimation.

— *L'estimation par intervalle :* on parle d'estimation par intervalle quand on établit autour de cette estimation un intervalle de confiance qui a une certaine probabilité de contenir la valeur estimée.

B / *Principe de la méthode probabiliste*

Cette méthode est définie par le fait qu'*on affecte à chaque unité de la population parente une certaine probabilité d'appartenir à l'échantillon.* Avant de considérer les conditions nécessaires à l'application de ce principe, notons que c'est précisément le fait de connaître la probabilité que chaque unité a d'appartenir à l'échantillon qui permet de faire des *estimations.* Ce principe constitue donc *la base de l'extrapolation.*

Cas particulier : La probabilité de chaque unité ou individu d'appartenir à l'échantillon peut être ou non la même, uniforme ou non. Le cas où l'on accorde à chacune la même probabilité est un cas particulier qui comporte, entre autres avantages, celui de simplifier le calcul des estimations.

C / *Mise en œuvre de la méthode*

1 / *Base de sondage.* — La mise en œuvre de cette méthode implique que l'on dispose d'une base de sondage, c'est-à-dire de la *liste complète des unités faisant partie de la population parente.* En effet, pour construire un échantillon probabiliste il ne suffit pas de connaître l'effectif de la population, il faut, de plus, que chaque unité soit repérée et nominativement désignée.

Une base de sondage doit être tout à fait exacte, c'est-à-dire qu'elle ne doit comporter *ni omission, ni répétition.* De telles erreurs modifieraient la probabilité de chaque unité d'appartenir à l'échantillon et en fausserait le tirage. Ainsi, les unités non mentionnées n'auraient aucune chance d'appartenir à l'échantillon, tandis que celles recensées plusieurs fois auraient des chances anormalement élevées d'en faire partie. L'exactitude de la base est d'autant plus importante que les erreurs ne concernent généralement que certaines catégories d'unités seulement. De ce fait, elles sont sources de biais systématiques de l'échantillon.

Le choix de la base de sondage dépend de la définition de la population parente. Ainsi, pour une enquête sur les médecins généralistes français, on peut prendre comme base de sondage la liste de cette catégorie de médecins établie par l'Ordre des médecins ; pour une enquête sur les sportifs, c'est la liste des licenciés de fédérations sportives qui peut alors faire office de base de sondage, à la condition toutefois de limiter la population parente aux sportifs licenciés. Toutes sortes de fichiers déjà constitués, tels que le fichier des électeurs inscrits sur les listes électorales, celui de la sécurité sociale, celui des abonnés à un journal ou encore celui des membres d'une association... peuvent être utilisés comme base de sondage. Malheureusement, la plupart de ces documents sont difficilement accessibles car ils ne sont pas à la disposition du public, et de plus ils sont généralement trop imparfaits pour qu'il soit possible de s'y référer.

2 / *Tirage au sort ou tirage aléatoire.* — Les unités échantillon sont tirées au sort selon une *méthode de tirage exhaustif ou sans remise.* Le procédé est simple ; après avoir numéroté les unités de la base de sondage, on utilise pour le tirage une suite de nombres aléatoires qu'on peut faire générer par un algorithme qu'on trouve sur tout ordinateur ou qu'à défaut on peut extraire à l'aide d'une *table de nombres aléatoires*[3], en suivant une règle de tirage fixée au départ. Ainsi, on prendra par exemple les deux premiers chiffres de la première ligne de chaque colonne, ce qui correspond dans la table reproduite ici à : 70, 14, 90... La constitution de l'échantillon se fait alors en prélevant dans la base les unités dont les numéros correspondent à ces nombres. Il est nécessaire, en outre, de fixer des règles complémentaires pour les cas où des nombres tirés sortent plusieurs fois ou ne corres-

Table de nombres aléatoires[(1)]
Extrait

06200	70926	14068	90617	51352	05865	25126	21435	69981	06479	54942
06201	38294	02507	86133	46888	21711	98619	05872	54301	87716	26002
06202	51447	00598	36601	60566	32418	06444	18754	79000	29678	33535
06203	33733	65492	09115	87007	43944	90683	36936	70086	26343	44499
06204	98578	16717	53459	98243	68053	14785	94556	24145	73756	02966
06205	98045	35229	65436	97032	90692	92839	48741	46015	60649	78986
06206	11030	27678	40435	23421	30446	68355	41264	56845	25972	24239
06207	06398	01268	40461	42165	76730	80605	64851	45178	40698	45023
06208	66982	99502	99638	32288	81444	22186	99057	35949	63798	62111
06209	49990	41133	65203	58173	33477	09119	34541	41143	46943	46256
06210	22975	87537	49981	83262	55604	56229	84786	38692	16164	86948
06211	56363	46172	55878	38017	28757	23228	36018	72170	51051	75235
06212	25239	51964	68059	75456	39179	09456	92300	65626	48879	31402
06213	59897	48512	00334	45937	19369	41725	17979	02825	84411	90936
06214	07445	43199	11331	84333	24530	07944	18773	94012	01441	40655

(1) Reproduit de J. Desabie, *op. cit.*, p. 96. V. *supra*, p. 31.

3. J. Desabie (*op. cit.*, p. 94) cite la table de Tipett, celle de Fisher et Yates, celle de Kendall et Babington Smith, celle de Burke Horton et enfin la plus récente, celle de la Rand Corporation. V. *supra*, p. 31.

Note : il faut éviter certaines zones des tables où des nombres voisins se trouvent concentrés par le hasard.

pondent pas à des numéros d'unités de la base. En tout état de cause, l'essentiel est de bien envisager l'ensemble des cas possibles, de définir des règles avec précision et de les appliquer systématiquement du début à la fin du tirage.

L'échantillon est alors défini par la *liste nominative* des unités qui le composent. Ces unités feront l'objet d'une observation systématique.

3 / *Taux de sondage.* — La taille de l'échantillon dépend du taux de sondage retenu qui est extrêmement variable ; de 1/20 pour certaines exploitations du Recensement général de la population jusqu'à 1/50 000 ou plus pour certains sondages d'opinion. Le choix du taux de sondage est lié à la définition de l'effectif optimum.

4 / *Effectif optimum de l'échantillon.* — D'une manière générale, la qualité de l'échantillon c'est-à-dire sa représentativité et la précision des résultats qu'on en attend, dépendent, comme le souligne E. Noelle (p. 185)[4], « du choix méthodologiquement correct des personnes à interroger, mais non du nombre de personnes interrogées » ; ainsi, 1 000 personnes peuvent constituer un échantillon représentatif de la population française.

Si l'on veut obtenir une *analyse approfondie de certaines catégories* et si l'on veut *diminuer les marges d'erreur* des estimations, plusieurs solutions sont possibles.

a / Augmenter la taille de l'échantillon[5]. Toutefois, l'amélioration ne se produit pas de manière continue et il y a un effectif optimum que des calculs statistiques permettent de calculer : ce sont des calculs complexes qui varient en fonction des techniques d'échantillonnage probabiliste.

b / Augmenter l'effectif de l'échantillon pour certaines catégories seulement de la population.

c / Faire un échantillon complémentaire.

4. E. Noelle, *Les sondages d'opinion*, Paris, Ed. de Minuit, 1966.

5. J. Desabie, *op. cit.*, voir la rubrique « Optimum » de l'index alphabétique. V. *supra*, p. 31.

D / *Les techniques d'échantillonnage probabiliste*

1 / *Sondage élémentaire.* — Cette technique est la plus simple. On procède en quatre phases :

a / constitution de la base de sondage ;
b / numérotation des N individus ou unités de la base ;
c / choix du taux de sondage qui permet de définir la taille de l'échantillon = *n* ;
d / tirage de n nombres compris entre 1 et N ;
e / établissement de la liste des unités-échantillon.

2 / *Sondage à plusieurs degrés.* — Un sondage à plusieurs degrés est un *sondage réalisé en plusieurs phases, chacune correspondant à un niveau d'unités différent.*

Soit par exemple une étude sur la fonction d'enseignant chez les professeurs de langues vivantes des établissements d'enseignement secondaire ; l'unité est le professeur de langues vivantes de lycée ou de collège. Toutefois, au lieu de tirer directement un échantillon de professeurs, on va d'abord tirer un échantillon d'établissements d'enseignement secondaire ; c'est le *premier degré* du sondage. Les établissements tirés au sort constituent l'échantillon des *unités primaires* (UP). Puis, pour chacun de ces établissements échantillon, on fait la liste des professeurs de langue vivante et, dans chacun des établissements, on tire au sort un échantillon de professeurs. C'est le *deuxième degré* du sondage. Les professeurs tirés au sort constituent l'échantillon des *unités secondaires* (US).

Dans un sondage à plusieurs degrés, la meilleure méthode consiste à tirer l'échantillon d'UP en accordant à chacune d'elles une chance de sortie proportionnelle au nombre d'US qu'elle contient. Dans l'exemple cité, la probabilité que chaque établissement a d'appartenir à l'échantillon d'UP est donc proportionnelle au nombre de professeurs de langues vivantes qui y travaillent. De cette façon, l'effectif de l'échantillon de professeurs est certain : il ne dépend pas de la taille des établissements tirés au sort. En outre, la probabilité

de sortie des professeurs est la même pour tous, quelle que soit l'importance des établissements dont ils font partie.

Pour construire cet échantillon, il faut avoir :

— la liste des UP ;
— le nombre d'US pour chaque UP de la population parente ;
— la liste des US pour chaque UP de l'échantillon.

Le sondage à plusieurs degrés, à la différence du sondage élémentaire, permet la construction d'un échantillon aléatoire ou probabiliste en l'absence d'une base de sondage complète pour l'ensemble de la population parente. Il suffit en effet d'avoir la base de sondage des unités primaires, puis de constituer, uniquement pour chaque unité primaire tirée au sort, la liste des unités qu'elle comprend.

3 / *Sondage par grappes.* — La grappe est composée d'un certain nombre d'unités statistiques, *chaque unité étant rattachée à une grappe et à une seule.*

La procédure de sondage par grappes consiste à *tirer au sort des grappes, l'échantillon étant ensuite composé de toutes les unités, sans exception, qui font partie des grappes retenues.* Autrement dit, ce ne sont pas les unités qui sont tirées au sort mais les grappes.

Le sondage par grappes comporte deux avantages. D'une part, il *simplifie la constitution de la base.* Par exemple, pour une étude sur les habitants des grands ensembles de la banlieue parisienne, il n'est pas nécessaire de faire la liste des personnes qui habitent dans les grands ensembles, il suffit de faire la liste des grands ensembles. D'autre part, ce sondage permet d'observer pour un même budget un plus grand nombre d'unités, c'est-à-dire de personnes habitant dans les grands ensembles. En effet, l'observation réalisée sur l'ensemble des habitants d'un grand ensemble coûtera moins cher que des observations réparties dans plusieurs grands ensembles.

Cependant cette méthode comporte des inconvénients. L'échantillon constitué à partir de grappes est moins précis

qu'un échantillon résultant d'un sondage élémentaire. Ceci est dû, en particulier, au fait que les unités d'une grappe risquent d'être plus homogènes que les unités de la population.

Selon J. Desabie (1966, p. 108)[6], pour *minimiser les biais d'un sondage par grappes*, il faut que les grappes aient les qualités suivantes :

a / qu'elles ne soient pas de taille trop importante pour qu'on puisse en tirer un nombre suffisant ;
b / qu'elles soient de taille uniforme.
c / que chacune soit aussi hétérogène que possible en ce qui concerne le caractère observé au risque que certaines catégories de la population soient sur- ou sous-représentées.

4 / *Sondage aréolaire.* — Il s'agit d'un cas particulier du sondage par grappes, l'unité de sondage étant ici une surface, une « aire ».

Ce type de sondage ne peut s'appliquer qu'à des enquêtes très particulières où l'aspect spatial est important. Il est généralement coûteux et difficile à réaliser.

5 / *Sondage stratifié.* — Le sondage stratifié comporte beaucoup d'avantages. La technique de la stratification permet, en effet, mieux que les autres techniques d'échantillonnage, d'ajuster l'échantillon à l'étude de certaines variables et donc aux objectifs de la recherche.

Le but de la stratification est, d'une part, d'améliorer la précision des estimations pour l'ensemble de la population et d'autre part, d'augmenter la précision des estimations relatives à certaines catégories de la population selon lesquelles l'échantillon est stratifié.

a / La strate : La strate est un ensemble d'unités ou d'individus homogènes par rapport à une variable donnée. On établit ainsi des strates en fonction de variables telles

6. J. Desabie, *op. cit.*, indique les conditions qui permettent de minimiser les biais d'un sondage par grappes ; cf. p. 108 de son ouvrage. V. *supra*, p. 31.

que l'âge : strates des 20-24 ans, des 25-29..., ou le statut matrimonial : strates des célibataires, des mariés, des divorcés... La stratification correspond donc au découpage de la population en fonction d'une ou plusieurs variables.

Chaque strate de la population parente est définie par la liste nominative des unités qui en font partie ; on ne peut pas établir de strate uniquement à partir des effectifs des catégories.

Enfin, *chaque unité ou individu doit figurer dans une strate et une seule.*

b / Choix des critères de stratification : Le choix de la variable ou du critère de stratification est déterminé tout d'abord par des *conditions pratiques.* Et à cet égard, il faut que soient réalisées deux conditions qui sont définies de la manière suivante par J. Desabie (1966, p. 137-138)[7] :

1. « La valeur ou la modalité de la variable doit être connue avant l'enquête et ce pour toutes les unités de la population parente. » Autrement dit, il faut connaître l'âge ou le statut matrimonial ou la CSP... selon les cas, de chaque personne appartenant à la population parente.

2. « Il est de plus nécessaire de pouvoir effectivement procéder au tri de la base de sondage suivant la variable de stratification. » Il faut donc avoir non seulement une base de sondage comportant les informations nécessaires, mais en outre les possibilités pratiques pour procéder à l'opération de tri de la population pour la répartir en strates, ce qui n'est par exemple pas le cas lorsque l'effectif de la population parente est extrêment grand.

Il reste à déterminer les conditions nécessaires à *une stratification efficace*, c'est-à-dire permettant de construire un échantillon tel que les résultats soient plus précis que ceux d'un échantillon élémentaire. Pour réaliser cet objectif, il faut que les variables retenues par la stratification soient liées aux variables étudiées.

Ainsi, pour une enquête d'opinion politique, le ou les

7. *Op. cit.* V. *supra*, p. 31.

critères de stratification doivent être liés aux opinions. On retiendra donc des critères tels que l'âge, la CSP ou encore le lieu d'habitation dont on sait qu'ils déterminent en partie les opinions des individus. En revanche, il serait inopérant dans bien des cas de constituer pour la même enquête des strates en fonction de la possession ou non d'un animal domestique. En effet, le lien qui existe entre les opinions politiques et le fait d'avoir un chien ou un chat doit être assez faible (!), de telle sorte que dans chaque strate ainsi constituée on trouverait probablement une grande diversité d'opinions, ce qui montrerait tout au plus cette absence de lien et ne permettrait nullement une analyse approfondie.

c / Nombre de strates : Pour accroître la précision de l'échantillon, on peut être tenté d'augmenter le nombre de strates. Ce procédé ne donne pas toujours les résultats escomptés.

Les résultats expérimentaux obtenus par Lilian Madow[8] apportent des éléments intéressants sur ce point.

d / Répartition de l'échantillon en strates : Le taux de sondage utilisé dans les différentes strates peut être ou non le même.

Taux de sondage uniforme. Lorsque l'échantillon stratifié est prélevé avec un taux de sondage uniforme, le dépouillement est simplifié et les opérations d'estimation facilitées.

Taux de sondage variable en fonction des strates. Toutes sortes de solutions ont été proposées pour répartir l'échantillon en strates. Le but est toujours d'améliorer l'efficacité de l'échantillon ou de simplifier le dépouillement ou encore, de réunir ces deux avantages.

L'*échantillon de Neyman ou échantillon optimum* est un exemple de ce type de solution ; c'est un *échantillon à taux de sondages variables.* Les principes en sont les suivants : on fixe

8. Etude citée par J. Desabie (*op. cit.*, p. 140-142. V. *supra*, p. 31), et par M. Thionet, *Etudes théoriques*, n° 6, p. 72-73. Lilian Madow, On the use of the county as the Primary Sampling Unit for state estimates, *Journal of the American Statistical Association*, mars 1950, p. 30-47.

tout d'abord l'effectif de l'échantillon puis on tire dans chaque strate un échantillon d'autant plus gros que :

— la strate comprend plus d'unités ;
— la dispersion à l'intérieur de la strate est grande ;
— le coût de l'enquête dans cette strate est moins élevé.

Ces solutions, qui ne sont qu'évoquées ici, correspondent à des stratégies dont les risques et les gains peuvent être évalués statistiquement. Cet exposé ne vise pas à expliquer leur mise en œuvre qui est complexe, mais seulement à montrer qu'il existe des solutions de ce type pour améliorer l'échantillon.

6 / *Sondage stratifié* a posteriori. — Comme on l'a vu, il n'est pas toujours possible de réaliser d'emblée un échantillon stratifié. Ainsi, lorsque toutes les conditions nécessaires à la stratification ne sont pas réunies, on est contraint de commencer par un sondage élémentaire.

La technique de la stratification *a posteriori* consiste alors à stratifier l'échantillon élémentaire selon une variable de stratification dont on connaît la valeur pour chacune des unités de l'échantillon. Comme pour les strates définies *a priori*, chaque strate est définie par l'ensemble des unités qui en font partie, chaque unité devant appartenir à une strate et une seule.

7 / *Sondage stratifié à plusieurs degrés.* — Cette technique de sondage résulte, comme son nom l'indique, de l'utilisation conjointe de la technique de sondage à plusieurs degrés et de celle du sondage stratifié. Elle permet de limiter la construction d'une base de sondage si celle-ci n'existe pas ; ou d'éviter l'utilisation d'une base trop importante, tout en apportant les avantages d'un échantillon stratifié *a priori*. A. Monnier[9] dans l'enquête publiée sous le titre *Naissance d'un enfant* utilise un échantillon stratifié à plusieurs degrés.

9. A. Monnier, *Naissance d'un enfant*, Paris, PUF, « Travaux et Documents de l'INED », Cahier n° 81, Paris.

La population parente de cette enquête a été limitée aux familles françaises ayant un enfant au cours du troisième trimestre 1973. *L'échantillon théorique* résulte d'un sondage à trois degrés.

— *Le premier degré :* Cantons et unités urbaines constituent les unités primaires. Les UP sont stratifiées selon deux critères : le nombre d'habitants et la région. 123 strates ont été tirées au sort parmi l'ensemble stratifié des UP. C'est le premier degré du sondage.

— *Le deuxième degré :* L'ensemble des communes qui font partie des strates tirées au sort constitue les unités secondaires de ce sondage. Parmi cet ensemble, on a tiré au sort 800 communes constituant les US échantillon. C'est le deuxième degré du sondage.

— *Le troisième degré :* Le troisième degré du sondage est effectué parmi l'ensemble des femmes qui ont eu un enfant au cours du troisième trimestre 1973 et qui sont domiciliées dans les communes échantillon. Un échantillon de 2 500 femmes a ainsi été tiré au sort. Chaque femme constitue une unité de l'échantillon. L'unité de l'échantillon correspond à l'unité d'observation et à l'unité statistique.

E / *Echantillon théorique et échantillon réel*

L'ensemble des unités tirées au sort constitue l'échantillon théorique ; l'observation porte sur chacune de ces unités. Mais *en raison des non-réponses, l'échantillon réel n'est jamais parfaitement identique à l'échantillon théorique* : son effectif est généralement plus petit et ses caractéristiques quelque peu différentes. Aussi est-il nécessaire d'identifier tout d'abord la nature des non-réponses et d'envisager dans un deuxième temps les solutions qui permettent d'effectuer un redressement de l'échantillon. Enfin, il est indispensable de décrire avec précision l'échantillon réel tel qu'il se présente après le redressement, à la fin de la phase d'observation et de fixer ses limites, éventuellement ses biais, en analysant l'écart qu'il présente par rapport à l'échantillon théorique.

1 / *Non-réponses.* — Tous les individus sollicités ne répondent pas ; l'effectif de l'échantillon s'en trouve diminué d'autant, ce qui a pour conséquence d'*abaisser la précision des estimations* : plus l'échantillon est petit et moins la précision des estimations est grande.

Les non-réponses ne diminuent pas seulement la précision des estimations. Elles risquent de *biaiser les résultats* s'il n'y a pas indépendance entre le fait de ne pas répondre et le ou les variables étudiées.

La méthode d'échantillonnage probabiliste, à la différence des autres méthodes d'échantillonnage, permet de mettre en œuvre divers procédés qui tendent à *réduire les problèmes et les biais introduits par les non-réponses.*

L'échantillon probabiliste permet tout d'abord de *connaître les caractéristiques des non-répondants.* Ceux-ci, comme toute unité d'échantillon probabiliste, sont nominativement désignés donc identifiés et dans certains types de sondage, sondage stratifié notamment, on connaît même celles de leurs caractéristiques qui ont servi au sondage. Il est donc possible de décrire les non-répondants, en particulier par leurs caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques.

Le tableau ci-après, extrait de l'enquête du Dr P. Simon[10] (p. 54) sur le comportement sexuel des Français, présente ainsi les caractéristiques des personnes qui n'ont pas répondu en distinguant celles qui ont refusé de répondre de celles qui étaient absentes ou avaient déménagé. Ce tableau, très complet, permet en outre de comparer les non-répondants (colonne 4) aux interviewés (colonne 1), et les interviewés, ou échantillon réel, à l'échantillon théorique (colonne 5). Enfin, la comparaison de la première et de la dernière colonne montre l'écart entre l'échantillon réel et la population française dont cet échantillon est représentatif.

Ce type de tableau, qu'il serait impossible de réaliser s'il ne s'agissait pas d'un échantillon probabiliste, permet d'*éta-*

10. Dr P. Simon *et al., Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard-Charron, 1972.

Caractéristiques des interviewés et des personnes ayant refusé l'interview[1]

	Adresses exploitées					*Population française âgée de 20 ans et plus*[2]
	Ont donné lieu à une interview	*N'ont pas donné lieu à une interview*		*Total*		
		Refus	*Absents ou déménagés*	*Total*		
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	100	100	100	100	100	100,0
Importance des effectifs, en personnes	*(2 625)*	*(600)*	*(946)*	*(1 546)*	*(4 271)*	[3]
Sexe						
Hommes	48	41	52	48	48	47,6
Femmes	52	59	48	52	52	52,4
	100	100	100	100	100	100,0
Age						
20 à 24 ans	11	7	15	12	12	11,2
25 à 29 —	12	5	13	9	9	8,5
30 à 34 —	11	10	12	11	9	9,2
35 à 39 —	11	11	10	11	10	10,0
40 à 49 —	20	19	17	18	19	19,1
50 à 64 —	21	27	20	23	22	22,2
65 ans et plus	14	21	13	16	19	19,8
	100	100	100	100	100	100,0
Situation matrimoniale						
Célibataires	10	8	16	13	11	18,2
Mariés	78	81	74	76	77	68,7
Veufs, divorcés	12	11	10	11	12	13,1
	100	100	100	100	100	100,0
Profession de la personne interrogée						
Agriculteurs	5	4	2	3	4	8,5
Patrons de l'industrie et du commerce, professions libérales, cadres supérieurs	10	13	12	12	11	8,7
Cadres moyens, employés	17	12	21	18	17	15,4
Ouvriers, personnel de service	20	21	23	22	21	23,4
Inactifs	48	50	42	45	47	44,0
	100	100	100	100	100	100,0

(1) Tableau extrait de P. Simon *et al., op. cit.*, p. 154. V. *supra*, p. 44.
(2) Recensement effectué en mars 1968 par l'INSEE.
(3) Effectif de la population âgée de 20 ans et plus des ménages ordinaires : 32 474 236 personnes.

blir de manière claire et précise les limites de l'échantillon et, éventuellement, ses biais systématiques ou non.

A partir d'un échantillon probabiliste il est possible, de plus, de *corriger les biais identifiés.* Deux types de solutions permettent de minimiser les problèmes induits par les non-répondants. Le premier consiste à remplacer les non-répondants par d'autres unités. Le deuxième consiste à redresser l'échantillon sans le compléter.

2 / *Remplacement des non-répondants.* — Le remplacement des non-répondants peut s'effectuer de plusieurs manières.

a / Echantillon supplémentaire : Cette solution consiste à *constituer un échantillon supplémentaire en respectant les mêmes règles de construction que celles utilisées pour l'échantillon principal.* Les deux échantillons sont tirés au cours de la même opération.

Ainsi dans l'enquête *Naissance d'un enfant*, A. Monnier[11], qui utilise, comme on l'a vu, un échantillon de 2 500 femmes, a tiré en outre une liste supplémentaire de 472 femmes destinée au remplacement des femmes n'ayant pas répondu pour des raisons diverses : déménagements, absence prolongée, refus de répondre... Les femmes de la liste supplémentaire sont, comme celles de l'échantillon des 2 500, issues d'un sondage au troisième degré, dans la même population, ayant accouché au troisième trimestre 1973 et domiciliées dans les communes échantillon.

La technique de l'échantillon supplémentaire a pour but d'*obtenir un effectif réel égal à celui qui était prévu.* La perte représentée par les non-répondants est ainsi compensée au niveau quantitatif et ce gain se répercute sur la précision des estimations. Cette technique ne permet cependant pas d'éviter les biais dus au fait que les personnes qui ne répondent pas peuvent présenter des caractéristiques différentes de celles qui répondent.

11. *Op. cit.* V. *supra*, p. 42.

b / Echantillon de non-répondants : A la différence de la technique de l'échantillon supplémentaire, celle de l'échantillon de non-répondants a pour but de *minimiser le biais introduit par les non-réponses.* Le principe est de *remplacer les non-répondants par des personnes qui leur ressemblent le plus possible.* Cela revient en quelque sorte à faire une stratification *a posteriori.* On étudie les caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques de ceux qui n'ont pas répondu et on tire un échantillon de personnes présentant les mêmes caractéristiques. Cet échantillon dit de « non-répondants » a l'avantage non seulement de redonner à l'échantillon réel son importance numérique, mais également de limiter les effets de biais.

3 / *Redressement de l'échantillon.* — Le principe général de cette technique consiste à redresser l'échantillon de la population observée. Il existe divers procédés de redressement. En voici trois :

a / Redressement par stratification a posteriori *:* Ce procédé revient à faire une stratification *a posteriori* d'après une ou plusieurs variables et *à doubler ou éventuellement détruire des questionnaires.* J. Desabie[12] (p. 185) donne un exemple de ce procédé de redressement.

b / Redressement par l'utilisation de similitudes : Cette technique consiste à *redresser un échantillon en utilisant les informations recueillies auprès d'un autre échantillon prélevé dans la même population parente.* Le principe est de prêter les réponses fournies par une personne à une autre personne appartenant à l'autre échantillon à condition que ces deux personnes présentent des caractéristiques communes. On trouve un exemple de ce type dans l'enquête du Dr P. Simon[13].

c / Application d'un coefficient de redressement : Le but poursuivi est de *redresser la structure de l'échantillon effectivement observé pour la rapprocher de celle de l'échantillon*

12. *Op. cit.* V. *supra*, p. 31.
13. *Op. cit.*, p. 163-164. V. *supra*, p. 44.

théorique, et donc de celle de la population parente. Le principe est d'appliquer des coefficients aux personnes interrogées, coefficients supérieurs à 1 pour celles qui appartiennent à des catégories sous-représentées dans l'échantillon observé[14].

Le calcul des coefficients de redressement procède d'opérations relativement compliquées et il faut éviter que les coefficients soient trop importants.

F / *Limites de la méthode probabiliste*

La méthode probabiliste n'est pas nécessairement dans tous les cas la méthode d'échantillonnage la plus indiquée.

L'intérêt de cette méthode dépend de l'importance de l'erreur d'observation qui vient s'ajouter à l'erreur d'échantillonnage.

1 / *Erreur d'observation.* — Elle provient de ce que l'observation de chaque unité n'est pas exacte. Elle est due en partie à l'adéquation imparfaite des méthodes d'observation à ce qu'on veut observer et à la validité plus ou moins grande des observations qui sont faites[15].

2 / *Erreur d'échantillonnage.* — Elle provient de ce qu'on a observé uniquement un échantillon d'individus et non la population parente dans son ensemble. Il est d'ailleurs possible d'évaluer statistiquement l'importance de ce biais.

L'erreur totale résulte à la fois de l'erreur d'observation et de l'erreur d'échantillonnage. Il faut toujours essayer de réduire l'erreur totale en minimisant autant qu'il est possible l'un et l'autre types d'erreur. Toutefois, l'erreur d'observation est souvent difficile à évaluer et plus encore irréductible.

Si on prévoit une erreur d'observation importante, il est inutile de chercher à réduire l'erreur d'échantillonnage qui, de toute manière, serait infime par rapport à l'erreur d'observa-

14. Cf. un exemple de ce type *in* Dr P. Simon, *op. cit.*, p. 160-161. V. *supra*, p. 44.

15. Cette notion sera développée dans les chapitres traitant des méthodes d'observation.

tion. Dans ce cas, un échantillon construit selon la méthode d'échantillonnage empirique est préférable.

2. MÉTHODE EMPIRIQUE

A / *Principe de la méthode empirique*

Dans la méthode empirique, le choix des unités n'est pas fait selon un tirage aléatoire et il n'est pas nécessaire d'avoir une base de sondage. Il suffit de connaître la répartition de cette population selon certaines variables ; pour l'échantillon, on choisit des unités qui présentent des caractéristiques précises relatives à ces variables. Un sondage empirique n'est pas pour autant arbitraire, et la constitution d'un échantillon empirique suit des règles précises.

B / *Limites statistiques d'un échantillon empirique*

La méthode empirique est basée sur la connaissance de la population parente et non pas, comme la méthode probabiliste, sur la connaissance de la probabilité que chaque unité a d'appartenir à l'échantillon. Les *possibilités de généralisation des résultats sont donc beaucoup plus limitées* lorsqu'il s'agit d'un échantillon empirique que lorsqu'il s'agit d'un échantillon probabiliste.

J. Desabie[16] souligne d'ailleurs, à propos des échantillons par quota qui sont un type d'échantillon empirique, que « les calculs d'erreur réalisés par les utilisateurs [de cette méthode] sont dénués de fondement, il y a lieu de penser, ajoute-t-il, qu'ils tendent à surestimer la précision des résultats » (p. 57). Dans le cas d'un échantillon empirique, on n'est jamais sûr qu'il n'y ait pas d'erreur systématique, et cette erreur reste

16. Excepté dans un cas méthodologique très particulier, coûteux et rarement réalisé. Il s'agit de la méthode des réseaux superposés d'enquêteurs. Cf. J. Desabie, *op. cit.*, p. 57, 61, 465-466. V. *supra*, p. 31.

inconnue puisqu'il est impossible de connaître les chances que chaque individu avait d'appartenir à l'échantillon.

L'extrapolation des résultats d'un échantillon empirique n'est donc possible que sous toutes réserves.

Un échantillon empirique ne peut donc pas être représentatif au sens statistique du terme, même si on a de fortes présomptions sur sa représentativité. Aussi, pour éviter toute confusion, mieux vaut réserver le terme d'échantillon représentatif à un échantillon probabiliste ou aléatoire.

C / *Techniques d'échantillonnage*

Les deux techniques d'échantillonnage empirique les plus connues et les plus utilisées en psycho-sociologie sont, d'une part celle des *quota*, et d'autre part celle des *unités types*. Elles constituent des sondages par « choix raisonné », expression qui fait référence au procédé utilisé pour le choix des unités de l'échantillon par opposition avec le procédé de tirage au sort. Il existe d'autres techniques d'échantillonnage empiriques moins fréquentes, comme celle des itinéraires, et qui sont adaptées à des conditions d'enquête particulières.

1 / *Sondage par quota*

a / Principe : Le sondage par quota consiste à construire un *échantillon dont la structure est identique à celle de la population parente pour certaines variables.* Le principe sur lequel repose cette manière de procéder est le suivant : *différentes variables que l'on peut observer dans une population n'étant pas indépendantes entre elles, un échantillon identique à la population parente en ce qui concerne la distribution statistique de certaines variables sera également peu différent de cette population en ce qui concerne la distribution statistique des variables non contrôlées.*

b / Mise en œuvre de la technique des quota : La technique de base est simple. Dans un premier temps, on choisit des variables dont la distribution statistique dans la population parente est connue. On divise alors la population parente

en classes correspondant aux différentes modalités des variables retenues. On fixe ensuite le taux de sondage qui permet de déterminer les quota, c'est-à-dire le nombre de personnes à interroger dans chaque classe. Le quota, ou effectif-échantillon de chaque classe, est égal au produit de l'effectif de la classe dans la population parente par le taux de sondage.

c / Variables de contrôle : Les variables utilisées pour établir la structure de l'échantillon sont appelées variables de contrôle. Le choix de ces variables est déterminé par plusieurs facteurs.

Pour qu'une variable puisse être retenue comme variable de contrôle, il faut que sa *distribution dans la population soit connue* avec précision. Les statistiques généralement utilisées pour la population française émanent d'enquêtes de l'INSEE : Recensements démographiques, Enquêtes « Emploi »... Il s'ensuit que certaines variables dont l'observation est difficile et souvent biaisée, comme le revenu, peuvent difficilement être utilisées comme variables de contrôle.

Le choix d'une variable de contrôle dépend en outre des objectifs de l'enquête. Telle variable peut être pertinente pour une enquête et non pour une autre. D'une manière générale, il faut que la ou les variables de contrôle soient *en corrélation avec les variables étudiées*, le succès de la méthode en dépend. En effet, les résultats de l'échantillon par quota seront d'autant plus intéressants que les variables de contrôle sont étroitement liées au phénomène étudié. Toutefois, il ne s'agit là que d'une position de principe, dans la plupart des cas au moins, car ce lien présumé ne peut être confirmé que par les résultats de l'enquête.

Pour se prémunir contre cette incertitude, on peut prendre non pas une mais plusieurs variables de contrôle.

d / Contrôles : La structure de l'échantillon peut être contrôlée de deux façons différentes : des contrôles marginaux et des contrôles croisés.

Contrôles marginaux : On parle de contrôles marginaux quand on considère indépendamment la distribution de chacune des variables ; *la feuille de quota* se présente alors sous la forme suivante :

Sexe		*Age*		*Milieu social*	
Masculin	50	30-34 ans	25	Patrons	25
Féminin	50	35-39 —	25	Cadres sup.	25
		40-44 —	25	Prof. libérales	25
		45-49 —	25	Cadres moyens	25
Total	100 %	Total	100 %	Total	100 %

Contrôles croisés : Les contrôles croisés consistent à considérer simultanément les variables de contrôle et donc à contrôler la structure de l'échantillon suivant toutes les variables à la fois, et non plus suivant les seules marges. La feuille de quota se présente alors sous la forme d'un tableau croisé.

Milieu social	*30-34 ans*		*35-39 ans*		*40-44 ans*		*45-49 ans*		*Total général*
	M	*F*	*M*	*F*	*M*	*F*	*M*	*F*	
Patrons									
Cadres sup.									
Prof. libérales									
Cadres moyens									
Total									

Théoriquement, cette dernière solution est la meilleure. Elle oblige en effet l'enquêteur à une meilleure répartition des personnes observées en fonction des variables de contrôle. Dans le cas des contrôles marginaux, à l'inverse, rien n'empêche l'enquêteur d'interroger, par exemple 25 hommes de 30 à 34 ans, tous patrons, 25 hommes de 35 à 39 ans, tous cadres supérieurs, 25 femmes de 40 à 44 ans, toutes de profession libérale, et 25 femmes de 45 à 49 ans, toutes cadres moyens ; dans cet exemple extrême, les répartitions marginales, c'est-à-dire de chaque variable prise isolément, sont respectées, mais la structure de l'échantillon n'a vraisemblablement rien à voir avec celle de la population parente.

Cependant, si *les contrôles croisés* permettent une meilleure répartition, ils s'avèrent, *dans la pratique, moins efficaces que prévu.* Les enquêteurs sont en effet contraints à rechercher des individus rares et donc difficiles à trouver, ce qui finalement nuit à la qualité de l'échantillon.

Ce phénomène a été mis en évidence dans une recherche expérimentale sur la méthode des quota réalisée en Angleterre par la Division des Etudes techniques de la London School of Economics[17]. Les auteurs y comparent la technique des contrôles marginaux et celle des contrôles croisés. On s'aperçoit qu'avec les contrôles marginaux, la structure de l'échantillon s'éloigne significativement de la distribution correcte croisant plusieurs variables ; ces contrôles donnent toutefois de meilleurs résultats que les contrôles croisés. En effet, ces derniers imposent de telles contraintes aux enquêteurs que ceux-ci en viennent à fausser les données recueillies pour fournir des quota respectant les consignes. Ils trichent par exemple avec l'âge, et ces pratiques sont plus nuisibles à la qualité de l'enquête que des échantillons dont la structure est imparfaite.

e / Choix des individus : Un échantillon par quota n'est pas défini, comme le sont les échantillons probabilistes, par la liste nominative des individus qui en font partie. Quand le chercheur a défini les quota, il donne à chaque enquêteur une feuille de quota qui lui indique les caractéristiques des personnes à interroger et leur nombre. *C'est l'enquêteur lui-même qui choisit les personnes qu'il va interroger.* Cette liberté de choix qui est laissée à l'enquêteur comporte de graves inconvénients et est *source de biais importants.*

Certes, des consignes sont données aux enquêteurs pour les inciter à ne pas choisir les personnes qu'ils interrogent selon des critères qui leur sont personnels. On leur demande notamment de prendre le plus possible des personnes au hasard, d'éviter

17. Etude publiée dans le *Journal of the Royal Statistical Society*, série A, vol. CXVI, partie IV, 1953, p. 339-405, et à laquelle F. J. Stephan et P. MacCarthy consacrent plusieurs chapitres de leur ouvrage : *Sampling opinions. An analysis of surveys procedures*, New York-Londres, Wiley, 1958. Il s'agit des travaux de la London School of Economics.

d'interroger particulièrement leurs relations ou leurs amis, ou encore d'interroger toujours les mêmes personnes — on sait que les enquêteurs « professionnels » ont leur réseau de sujets — de travailler dans un même quartier... On les met ainsi en garde contre toutes sortes de « choix » pouvant entraîner des biais systématiques.

Quoi qu'il en soit, les personnes interrogées sont bien *choisies* par les enquêteurs, c'est-à-dire *sélectionnées* volontairement ou non, selon des critères conscients ou inconscients. Il ne faut pas se méprendre sur la signification de l'expression utilisée par les enquêteurs qui disent, d'ailleurs en toute bonne foi, « avoir pris des gens au hasard ». Ce hasard n'a rien d'aléatoire et cette manière de parler n'indique, la plupart du temps, rien d'autre que la méconnaissance qu'ils ont de leur propre manière de procéder.

C'est par référence à ce mode de choix empirique des personnes interrogées et à ses conséquences qu'il faut réinterpréter toute une série de résultats d'études méthodologiques en mettant en évidence la similitude d'opinions entre les enquêteurs et les personnes qu'ils ont interrogées.

Ainsi S. Rice[18] dans une enquête sur les causes de licenciement des chômeurs constate que les réponses données par l'échantillon de chômeurs interrogé sont liées aux opinions des enquêteurs. En effet, l'auteur a pu diviser la population en deux sous-groupes en fonction des facteurs de licenciement évoqués par les sujets. L'un des groupes attribue le fait d'être licencié à des facteurs d'ordre personnel tels que l'alcoolisme, tandis que l'autre rapporte le licenciement à des facteurs d'ordre conjoncturel tels que la crise économique et la diminution du nombre d'emplois. Or, l'analyse des réponses des sujets par rapport à celles des enquêteurs montre que le groupe de ceux qui donnent des facteurs d'ordre personnel a été interrogé par un enquêteur prohibitionniste, tandis que ceux qui donnent des facteurs conjoncturels l'ont été par un enquêteur socialiste.

18. S. A. Rice, Contagious Bias in the Interview : a Methodological Note, *American Journal of Sociology*, 1929, 35, p. 254-257.

S. A. Rice interprète ce résultat comme l'effet de l'influence de l'enquêteur sur les personnes interrogées : il s'agit d'un biais par contamination — « Contagious Bias in the Interview ».

D'autres recherches comme celles notamment de D. Cahalan *et al.*[19] et D. Wyatt et D. Campbell[20]..., mettent en évidence le même phénomène. L. Kandel[21], dans un article sur l'utilisation de l'entretien dans les études d'opinion parle à ce sujet d' « effets d'influence non désirée ». Dans toutes ces études, la similitude observée entre les opinions des enquêteurs et des sujets est, en effet, toujours interprétée comme le signe de l'influence exercée par les enquêteurs, et du même coup comme une preuve de l'insuffisance des méthodes d'observation utilisées, à savoir le questionnaire et l'entretien. Certes, ce type de résultats que l'on retrouve d'ailleurs dans des études expérimentales comme celle de R. Rosenthal[22], où les conditions d'interaction entre l'expérimentateur et les sujets sont pourtant aussi contrôlées que possible, met en cause les méthodes d'observation et leur capacité à faire écran à l'influence de ce que pense l'observateur-enquêteur et aussi expérimentateur.

Ce phénomène, dont on se demande de quelle manière il s'établit, particulièrement lorsqu'il s'agit de situations expérimentales, a suscité de nombreuses hypothèses allant des plus matérialistes aux plus éthérées. S. Rice avait émis l'idée que cette influence résultait de communications qui s'établissaient de façon inconsciente entre enquêteur et sujet. L'enquêteur transmettrait ainsi ses propres opinions qui se manifesteraient dans les réponses du sujet. Outre le fait que cette hypothèse

19. D. Cahalan, V. Tamulonis et M. W. Verner, Interviewer bias involved in certains types of attitudes questions, *International Journal of Opinion and Attitude Research*, 1947, *1*, p. 63-77.

20. D. Wyatt et D. Campbell, A study of interviewer bias as related to interviewers expectations and own opinions, *International Journal of Opinion and Attitudes Research*, 1950, *4*, p. 77-83.

21. L. Kandel, Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion, *Epistémologie sociologique*, n° 13, 1er semestre 1972 : « L'opinion et sa raison », p. 25-46.

22. R. Rosenthal, *Experimenter effects in behavioral research*, New York, Appleton, 1966.

soit difficile à tester — ce qui n'implique évidemment pas qu'elle soit fausse — on peut se demander pour quelles raisons la majorité des sujets se conformeraient ainsi aux opinions de l'enquêteur. M. H. Hyman[23] fait une tout autre hypothèse. Il attribue ce phénomène à de mauvaises notations des enquêteurs qui ne transcrivent pas rigoureusement les réponses qu'on leur donne, mais les notent d'une manière erronée en les assimilant aux leurs. Dans ce cas, les biais proviennent de la perception sélective des enquêteurs allant dans le sens de leurs attentes. R. Rosenthal[24] reprenant le schéma de l'influence de l'enquêteur sur les réponses du sujet, interprète ce phénomène en termes d'effet des attentes conscientes ou non de l'enquêteur sur celui-ci.

Pourtant, au moins en ce qui concerne les études d'opinion réalisées par questionnaire et entretien, *on peut attribuer la similitude d'opinions entre enquêteurs et sujets à un autre type de facteurs que ceux relatifs à la méthode d'observation. La manière dont l'enquêteur choisit les personnes qu'il interroge*, peut déterminer sinon totalement du moins pour une large part cette ressemblance. En effet, le choix se fait dans les cas les plus fréquents suivant un lien de proximité socioculturelle qui peut expliquer une certaine identité entre les uns et les autres *avant même* que tout processus d'influence ait pu être engagé.

En fait, les facteurs relatifs au choix n'excluent pas ceux relatifs aux méthodes d'observation : le phénomène de similitude observé peut être déterminé à ces deux niveaux. Mais pour le réduire à un biais d'observation et à cela seulement, il faudrait avoir l'assurance que le choix n'intervient pas. Or, pour tester cette hypothèse, il serait nécessaire de faire les mêmes études méthodologiques sur des échantillons probabilistes, ce qui permettrait d'imputer toute ressemblance, s'il y en avait une, à autre chose qu'à la sélection, en toute honnê-

23. H. H. Hyman, *Interviewing in social research*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1954.

24. *Op. cit.* V. *supra*, p. 55.

teté, des sujets par l'enquêteur selon des critères de proximité sociale, culturelle ou même spatiale.

L'étude déjà citée de la Division des Etudes techniques de la London School of Economics[25] sur la méthode des quota a bien mis en évidence que les enquêteurs interrogent de manière préférentielle les personnes de certaines catégories de la population.

Ainsi, en l'absence d'un contrôle par catégorie socio-professionnelle ou par secteur d'activité, la méthode des quota conduit à une *sous-représentation importante des travailleurs de l'industrie* et *des classes les moins instruites de la population* et, d'autre part, à une sur-représentation *des personnes ayant des activités sociales nombreuses*, car plus un individu a de relations, plus il a de chances d'être interrogé par un enquêteur travaillant par quota.

En outre, on constate des *biais au niveau de l'âge.* Ainsi, les enquêteurs ont tendance à modifier légèrement l'âge des personnes qu'ils interrogent quand ils n'arrivent pas à contacter suffisamment de gens dans certaines tranches d'âge. Ils indiquent par exemple 70 ans pour quelqu'un qui en a 68.

Le fait de multiplier les enquêteurs peut évidemment contribuer à minimiser les biais, *la diversité des enquêteurs* entraînant une diversité des critères de choix des personnes interrogées. Toutefois, ceci n'est possible que sur de *gros échantillons.*

f / Echantillon théorique et échantillon observé : L'échantillon observé n'étant jamais strictement identique à l'échantillon théorique, il faut, après la phase d'observation, comparer l'échantillon théorique, c'est-à-dire la feuille de quota, et l'échantillon des personnes réellement observées. L'opération consiste à comparer pour chaque variable-contrôle *les écarts entre la distribution statistique théorique et la distribution statistique réelle.*

L. Roussel[26], dans son enquête d'opinions sur le mariage,

25. *Op. cit.* V. *supra*, p. 53.

26. L. Roussel et O. Bourguignon, *Générations nouvelles et mariage traditionnel. Enquête auprès des jeunes de 18-30 ans*, Paris, PUF, « Travaux et Documents de l'INED », Cahier n° 86, 1978.

utilise un échantillon de la population française du groupe d'âge 18-29 ans, établi par quota. Les variables de contrôle utilisées sont :

— le sexe ;
— l'âge ;
— la catégorie socioprofessionnelle ;
— la taille de la commune de résidence ;
— la distribution géographique ;
— l'état matrimonial en distinguant les mariés, les célibataires et les cohabitants.

Les quota ont été définis par rapport aux distributions statistiques des variables de contrôle fournies par l'INSEE[27].

La comparaison de l'échantillon théorique et de l'échantillon observé fait apparaître certaines différences. En ce qui concerne le sexe, les hommes sont légèrement sur-représentés : 51 % au lieu de 49 %, pourcentage prévu après exclusion des soldats du contingent et des inactifs.

Le tableau ci-après montre que les quota pour la distribution suivant l'âge sont respectés.

Echantillon théorique et échantillon observé suivant le groupe d'âge[(1)]

Ages	*Echantillon théorique*	*Echantillon observé*
18-21 ans	32,6	32,0
22-25 —	34,8	33,6
26-29 —	32,6	34,4
Total	100,0	100,0

(1) Tiré de L. Roussel et O. Bourguignon, *op. cit.*, p. 264, tableau A2. V. *supra*, p. 57.

27. Les quota sont définis d'après les enquêtes « Emploi » de 1975 et 1976 pour le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. La répartition de la population suivant l'état matrimonial est celle de l'état de la population française des 18-29 ans au 1er janvier 1974. La répartition de la population suivant la taille de la commune de résidence et la distribution géographique a été établie d'après les données du recensement de 1975.

Les quota sont également respectés en ce qui concerne la distribution géographique et la répartition suivant la taille de la commune, ces deux variables ne constituant pas des critères de sélection d'ordre personnel pour les enquêteurs.

En revanche, pour la répartition suivant l'état matrimonial, on relève une sous-représentation des mariés dans les deux sexes pour les 18-24 ans. L'auteur note que cet écart par rapport à la répartition théorique entraîne un léger biais dans l'analyse des résultats, les célibataires ayant en moyenne des opinions plus « laxistes » que les mariés.

Une distorsion apparaît également au niveau de la répartition suivant la catégorie socio-professionnelle. Le tableau suivant permet de constater les écarts qui sont habituellement observés à propos de cette variable. D'une part, les ouvriers sont sous-représentés dans les deux sexes : il y a 36,8 % d'hommes au lieu de 48,8 % et 14,1 % de femmes au lieu de 20,9 %. Ceci semble dû en partie à des erreurs d'enregistrement qui ont consisté à indiquer comme employés des gens qui sont ouvriers. Mais même en reportant le « surplus des employés »[28] (c'est-à-dire pour les hommes 15,7 — 9,9 = 5,8 et pour les femmes 26,3 — 23,3 = 3,0) sur la catégorie des ouvriers (pour les hommes 36,0 + 5,8 = 41,8 < 48,8 et pour les femmes 14,1 + 3,0 = 17,1 < 20,9), les ouvriers restent sous-représentés. D'autre part, les étudiants sont surreprésentés : il en aurait fallu 15 % à 16 % et il y en a 19 % à 20 %. Ces écarts corroborent l'idée que les enquêteurs interrogent plus souvent les personnes proches de leur milieu social que les autres, les travailleurs de l'industrie dont les ouvriers constituent la majorité, étant ceux qui sont le plus sous-représentés.

Ces distorsions au niveau de la catégorie socioprofessionnelle entraînent des biais dans l'évaluation de la fréquence de la cohabitation. Le phénomène est, en effet, relativement

28. Cette opération correspond à une hypothèse d'école que nous faisons. Il faudrait que tous les employés en supplément par rapport à la proportion théorique soient des ouvriers. En réalité, il peut y avoir plus d'employés que cela qui sont mal enregistrés ou moins que cela.

Echantillon théorique et échantillon observé suivant la CSP par sexe (en %)[1]

Catégories socioprofessionnelles	*Echantillon théorique*		*Echantillon observé*			
			En %		*Nombre de questionnaires reçus*	
	H	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*
Cultivateurs et ouvriers agricoles	7,9	3,2	5,6	1,7	69	20
Ouvriers	48,8	20,9	36,8	14,1	453	170
Employés	9,9	23,3	15,7	26,3	193	317
Cadres moyens	10,7	10,0	11,9	11,6	147	140
Artisans et commerçants	2,6	1,5	4,0	1,8	49	22
Cadres supérieurs	4,5	2,0	5,6	2,7	69	33
Etudiants	15,6	15,3	19,5	20,0	240	242
Femmes inactives		23,8		19,7		238
Indéterminés			0,9	2,1	11	25
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	1 231	1 207

[1] Tiré de L. Roussel et P. Bourguignon, *op. cit.*, p. 266, tableau A6. V. *supra*, p. 57.

moins fréquent chez les ouvriers que dans d'autres catégories de la population, 26 % de cohabitation au lieu de 31 % en moyenne, et il est relativement très fréquent chez les étudiants. Toutefois, la confrontation de divers résultats permet à l'auteur de dire que la fréquence de cohabitation observée est peu différente, probablement légèrement supérieure, à ce qu'elle aurait été si les quota avaient été totalement respectés.

g / Echantillon complémentaire ou « Quota supplémentaire » : Pour les cohabitants, l'auteur a utilisé un échantillon complémentaire ou « quota supplémentaire ». En effet, l'effectif des cohabitants qui font partie de l'échantillon de l'ensemble de la population française âgée de 18 à 29 ans est relativement faible. Sur un total de 2 437 personnes interrogées, il y a 1 162 personnes mariées, 1 039 célibataires et seulement 236 cohabitants, ce que l'auteur estime insuffisant

pour faire une analyse approfondie de cette catégorie de population qui constitue, en fait, l'un des objectifs de son étude. Il prend donc un échantillon complémentaire de 328 habitants tous recrutés dans la région parisienne. Cet échantillon est, de par la procédure de choix des personnes interrogées, un échantillon empirique de type « tout venant »[29]. Les résultats obtenus à partir de cet échantillon sont toujours présentés séparément de ceux obtenus à partir de l'échantillon par quota de l'ensemble de la population.

Toutefois, selon E. Noelle[30], il est possible de présenter les résultats de « quota supplémentaire » en les incluant dans les résultats globaux à condition de redonner à la catégorie sur-représentée sa proportion statistique exacte dans la population.

h / Autres techniques de quota.

— *Quota à plusieurs degrés :* L'échantillon par quota à plusieurs degrés résulte de *deux sondages par quota successifs ou plus.*

Voici un exemple tiré d'une enquête sur les pratiques et l'idéologie naturistes que nous avons réalisée pour le compte de la FFN.

L'échantillon du premier degré est constitué d'unités de lieux où la pratique du naturisme est organisée et se fait sous couvert d'une institution. Deux variables de contrôle ont été utilisées : le type d'unités (les clubs, subdivisés en clubs de province et clubs parisiens, les interclubs et les centres de vacances) et la taille de chaque unité (définie par le nombre de licences délivrées). Ces deux variables ont été retenues en raison de leur lien avec les différences de pratique et de conception du naturisme. On a effectué un contrôle croisé et opté pour un taux de sondage variable selon les catégories du

29. L'échantillon « tout-venant » est un échantillon constitué sans aucun critère de sélection : On prend tous les individus qui se présentent. Ainsi, C. Chiland dans *L'enfant de 6 ans et son avenir* (Paris, PUF, 1971), étudie tous les écoliers entrés l'année de l'enquête dans l'une des écoles primaires publiques du XIII[e] arrondissement de Paris. On procède donc sans faire de sélection. C'est seulement après coup qu'on établit les caractéristiques de cet échantillon et le fait qu'il représente ou non la population parente.

30. *Op. cit.* V. *supra*, p. 36.

fait de la disparité des effectifs par catégorie. On obtient ainsi des quota définis au premier degré, à partir desquels on a établi la liste des unités échantillon.

Le sondage au deuxième degré porte sur l'ensemble des individus appartenant à ces unités échantillon. A ce niveau, on n'a pu constituer qu'un échantillon « tout venant ». Mais, si on avait disposé de la répartition de la population des licenciés de ces unités selon certaines variables telles que le sexe, l'âge, la CSP..., il aurait été alors possible de déterminer des quota au second degré en utilisant ces variables comme variables de contrôle. En définitive, 852 naturistes licenciés ont été interrogés.

La technique d'échantillon par quota à plusieurs degrés s'apparente à celle de l'échantillon stratifié à plusieurs degrés bien qu'elle n'en ait pas la rigueur puisqu'il ne s'agit pas d'un tirage au sort. Elle permet toutefois, en l'absence d'une base de sondage, de construire un échantillon en déterminant sa structure en fonction des variables de contrôle choisies.

— *Quota* a posteriori *:* Lorsqu'on dispose d'un échantillon de personnes interrogées suffisamment grand, on peut constituer à partir de celui-ci un échantillon par quota *a posteriori*. Le principe consiste à contrôler la distribution de certaines variables en éliminant certaines unités qui appartiennent à des catégories sur-représentées, de sorte que la structure de l'échantillon se rapproche de celle de la population parente.

— *Technique d'échantillonnage mixte :* La technique d'échantillonnage mixte consiste à *construire un échantillon en utilisant à la fois le mode d'échantillonnage probabiliste et le mode d'échantillonnage empirique.* Elle permet de constituer l'échantillon le plus précis possible compte tenu des documents statistiques et des bases de sondage disponibles. Il arrive, en effet, que les conditions nécessaires pour réaliser un échantillon probabiliste soient réunies pour une partie seulement de la population parente ou encore, uniquement pour un degré de sondage concernant des groupements d'individus et non les individus eux-mêmes. Dans ce cas, on procède à un

échantillonnage probabiliste sur cette fraction de la population, ou au niveau d'unités où cela est possible, et on complète ensuite l'échantillon d'enquête par un échantillonnage empirique.

Un échantillon ainsi construit ne comporte pas tous les avantages d'un échantillon probabiliste, mais il est plus précis qu'un échantillon constitué exclusivement à partir de la méthode empirique. Pour le traitement des résultats, on peut faire un traitement différencié pour la partie de l'échantillon issue d'un sondage aléatoire et pour celle qui provient d'un sondage empirique. En revanche, les résultats globaux, c'est-à-dire obtenus sur l'ensemble de l'échantillon, doivent être considérés comme s'il s'agissait uniquement d'un échantillon empirique. Toutefois, bien que ce ne soit pas rigoureusement démontrable, la précision de l'échantillon mixte a toute chance d'être plus grande que celle d'un échantillon purement empirique.

L. Lebart et Y. Houzel[31], dans un article intitulé « Le système d'enquêtes sur les aspirations des Français : une brève présentation », décrivent un échantillon constitué au moyen d'une technique d'échantillonnage mixte. Il s'agit de l'échantillon utilisé par le CREDOC dans l'enquête sur les situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français. Cet échantillon résulte d'un sondage à deux degrés. *Le premier degré de sondage correspond à un échantillon stratifié de communes*, la stratification étant effectuée selon deux variables : la région et les catégories de communes ou d'agglomérations. *Le second degré de sondage correspond à un échantillon d'individus.* A ce niveau, *deux procédures* ont été utilisées en fonction de la taille de la commune. Pour les communes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants, les individus ont été *tirés au sort* sur les registres électoraux. L'échantillon des habitants de cette catégorie de communes est donc un échantillon pro-

31. L. Lebart et J. Houzel, Le système d'enquêtes sur les aspirations des Français : une brève présentation, *Consommation*, n° 1, 1980, p. 3-25.

babiliste. Pour les agglomérations de plus de 10 000 habitants, l'échantillon réalisé est un échantillon par quota déterminés à partir du recensement de 1975 et comportant trois critères : le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. L'échantillon de cette deuxième catégorie de communes est de ce fait un *échantillon empirique.*

L'échantillon d'enquête est donc composé d'une part d'un échantillon à deux degrés entièrement probabiliste, et d'autre part d'un échantillon dont le premier degré est probabiliste et dont le deuxième degré est empirique.

i / Comparaison de l'échantillon par quota et de l'échantillon aléatoire : L'échantillon par quota est l'objet de nombreuses critiques. En effet, cet échantillon ne repose pas sur des fondements théoriques aussi bien établis que ceux des échantillons aléatoires.

La recherche déjà citée de la Division des Etudes techniques de la London School of Economics, publiée dans le *Journal of the Royal Statistical Society* (1953), compare non seulement les techniques de quota entre elles, mais aussi le sondage par quota au sondage aléatoire.

L'expérience a été réalisée dans trois villes : Birmingham, Bristol, Edimbourg. L'échantillon par quota est construit à partir des trois variables de contrôle suivantes : le sexe, l'âge et le groupe social. Deux variables de contrôle supplémentaires ont été utilisées : le secteur d'activité d'une part et le quartier d'autre part. 4 320 personnes au total ont été interrogées.

Le sondage aléatoire témoin a été effectué par tirage au sort sur les listes électorales des trois villes. 360 personnes ont été tirées au sort.

Cette recherche montre que pour l'étude de variables telles que les revenus, l'éducation et les activités culturelles, l'échantillon par quota est inférieur en précision à l'échantillon aléatoire. En revanche, pour d'autres variables, comme le type de loisirs pratiqués, les résultats des deux méthodes sont proches.

L'enquête faite aux Etats-Unis sur l'attitude du public vis-

à-vis des expériences atomiques de Bikini[32] avait permis de constater des résultats du même ordre.

Cependant, malgré des résultats plutôt positifs pour l'échantillon par quota, l'étude de la London School of Economics montre que cet échantillon reste inférieur à l'échantillon aléatoire. Elle permet en effet d'établir que la variabilité des estimations obtenues[33] avec l'échantillon par quota est nettement supérieure à celle des estimations obtenues avec l'échantillon aléatoire.

En dépit de ces inconvénients, l'échantillon par quota reste un instrument de travail précieux.

Avantages. Les principaux avantages de l'échantillon par quota sont les suivants :

— il n'est pas nécessaire d'avoir une base de sondage pour le construire ;
— il est moins coûteux que les sondages aléatoires et permet d'obtenir des résultats plus rapidement que ces derniers ;
— il est adapté aux enquêtes dont le sujet est difficile et pour lesquelles l'erreur d'observation est nettement plus importante que l'erreur d'échantillonnage.

2 / *Echantillon d'unités types.* — La méthode des unités types est un autre mode d'échantillonnage empirique couramment utilisé dans l'enquête. Le choix des unités de l'échantillon résulte ici, comme dans le sondage par quota, d'une démarche que J. Desabie[34] qualifie de « *choix raisonné* » parce que les unités choisies sont sélectionnées sur la base d'une analyse des caractéristiques qu'elles présentent et non tirées au sort.

a / Principe : La méthode des unités types repose sur le principe selon lequel *les différentes variables attachées à une unité n'étant pas indépendantes entre elles, une unité qui se*

32. Cf. F. J. Stephan et P. J. Mac Carthy, *op. cit.*, p. 159-160. V. *supra*, p. 53.
33. La variabilité des estimations a pu être estimée aussi pour l'échantillon par quota car l'étude comprenait des réseaux superposés d'enquêteurs.
34. *Op. cit.* V. *supra*, p. 31.

situe dans la moyenne d'une population pour un certain nombre de variables importantes est également peu différente de la moyenne de cette population en ce qui concerne les autres variables.

b / Procédure : La méthode consiste donc dans un premier temps à découper la population parente en catégories d'unités. Les catégories sont définies en fonction de critères ou variables qui sont liés au phénomène étudié ou supposés l'être. Les variables jouent à cet égard le même rôle que les variables de contrôle dans le sondage par quota et, comme dans ce cas, la qualité de l'échantillon constitué dépend pour une part des variables choisies : plus elles sont liées au phénomène étudié, meilleur est l'échantillon ; à l'inverse, plus elles en sont indépendantes, moins l'échantillon est pertinent.

Lorsque la population est ainsi découpée en catégories, *on choisit dans chaque catégorie une ou quelques unités types la représentant.*

c / Le concept d'unité type : L'unité type est donc une unité réelle et non une abstraction, ou un type idéal au sens que M. Weber donne à ce concept dans les *Essais sur la théorie de la science.* C'est une unité de la population, un groupe, une institution, ou encore un milieu de vie parmi d'autres faisant partie de la population parente.

Une unité type est, comme on l'a dit, destinée à représenter une catégorie de la population. Elle doit donc être caractéristique de cette catégorie, d'où son nom d'unité type. Généralement, la qualité *d'unité type est définie à un niveau statistique* : il s'agit d'une unité qui présente des traits moyens par rapport aux autres unités de la catégorie à laquelle elle appartient et qui, à ce titre, est considérée comme une *unité moyenne*, typique. Ceci n'empêche pas que l'unité type présente des aspects singuliers par rapport aux autres unités de sa catégorie, mais ces aspects doivent être en principe les moins nombreux possibles et correspondre pour la plupart à des caractères secondaires pour l'objet de l'étude.

Cette définition de l'unité type implique que soient repérées et définies avec une grande rigueur les deux sortes de

variables servant à l'échantillonnage ; à savoir, d'une part les variables utilisées pour le découpage de la population en catégories, et d'autre part, les variables qui apparaissent comme caractéristiques à l'intérieur de chaque catégorie. L'unité type est en réalité l'unité qui présente des valeurs moyennes pour cet ensemble de variables. *La validité de l'échantillon dépend de la pertinence des variables choisies, eu égard à l'objet d'étude, et de la précision avec laquelle ces variables ont été définies.*

Cette définition implique en outre de ne pas prendre comme unité type des unités présentant des valeurs marginales ou extrêmes par rapport aux variables considérées. De telles unités pourraient avoir une valeur exemplaire en faisant apparaître plus clairement certains processus, mais elles ne peuvent pas servir à représenter les catégories d'une population puisqu'elles ne constituent que des cas particuliers.

c / Conditions nécessaires pour constituer un échantillon d'unités types : Pour constituer un échantillon d'unités types valide, c'est-à-dire qui représente correctement les différentes catégories d'une population d'enquête, trois conditions au moins doivent être remplies :

1. Il faut que les unités soient définies à un niveau suffisamment large ; l'unité doit faire référence à un groupe plutôt qu'à un individu.
2. Il est indispensable d'avoir des documents qui décrivent avec précision les catégories d'unités que l'on rencontre dans la population et les variables permettant de définir ces catégories.
3. Il est nécessaire de pouvoir repérer des unités qui appartiennent sans conteste à chacune des catégories distinguées et qui en représentent les caractéristiques fondamentales.

Si ces conditions sont réalisées, on peut construire *un échantillon d'unités types permettant d'élaborer des résultats qui apportent des éléments sur l'ensemble de la population parente*, bien qu'il n'en soit jamais représentatif au sens strict du terme.

Il arrive que les documents nécessaires, ou certains d'entre eux, n'existent pas. Le choix des unités types relève alors d'une procédure plus arbitraire. Ainsi, on est parfois amené à effectué ce choix en fonction de la connaissance intuitive ou de l'expérience que l'on a de la population d'enquête. Précisons que dans bien des cas, cette manière de procéder est peut-être moins source d'erreur que difficile à justifier.

e / Inconvénients du sondage par unités types : En utilisant cette méthode de sondage, on est loin de la rigueur des sondages aléatoires et de leur précision. Au niveau statistique, *les possibilités de traitement des données obtenues sont très limitées.* L'échantillon n'est pas représentatif au sens statistique du terme. Il ne reproduit pas même la structure de la population comme l'échantillon par quota. Un sondage par unités types est d'ailleurs souvent plus adapté à une analyse qualitative des données qu'à une analyse quantitative.

En outre, la qualité de l'échantillon dépend de la pertinence du choix des unités. Et, en réalité, il est très *difficile de trouver des unités qui correspondent à des unités types à tous égards.* Ainsi, le choix d'une unité peut être pertinent, pour certains aspects de l'étude, et non pour d'autres, une unité type pouvant être tout à fait « représentative » en ce qui concerne certaines variables et l'être à un degré moindre pour d'autres.

f / Avantages du sondage par unités types : Cette méthode comporte un avantage pratique. *Aucune des conditions qui sont indispensables pour la constitution des autres échantillons n'est ici nécessaire.* Il est inutile d'avoir une base de sondage comme c'est le cas pour les sondages aléatoires, et il n'est pas indispensable de disposer de statistique détaillée sur la distribution des variables servant à l'échantillonnage comme pour les sondages par quota.

De plus, bien qu'un échantillon d'unités types ne puisse en aucun cas être statistiquement aussi précis qu'un échantillon probabiliste ou même qu'un échantillon par quota, il offre cependant des avantages certains *lorsque les moyens ne permettent pas de constituer un gros échantillon. Il peut*

même, dans ce cas, être plus précis qu'un échantillon aléatoire, l'unité type retenue pour l'étude étant selon toute vraisemblance plus caractéristique de la catégorie ainsi représentée qu'une unité qui aurait été tirée au hasard.

g / Utilisation des échantillons d'unités types : Ce mode d'échantillonnage qui permet d'étudier la diversité d'une population à partir d'un effectif peu important, est particulièrement adapté à certaines études psychosociologiques et notamment aux études exploratoires et aux études qualitatives comme l'analyse approfondie de processus. Toutefois, il semble que les échantillons utilisés ne correspondent pas toujours à une mise en œuvre stricte du principe de l'unité type. En effet, même si *les unités choisies représentent bien la diversité des catégories de la population, la plupart du temps, il ne s'agit pas d'unités « moyennes »*, du moins ne le sont-elles pas de manière systématique. En réalité, le manquement à ce principe n'a pas vraiment de graves conséquences tant que l'exploitation des données recueillies sur de tels échantillons reste qualitative comme dans les exemples présentés ci-après.

— *Etudes exploratoires :* Les études exploratoires sont des études que l'on fait au cours de la phase de pré-enquête, et dont l'un des buts est de constituer un inventaire de la diversité des variables étudiées : attitudes, opinions... sans chercher à établir de fréquences, de distributions ou de normes statistiques ; il s'agit d'une investigation d'ordre qualitatif et non quantitatif, faite le plus souvent avec des échantillons très restreints. La méthode d'observation généralement adoptée dans ce type d'études est, en effet, celle de l'entretien semi-directif dont le dépouillement est long et coûteux, de sorte que l'échantillon ne peut avoir qu'un effectif faible.

Les échantillons utilisés dans les études exploratoires sont donc des échantillons d'unités types qui permettent d'allier un faible effectif et une représentation de toutes les catégories, ce qui n'est le cas ni des échantillons aléatoires, ni des échantillons par quota. L'échantillon d'unités types à visée exploratoire présente les caractéristiques suivantes :

1. Les unités de cet échantillon doivent *appartenir à la population parente.* Ces unités sont, en quelque sorte, « sacrifiées », car elles ne pourront pas faire partie de l'échantillon définitif ; cela impliquerait en effet de les interroger deux fois, ce qui risquerait d'introduire des biais dans leurs réponses.

2. Les unités de l'échantillon doivent *être très variées et représenter la diversité des catégories ou des modalités des variables* qui vont être étudiées. En principe, il faut faire correspondre au moins une unité à chaque catégorie et à chaque modalité de variable. Ainsi, pour étudier trois catégories socioprofessionnelles, il faut prendre au minimum un ou deux représentants de chacune d'elles. De même pour les groupes d'âge, les niveaux socioculturels... les diverses variables peuvent se combiner et la procédure utilisée rappelle alors celle du contrôle croisé des quota.

3. L'effectif de l'échantillon ne dépasse généralement pas *40 à 50 unités.*

La qualité d'un échantillon exploratoire est donc d'être diversifié et cette diversification doit correspondre à la diversité des situations sociologiques présentes dans la population et déterminantes pour l'objet de l'étude.

L'échantillon exploratoire utilisé pour l'enquête sur les opinions à l'égard du mariage par L. Roussel et O. Bourguignon[35] tient compte de quatre des six variables qui vont être utilisées comme variables de contrôle dans l'échantillon définitif[36]. Les auteurs cherchent à respecter un certain équilibre entre les sexes, les âges, les trois catégories socioprofessionnelles définies : catégorie supérieure (cadres supérieurs et professions libérales), catégorie moyenne (cadres moyens, employés, commerçants) et catégorie inférieure (ouvriers, petits employés, paysans) et enfin les statuts matrimoniaux qui sont les célibataires habitant chez leurs parents, les célibataires habitant seuls, les célibataires vivant en union libre et les mariés.

35. *Op. cit.* V. *supra*, p. 57.

36. Nous avons décrit cet échantillon qui est un échantillon par quota dans la partie consacrée aux sondages par quota. V. *supra*, p. 57-60.

Finalement, 40 entretiens ont été réalisés dont 6 avec des couples mariés, ce qui porte à 46 le nombre des personnes interviewées.

Répartition par sexe et situation matrimoniale[1]

Nombre d'entretiens : 40 Nombre de sujets : 46	*Célibataires*		*Célibat. indépend.*		*Cohabitation*		*Mariage*		*Total*		*Total entretiens*
	H	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*	*H*	*F*	
Catégorie supérieure	1	2	2	1	1	1	2 +1 couple		4 +1 couple	6	11
Catégorie moyenne	1	2	2	2	2 +3 couples	1	1 +1 couple		5 +4 couples	6	15
Catégorie inférieure	3	1	1	2	1	2	3 +1 couple		8 +1 couple	5	14
Total	5	5	5	5	4 +3 couples	4	3 +3 couples	3	17 +6 couples	17	40

[1] Tiré de L. Roussel et O. Bourguignon, *op. cit.*, p. 17. V. *supra*, p. 57.

Le tableau ci-dessus fait apparaître les diverses situations sociologiques correspondant à la combinaison des variables CSP, âge et statut matrimonial, et on voit qu'à trois exceptions près, chacune est représentée par au moins une unité.

La difficulté de trouver des personnes représentant ces situations, notamment des jeunes femmes de milieu ouvrier et vivant en cohabitation, et la difficulté pour classer dans une situation clairement définie certaines des personnes interviewées, sont elles-mêmes sources d'information.

Cette hétérogénéité constitue de fait une des richesses de cet échantillon et de la phase exploratoire. Elle permet d'approcher la complexité du phénomène étudié, et elle ne

constitue pas un inconvénient puisque ces différents cas sont analysés de manière qualitative sans qu'il soit question d'en faire une exploitation statistique même sommaire.

— *Technique de diversification des unités de l'échantillon :* Il n'est pas toujours aisé de trouver des unités types représentant des situations sociologiques ou des combinaisons de variables diversifiées. Pour ce faire, on peut utiliser un procédé qui consiste non pas à rechercher directement des unités différentes, mais à utiliser des *filières de recrutement* aussi différentes que possible.

Un procédé de ce type est utilisé par J. Lautrey[37] dans son enquête *Classe sociale, milieu familial et intelligence.* Il cherche à observer des attitudes éducatives qui correspondent aux trois types de structuration de l'environnement qu'il a définis à un niveau théorique. Il lui est donc nécessaire de trouver des familles très variées. Il réalise cette condition en diversifiant les filières de recrutement : école publique, associations de parents d'élèves, assistantes sociales, école privée professionnelle.

Les familles ainsi recrutées se différencient par leur niveau d'études, leur catégorie socioprofessionnelle et la taille du logement relativement au nombre de personnes.

— *Etudes qualitatives :* L'échantillon d'unités types peut aussi être utilisé dans l'enquête elle-même, dans des études qualitatives. Le choix des unités types dans ce cas répond presque à un plan factoriel tel qu'on l'utilise dans la méthode expérimentale ; chaque combinaison de variable n'étant toutefois représentée que par une unité.

L'étude de Marie-José Chombart de Lauwe *et al.*[38], publiée sous le titre *Enfant en jeu* constitue un exemple d'enquête menée sur un échantillon d'unités types définies par des unités de lieu.

37. J. Lautrey, *Classe sociale, milieu familial et intelligence*, Paris, PUF, 1980.

38. M.-J. Chombart de Lauwe *et al.*, *Enfant en jeu*, Paris, Centre d'Ethnologie Sociale et Psychosociologie et Caisse Nationale d'Allocations Familiales, 1975.

Le but de cette recherche est d'analyser le rapport entre l'enfant et son milieu pendant ses heures de loisir. Il s'agit de décrire « les pratiques de l'enfant pendant son temps libre » lequel constitue, selon les auteurs, pour les enfants de 6 à 14 ans un troisième milieu de vie, les deux autres étant la famille et l'école. Or, les activités de l'enfant et l'organisation de ces activités sont variées et dépendent de plusieurs facteurs d'ordre environnemental et sociologique. Au-delà des considérations socio-économiques qui interviennent pour une part dans l'aménagement des heures qui ne sont consacrées ni aux activités scolaires, ni aux tâches accomplies dans le cadre familial, d'autres éléments sont, en effet, déterminants. Il faut notamment prendre en compte la conception de l'enfance comme catégorie sociale. Cette conception varie en fonction des époques — ainsi l'enfant dans la famille de l'Ancien Régime, que décrit P. Ariès[39], est considéré comme un adulte en miniature, vêtu et utilisé comme lui dès qu'il en a la force physique, alors que dans la famille contemporaine l'enfant est perçu comme un être immature dont il faut assurer le développement psychique, intellectuel et physique. Cette conception de l'enfance varie aussi en fonction des milieux qui, de la Lozère à Paris, traduisent les écarts entre une société rurale et une société très urbanisée.

D'autre part, l'existence ou non d'institutions qui prennent en charge l'enfant pendant ses heures de loisir, doit également être prise en considération de même que l'aménagement d'espaces spécialement conçus pour les jeux des enfants : les activités des enfants ne sont évidemment pas les mêmes suivant qu'il existe des gymnases et des associations sportives, des ateliers de peinture et d'artisanat, des conservatoires et des terrains de jeux, ou qu'au contraire, il n'existe d'autres domaines que la place du village et la campagne environnante. Le clivage entre ces lieux entraîne inévitablement des différences importantes dans « les pratiques de l'enfant pendant son temps libre ».

39. P. Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions du Seuil, 1973.

L'échantillon utilisé doit donc permettre d'étudier des types d'environnement ou cadres de vie variés. Pour ce faire, le choix des terrains a été déterminé par l'implantation géographique, le cadre sociologique et le cadre institutionnel. Toutefois, les auteurs n'ont pas étudié une unité par combinaison possible de variables. La limitation du nombre de terrains à 4 est justifiée par l'importance des observations réalisées dans chacun.

Les quatre terrains choisis sont :

1. *La Grande-Borne à Grigny :* Ville nouvelle de l'agglomération parisienne dont l'architecture urbaine a été faite par Emile Aillaud et qui a été conçue par cet architecte en principe en fonction de l'enfant. Le désir d'Emile Aillaud était de changer l'environnement pour changer le mode de vie et surtout de donner aux enfants — car pour les adultes il est déjà trop tard — la possibilité de devenir des êtres plus épanouis en leur permettant « d'accéder à l'individualité en goûtant à la solitude »[40]. Cette déclaration d'intentions montre le projet de cet architecte de faire de cette ville une ville extraordinaire où l'enfant est effectivement devenu une catégorie sociale à part.

2. *La Villeneuve de Grenoble :* Cette ville est moins une ville totalement nouvelle, conçue de toutes pièces, qu'une extension urbaine de plusieurs milliers de logements groupés autour d'un centre. Le projet de Charte du quartier de l'Arlequin réalisé sous le contrôle du conseil municipal de Grenoble définit les objectifs suivants : humaniser la vie urbaine, lutter contre la ségrégation sociale au niveau de l'habitat, de l'enseignement et de la culture, et coordonner les actions éducatives. Ceci se traduit par des équipements intégrés à deux niveaux : d'une part au niveau des quartiers pour que chacun puisse y avoir accès à sa guise au cours de la journée et être familiarisé avec leur présence ; et d'autre part au niveau des

40. Citation de E. Aillaud faite par M.-J. Chombart de Lauwe (*op. cit.*, p. 77. V. *supra*, p. 72) et extraite d'un entretien donné à *L'Express*, n° 1118, 11-17 décembre 1972.

équipements entre eux, ceci pour répondre à un double objectif d'éducation permanente et de rentabilité des équipements. Le projet d'intégration développé ici s'oppose radicalement à l'isolement des enfants de La Grande-Borne.

3. *Un terrain d'aventure, dans un quartier ancien de Paris :* Ce terrain se situe dans le IV[e] arrondissement de Paris, dans le Marais. C'était encore, au début des années 70, au moment de l'enquête, un quartier pauvre, composé d'une part d'anciens Parisiens et d'immigrés d'origines diverses et, d'autre part, de catégories aisées venues récemment habiter les appartements rénovés. Un terrain d'aventures a été créé dans ce quartier déshérité sur l'initiative du conseil municipal de la ville de Paris en 1971. Ce terrain d'aventure est un terrain vague, clos et réservé aux enfants du quartier qui peuvent y jouer en présence d'animateurs qui assurent son fonctionnement. Les animateurs ont un rôle central, organisant les activités des enfants.

4. *Deux villages de Lozère :* Dans les villages de cette région rurale pauvre, il n'y a pas d'espaces spécialement pensés et organisés pour l'enfant qui est intégré à la vie des adultes. Il participe à titre d'entraide ou d'apprentissage aux travaux de la ferme sans même que cette activité lui soit imposée. La plupart du temps, il est considéré comme un petit adulte, à la manière de l'enfant des familles de l'Ancien Régime décrites par P. Ariès[41]. Les jeux des enfants ne sont pas toujours bien vécus par la communauté villageoise et l'éducation tend à limiter le temps libre de l'enfant.

Un échantillon de ce type permet de faire un étude qualitative et approfondie de chaque cas et de mettre ainsi en évidence des processus de conflictualisation entre générations et institutions, des processus d'isolement des enfants ou au contraire d'intégration à la vie sociale en général. Il s'agit d'une étude descriptive et analytique qui allie les avantages de l'étude par sondage à celle de l'étude de cas.

Dans cette étude, il est difficile de dire si les unités choisies

41. *Op. cit.* V. *supra*, p. 73.

correspondent à des unités types au sens d'unités moyennes. En réalité, chacune d'elles représente *un cas très caractéristique, exemplaire* d'une catégorie d'environnement.

3. MÉTHODE DES ÉCHANTILLONS QUASI EXPÉRIMENTAUX

Il n'est pas toujours possible ni même souhaitable de faire des enquêtes par sondage. Les sondages sont, certes, très utiles dans le cas d'enquêtes quantitatives dont on veut extrapoler les résultats à la population parente ; ils permettent de réaliser des études complexes, moins coûteuses et plus rapides que les recensements tout en améliorant la qualité des observations puisqu'elles sont moins nombreuses que dans ceux-ci.

Toutefois, la méthode des sondages *ne présente pas d'intérêt lorsque :*

— *les documents de base* concernant la population parente *sont insuffisants* ;
— *la population parente est relativement peu nombreuse :* les enquêtes par sondage sont fondées, en effet, sur la loi des grands nombres, et les échantillons doivent être suffisamment grands pour qu'il soit possible de faire des extrapolations ;
— *l'observation doit être détaillée et approfondie*, eu égard aux objectifs de l'enquête ;
— *les résultats* attendus sont *plus d'ordre qualitatif* que quantitatif.

Il convient alors d'utiliser une *méthode inspirée de la technique des plans d'expérience* pour construire des échantillons quasi expérimentaux.

Les échantillons quasi expérimentaux ne permettent pas d'obtenir des données et des résultats applicables à la population parente mais d'étudier *l'influence d'un facteur déterminé* et, d'une manière générale, d'analyser les relations qui existent entre deux ou plusieurs variables.

A / *Principe*

Le principe de construction d'un échantillon quasi-expérimental consiste à définir les combinaisons de modalités de variables et à constituer des groupes de sujets de telle sorte que chaque groupe représente l'une des combinaisons.

Les échantillons sont particulièrement adaptés aux tests d'hypothèses ; le but est de comparer des groupes de sujets semblables en tous points sauf en ce qui concerne une seule variable : la différenciation des groupes de sujets par rapport à une seule variable permet, en effet, d'imputer les variations qu'on observe entre deux groupes à la variable qui les distingue.

B / *Plan d'échantillonnage*

L'ensemble des combinaisons de modalités de variables est désigné par l'*expression plan d'échantillonnage par analogie avec celle de plan d'expérience.* Les techniques qui permettent d'élaborer les plans d'échantillonnage sont calqués sur celles qui sont utilisées pour les plans d'expérience[42].

1 / *Variables indépendantes.* — Les variables qui servent à définir le plan d'échantillonnage, dites variables indépendantes, peuvent être très diverses, d'ordre individuel par exemple : âge, sexe, CSP, opinion publique, QI..., ou encore d'ordre situationnel : exposition à une campagne électorale ou à une campagne publicitaire, possibilités d'accès à des aménagements de l'environnement urbain : équipements culturels, équipements sportifs...

Les variables retenues sont celles dont on suppose ou dont on sait par des études antérieures qu'elles constituent un facteur déterminant pour le phénomène étudié, c'est-à-dire, au niveau opératoire, pour la ou les variables indépendantes. Ce

42. Cf. B. Matalon, La logique des plans d'expérience, *in* G. Lemaine et J.-M. Lemaine, *Psychologie sociale et expérimentation*, Paris, Mouton, 1969, p. 33-45.

Types d'enquête selon la méthode utilisée

Type d'enquête	*Principe de constitution de l'échantillon*	*Méthode d'échantillonnage*	*Technique d'échantillonnage*	*Résultats*
Enquêtes par *sondage*	Echantillon : *modèle réduit de la population parente*	Méthode d'échantillonnage *probabiliste*	*Ex. :* Technique de stratification	Echantillon *représentatif*
		Méthode d'échantillonnage empirique	*Ex. : Technique de quota*	*Echantillon non représentatif* au sens statistique du terme
Enquêtes *quasi expérimentales*	Echantillon de catégories de personnes correspondant à des *combinaisons de variables*	Méthode *inspirée* de la technique des *plans d'expérience*	*Ex. :* Plan factoriel	Etude *d'interactions*

choix effectué selon des considérations théoriques pose parfois des problèmes pratiques liés à la sélection des sujets qui forment les groupes ; il est indispensable, en effet, de connaître la valeur de chaque variable considérée pour chacun des sujets faisant partie de l'échantillon.

Or, on ne dispose généralement de ces informations que pour certaines variables concrètes ou factuelles (sexe, présence dans un lieu donné au moment de l'observation...). Dans les autres cas, la solution consiste alors à recueillir l'information nécessaire par questionnaire au moment de l'observation proprement dite, et à affecter *a posteriori* les sujets aux groupes correspondant à leurs caractéristiques. Cette procédure a l'inconvénient d'être coûteuse car il faut multiplier le nombre de sujets interrogés en prévision de ceux qu'on ne pourra intégrer à aucun groupe et qui entrent dans ce qu'on appelle, en expérimentation, la mortalité expérimentale.

2 / *Types de plans d'échantillonnage.* — Il existe deux grandes catégories de plans d'échantillonnage : les plans systématiques et les plans dits représentatifs[43].

a / Plans systématiques.

1. *Plan factoriel :* Le plan factoriel est le plan d'échantillonnage le plus complet. *Toutes les combinaisons possibles des modalités de variables y sont représentées.*

Ainsi, si l'on veut étudier l'influence de l'âge et de l'origine socioculturelle sur les stéréotypes dans une population d'enfants, on va établir un plan factoriel permettant d'associer chaque modalité de la première variable à chaque modalité de la seconde.

En distinguant par exemple trois groupes d'âges : 6-7 ans (A_1), 8-9 ans (A_2), et 10-11 ans (A_3), et trois niveaux socioculturels (N_1, N_2, N_3) définis par rapport à la profession et au

43. L'expression de plans représentatifs n'est pas très heureuse car elle peut prêter à confusion avec celle d'échantillons représentatifs alors que les plans représentatifs n'ont rien à voir avec les échantillons représentatifs, ni avec la méthode probabiliste.

niveau d'études des parents, on obtient 9 combinaisons possibles, soit 3×3, le nombre de combinaisons possibles étant égal au produit du nombre de modalités de chacune des variables. Ce plan implique l'étude de 9 groupes ou catégories de sujets, chaque catégorie représentant une combinaison. On peut compléter cette étude en faisant intervenir l'origine ethnique des enfants ; en admettant que l'on considère alors trois modalités : Français (F), Maghrébiens (M) et Vietnamiens (V), le nombre de combinaisons possibles et par conséquent le nombre de catégories de sujets étudiés n'est plus de 9 mais de 27 ($3 \times 3 \times 3$).

Dans un plan factoriel, le nombre de variables et le nombre de modalités de chaque varaiable ne sont pas soumis à des règles et sont donc, en principe, illimités. Toutefois, plus ces nombres sont élevés, plus les combinaisons possibles sont complexes et on risque alors de définir des catégories de sujets rares et difficiles à observer. De plus, en multipliant les variables, on se heurte très vite à l'impossibilité de poser des hypothèses correspondant à chaque cas. Aussi, dans la pratique, ce sont les possibilités d'observation et celles de formuler des hypothèses qui limitent le nombre de variables prises en compte.

Le plan factoriel permet d'étudier *l'influence de chacune des variables.* Ainsi, en comparant les colonnes prises globalement, on étudie l'influence du NSC, la variable âge étant « contrôlée », tandis qu'en comparant les lignes prises globalement, on étudie l'influence de l'âge, la variable « contrôlée » étant alors le NSC. On peut étudier d'autre part les *phénomènes d'interaction* en comparant les cases d'une même ligne ou encore les cases d'une même colonne : si les variations des stéréotypes observés en fonction du NSC ne sont pas les mêmes suivant le groupe d'âge considéré, on pourra conclure à une interaction entre l'âge et le NSC.

2. *Plan en carré latin :* Le plan en carré latin est un *plan partiel* : il ne comporte pas toutes les combinaisons possibles de toutes les modalités de variables entre elles comme le plan factoriel. La règle de construction reste cependant systématique ; ainsi, *à partir de 3 variables*, on constitue des combinai-

sons qui permettent de *représenter toutes les paires de modalités*. Ceci implique que les variables considérées aient le même nombre de modalités chacune.

Avec l'exemple cité ci-dessus, on aurait le plan suivant :

A_1	N_1	F	A_1	N_2	M	A_1	N_3	V
A_2	N_1	M	A_2	N_2	V	A_2	N_3	F
A_3	N_1	V	A_3	N_2	F	A_3	N_3	M

Chaque ligne comporte la même modalité de A, chaque colonne la même modalité de N et on permute l'ordre des ethnies.

Les conclusions qu'on peut tirer d'un plan en carré latin sont plus limitées que celles établies à partir d'un plan factoriel. En effet, ce plan ne permet pas d'analyser l'interaction de deux variables dans chaque modalité de la troisième. Cependant, ceci n'est pas nécessairement un inconvénient et peut même être justifié dans certains cas lorsqu'on ne peut pas poser d'hypothèses sur l'interaction entre trois variables ou plus.

L'intérêt du plan en carré latin est de réduire le nombre de catégories de sujets étudiés — avec 3 variables à 3 modalités chacune, il y en avait 27 dans le plan factoriel, il n'y en a plus que 9 dans le plan en carré latin — et par conséquent d'améliorer la qualité des observations par exemple en augmentant le nombre de sujets observés dans chaque catégorie ou/et en effectuant une observation de chaque sujet plus complète : questionnaire approfondi, utilisation conjointe de plusieurs méthodes d'observation...

b / Plans représentatifs : A l'inverse des plans systématiques, les plans représentatifs ne sont pas construits en fonction d'une règle combinatoire appliquée systématiquement mais *en fonction de contraintes liées aux situations naturelles.* Ces plans que Brunswik propose de substituer aux plans systématiques sont particulièrement adaptés aux recherches par enquête.

En effet, dans une enquête, il n'est pas toujours possible ni même utile d'étudier toutes les combinaisons de modalités de variables. Certaines peuvent représenter des situations ou des

catégories sociales rarissimes pour lesquelles il n'y aurait pas assez de sujets pour faire une étude statistique. Dans d'autres cas, il se peut que la situation naturelle correspondant à l'une des combinaisons de variables n'existe pas. Il semble donc difficile de construire un plan d'échantillonnage à partir des seules combinaisons théoriques. C'est pourquoi le plan représentatif, en dépit des restrictions et même des biais qu'il peut introduire dans l'analyse des résultats, puisqu'il ne permet pas un contrôle rigoureux des variables, convient bien à la méthode d'enquête.

Dans un plan d'échantillonnage représentatif, comme dans un plan systématique, le but est toujours de constituer des groupes ou *catégories de sujets comparables en ne faisant varier qu'une modalité de variable à la fois* : les comparaisons sont effectuées entre les groupes qui ne diffèrent que par rapport à une seule variable, un aspect seulement. Ainsi, en reprenant l'exemple cité précédemment, on peut imaginer le plan représentatif suivant :

1/	A_2	N_1	F	4/	A_1	N_2	M	7/	A_1	N_2	V
2/	A_2	N_2	F	5/	A_2	N_2	M	8/	A_2	N_2	V
3/	A_2	N_3	F	6/	A_3	N_2	M	9/	A_3	N_2	V

Ce plan permet d'étudier :

— l'influence du niveau socioculturel chez des enfants français (F) d'une tranche d'âge donnée (A_2), en comparant les groupes 1, 2, 3 ;
— l'influence de l'âge pour un niveau socioculturel donné (N_2) chez des enfants maghrébins (M) en comparant les groupes 4, 5, 6 et la même chose chez les enfants vietnamiens (V) en comparant les groupes 7, 8, 9 ;
— l'influence de l'ethnie chez des enfants d'une tranche d'âge donnée (A_2) et d'un niveau socioculturel donné (N_2) en comparant les groupes 2, 5, 8.

En revanche, toutes les autres comparaisons conduiraient à des résultats ininterprétables, les groupes différant entre eux par plus d'un aspect.

C / *Contrôle des variables parasites*

Pour que les différences observées entre des groupes ne puissent pas être attribuées à l'influence d'une variable et à elle seule, il ne suffit pas que les groupes soient comparables par rapport aux variables qui servent à définir le plan et sur lesquelles portent les hypothèses. Il faut en outre contrôler les variables qui seraient susceptibles d'avoir une influence sur les variables dépendantes ou *dont on ne peut prouver* en tout cas *qu'elles sont neutres.*

Dans la pratique expérimentale, pour effectuer le contrôle de ces variables dites parasites, il existe deux techniques différentes : l'une est *l'attribution aléatoire*[44] des sujets aux différents groupes définis par le plan expérimental, l'autre *l'appariement des groupes*[45]. Elles sont utilisées séparément ou — ce qui est préférable — conjointement, la première servant à améliorer la seconde qui est, en réalité, la technique la plus fiable des deux[46].

Dans l'enquête, les termes du problème posé par la neutralisation des variables parasites sont quelque peu différents. En effet, les groupes ne diffèrent pas par le traitement expérimental qui leur est appliqué, mais par les caractéristiques des sujets : les sujets ne sont donc pas interchangeables et ne peuvent pas être affectés indifféremment à un groupe ou à un autre. Par conséquent, on ne peut recourir à l'attribution aléatoire. *Le contrôle des variables parasites doit être effectué*

44. L'attribution aléatoire est également désignée par l'anglicisme « *randomisation* ».

45. Traduction du terme anglais « *matching* ».

46. L'attribution aléatoire est, en effet, une procédure très sujette à caution. Elle intervient sur l'ensemble des sujets qui se présentent ou sont recrutés pour l'expérience, or cet ensemble comporte généralement un nombre d'individus trop restreint pour qu'il soit possible de s'appuyer sur la loi des grands nombres et donc pour qu'un tirage au sort permette de constituer des groupes de sujets équivalents par rapport aux variables parasites. Le recours au hasard tel qu'il est pratiqué dans ce cadre revient à une manière de procéder à l'aveuglette. Seule une *vérification a posteriori* permet de dire dans ce cas que les variables parasites ont été neutralisés.

par une sélection des sujets de l'échantillon dans la population parente.

En principe, il est possible de faire un échantillonnage probabiliste pour chacun des groupes correspondant au plan d'échantillonnage à condition que l'effectif de chaque groupe soit suffisamment important. Mais il s'agit là d'une hypothèse d'école.

Il reste alors la *technique de l'appariement. Elle consiste à former des groupes équivalents en sélectionnant les sujets en fonction des variables que l'on veut neutraliser, de telle sorte que la distribution de ces variables soit la même dans chacun des groupes.* La procédure utilisée dans l'enquête est alors la même que pour une expérimentation. Il faut :

— établir la liste des variables parasites ;
— collecter les données correspondant à ces variables ;
— sélectionner les sujets ; cette sélection peut d'ailleurs intervenir *a priori* ou *a posteriori*, c'est-à-dire soit avant la phase d'observation principale, soit après si la collecte des données concernant les variables parasites est effectuée en même temps que cette observation.

L'appariement de groupes réalisé par M. Sherif et C. W. Sherif[47] dans leur étude expérimentale sur les relations intra-groupes et inter-groupes donne un exemple de la diversité des critères que l'on peut utiliser. En effet, dans cette étude faite sur le terrain dans des groupes d'enfants en camps de vacances, les critères utilisés sont du même ordre que ceux qui sont retenus dans une enquête. Le but de cette recherche est d'analyser le processus de formation d'un groupe, ainsi que les conséquences d'une situation de compétition puis d'une situation de coopération sur les relations intra- et inter-groupes. Pour la composition des groupes expérimentaux, les auteurs ont sélectionné les sujets sur les facteurs suivants :

47. M. Sherif et C. W. Sherif, *Social psychology*, New York, Harper and Row, 1969, p. 221-266, trad. fr. *in* W. Doise, *Expériences entre groupes*, Paris, Mouton, 1979, p. 15-58.

— absence de relations interpersonnelles antérieures ;
— étude du dossier scolaire et médical ;
— résultats de tests psychologiques concernant les aptitudes intellectuelles et l'organisation de la personnalité ;
— résultats d'observations directes sur les rapports de l'enfant avec ses camarades au terrain de jeu et dans son environnement ;
— harmonie ou stabilité du milieu familial ;
— origine socioculturelle ;
— appartenance religieuse ;
— apparence physique.

Les groupes constitués sont homogènes pour que les résultats ne puissent pas être interprétés sur les bases suivantes :

— l'existence de liens personnels antérieurs entre les enfants ;
— les tendances névrotiques, l'instabilité familiale ou les frustrations passées excessives ;
— les différences prononcées dans le contexte social ou l'apparence physique.

La sélection des sujets opérée dans cette expérience permet de *contrôler les variables et d'éliminer des interprétations possibles.*

Des groupes « *appariés* » ou « *appareillés* »[48] peuvent être homogènes — comme dans l'exemple cité ci-dessus — ou hétérogènes. Ainsi, des classes d'élèves présentant chacune la même distribution de réussite scolaire ou/et la même distribution de QI constituent des groupes appariés selon ce ou ces critères. Toutefois, l'interprétation des résultats est souvent plus simple et plus précise dans le cas de groupes homogènes.

Par ailleurs, le type de variables parasites ne se limite pas à des caractéristiques relatives aux sujets. D'autres variables doivent également être contrôlées et notamment des *variables tenant à la situation dans laquelle se déroule l'observation* — comme par exemple les caractéristiques personnelles des

48. On trouve les deux expressions, l'une et l'autre traduction de « *matched groups* ».

enquêteurs ou interviewers — variables qui peuvent présenter des interactions avec les phénomènes observés et plus précisément, dans le cadre opératoire, les données recueillies (par exemple les réponses verbales des sujets).

Il est important enfin de souligner que les procédures utilisées pour neutraliser les variables parasites permettent seulement d'éliminer l'influence éventuelle de celles-ci et *non de tirer des conclusions à leur propos.*

Il est parfois difficile de situer la limite entre une enquête réalisée avec un plan d'échantillonnage quasi expérimental et une expérience réalisée sur le terrain dans des groupes naturels. On retrouve, en effet, dans la logique des plans d'échantillonnage quasi expérimentaux, « la logique des plans d'expérience » selon la formule de B. Matalon[49] : les principes qui guident les uns et les autres sont les mêmes. Toutefois, l'enquête se différencie de l'expérience par le fait qu'elle est pratiquée sur des variables naturelles et non sur des variables construites et que les sujets sont observés dans des situations qui ne dépendent pas de la recherche, alors que dans l'expérience ils sont soumis à des traitements (différents) définis dans le plan d'expérience. Enfin, dans une expérience il y a une modélisation des situations sociales qui pose le problème de la validité externe de l'étude dans des termes différents de ceux dans lesquels ils se posent dans une enquête.

Les enquêtes par sondage et les enquêtes quasi expérimentales constituent deux types d'enquête qui diffèrent tant par leurs objectifs que par les méthodes d'échantillonnage qui y sont mises en œuvre. Le choix entre les unes et les autres dépend, comme nous l'avons vu, de critères variés : théoriques mais aussi pratiques et, nonobstant le caractère trivial de la chose, souvent d'ordre budgétaire.

Dans la pratique, il n'est pas toujours possible de faire des échantillons qui sont des applications « pures » de telles ou telles méthodes et techniques d'échantillonnage. Il arrive que la solution la mieux adaptée soit un compromis ou une combinaison de plusieurs procédés.

49. *Op. cit.* V. *supra*, p. 77.

TROISIÈME PARTIE

Modes d'observation et méthodes d'observation

CHAPITRE III

L'observation

La construction des instruments d'observation et l'observation elle-même interviennent après un long travail de préparation préalable. En effet, dans l'enquête, comme dans toutes méthodes de recherche, on ne peut effectuer la collecte des données ni même construire les instruments qui serviront à l'observation, sans avoir élaboré le cadre conceptuel de la recherche, les orientations et hypothèses de recherche et défini la population parente.

Il est d'autant plus important de rappeler l'étape où se situe la phase d'observation que l'enquête est couramment assimilée à la seule observation et spécialement au questionnaire et à l'entretien qui en sont les méthodes les plus connues. Cette confusion est sans doute entretenue par la présentation des sondages dans les media qui pour simplifier l'exposé des résultats se contentent de donner des pourcentages de réponses aux questions. Le langage lui-même participe à cette ambiguïté. Car à l'inverse de ce qui existe dans la méthode expérimentale où la terminologie distingue *l'expérimentaliste* — le chercheur — et *l'expérimentateur* — le technicien — il n'y a pour l'enquête qu'un seul terme, celui

d'*enquêteur*, qui désigne le technicien dont le rôle est de faire passer des questionnaires. L'absence d'un terme spécifique pour désigner le chercheur contribue ainsi à l'assimilation de la méthode de recherche à la méthode d'observation.

Le non-respect de la succession des phases préalables à l'observation conduit à des erreurs qui compromettent gravement la qualité de l'enquête et son intérêt. Les apprentis-chercheurs que sont les étudiants ne s'y trompent pas — à la fin de l'année du moins — quand après les moments d'enthousiasme et d'excitation que suscite le terrain, ils se trouvent confrontés à une masse de données qu'on ne peut ni organiser, ni interpréter. Dans le meilleur des cas, les réponses obtenues à des questions souvent hétéroclites, ne peuvent aboutir qu'à un registre de déclarations verbales anecdotiques, un constat ni vrai ni faux où l'on ne trouvera aucune explication du phénomène étudié.

Il est donc nécessaire, avant de procéder à la mise en place des méthodes d'observation de préciser les buts de cette observation : que doit-on observer ? Dans quel cadre théorique ou dans quel cadre conceptuel se situe cette observation ? A quelle(s) hypothèse(s) veut-on répondre ou, en tout cas, apporter des éléments de réponses ?

L'enquête, en effet, ne peut amener à une meilleure compréhension d'un phénomène sans qu'une représentation précise de ce phénomène ait été d'abord conceptualisée. En outre, les réponses que l'enquête apportera, seront d'autant plus enrichissantes que les questions auront été définies avec précision.

1. DIVERSITÉ DES MÉTHODES D'OBSERVATION

Les méthodes d'observation utilisables dans le cours d'une enquête sont nombreuses et diverses à plusieurs égards. Tout d'abord, *la fréquence d'utilisation* permet de distinguer les grands classiques — que sont le questionnaire et l'entretien — des méthodes plus rarement utilisées comme par

exemple celles qui permettent d'enregistrer les réactions à des stimuli divers — discussion d'un groupe de sujets à partir d'une projection de diapositives, utilisation d'un terrain de jeux par une population d'enfants — ou encore les méthodes qui reposent sur une production graphique des sujets — dessin d'un itinéraire pour aller d'un point à un autre dans une ville, dessin de famille ou de personnages divers.

Par ailleurs, les méthodes se différencient également en fonction du *type de données* recueillies. A cet égard, on peut distinguer deux grandes catégories de méthodes, les unes visant l'observation de comportements verbaux et les autres l'observation de comportements non verbaux. Les données d'enquête relatives à chacune de ces catégories de méthodes sont elles-mêmes très variées en raison de la nature des questions ou des épreuves proposées. Ainsi, parmi des données d'ordre verbal, on trouve aussi bien l'adhésion à des énoncés d'opinions, une déclaration concernant un comportement ou une pratique — par exemple une pratique éducative — un rappel de souvenirs autobiographiques ou d'événements historiques, des réponses à des épreuves d'identification d'objets divers — figures géométriques, annonces publicitaires... — voire la résolution de problèmes de logique... Les données d'ordre non verbal sont encore plus hétérogènes puisque la nature des épreuves se combine à la diversité interne des données non verbales qui recouvrent des modes de comportement aussi différents que les immigrés, les conduites gestuelles, les déplacements, l'expression graphique...

Dans le choix de la méthode d'observation, le type de données recueillies constitue un des éléments essentiels, tous les types de données n'étant pas adaptés à un objet d'étude déterminé. Ainsi, par exemple, l'étude des conduites et des pratiques se fait difficilement à travers des données verbales qui ne constituent qu'un discours à propos de celles-ci sans qu'il soit possible d'établir l'écart qui existe entre ce que le sujet dit faire et ce qu'il fait réellement.

Les types de matériel d'observation utilisés dans les différentes méthodes sont eux-mêmes très différents, et peuvent

aller jusqu'aux plus sophistiqués comme les moyens d'enregistrement audiovisuel. Ces derniers permettent notamment d'étudier de manière plus complète et plus précise les phénomènes d'interactions verbales et non verbales à l'intérieur des groupes : un observateur ou même plusieurs se trouvent en effet dans l'impossibilité de noter l'ensemble des comportements verbaux et non verbaux se produisant à l'intérieur d'un groupe même restreint. Ce mode d'investigation s'avère ainsi très précieux pour l'approche des pratiques pédagogiques et les relations entre maître et élèves dans une classe.

Cependant, plus les techniques d'enregistrement sont perfectionnées, et plus elles comportent de difficultés d'utilisation. Tout d'abord au niveau technique, la manipulation des appareils nécessite apprentissage et habitude. D'autre part, si un enregistrement très complet, c'est-à-dire de toutes les données possibles, permet de ne perdre aucun élément d'information, il complique à l'extrême le dépouillement des données recueillies. Et, pour ne pas se perdre dans l'abondance de données que comporte un enregistrement exhaustif de cette sorte, il faut avoir défini les objectifs poursuivis avec précision et opérationnalisé les variables étudiées avec une rigueur aussi grande que s'il s'agissait d'une observation plus circonscrite et plus partielle. A cet égard, le risque que présente l'utilisation du magnétoscope est bien de donner l'illusion que l'on peut procéder à des observations avant d'avoir défini ce que l'on veut faire et finalement de ne maîtriser ni l'observation, ni les phases ultérieures.

Les procédures de construction utilisées diffèrent beaucoup selon les méthodes. La construction de certains instruments procède en effet de règles précises.

Il en est ainsi pour les échelles d'attitude, instruments destinés à mesurer l'intensité de l'attitude, c'est-à-dire l'importance subjective que revêt pour un sujet un objet particulier : un parti politique, une religion, la liberté... Pour construire ces échelles, plusieurs techniques élaborées par différents auteurs dont Thurstone, Likert, Guttman..., permettent de sélectionner des items d'opinions et de les ordonner sur un

continuum représentant les degrés d'intensité de l'attitude selon des procédures rigoureusement définies.

Le différenciateur sémantique d'Osgood constitue un autre exemple de méthode très codifiée. Cet instrument utilisé pour observer la signification connotative des mots représentée par les évocations qu'ils font naître, nécessite la construction d'une grille selon un schéma qui est toujours le même : il est constitué à partir de trois composantes : Valeurs, Puissance, Activité, dont chacune est associée à trois échelles en sept points, définies par des adjectifs bipolaires. A l'inverse, pour d'autres méthodes, les règles de construction sont beaucoup moins formalisées et, pour cette raison, ces méthodes laissent place à l'improvisation ce qui les rend aussi plus contestables. L'entretien semi-directif, comme d'ailleurs toutes les méthodes où l'interaction observateur-sujet joue un rôle important, entre dans cette catégorie de méthodes située à l'opposé de celle des méthodes très codifiées.

Toute observation pose le problème méthodologique fondamental de sa *validité*. La validité d'une méthode est son aptitude à collecter des données correspondant aux variables étudiées, condition essentielle pour la validité de la recherche elle-même mais dont il est souvent difficile de faire la preuve. Pour certaines méthodes, il existe des *procédures de validation interne*. Ainsi, dans un questionnaire, on peut analyser, à partir de données collectées, le lien entre les dimensions (ou facteurs) étudiées et les indicateurs se rapportant à chacune. Cette procédure permet de tester l'adéquation entre les concepts et l'opérationnalisation qui en est faite. Par ailleurs, certaines épreuves permettent de tester la *validité inter-méthode*, ce qui ne constitue en tout état de cause qu'une preuve de validité partielle. Pour ce faire, on compare les résultats obtenus sur un même échantillon à l'aide de plusieurs méthodes. P. Debaty[1] remarque à ce propos que les résultats obtenus à l'aide des échelles d'attitude ont été étu-

1. P. Debaty, *La mesure des attitudes*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1967, p. 176.

diés conjointement aux résultats établis à l'aide de diverses méthodes : méthode d'association verbale à choix forcé, test de complètement de phrases, différenciateur sémantique, questionnaires tests, commentaires faits en réaction à des stimuli divers, etc.

Certaines de ces procédures de validation seront traitées dans le dernier chapitre de cet ouvrage.

2. LES MODES D'OBSERVATION

Si l'on considère non plus les méthodes d'observation mais les modes d'observation mis en œuvre dans chacune d'elles, on peut définir trois grandes catégories : l'observation participante, l'observation directe et l'observation indirecte. Nous les présentons ici brièvement en proposant une formalisation de leurs caractéristiques.

A / *L'observation participante*

L'observation participante est apparue et s'est développée dans la recherche ethnologique. Elle fait une entrée timide dans les enquêtes psychosociologiques où elle n'est la plupart du temps qu'une méthode d'observation complémentaire.

Les caractéristiques essentielles de cette méthode sont les suivantes :

1 / *L'observateur doit s'insérer dans le groupe qu'il étudie.* L'observateur prend part à la vie du groupe, essayant d'appréhender de l'intérieur, c'est-à-dire par une sorte de travail d'acculturation les mœurs et les modes de pensée de sociétés qui lui sont culturellement totalement étrangères au départ.

2 / *La neutralité est ici un mythe.* L'observateur ne peut rester extérieur au phénomène qu'il étudie. Participant à la vie du groupe, il est nécessairement pris dans le réseau des relations inter-individuelles. Les observations qu'il réalise

passent par le filtre de ses implications diverses dans le champ d'observation et par celui de ses expériences personnelles.

3 / L'étude et la compréhension du phénomène étudié sont liées à *l'engagement personnel* de l'observateur, ce qui veut dire que non seulement la distanciation objective est impossible, mais que toutes tentatives visant à maintenir une position d'extériorité de l'observateur sclérose le processus de recherche.

4 / *L'observation s'effectue conjointement à l'élaboration de la recherche.* La collecte des données introduit fréquemment des changements d'orientation théorique et au cours de l'enquête sur le terrain, s'instaure une véritable dialectique entre théorie et observation.

Cette méthode qui remet en question le principe classique de l'objectivité, soulève de nombreuses critiques. Elle est cependant, dans certains domaines, la seule méthode adaptée et féconde.

B / *L'observation directe*

L'observation directe se distingue fondamentalement de l'observation participante. Des trois catégories de modes d'observation, elle est celle qui correspond le mieux au principe d'objectivité. L'observation directe présente les caractéristiques suivantes :

1 / *Le phénomène étudié est observé dans l'instant où il se produit.* Si on ne craignait pas les dangers de la métaphore, on pourrait parler d'observation en direct comme on parle d'émission en direct. L'observation directe n'est jamais faite de manière rétrospective ou après coup.

2 / *Le rôle de l'observateur est le plus neutre possible.* Témoin, il doit noter, enregistrer « l'événement tel qu'il se produit » ; les sujets peuvent être avertis ou non de sa présence. Mais de toute manière, tout est fait pour *annuler ou neutraliser les effets de l'observateur et de l'observation* sur le comportement des sujets.

3 / Les observations sont généralement faites en fonction d'une *grille dite d'observation*. Il s'agit d'un ensemble de catégories qui ont été définies *a priori*, chaque comportement verbal et non verbal observé devant être classé dans une catégorie.

4 / L'observation est donc réalisée en fonction d'une formalisation des données *a priori*. Et par conséquent, contrairement à ce qui se passe dans l'observation participante, il ne peut pas y avoir de réorientations théoriques au cours de la phase d'observation.

L'observation directe, fidèle au principe de la séparation observateur-sujet tend à constituer un type d'observation objective. La qualité d'une observation directe dépend de la qualité heuristique de la grille d'observation par rapport au phénomène étudié et de la rigueur avec laquelle la grille est utilisée.

C / *L'observation indirecte*

L'observation indirecte est une catégorie qui regroupe en fait une grande diversité de méthodes d'observation. Mais, bien qu'on note des différences importantes entre ces méthodes, notamment au niveau de la mise en application du principe d'objectivité, elles ont toutes en commun les caractéristiques suivantes :

1 / L'observation est provoquée. A cet égard, l'observation indirecte se distingue fondamentalement de l'observation directe. Il s'agit, en effet, de recueillir des comportements verbaux et non verbaux qui sont suscités par l'observateur et non produits indépendamment de la situation d'observation. *Les données d'une observation indirecte sont toujours des réactions ou des réponses à un stimulus présenté par l'observateur.*

2 / *La situation d'observation est toujours explicite* et connue des sujets. Même si ceux-ci ne savent pas précisément quel est l'enjeu ou le but de l'observation — ce but ne leur

est généralement pas dévoilé pour ne pas risquer d'orienter leurs réponses — ils n'ignorent cependant jamais qu'ils sont soumis à une observation. *Le fait de se savoir observé* doit donc être considéré comme *un facteur parmi d'autres susceptibles de déterminer les réponses données par le sujet.*

3 / L'observateur a un contact direct avec le sujet. L'observation indirecte se fait donc nécessairement à travers un *système d'interactions observateur-sujet* qui doit être *contrôlé* autant qu'il est possible au moment de la mise en place de l'appareil d'observation et dont on devra *analyser* les effets éventuels dans les réponses recueillies.

L'observation indirecte implique donc une analyse psychosociologique de la situation d'observation à la fois pour déterminer ce que suscite le fait d'être vu et entendu chez le sujet et pour cerner les effets d'interaction.

3. L'OBSERVATION MULTIPLE

Dans une enquête, on réalise parfois l'observation d'un même phénomène en utilisant plusieurs méthodes d'observation, pratique que l'on peut désigner par l'expression « observation multiple ».

Le but de l'observation multiple est de garantir une meilleure observation du phénomène étudié. En effet, les instruments utilisés conjointement permettent d'obtenir des données moins partielles, qui se complètent car ce que l'une des méthodes ne peut saisir ou biaise, peut être compensé par une autre.

Ce procédé permet en outre d'exercer un contrôle sur les données recueillies et d'en étudier la validité. Ainsi, on teste en les comparant et en les recoupant la *cohérence* des réponses obtenues de diverses manières sur une même information ou un même indicateur. On peut procéder de plus à des *épreuves de validation* interméthodes en comparant les données obtenues au moyen de chacune d'elles.

Pour préciser en quoi consiste l'observation multiple, voici des exemples tirés de deux enquêtes.

K. Lynch[2] utilise ce principe de l'observation multiple dans l'étude publiée sous le titre *L'image de la cité*, où il se propose d'étudier l'image mentale d'une ville chez ses habitants. Son but est de voir la façon dont des citadins se représentent leur ville. Dans cette étude, le concept de représentation renvoie à plusieurs choses : la configuration des lieux, la possibilité d'en faire le plan, les impressions subjectives de clarté, de lisibilité et d'esthétique.

L'observation de cette représentation ou de l'image mentale est effectuée de diverses manières :

a / Les entretiens semi-directifs d'un échantillon de citadins sur leur image personnelle de la ville. Cette dimension totalement subjective de l'image est recueillie à partir de consignes du type de celle-ci : « Qu'évoque pour vous la ville de... ? »[3].

b / Des descriptions graphiques ou verbales de la ville :

— le croquis du plan de la ville ;
— la description de trajets imaginaires à travers la ville ;
— la liste des points caractéristiques de la ville.

Il s'agit là de représentations faites de mémoire et qu'il est possible de confronter à la réalité objective.

c / Des commentaires de photographies de la ville comprenant deux épreuves :

— l'identification de ce que représentent les photographies ;
— le classement des photographies d'après des critères personnels, ce qui permet d'appréhender le système d'évaluation de chacun et les valeurs privilégiées.

d / Des commentaires de trajets réels comprenant également deux consignes :

2. K. Lynch, *L'image de la cité*, tr. fr., Paris, Dunod, 1971.
3. L'enquête est faite dans trois villes américaines : Boston, Jersey City et Los Angeles.

— l'évocation des impressions en rapport avec les lieux traversés ;
— la désignation des repères choisis.

L'ensemble de ces observations permet d'avoir un corpus de données beaucoup plus complet que si une seule des méthodes avait été utilisée. L'observation effectuée s'étend sur tout un registre allant de l'observation quasi directe au cours des trajets réels, à l'observation indirecte, par entretien.

L'auteur, qui s'inspire ici de notions gestaltistes et recherche les « bonnes formes » ou les règles d'or de l'architecture urbaine, compare ensuite les images mentales fournies par les habitants aux descriptions fournies par les enquêteurs non résidants et entraînés à l'observation. Il constate que l'examen objectif des enquêteurs permet de prévoir les caractéristiques de l'image mentale des habitants de la ville ; il voit dans ce résultat la preuve que l'image mentale est déterminée en grande partie par la réalité objective et que par conséquent, là où s'expriment des images confuses et qui témoignent d'un malaise, il y a une « mauvaise » structure urbaine.

Dans l'enquête de M.-J. Chombart de Lauwe[4], *Enfant en jeu*, l'observation multiple correspond à un objectif différent. Il ne s'agit pas seulement d'observer un ensemble de variables au moyen de plusieurs techniques mais d'aborder un phénomène sous tous ces aspects. Le but de l'auteur est d'avoir *une vue totalisante du phénomène*, ce qui est justifié par l'objet de l'étude. En effet, l'étude du rapport entre l'enfant et son milieu pendant le temps libre de l'enfant implique de voir quels sont ses besoins et comment le milieu y répond. A ce propos, M.-J. Chombart de Lauwe souligne le fait que l'inadaptation entre l'enfant et son milieu, souvent constatée, ne peut être suffisamment bien analysée dans des études partielles de l'interaction entre l'enfant et le milieu familial ou le milieu scolaire. Il faut, selon l'expression de l'auteur, faire une « anthropologie de l'enfant dans la famille française

4. *Op. cit.* V. *supra*, p. 72.

contemporaine qui tienne compte de la façon de penser l'enfance comme catégorie sociale, des pratiques à son égard et de ses différents statuts » (p. 14).

Cette enquête, réalisée par une équipe pluridisciplinaire porte donc à la fois sur les divers milieux de vie de l'enfant et sur l'enfant lui-même, et elle met en œuvre un grand nombre de méthodes d'observation.

1 / *L'analyse du milieu* est faite de la manière suivante :

a / Etudes de documents de deux types :

— *les documents apportant des données matérielles sur le milieu environnant :* plans d'urbanisme du quartier, statistiques descriptives relatives à la population apportant des informations d'ordre socio-économique et démographique, des données concernant l'histoire du quartier et des institutions... ;
— *les documents relatifs aux données idéologiques :* déclarations d'intention ou chartes écrites par les architectes ou par des associations telles que les maisons de l'enfance ou les terrains de jeu, tous documents permettant d'analyser les représentations et les idéologies relatives à l'enfance.

b / Observation participante : Les observateurs effectuent leurs observations soit comme animateur, soit en participant à la vie de famille. L'objectif est de voir comment la vie de l'enfant est organisée, comment les choix se font et les décisions se prennent au fil de la vie quotidienne, comment les ressources de l'environnement sont utilisées.

c / Entretiens : Diverses catégories d'adultes qui interviennent dans la vie de l'enfant, sont interviewées : éducateurs, enseignants, parents, travailleurs sociaux.

2 / *L'étude des enfants* est faite à partir de :

— *observation directe* des pratiques de l'enfant dans certains points privilégiés de l'environnement ;
— *entretiens libres et questionnaires* ;
— *commentaires* recueillis au cours de projections de diapositives d'équipements variés ;
— *textes libres* rédigés par les enfants.

CHAPITRE IV

L'observation participante

L'observation participante occupe une place à part parmi les méthodes d'observation. Elle correspond en effet à une procédure d'observation particulière qui renvoie non seulement à des pratiques originales, mais à une conception de l'observation qui remet en cause le principe de la séparation du sujet et de l'objet, de l'observateur et de la personne observée.

La longue tradition de cette méthode et surtout la qualité des résultats obtenus là où d'autres méthodes auraient échoué, imposent qu'on y fasse référence. Pourtant, parler de l'observation participante est presque une gageure. Tout y est affaire de cas. Les certitudes sont rares, les règles difficiles à établir : celles qu'on croyait éprouvées s'avèrent parfois, comme on le verra, totalement inadaptées. *Le relationnel a envahi le champ d'observation pour devenir le champ d'observation lui-même.* L'observation ne se distingue pas vraiment de la recherche et *il s'agit moins de technique que d'analyse.*

Par conséquent, sans formaliser ce qui, en tous cas pour l'instant, ne peut l'être, on peut regrouper les problèmes qui se posent autour de quelques axes fondamentaux.

1. DOMAINES D'UTILISATION

A / *Distance culturelle*

L'observation participante a été utilisée à l'origine dans les études ethnologiques des sociétés dites primitives. Ces terrains d'étude plongeaient le chercheur dans *un monde culturel* tellement *étranger* au sien qu'il ne pouvait y entreprendre d'investigation planifiée, définie à l'avance.

Aussi, pour l'ethnologue, le travail de recherche a consisté à déchiffrer ces sociétés étrangères, à faire émerger le sens de ce qui, pour lui au départ, était incompréhensible. C'est donc l'impossibilité de recourir à toute connaissance immédiate et intuitive qui a conduit l'ethnologue à adopter la méthode d'observation participante. Pour comprendre les pratiques et les dires insolites pour lui de ces populations, il n'a pas eu d'autres moyens que de *vivre avec elles, comme elles*, et de s'imposer une démarche qui est proche de celle de l'acculturation.

Mais la notion de distance culturelle a été profondément remaniée en même temps d'ailleurs que disparaissait celle de sociétés primitives dont la forte connotation idéologique n'était pas associée à des qualités heuristiques aussi grandes. La notion de distance culturelle est devenue très relative et ne s'applique plus seulement aux sociétés ou groupes ethniques qui appartiennent à des ensembles totalement différents. Elle désigne *tout écart important ou non entre deux ou plusieurs groupes sociaux.*

Le domaine d'utilisation de l'observation participante s'en est trouvé considérablement modifié et étendu. Toute recherche qui se situe dans un contexte culturel tant soit peu éloigné de celui du chercheur, y a recours. Fidèle en cela à la vocation initiale, l'observation participante permet, en effet, de ne pas tomber dans le piège de recherches faites à coups de placage culturel où le travail du chercheur revient à trouver si ses propres repères ou normes culturels sont présents ou non

dans le groupe qu'il étudie ; dans ces recherches qui ne peuvent être que normatives et ethnocentriques (puisqu'elles sont fondées sur la question « ça existe » ou « ça n'existe pas »), le groupe est finalement identifié par défaut par rapport au groupe du chercheur, son identité propre échappant à un tel inventaire. A l'inverse, l'observation participante oblige ou tout au moins laisse place à une remise en cause de la part du chercheur de ses schémas de pensée habituels.

L'observation participante peut être utilisée de diverses manières. Elle peut intervenir à titre complémentaire, pour définir le contexte socioculturel dans lequel se déroule l'étude. Il en est ainsi dans les *recherches interethniques* où on a recours à l'observation participante directement ou indirectement, en se servant des résultats d'études d'anthropologie sociale. Ce type d'informations guide notamment la mise au point des instruments d'observation et apporte des éléments qui seront indispensables à l'interprétation des résultats.

Ainsi, par exemple, les études sur la perception visuelle faites en Afrique[1] amènent nécessairement à considérer la conception de l'espace des sociétés auxquelles appartiennent les sujets observés. L'aptitude à percevoir la profondeur d'une image varie en effet beaucoup d'une ethnie à l'autre : les sujets de certaines ethnies ne perçoivent pas ou moins souvent que d'autres, les différences de plan sur des dessins où la profondeur est figurée par la superposition et la perspective linéaire. Or ces différences renvoient à des conceptions de l'espace particulières et une interprétation qui serait faite en fonction du mode géométrico-analytique des Occidentaux contemporains conduirait à mettre en évidence ce que ces sujets ne perçoivent pas en occultant le fait, pourtant essentiel, que cette manière de percevoir n'a aucun sens pour eux.

L'observation participante peut intervenir en tant *que méthode d'observation principale* dans toute enquête sur des

1. Cf. à ce sujet le chapitre de G. Jahoda, La culture et la perception visuelle, *in* S. Moscovici, *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1973, vol. 2, p. 266-297.

groupes sociaux. Comme le note H. Blalock[2], elle est particulièrement utilisée dans les *études de groupes socialement marginaux* : clochards, hippies, drogués... où elle remplit alors une double fonction. Tout d'abord, celle d'introduire le chercheur auprès des membres de ces groupes qui pourraient ne pas avoir toute la complaisance voulue à l'égard d'un enquêteur bardé de questionnaires et de tests, ou même ne pas l'admettre du tout. Et d'autre part, celle habituelle de faire une étude autre que normative, ce que serait une étude faite en restant très extérieur à la vie de ces groupes.

B / *Milieu fermé*

L'observation participante est également le mode d'observation indiqué pour les phénomènes qui ne peuvent être étudiés que sur le terrain et au moment où ils se produisent, tels que les phénomènes d'interaction verbale et non verbale. *Ce domaine d'utilisation de l'observation participante recouvre ici partiellement celui de l'observation directe.* Le choix entre l'un de ces deux modes d'observation est guidé pour une large part par les possibilités d'effectuer des observations en restant à l'écart au niveau spatial mais aussi au niveau relationnel, de la vie du groupe.

Ainsi, lorsqu'on a affaire à des *milieux fermés* comme la famille par exemple, l'observation directe est impossible. L'observation ne peut rester extérieure au groupe et, parler d'observation directe dans ce cas serait une supercherie, une présence même discrète dans un groupe restreint de ce type ne pouvant être sans effet sur les conduites de ses membres. *La neutralité de l'observateur dans ce domaine risque d'être beaucoup plus source de biais* qu'une participation plus importante car la présence de quelqu'un qui ne parle pas, interroge plus et est finalement plus préoccupante que celle de quelqu'un qui se comporte d'une manière moins stéréotypée

2. H. Blalock, *Introduction à la recherche sociale*, Gembloux, Duculot, 1973, p. 62, traduit de *An Introduction to Social Research*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall Inc., 1970.

et moins rigide. Une observation participante qui s'avoue comme telle, est donc mieux adaptée à ce type de terrain qu'une observation directe.

L'observation participante permet de faire une *observation approfondie de comportements réels et de pratiques* en milieu fermé lorsque les témoignages verbaux paraissent insuffisants ou sujets à caution. C'est le cas notamment des pratiques éducatives des parents qu'il est très difficile d'appréhender par questionnaires ou entretiens. Les réponses, en effet, tout en étant sincères restent de mauvais indicateurs de ce que sont les pratiques réelles dans ce domaine, car elles résultent pour une large part de réaction de prestance, d'attitudes morales, normatives, idéales au moins autant que des pratiques elles-mêmes.

Dans l'étude *Enfant en jeu* déjà citée, M.-J. Chombart de Lauwe[3] utilise ainsi l'observation participante pour étudier l'organisation de la vie de l'enfant, spécialement l'organisation de ses moments de temps libre. Les observateurs sont intégrés dans les milieux de vie de l'enfant soit comme animateurs, soit en participant à la vie familiale. Cette méthode permet donc de recueillir des informations sur ce qui se passe aux moments où l'enfant n'est pas à l'école.

D'une manière générale, l'observation participante permet d'observer *les phénomènes d'interaction verbale et non verbale dans les groupes fermés d'effectifs restreints.*

2. PROCÉDURE D'OBSERVATION

A / *Carnet de notes*

Dans l'observation participante, pas de questionnaires, pas d'échelles, pas de tests[4]... L'intérêt de cette méthode ne

3. *Op. cit.* V. *supra*, p. 72.

4. Encore que rien n'en interdise l'utilisation, si l'occasion se présente d'effectuer des observations de ce type. Mais cela est rarement fait de manière systématique dans une observation participante.

réside pas dans le caractère systématique des observations ni dans un plan d'observation défini à l'avance. L'observation participante se caractérise par le recueil de faits tels qu'ils adviennent dans des situations naturelles, sans être provoqués ou maîtrisés d'une manière quelconque. L'observateur, témoin volontaire de la vie du groupe où il se trouve, note, enregistre, décrit ses observations sur un carnet de notes.

Les notes doivent être très complètes, aussi exhaustives que possible. Voici, plutôt que des règles, quelques conseils à ce sujet :

— Il faut prendre des notes *sans attendre* avant que certains détails aient été oubliés, et très *régulièrement* pour étudier éventuellement les évolutions et la succession chronologique des faits.

— Il faut noter tous les *événements* qui se produisent, *les comportements verbaux et non verbaux*, décrire avec précision tout ce qui fait partie de la *situation* dans laquelle se déroule l'observation.

— Il faut également retranscrire le *discours* des membres du groupe le plus *intégralement* possible, c'est-à-dire non pas se limiter à un résumé, mais noter scrupuleusement les expressions et tournures qui peuvent être utilisées ainsi que les éléments comme les silences et les lapsus qui permettront plus tard d'analyser le discours et d'entendre le sens de ce qui, à une première écoute, était passé inaperçu.

— Il n'est pas inutile non plus que l'observateur note *ses propres impressions*, l'agrément ou le malaise que suscite une rencontre par exemple, pouvant apporter *a posteriori* des éléments d'explication.

Les notes constituent un des seuls documents qui resteront de l'observation et il est donc fondamental qu'elles soient très précises et très complètes ; l'intérêt de l'analyse qui sera faite en dépend. Et, pour cette raison, il faut se garder de limiter ou de sélectionner ce que l'on note, serait-ce même en fonction des objectifs fixés au départ ou des schémas d'analyse envisagés. Ce serait en effet limiter dangereusement le maté-

riel d'observation à une vision partielle et à des orientations et hypothèses qui sont susceptibles d'être remaniées en cours de recherche.

B / *Etude de cas*

L'observation participante ne peut être pratiquée que de manière *ponctuelle, sur un cas* ou quelques cas en nombre très restreint. Cette condition d'application restrictive ne permet pas d'obtenir des résultats généralisables, mais des résultats qui sont limités à deux égards.

La première de ces limites tient à ce que les conclusions d'une étude par observation participante sont, en principe, relatives uniquement au cas considéré. Ce mode d'observation ne permet pas, en effet, de faire une étude sur un échantillon de la population parente : les observations ne pouvant être effectuées comme il convient dans ce cas, c'est-à-dire à la fois sur un nombre d'unités relativement important et de manière systématique. En outre, il est généralement impossible de faire la part de ce qui est propre au cas étudié et de ce qui pourrait être commun aux autres unités de la population. *On ne peut donc ni généraliser, ni définir les limites d'application des résultats obtenus.*

D'autre part, au caractère particulier du cas, s'ajoute celui des conditions d'observation et de *l'observation* elle-même dont le déroulement *n'est pas planifié* et qui *n'est jamais standardisée.* Le caractère ponctuel des observations ne peut donc être compensé par des observations répétées comme on le fait en expérimentation puisque la procédure d'observation ne permet pas de reproduire des conditions d'observation identiques et par conséquent d'obtenir des données comparables.

Finalement, l'observation participante ne permet d'utiliser aucune des procédures habituelles, étude sur échantillon et observations répétées, qui permettent d'obtenir des résultats ayant un caractère général.

L'intérêt des études de cas est en fait de révéler, d'*analyser l'existence de mécanismes de fonctionnement, de pro-*

cessus qui ne peuvent être saisis qu'à travers une observation longue — une observation participante peut se poursuivre pendant des semaines, des mois ou plus encore — et approfondie. C'est grâce à cette démarche que Nels Anderson[5] a pu réaliser une enquête auprès de clochards au terme de laquelle il a décrit les étapes qui conduisent de l'état de travailleur temporaire et de chômeur à celui de clochard. Et dans une enquête récente, c'est également par observation participante que le Dr R. Ingold[6] a étudié le fonctionnement de communautés de toxicomanes, sujet particulièrement difficile en raison du caractère méfiant de cette population.

Les deux enquêtes citées ici, comme toutes les enquêtes par observation participante, sont des études de cas. Pourtant, s'il n'existe pas de preuve formelle que les résultats ainsi obtenus dépassent le cadre du cas étudié, il ne fait aucun doute que les processus analysés soient d'ordre général.

C / *L'observateur*

1 / *Statut.* — Dans la pratique, *l'observateur déclare officiellement sa fonction aux membres du groupe étudié ou, à l'inverse, la dissimule* — H. W. Riecken[7] parle dans ce cas d' « interviewer non identifié ». On sait, en effet, que dans certaines enquêtes l'observateur s'est mêlé à la vie du groupe sans jamais révéler ses intentions de recherche. Cette démarche peut être justifiée par les caractéristiques de la population : milieu fermé, hostile à toute entreprise de recherche et ressentant toute intervention étrangère comme une intrusion... Toutefois, cette clandestinité du chercheur qui le transforme en agent secret paraît difficilement soutenable à plusieurs titres.

5. N. Anderson, *The Hobo*, Chicago, University of Chicago Press, 1923.

6. Cette étude réalisée en 1981 et 1982 par le Dr R. Ingold, médecin psychiatre au Centre Marmottan, n'a pas encore été publiée. Nos références à cette étude proviennent de deux entretiens avec ce chercheur.

7. H. W. Riecken, The Unidentified Interviewer, *in* G. McCall et J. L. Simons, *Issues in participant observation : A text and reader*, Reading, Massachusetts, Menlo Park, California, London, Amsterdam, Addison-Wesley Publishing Co., 1969, p. 39-44.

Elle pose tout d'abord des problèmes d'ordre déontologique. D'autre part, elle entrave le recours aux moyens techniques tels que magnétophone et appareil photographique. Mais surtout, elle est la source d'une ambiguïté permanente, voire de malentendus qui ne peuvent que gêner le travail d'analyse accompli pendant et après l'observation. On pourrait d'ailleurs s'interroger sur le sens de cette dissimulation. Il semble qu'elle soit justifiée au moins autant par la façon dont le chercheur assume ou n'assume pas ce qu'il fait que par des considérations liées au groupe étudié, d'autant que l'étiquette de chercheur ne fait pas plus taire les interlocuteurs qu'elle ne les fait parler. La réussite d'une observation dépend en effet beaucoup plus des relations que l'observateur sait établir avec les membres du groupe que de tout autre chose.

2 / *Implication.* — Dans ce mode d'observation, l'observateur ne peut rester extérieur. L'observation participante repose sur le postulat selon lequel on ne peut comprendre les comportements humains que par la connaissance intérieure. L'observateur doit donc *s'impliquer personnellement* dans la vie des groupes pour comprendre leur fonctionnement, la signification des comportements individuels et des phénomènes d'interaction. Comme l'indique d'ailleurs l'expression « observation participante », l'observateur est partie prenante.

Dire que l'observateur est *impliqué signifie qu'il est intégré* au groupe qu'il étudie, ou encore qu'il est *pris dans le réseau d'interactions des membres du groupe.* Il n'y a pas de position neutre de l'observateur dans le groupe qui le situe en dehors des réalités phychologiques et sociales de celui-ci. La place qu'il occupe est définie non seulement par son rôle d'observateur mais aussi par la manière dont il remplit personnellement ce rôle, par les premiers contacts qu'il a établi avec le groupe, de même que par les attributions d'images et de rôles que les membres du groupe font à son sujet. L'intégration de l'observateur peut prendre toutes sortes de formes en ce sens qu'elle n'est pas nécessairement faite de relations d'acceptation de la part de tout ou partie des personnes qu'il

est amené à rencontrer, les relations d'hostilité et d'agressivité n'étant pas exclues.

L'activité d'observation se déroule ainsi dans un système d'interrelations et par son intermédiaire. *L'implication affective de l'observateur est inévitable* et loin de la méconnaître, *il faut l'utiliser, l'analyser en tant qu'élément de la situation d'observation et parfois même en tant qu'indicateur d'un aspect du phénomène étudié.*

Le rôle précis de l'observateur au niveau relationnel est impossible à décrire de manière formelle. Il est ce que l'observateur peut et veut en faire. L'absence de technique laisse une large place à l'aptitude à engager, maîtriser et analyser des investissements relationnels, toutes choses qui demandent une formation et un entraînement ; l'observation participante ne relève pas, en effet, de l'improvisation.

L'implication de l'observateur, qui est contraire au principe même de l'objectivité et qu'à ce titre on pourrait être tenté de limiter, est *une condition nécessaire à la collecte des données* dans l'observation participante.

J. Favret-Saada[8], dans son étude sur la sorcellerie dans le Bocage, analyse le caractère limitatif de ce qu'elle appelle la position d'extériorité, c'est-à-dire la neutralité objective. Elle montre en particulier comment ses interlocuteurs ne lui ont pas même signalé l'existence d'un personnage de première importance : le désorceleur, celui qui lève les sorts, jusqu'à ce qu'elle quitte sa position d'enquêtrice. C'est le passage à une position d'implication en cours d'enquête qui lui a permis d'avoir accès à des informations à partir desquelles elle a pu reconstituer un cas de sorcellerie, celui de Jean Babin, avec ses différents protagonistes, ses développements et la logique de son fonctionnement. Auparavant, l'enquête qu'elle avait faite à propos de deux autres cas de sorcellerie, où elle

8. J. Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977, p. 47. Dans la suite de ce chapitre, plusieurs références seront faites à cette étude dans laquelle l'auteur démonte les mécanismes de l'observation participante.

n'avait pas été impliquée personnellement[9], avait tourné court.

Les phénomènes de *sorcellerie* constituent à ce titre un exemple limite car le discours échangé par les protagonistes, lieu même où s'élabore le fait de sorcellerie, n'est produit qu'entre personnes qui sont « prises », c'est-à-dire impliquées à titre personnel dans une affaire de sorcellerie.

En effet, la recherche d'informations gratuites est inconcevable pour qui parle de sorts. D'après l'auteur, toute parole s'inscrit ici dans un rapport de forces. « Autant dire, note-t-elle (p. 22), qu'il n'y a pas de position neutre de la parole : en sorcellerie, la parole c'est la guerre. Quiconque en parle est un belligérant, et l'ethnographe comme tout le monde. *Il n'y a pas de place pour un observateur non engagé.* »

Le fonctionnement de la sorcellerie ne peut donc être appréhendé qu'au moyen d'une observation participante, où la participation prend d'ailleurs un sens extrême ainsi qu'on le découvre dans *Les mots, la mort, les sorts*, toute autre forme d'observation n'en pouvant saisir que des épiphénomènes, rituels et pratiques, d'un intérêt tout à fait secondaire.

L'implication de l'observateur dans l'observation participante peut être plus ou moins lourde selon l'objet de l'étude ; toutefois, elle est une constante de ce mode d'observation où la position d'extériorité[10] ou de neutralité, quand elle ne conduit pas à l'échec de l'enquête, limite toujours l'information aux dépens de la recherche.

3 / *Disponibilité.* — L'observation participante est un mode d'observation qui exige de la part de l'observateur

9. Certes, la position d'implication n'est pas toujours confortable. Elle peut entraîner l'observateur jusqu'à l'angoisse, la peur et même, comme le rapporte Evans-Pritchard qui a étudié lui aussi la sorcellerie — mais chez les Azandé —, la chute dans la déraison. Cf. E. E. Evans Pritchard, *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1975 (p. 135).

10. La position d'extériorité dans le domaine de la recherche et notamment dans la recherche en psychologie n'a certes pas pour unique fonction de garantir l'objectivité des travaux. Elle justifie et valorise le fait de ne pas vouloir, et plus encore de ne pas pouvoir entendre. On retrouve ici toute l'ambivalence des chercheurs partagés entre le désir, mais aussi la peur d'aller voir, liée à la remise en question qu'entraîne toute découverte.

disponibilité et souplesse. En effet, bien que, comme toute méthode d'observation, l'observation participante intervienne après un travail de préparation : analyse bibliographique, définition d'orientations de recherche ou d'hypothèses générales..., le chercheur qui ne peut être seulement un technicien de l'observation, est le plus souvent amené à constater, alors qu'il se trouve sur le terrain, que son cadre d'observation est inadéquat. Il doit alors pouvoir orienter ses investigations dans les directions nouvelles qui se dessinent et qui lui ont fourni la preuve que son modèle théorique ou plus modestement sa manière de conceptualiser le phénomène était inopérant. J. Favret-Saada (1977) donne un exemple de ce type de réorientations faites au cours de l'observation. « Au projet d'étudier les croyances et les pratiques de sorcellerie, [...] dit-elle, j'ai dû, très vite, substituer celui de reconnaître la vérité d'un discours » (p. 24)... et admettre que « rien n'est dit de la sorcellerie qui ne soit étroitement commandé par la situation d'énonciation. Ce qui importe alors, c'est [...] de comprendre qui parle et à qui » (p. 26).

Ces remises en question et ces remaniements ne sont pas suscités par une mauvaise préparation de l'enquête. Comme le dit dans une formule radicale ce même auteur (p. 25), « c'est là le signe qu'il s'agit *d'une science empirique et non d'une science-fiction* ». Cela vient de ce que la méthode utilisée ne filtre pas les informations pour ne retenir que celles qui correspondent à un modèle théorique de sorte qu'*un travail d'élaboration permanent est nécessaire pour intégrer les nouvelles données.*

D / *L'informateur*

L'informateur est un personnage clé de l'observation participante. Ce rôle est tenu soit par un membre du groupe étudié, soit par une personne qui entretient avec ce groupe des liens lui permettant d'y introduire un étranger, en l'occurrence le chercheur.

D'une manière générale, le rôle de l'informateur est de

présenter le chercheur au groupe, de l'aider et de le guider dans ses investigations. Mais l'informateur n'a pas toujours une simple *fonction de relais ou d'intermédiaire. Dans certains cas*, il est ou devient un *sujet à part entière.* Le rôle joué par un informateur est de première importance : celui-ci peut, en effet, faciliter ou entraver une recherche, mais surtout *il filtre consciemment ou non les informations* et est donc susceptible d'orienter les résultats de la recherche. La qualité ou la valeur des interventions de l'informateur est déterminée par les trois facteurs suivants qui seront analysés ci-après :

1 / son statut par rapport au groupe observé ;
2 / ses attentes par rapport au chercheur ;
3 / ses expectations à propos du chercheur et de la recherche.

1 / *Statut de l'informateur.* — Le statut de l'informateur par rapport au groupe *détermine* l'intégration du chercheur dans le groupe, l'image et les intentions qui lui sont attribuées et par conséquent *la nature des informations* qui lui sont communiquées. Ce n'est pas la même chose, en effet, d'être introduit dans une entreprise par le directeur ou par un délégué syndical ; ni d'arriver dans une communauté de toxicomanes présenté par un membre de la communauté ou par un thérapeute.

R. Creswell[11] (p. 22) note à ce propos que si les premiers contacts sont établis avec des personnes qui sont considérées comme marginales par leur propre groupe, le succès ultérieur de l'enquête peut être compromis.

Toutefois, il n'y a *pas d'informateur idéal qui assure à l'observateur un statut neutre*, c'est-à-dire indépendant du réseau des interrelations socio-affectives des membres du groupe. Aussi, le choix d'un informateur, toujours délicat, doit être fait en fonction des objectifs de la recherche en évaluant ce que son statut par rapport au groupe implique de

11. R. Creswell, *Eléments d'ethnologie*, Paris, A. Colin, coll. « U », vol. I, 1975.

gains et de risques pour la collecte des données : analyse difficile, faite d'anticipations incertaines et pourtant essentielles.

S'il n'y a pas de profil type du bon informateur, tout informateur doit néanmoins posséder une caractéristique essentielle pour remplir cette fonction ; à savoir présenter *une attitude positive à l'égard du groupe étudié*, à l'égard du chercheur et de la recherche elle-même. En effet, un informateur hostile aux activités ou aux croyances du groupe ne permet pas au chercheur de s'intégrer de manière efficace ; de plus, il va, intentionnellement ou non, empêcher l'accès à des informations dont il ne perçoit pas l'intérêt ou encore par lesquelles il sent que son propre système d'attitudes et de croyances est menacé.

2 / *Attentes de l'informateur.* — Aucun informateur n'exerce cette fonction sans en espérer quelque avantage.

La règle de gratuité[12], selon laquelle un informateur ne peut recevoir de rémunération en échange de ses services, tend à éliminer d'emblée les « candidats » cherchant un salaire. Cette règle, généralement très suivie dans la pratique, vise à interdire tout échange d'argent pour que la recherche ne soit pas assujettie à des rapports financiers.

Toutefois, cette règle ne répond qu'à un aspect très limité de l'intérêt qu'un informateur trouve à remplir ce rôle car l'informateur qui accompagne le chercheur spontanément, par plaisir donc et non pour un gain d'argent, montre un intérêt qui, pour être différent, n'est pas anodin pour autant. *Cette demande* — qui peut être recherche de valorisation aux yeux d'un étranger, désir de voir autant que de faire voir... — *est hautement significative de la démarche de l'informateur, et par suite, du caractère des informations recueillies.*

12. La règle de gratuité est très révélatrice de l'idéologie qui entoure la recherche scientifique. La pudeur des chercheurs, voire leur mépris pour l'argent, est légendaire et se soutient du fait que le scientifique cherche à savoir pour savoir, savoir gratuit donc, désintéressé dit-on, Or, cette polarisation sur l'argent et son caractère vénal fonctionne comme un écran qui masque d'autres intérêts tout aussi importants, mais qui eux ne font l'objet d'aucune règle.

Rares sont les informateurs qui ne cherchent pas, en effet, à tirer parti de leur position en utilisant l'observateur de quelque manière. Les compétences professionnelles réelles ou attribuées de l'observateur constituent à cet égard un pôle d'attraction certain. Ainsi, le Dr R. Ingold[13] rapporte qu'au cours de son enquête dans les communautés de toxicomanes il a été sollicité pour donner des soins alors qu'il avait explicitement indiqué que sa qualité d'observateur ne lui permettait pas de remplir cette fonction. De même, dans l'étude que nous avons faite dans les communautés rurales, (H. Chauchat[14]), certains membres, après avoir répondu à notre enquête, longuement, complaisamment même, ont demandé — en échange — que nous intervenions sur un plan thérapeutique, le titre de psycho-sociologue semblant prêter à confusion avec celui de psychothérapeute ; et il est peu douteux que l'exposé détaillé des conflits internes de la communauté et des difficultés de certaines personnes ait été orienté en fonction de l'aide espérée.

Le risque de la règle de gratuité est bien de banaliser, voire d'occulter toutes les autres formes d'attentes de l'informateur qu'il est tout au contraire nécessaire de déceler et d'analyser puisqu'il s'agit de facteurs déterminants de la collecte des données.

Par ailleurs, *cette règle peut, dans certains cas*, présenter un inconvénient plus radical qui est d'*interdire l'accès à l'information quand celle-ci est liée à un échange d'argent* ou d'une manière plus générale à une rémunération. L'étude de J. Favret-Saada[15] (p. 218) présente un exemple de ce type. Cet auteur montre en effet que si elle n'avait pas transgressé la règle de gratuité son enquête n'aurait pas abouti. Dans la pratique, il lui a même fallu non pas payer ses informateurs, mais accepter d'être payée par eux, les dons faits à la suite d'un entretien constituant la condition *sine qua non* de

13. *Op. cit.* V. *supra*, p. 106.
14. H. Chauchat, *La voie communautaire. Enquête réalisée en France en 1975*, Paris, Ed. des Publications de la Sorbonne, 1980.
15. *Op. cit.* V. *supra*, p. 108.

l'entretien suivant. Si elle avait refusé d'être rémunérée, elle aurait signé sa position d'extériorité par rapport au cas de sorcellerie dont on l'entretenait, et ses interlocuteurs auraient alors cessé de la considérer comme une protagoniste et donc comme quelqu'un à qui parler de sorcellerie. Accepter d'être rémunéré, c'est donc parfois se soumettre aux conditions nécessaires à l'observation dont on remarque qu'elles ne sont pas, dans l'exemple cité, extrinsèques au phénomène étudié, mais qu'elles en constituent un des aspects.

La rigueur méthodologique, à cet égard, n'est donc pas de réglementer les conditions dans lesquelles doit s'effectuer l'observation, comme si elles pouvaient être identiques quel que soit l'objet d'étude. Elle consiste d'une part, *dans chaque cas, à déterminer ce que sont les conditions d'observation, et d'autre part, à les analyser en les considérant parfois même comme des données à part entière.*

3 / *Expectations de l'informateur à propos du chercheur et de la recherche.* — La troisième catégorie enfin de facteurs qui déterminent les interventions de l'informateur est constituée par ce que celui-ci perçoit ou imagine des attentes du chercheur, de ses intentions et de la finalité de la recherche. En effet, l'informateur ajuste son discours et agit en fonction des buts de la recherche qu'il connaît mais aussi des expectations qu'il fait à ce sujet, ainsi qu'en fonction des caractéristiques personnelles réelles du chercheur et de celles qu'il lui attribue.

La recherche expérimentale sur le facteur humain dans l'expérience de psychologie montrent l'importance, dans cet autre mode d'observation, des représentations et des hypothèses que les sujets élaborent à propos de l'expérimentateur et de l'expérience à laquelle ils participent. Ainsi, selon J.-M. Lemaine[16] (p. 14), « le jeu subtil que [le sujet] joue avec l'expérimentateur peut diluer l'effet de la variable expé-

16. J.-M. Lemaine, *Le facteur humain dans l'expérience de psychologie*, Paris, thèse d'Etat ronéotée, 1975.

rimentale ». Il en est de même quelle que soit la méthode d'observation utilisée. En fait, cette catégorie de facteurs gênants et incontrôlables est présente dans toute situation d'observation.

En ce qui concerne l'observation participante, il est *impossible d'éliminer de tels facteurs* pour avoir une situation d'observation plus pure. L'unique moyen dont dispose le chercheur ici, comme à tous moments dans l'observation participante, est d'*accepter l'extraordinaire complexité de la situation d'observation*, ce qui implique à la fois de faire entrer dans l'observation les attributions faites par l'informateur et d'*analyser leur impact sur les faits collectés.* Si l'on ne tenait pas compte du caractère relatif du discours de l'informateur ou plutôt si on lui accordait la valeur d'une vérité absolue, on en viendrait à des conclusions qui selon les cas seraient donc soit fausses, soit partielles[17].

— *Remarque sur les informations erronées :* C'est à la lumière de tous les facteurs qui déterminent ainsi les interventions des informateurs qu'il faut considérer les informations erronées fournies par certains. Il arrive en effet qu'on puisse établir par recoupement ou par vérification méthodique que certains renseignements sont faux : tel événement n'a pas eu

17. Comme le montre l'exemple suivant rapporté par J. Favret-Saada (1977, *op. cit.* V. *supra*, p. 108), les discours peuvent varier considérablement suivant la place à laquelle l'informateur situe son interlocuteur. « A quelqu'un qui n'y est "pas pris", il dira : "les sorts, ça n'existe pas", "ça n'existe plus", "c'est de l'ancien" [...]. A quelqu'un qui y est pris, on parle différemment selon qu'on le met en position d'ensorcelé ou de désenvoûteur. (Au sorcier présumé, on ne parle pas, mais ce silence est tout un discours, l'affirmation muette d'une mise à mort qui toujours produit son effet) » (p. 29).

L'éventail des discours possibles s'étend donc de la dénégation de la réalité : « ça n'existe pas », à des formes correspondant à des stratégies diverses définies par le besoin de se défendre ou d'attaquer. Aussi, « le premier point à élucider, selon ce même auteur (p. 29), quand on fait l'ethnographie des sorts, c'est donc de savoir à qui chaque "informateur" croit s'adresser, puisqu'il tient des discours si radicalement différents selon la place où il situe son interlocuteur ».

La stratégie de l'informateur dont cet exemple souligne le caractère déterminant dans cette recherche, joue en fait un rôle important d'une manière générale, quel que soit l'objet d'étude abordé.

lieu au moment indiqué... ce type de contrôle ne pouvant toutefois être pratiqué que pour les informations factuelles. Dans ce cas, l'erreur ou le mensonge, au lieu d'être rejeté comme une donnée inutilisable puisque fausse, peut servir d'indicateur pour analyser l'intention de l'informateur, la place qu'il veut occuper ou encore celle qu'il attribue à son interlocuteur. Si *l'information fausse* n'est pas l'expression d'une réalité concrète, elle *est significative* d'une certaine réalité et par exemple de l'existence d'un enjeu entre personnes ou entre groupes. Elle peut, par conséquent, orienter la recherche, *l'investigation étant alors centrée sur ce qui est susceptible d'expliquer une présentation inexacte.*

3. ANALYSE

A / *Analyse et stragégie d'observation*

Dans le déroulement habituel d'une recherche, la phase d'observation et la phase d'analyse sont deux étapes distinctes qui, chronologiquement, se succèdent. La méthode d'observation participante amène en revanche à *pratiquer simultanément* l'une et l'autre, l'analyse des données ou faits d'observation débutant en même temps que l'observation elle-même : *dès la phase de terrain*, en effet, *le travail n'est pas seulement un travail de collecte de données, mais aussi un travail d'analyse.*

L'analyse presque au jour le jour des faits recueillis sert ainsi à orienter l'observation qui, comme on le sait, n'est pas planifiée vers l'entretien de telle personne ou de tel groupe ou vers l'examen de documents particuliers... Réalisée sur le terrain, elle permet de définir ce qu'on peut appeler *le plan ou la stratégie d'observation.* Ce mouvement dialectique entre les observations déjà faites et l'analyse des données qui sont comparées, recoupées, interprétées à un premier niveau, constitue une démarche propre à l'observation participante. Dans aucune autre méthode d'observation, la collecte des données ne procède ainsi de l'analyse des faits d'observation déjà constitués.

B / *Fondements de l'analyse. Nature de la preuve*

Cette analyse se fonde sur une conception de la science qui ne recourt pas à la procédure de preuve hypothético-déductive classique, mais qui ne se satisfait pas pour autant d'une spéculation sans vérification empirique. On y retrouve les éléments d'une tradition philosophique et épistémologique qui s'est notamment exprimée à travers la Sociologie compréhensive, courant sociologique du début du siècle, dont l'auteur le plus illustre est Max Weber[18].

Les principes fondamentaux dont se soutient l'observation participante sont :

— *L'implication du chercheur* notamment dans la situation d'observation : sa place ne peut ni ne doit y être neutre.

— *La compréhension intrinsèque* des conduites observées, ce qui n'implique pas que la compréhension soit immédiate et sans ambiguïté : il y a toujours plusieurs significations possibles, plusieurs interprétations vraisemblables.

— *L'observation* qui permet de mettre à l'épreuve les interprétations possibles[19]. Et, précisément, l'observation participante n'est pas, comme on le prétend parfois, adoption de truismes non soumis à l'épreuve de l'observation empirique, ou encore projections ethnocentriques. Les changements d'orientation de recherche qui surviennent au cours de la phase de terrain témoignent de la remise en question réelle que comporte l'observation ; remise en question des concepts

18. Cet auteur, dont les théories et pratiques diffèrent profondément du courant sociologique actuellement dominant en Europe, est peu connu malgré la part importante de son œuvre consacrée à la réflexion épistémologique. Les principales études de cet auteur à ce sujet sont réunies dans *Essais sur la théorie de la Science* (publiés entre 1904 et 1918), tr. fr., Paris, Plon, 1965.

Cf. à ce propos l'ouvrage de R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, p. 499-519.

19. Remarquons que la « sociologie compréhensive » inclut également cette phase de vérification contrairement à ce qui en est dit parfois dans des présentations simplificatrices mais erronées selon lesquelles elle conduirait à l'affirmation de truismes non confirmés par des preuves empiriques.

des schémas explicatifs, tels qu'ils ont été définis au niveau théorique.

Le travail d'analyse qui est accompli ici ne peut être assimilé à aucun autre travail d'analyse de données ; là encore, rien n'est systématique, aucune technique ne vient simplifier l'élaboration des données, l'organisation des notes prises, la recherche d'un sens aux événements qui se sont produits. Il n'existe pas de dogme en la matière, toutefois certains auteurs donnent par leur pratique des indications qui, sans être des règles absolues, permettent de préciser l'objet de l'analyse dans toute observation participante ainsi que ses points forts.

C / *Phénomènes d'interactions de la situation d'observation*

L'analyse des faits d'observation est liée au mode d'observation qui ne s'inscrit pas seulement dans le cadre de relations duelles mais au sein de groupe d'individus. Elle doit donc nécessairement *prendre en compte le jeu complexe des interactions.* L'analyse consiste non seulement à interpréter les données, mais aussi à considérer les conditions dans lesquelles les données ont été recueillies. Dans l'observation participante, l'analyse s'applique aux conditions d'émergence du discours et d'une manière générale des faits observés autant que des faits eux-mêmes.

L'analyse des circonstances de l'observation ainsi que des statuts et des rôles des différents agents en présence, informateurs et chercheurs y compris, et de leurs interactions permet de situer les informations et schémas d'analyse dans leur contexte particulier. C'est là le seul moyen de comprendre la diversité et les contradictions apparentes de certaines informations dont la logique est liée aux positions occupées par ceux qui les ont fournies.

En outre, il faut considérer les phénomènes d'interactions non seulement comme des conditions dans lesquelles se

déroule la collecte des faits, c'est-à-dire comme des épiphénomènes par rapport à l'objet de l'étude, mais bien comme des *aspects du phénomène étudié.*

D / *L'analyse : mise à distance et auto-analyse*

Dans l'analyse, l'attitude du chercheur se différencie de ce qu'elle est dans l'observation — observateur, il se situe comme un interlocuteur des membres du groupe étudié, qui se veut et se sait personnellement engagé — si tant est qu'il puisse jamais en être autrement. A l'inverse, le travail d'analyse l'amène à opérer une mise à distance par rapport aux faits d'observation, à reprendre ce qui s'est passé et ce qui a été dit, à qui et dans quels buts, à analyser l'implication même qu'il a eu au cours de l'observation.

Sans doute faut-il relever que la profonde implication affective de l'observateur au cours de l'observation se transforme au cours de l'analyse en *analyse de son propre rôle, de son propre jeu.* Une certaine mise à distance s'opère donc dans un second temps, par la voie d'une sorte d'auto-analyse.

Pour conclure, voici deux remarques, l'une concernant la pratique de l'observation participante et l'autre la portée des études faites selon cette méthode.

— La pratique de l'observation participante est difficile puisqu'il ne s'agit pas de mettre en œuvre une technique particulière. Elle requiert des aptitudes à remettre en question ses propres opinions, ses propres croyances et exige tant une formation à l'analyse qu'un apprentissage sur le terrain. L'observation participante est avant tout *un travail de relation et d'analyse.*

— La portée des études faites par l'observation participante reste un problème majeur de ce type de recherche. Toutefois, tout en étant limitée à l'étude d'un ou de quelques cas, l'observation participante ne conduit pas uniquement à des résultats ponctuels et anecdotiques. Certes, les conclusions

d'une telle étude ne peuvent être quantitatives et généralisables à l'ensemble d'une population, mais l'analyse des observations effectuées peut conduire à *l'élaboration d'un schéma explicatif de portée générale et à une théorisation après coup du phénomène étudié.*

CHAPITRE V

L'observation directe

Le mode d'observation directe souvent désigné par le seul terme d'observation, consiste à *observer le phénomène que l'on étudie dans les lieux et instants où il se produit.* Le principe fondamental de cette observation est bien de collecter des données en annulant les biais liés à une observation explicitement invoquée. Pourtant, il ne s'agit ni d'un reportage, ni d'un témoignage, ni d'une photographie instantanée, mais bien d'une *observation systématique pratiquée dans le cadre défini d'une recherche, selon des règles précises et en vue de tester des hypothèses.* En aucun cas l'observation directe ne peut être une improvisation.

1. CONDITIONS D'UTILISATION

A / *Phénomènes spontanés*

L'observation directe est adaptée à l'étude des phénomènes les plus divers, à condition qu'on puisse saisir des comportements verbaux ou non verbaux qui soient spontanés, c'est-à-dire dont la production ne soit pas liée à l'observation.

B / *Comportements individuels et phénomènes d'interaction*

Les études par observation directe peuvent porter sur le *comportement de sujets pris individuellement*, notamment

face à un environnement donné : étude des réactions des utilisateurs de distributeurs automatiques tels que distributeurs de boissons et de confiseries lorsque ces appareils sont en panne, ou étude du comportement d'un enfant qui joue avec une poupée... l'environnement pouvant être uniquement constitué d'objets ou inclure la présence de personnes autres que le sujet observé.

L'observation directe permet également d'étudier les *phénomènes d'interactions qui se produisent entre deux ou plusieurs individus.* C. Kamii[1] et N. Radin[2] ont ainsi étudié les interactions entre des mères et leur enfant dans leur cadre de vie habituelle. Par ailleurs, de nombreuses études ont été réalisées notamment en psychologie de l'éducation, sur des petits groupes : l'observation directe a été utilisée dans ce domaine pour des recherches qui portent, entre autres, sur les patterns de communication dans une classe[3], les méthodes pédagogiques ou encore les attitudes des enseignants... En psychologie sociale, l'observation directe constitue une méthode d'observation fondamentale des phénomènes d'interactions sociales pour lesquels la grille d'analyse la plus connue est la grille en 12 catégories de R. Bales[4]. Celle-ci est, en effet, devenue un outil classique pour analyser les interactions se produisant à l'intérieur de groupes restreints centrés sur une tâche. Cet instrument qui a été élaboré dans le cadre d'une recherche expérimentale en laboratoire, est utilisé dans des études sur le ter-

1. C. K. Kamii, *Socio-economic class differences in the preschool socialization practices of negro mothers*, unpublished doctoral dissertation, University of Michigan, 1965, cité par J. Lautrey, *op. cit.*, p. 82. V. *supra*, p. 72.

2. N. Radin, Maternal warmth, achievement motivation, and cognitive functionning in lower-class preschool children, *Child Development*, 1971, *42*, p. 1560-1565.

3. Un certain nombre de ces recherches sont exposées par G. de Landsheere dans un rapport intitulé *Comment les maîtres enseignent. Analyse des interactions verbales en classe* ; ce rapport a été réalisé avec la collaboration de E. Bayer pour le ministère de l'Education nationale et de la Culture de Belgique, en 1969. Dans ce document, qui n'est malheureusement pas publié, l'auteur donne des indications méthodologiques, notamment sur les catégories d'analyse utilisées dans les diverses recherches auxquelles il fait référence.

4. R. F. Bales, *Interaction Process Analysis : A Method for the study of Small Groups*, Cambdrige, Addison-Wesley, 1950.

rain, expérimentales ou non, conformément aux intentions mêmes de l'auteur, et aussi dans le domaine de l'intervention psychologique, en particulier dans des sessions de formation[5].

C / *De l'unité au groupe restreint*

L'observation directe s'applique à l'*observation d'individus isolés, à celle de relations duelles et à celles de petits groupes*. Pour ces derniers, les enfants d'une classe pris dans le cadre scolaire constituent un groupe type pour lequel ce mode d'observation est particulièrement adapté en raison du fait qu'il s'agit d'un groupe peu nombreux dont les membres se trouvent réunis dans un espace limité à des moments déterminés. En revanche, cette méthode devient difficilement praticable et fiable dès que les groupes sont numériquement importants car l'enregistrement et le décryptage des comportements verbaux et autres posent alors des problèmes quasi insolubles : interventions confuses et inaudibles, impossibilité d'identifier avec précision les interlocuteurs... Pour des raisons évidentes, la rigueur d'une observation directe est donc liée à l'effectif du groupe étudié.

2. TECHNIQUES DE NEUTRALISATION DES EFFETS D'OBSERVATION

Dans une observation directe comme dans toute observation, on cherche à neutraliser les effets d'observation, c'est-à-dire les effets dus à la présence et à la personnalité de l'observateur et aux réactions qu'elles déterminent chez le ou les sujets qui se savent ou se sentent observés. Ces modifications du phénomène étudié imputables au fait d'observation et qui sont souvent considérées comme des biais[6], sont susceptibles d'être ici totalement ou partiellement annulées.

5. Cf. R. Ghiglione, J.-L. Beauvois, C. Chabrol et A. Trognon, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1980, p. 109-131.

6. Nous expliquons notre point de vue à ce sujet dans le chapitre VI consacré à l'entretien.

A / *Observation à l'insu des sujets*

Une première technique consiste à pratiquer l'observation à l'insu des sujets, ce qui, selon toute vraisemblance, élimine toute possibilité d'effets d'observation au sens où nous les avons définis ci-dessus. Pour dissimuler le ou parfois les observateurs aux yeux des sujets, on peut utiliser *toutes sortes de dispositifs*. Dans certains cas, l'observateur est caché derrière un objet faisant partie de l'environnement : dans l'étude de H. Montagner[7] sur « l'enfant et la communication », les observateurs de même que le matériel d'observation sont situés derrière un paravent qui sert habituellement de théâtre de marionnettes et qui comporte une glace sans tain ainsi que des orifices intégrés au décor pour les caméras. Dans une autre étude[8], les faits et gestes des usagers de téléphones publics en panne sont suivis depuis des salles de café ou de restaurant situées en face des cabines téléphoniques. Parfois aussi, l'observateur est mêlé à d'autres personnes qui font partie de l'environnement : ainsi on peut observer les activités des enfants dans un bac à sable de jardin public en étant assis parmi les personnes qui les surveillent, au risque, il est vrai, d'éveiller l'attention sinon des enfants, du moins des parents, en prenant des notes, ce qui n'est pas sans importance. Ce type de stratagèmes soulève en fait des problèmes d'ordre déontologique. En outre, il ne permet pas toujours de réaliser des conditions matérielles propices à une bonne collecte de données.

B / *Observateurs partiellement dissimulés*

L'autre technique consiste à *informer tout ou partie des sujets* du fait qu'ils sont observés[9], ce qui est d'ailleurs

7. H. Montagner, *L'enfant et la communication*, Paris, Stock, 1978, p. 53-54.

8. Cf. G. Moser, Everyday in Vandalism. User's Behavior in malfunctioning Telephones, *in* Cl. Lévy-Leboyer, *Vandalism*, Amsterdam, North Holland, 1984.

9. Les techniques de dissimulation ne portent pas seulement sur les observateurs mais sur les objectifs de la recherche.

inévitable dans certaines procédures d'observation : il en est ainsi, par exemple, lorsqu'on impose un thème de leçon à des enseignants. Dans ce type d'études faites dans le cadre scolaire, généralement seul le maître est au courant du statut réel des observateurs lesquels sont présentés aux enfants comme des personnages remplissant des rôles divers : stagiaires entre autres.

On ne peut pas dire que les effets d'observation soient ici nuls car rien ne prouve que l'attitude des sujets soit rigoureusement la même que lorsqu'il n'y a pas d'observateurs. Certes, on peut prendre la précaution de les habituer à la présence de ces derniers avant que ne débute l'observation, mais ce procédé, très souhaitable, n'est pas pour autant nécessairement suffisant.

3. COMPLEXITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Dans une enquête par observation directe, l'échantillonnage pose des problèmes spécifiques. On peut distinguer deux niveaux d'échantillonnage : celui des sujets et/ou des situations, et celui des temps d'observation.

A / *Echantillonnage des sujets et des situations*

L'échantillonnage des sujets et des situations est fait dans la plupart des cas selon *un plan d'échantillonnage le plus souvent de type représentatif*[10]. L'auteur procède en établissant un corpus de variables jugées déterminantes par rapport à l'objet de l'étude, puis il sélectionne parmi les combinaisons de variables et plus précisément les combinaisons de modalités de variables possibles, celles auxquelles correspondent des catégories ou des groupes naturels de sujets.

Ainsi, dans une recherche sur l'enseignement, on peut sélectionner les classes étudiées en fonction de grandes variables relatives aux écoles, aux classes et aux enseignants :

10. Cf. la partie sur les plans d'échantillonnage, chapitre II, p. 81-82.

— pour les écoles : le lieu d'implantation des écoles et la CSP des parents d'élèves, variable souvent liée à la précédente... ;
— pour les classes : le niveau de scolarisation et la diversité ou non de l'origine ethnique des élèves et de leur langue maternelle... ;
— pour les enseignants enfin : le sexe, la classe d'âge, l'ancienneté...

En fait, les échantillons réels correspondent rarement à un plan d'échantillonnage avec des combinaisons de variables représentées de manière stricte, les groupes qui existent permettant d'étudier des combinaisons plus ou moins pures. Toutefois, le caractère approximatif de l'échantillonnage n'est pas spécifique aux enquêtes par observation directe.

B / *Echantillonnage des temps d'observation*

L'échantillonnage des temps d'observation, contrairement à l'échantillonnage des sujets et situations, est particulier à ce mode d'observation. Il faut, en effet, déterminer *les moments* que l'on va enregistrer et analyser, ainsi que *leur durée.* Voici l'exemple de l'échantillon constitué par D. Gardner et J. Cass[11] pour étudier le rôle des institutrices des *Nursery Schools* (qui accueillent des enfants de 3 à 5 ans) et des *Infant Schools* (qui accueillent des enfants de 5 à 7 ans). Les temps d'observation sont les suivants : pour les *Nursery Schools*, 75 minutes par jour pendant 4 jours soit en tout 300 minutes ou 5 heures ; pour les *Infant Schools*, 9 fois 20 minutes, soit 180 minutes ou 3 heures. On parle généralement d'échantillons minutes.

Le découpage des temps d'observation pose le problème de *la représentativité de l'échantillon* : les moments observés sont-ils bien choisis et suffisamment nombreux ? Si l'on étudie une leçon faite par un maître, les unités du début sont-elles équivalentes à celles de la fin et aux unités intermé-

11. D. Gardner et J. Cass, *The role of the teacher in the Infant and Nursery School*, London, Pergamon Press, 1965.

diaires, autrement dit, peut-on faire ou non l'hypothèse que les attitudes du maître et les interventions restent les mêmes durant toute la leçon ou non ?

Pour cette raison, on a tendance à augmenter le temps d'observation pour accroître la validité[12] de l'échantillon, ce qui conduit certainement dans beaucoup de cas à constituer des échantillons plus importants qu'il n'est nécessaire. Un contrôle intéressant à cet égard a été effectué par G. de Landsheere[13] dans une étude sur les comportements des enseignants. Dans cette recherche, pour chaque maître sélectionné, il y a eu un enregistrement de deux leçons d'une durée de 30 minutes chacune. L'auteur a fait une vérification *a posteriori* pour voir si un temps d'observation plus court n'aurait pas été suffisant. Il a comparé les résultats obtenus sur des observations d'une heure d'abord à ceux obtenus sur des observations d'un quart d'heure, puis à ceux obtenus sur des observations de cinq minutes. Pour ce faire, on a tiré au sort des échantillons d'un quart d'heure, un par instituteur, et de la même façon des échantillons de cinq minutes. Les tests effectués tendent à montrer que les échantillons restreints apportent les mêmes indications que les échantillons d'une heure : les rangs et les pourcentages des différentes catégories de fonctions du maître distinguées dans la grille d'analyse y sont équivalents.

4. ENREGISTREMENT ET TRANSCRIPTION

L'observation directe est une *observation systématique qui conduit à une analyse de données également systématique.* Il est donc indispensable d'établir un document complet et précis du corpus de données à étudier. L'enregistrement de ces données au *magnétophone ou au magnétoscope*, lorsqu'il

12. Nous employons volontairement le terme de validité plutôt que celui de représentativité, car dans ce type d'échantillonnage il ne s'agit pas ou très rarement d'échantillons probabilistes.

13. V. *supra*, p. 122. Cf. le chapitre VIII du rapport de cet auteur, p. 77-78.

est matériellement possible et que, en principe, les personnes observées en ont donné l'autorisation, est de première importance. Il permet, en effet, de faire une observation exhaustive[14] et de conserver la trace des événements tels qu'il se sont produits, avant tout travail d'élaboration des données, trace à laquelle on pourra se référer à tout moment, que ce soit pour vérifier et compléter la transcription ou pour rectifier l'analyse. Cet enregistrement doit être transcrit d'une manière intégrale, il sera toujours possible de faire des transcriptions partielles si besoin est, à partir du document écrit complet. Lorsque certains passages sont inaudibles, on a tendance à les supprimer ; il peut toutefois être utile d'en signaler la présence.

Il arrive qu'on procède uniquement par *transcription manuelle directement sur le terrain*. Cette opération est difficile car tout va très vite. Il convient alors de :

— prendre *plusieurs* observateurs ;
— disposer ces observateurs si possible *à des endroits différents* ;
— préparer les observateurs à leur tâche par un *apprentissage préalable* ;
— effectuer immédiatement après chaque phase d'observation un *contrôle* en confrontant les notes des différents observateurs. Certains auteurs préconisent la suppression des passages faisant l'objet de désaccord.

La transcription est faite sur une *grille de transcription*, c'est-à-dire selon une mise en page particulière qui permet une lecture plus facile ou même une première analyse des données.

5. FORMALISATION DES DONNÉES

A / *Grille de catégories ou grille d'observation. Note terminologique*

Les données brutes ainsi collectées sont analysées en fonction d'une *grille de catégories* ou *grilles d'analyse* encore appelée grille d'observation.

14. L'enregistrement au magnétoscope correspond toutefois à un cadre perceptif particulier.

Mise au point terminologique : dans le cadre d'une observation directe, les trois expressions *grille de catégories, grille d'analyse* et *grille d'observation* sont synonymes : chacune d'elles est composée d'un ensemble de catégories de comportements verbaux ou/et non verbaux destinées à la classification des données. Toutefois, on parle indifféremment de grille de catégories ou de grille d'analyse lorsque la phase d'enregistrement est distincte de la phase d'analyse. En revanche, on parle de grille d'observation lorsque l'enregistrement des données est fait directement selon une mise en forme qui correspond aux critères ou catégories d'analyse.

B / *Formalisation et objectivité*

La grille de catégories correspond à une formalisation des données faites en fonction des hypothèses de recherche, et *la spécificité méthodologique de l'observation directe vient essentiellement de la façon dont cette formalisation est introduite.*

Dans toutes les méthodes d'observation indirecte, la formalisation intervient en effet avant l'observation proprement dite. Les questions, les échelles d'attitudes, les tests... consistent à collecter des données en suscitant l'émergence du phénomène observé : on demande à un sujet de se situer par rapport à un énoncé d'opinion, de parler de l'idée qu'il se fait de la psychanalyse ou de l'institution judiciaire ou encore du pouvoir médical..., de définir des termes ou de résoudre des problèmes de logique... Le sujet est sollicité et la question à laquelle il répond correspond déjà à une mise en forme du phénomène étudié. Dans l'observation directe, au contraire, on n'intervient pas ou peu dans le déroulement du phénomène étudié et à cet égard nous avons indiqué précédemment les efforts visant à neutraliser ou en tout cas à minimiser les perturbations qui pourraient être introduites par la procédure d'observation.

C'est par référence à cette mise à distance voire à cette solution de continuité qui existe alors entre l'observateur et le

sujet observé que l'on a pu parler de l'observation directe comme d'un mode d'observation objectif.

L'objectivité toutefois s'arrête là où commence la formalisation des données, c'est-à-dire au moment où l'on va classer, analyser les comportements enregistrés selon des catégories, des concepts, et selon des règles bien précises. Autrement dit, la différence à cet égard entre l'observation indirecte et l'observation directe vient de ce que dans la première, la forme même sous laquelle se présente le phénomène étudié est liée à la formalisation, alors que dans la seconde, l'émergence du phénomène se produit en principe indépendamment de l'observation, et *a fortiori* de la formalisation qui n'intervient qu'après coup. Certes, cette différence est importante, fondamentale même. Mais on voit aussi que l'observation directe ne permet pas de faire exception à la règle de toute recherche, à savoir cette lecture orientée et subjective de la réalité sans laquelle il n'y a pas de recherche. *C'est la production du phénomène qui est, si l'on peut dire, indemne de la subjectivité du chercheur, l'observation elle ne l'est pas.* Ceci est peut-être plus clair lorsque précisément l'enregistrement des données n'est pas séparé de la phase d'analyse, mais réalisé directement selon une grille d'observation, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment[15].

C / *Elaboration de la grille*

1 / Observation préalable. — Toute élaboration de grille débute par une *observation préalable* de phénomènes identiques à celui que l'on veut étudier. Observation dire sauvage,

15. L'observation directe est du même ordre que l'observation pratiquée par les éthologistes pour lesquels le dispositif d'observation ne doit pas intervenir sur le comportement des animaux mais qui effectuent un décodage après coup des comportements enregistrés selon certaines orientations de recherche et selon des concepts et des règles définis. La démarche de H. Montagner illustre ce lien entre l'observation éthologique — notamment de la société des guêpes — et l'étude du comportement humain par observation directe — étude sur les actes et les vocalisations à valeurs de signaux chez les enfants de crèche et d'école maternelle. Cf. H. Montagner, *op. cit.* V. *supra*, p. 124.

ce qui illustre l'absence d'orientation et, ce qui est lié, la disponibilité ou l'ouverture d'esprit qui doit marquer cette opération. Les catégories de la grille sont élaborées *de manière empirique* à partir de l'étude préalable.

2 / *Catégories.* — Les catégories correspondent à l'opérationnalisation des variables dépendantes.

a / Caractéristiques : La procédure d'élaboration des catégories de la grille est rigoureusement la même que celle d'une grille d'analyse de contenu. Tout comme dans celle-ci, les catégories[16] doivent être :

— *homogènes :* être définies par rapport à un même critère ;
— *exhaustives :* permettre de classer chacun des comportements observés ;
— *exclusives :* ne pas se chevaucher ou s'inclure les unes les autres ;
— *pertinentes :* correspondre aux objectifs de la recherche ;
— *objectives :* avoir reçu une définition opératoire précise.

b / Définition opératoire : La définition opératoire est une *définition en termes d'indicateurs*, c'est-à-dire en termes de signaux ou de manifestations comportementales précises.

Cette étape est essentielle car la rigueur de l'analyse est liée à celle des définitions opératoires. Ce sont en effet les définitions opératoires, les indicateurs désignés de chaque catégorie qui permettent de *classer* — ou selon le terme technique de *coder* — tel comportement dans telle catégorie[17].

Les définitions opératoires résultent d'*approximations successives* à partir d'essais d'analyse multiples. Pour tester la précision des définitions opératoires, il existe deux procédures. Soit plusieurs codeurs analysent le même corpus de données en procédant indépendamment : si le degré de concordance entre les analyses est faible, on en déduit que les

16. Cf. L. Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1977.
17. Cf. notamment Les règles de codage, *in* D. Lassarre, L'analyse de contenu, *Psychologie française*, 1978, *23*, n° 3-4, p. 167-185, voir à ce sujet p. 183 à 185.

définitions sont trop vagues ou ambiguës ; elles sont alors redéfinies : les nouvelles définitions sont testées sur une autre partie du corpus et ainsi de suite jusqu'à ce que le degré de concordance entre les résultats auxquels arrivent les différents codeurs soit élevé. Soit le même codeur effectue l'analyse d'une même partie du corpus à plusieurs reprises : un degré de concordance faible entre ses analyses indique que la classification est due à une interprétation, et qu'en conséquence il est nécessaire de préciser encore les définitions opératoires.

Dans les grilles de catégories présentées ci-après, nous verrons des exemples de définitions opératoires.

3 / *Grilles et systèmes de grilles.* — Voici deux exemples de grilles de catégories dont l'une est plus particulièrement destinée à l'analyse d'interventions verbales, et l'autre à des interventions verbales et non verbales.

Grille de Bales : Nous avons déjà cité cette grille qui vise à analyser les interactions qui se produisent à l'intérieur d'un groupe restreint centré sur une tâche, et dont le domaine d'application a largement dépassé le cadre expérimental où elle fut élaborée, ainsi que nous l'avons déjà précisé.

Les catégories de cette grille que nous reproduisons ici sont très connues.

Elles sont destinées à saisir deux types d'interactions relatives à deux domaines : le domaine socio-émotionnel (A) et le domaine de la tâche (T). R. Ghiglione *et al.*[18] notent que ces deux axes d'analyse renvoient à la conception du groupe de l'auteur, conception idéologico-théorique selon laquelle le groupe se doit d'apporter une solution au problème qui lui est proposé tout en veillant à créer et à maintenir une bonne intégration de tous les membres, l'efficacité allant de paire avec la cohésion sociale. La grille est construite selon un principe de symétrie strict avec un pôle positif et un pôle négatif. Pour chacun des domaines d'intervention, il y a trois catégo-

18. *Op. cit.*, p. 114. V. *supra*, p. 123.

Grille d'observation
des interactions dans un groupe[1]

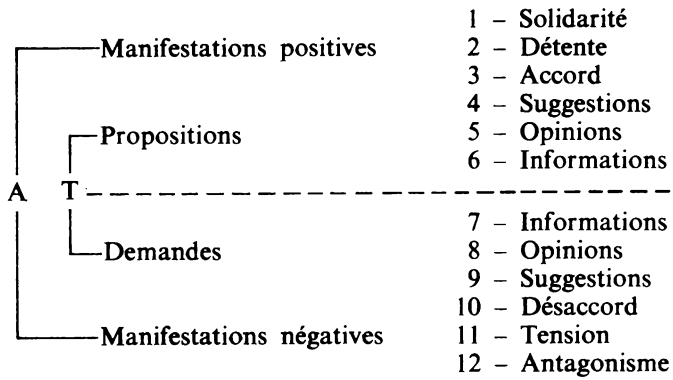

[1] D'après R. F. Bales, *op. cit.* V. *supra*, p. 122.

ries positives et trois catégories négatives qui se correspondent deux à deux. Cette construction symétrique a l'intérêt de rendre la lecture des tableaux et des graphiques extrêmement claire.

Les définitions opératoires ne sont cependant *pas toujours assez précises.* Ainsi, il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre une manifestation de « tension » et une manifestation d' « antagonisme », même si l'on se réfère aux définitions de ces catégories.

Définitions opératoires des catégories 11 et 12, d'après R. Daval *et al.*[19] :

19. R. Daval *et al.*, *Traité de psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Logos », 1963, cf. vol. 1, p. 121.

Catégorie 11 : « Cette catégorie réunit les actes qui indiquent la tension, le besoin d'aide, qui témoignent l'anxiété, la frustration, le sentiment de culpabilité. Quand le sujet s'accuse, s'humilie, agit avec un excès de scrupule dû à la crainte d'autrui, recherche la faveur d'un autre partenaire, exagère une attitude pour montrer qu'il est malheureux, seul ou incompris, lorsqu'il se retire psychologiquement du groupe, son acte est à classer en 11. Ceux des silences du groupe qui indiquent la tension ou la gêne se classent ici aussi. »

Catégorie 12 : « Les manifestations d'opposition, les actes par lesquels on s'affirme soi-même en rabaissant autrui, les comportements exprimant la volonté de demander, de diriger sans s'inquiéter de la personne d'autrui ni de sa liberté, la rébellion, l'agressivité contre l'autorité, la moquerie, l'ironie mordante, la médisance, l'arrogance, la menace, la colère, tout cela se classe en douzième catégorie. »

En outre, il paraît *difficile* de se conformer aux indications de Bales concernant *l'analyse de comportements non verbaux.* L'identification et la codification, par exemple, de la nature des silences sont vouées à l'interprétation et sont, de ce fait, sujettes à caution. Aussi, dans la pratique, la grille n'est-elle utilisée que pour les interactions verbales.

Grille d'observation du mode d'interventions des élèves en milieu scolaire :

Cette grille d'observation a été élaborée par R. Sirota[20] dans le cadre d'une recherche en milieu scolaire pour analyser le mode d'interventions d'élèves du Cours moyen à l'Ecole Primaire. Le but de l'auteur est d'étudier la façon dont, par suite, ils s'intègrent les uns au « réseau de communication

20. R. Sirota, *L'école primaire au quotidien*, thèse dirigée par V. Isambert-Jamati, directeur du Laboratoire de Sociologie de l'Education de Paris V, 1983.

Nous remercions vivement R. Sirota de nous avoir fait bénéficier de sa connaissance et de sa pratique de la grille d'observation et de nous avoir fait part de ses remarques.

principale » — celui où les interventions sont gratifiées, valorisées —, et les autres au « réseau de communication parallèle » — celui où, à l'inverse, les interventions sont passibles de désapprobation et indiquent que l'élève se situe à l'extérieur de l'activité scolaire conventionnelle et de ses normes.

R. Sirota donne une définition opératoire de chacune des catégories de la grille, et elle analyse ensuite *la signification des indicateurs énumérés* en essayant de déterminer s'ils sont relatifs au réseau de communication principale ou au réseau de communication parallèle. Il apparaît que les différents indicateurs d'une même catégorie n'ont pas toujours la même signification. Ainsi, les interventions « hors contexte », c'est-à-dire celles qui ne sont pas en rapport avec le contenu explicite de la leçon, n'indiquent pas nécessairement une mauvaise adaptation à la norme scolaire. Il peut s'agir d'une intervention qui signe l'incompréhension de la consigne du maître ou, au contraire, d'une association libre, loin du sujet traité, mais dont le lien avec celui-ci montre que l'élève a bien compris et peut se permettre une certaine liberté avec les règles du jeu. Ce même indicateur peut donc avoir des significations totalement opposées et les comportements qu'ils recouvrent ne seront d'ailleurs pas reçus de la même manière par le maître, pas plus qu'ils ne conféreront le même statut à ceux qui les utilisent suivant son appartenance au réseau principal de communication.

Grille d'observation
du mode d'intervention en milieu scolaire[1]

I	Demande d'intervention simple
Is	Intervention spontanée
⊀	Intervention hors contexte
Ip	Intervention provoquée
I̲	Intervention insistante
Ⓘ	Intervention reprise
L	Lecture
T	Tableau
A	Ardoise
D	Déplacement
DM	Déplacement vers la maîtresse
⊀	Décrochage
B	Bavardage
Bs	Bavardage scolaire
♀	Agitation
R	Remarque
R̲	Remarque insistante

[1] *Op. cit.* V. *supra*, p. 134.

Note : Les symboles utilisés sont facilement mémorisables et reconnaissables, ce qui est indispensable lorsqu'il s'agit comme dans le cas de cette recherche d'une grille d'observation, c'est-à-dire d'un instrument qui sert à faire un enregistrement directement sur le terrain.

Systèmes de grilles de catégories :
Il arrive qu'on utilise plusieurs grilles à la fois pour ana-

lyser le même corpus. Chaque grille correspond à un axe d'analyse particulier, et on doit procéder à *autant d'analyses indépendantes que de grilles.*

A. Bellack *et al.*[21], dans une étude sur le langage qu'utilise le professeur et les élèves dans la classe, utilisent 8 axes d'analyse, c'est-à-dire 8 grilles dont les titres sont les suivants :

1 / Identification de celui qui parle.
2 / Type de démarche pédagogique.
3 / Matière.
4 / Rapport logique avec la matière.
5 / Nombre de lignes dans le transcript relatif à 3 et 4.
6 / Signification pédagogique.
7 / Logique pédagogique.
8 / Nombre de lignes dans le transcript relatif à 6 et 7.

Chacune des grilles est composée d'un certain nombre de catégories.

Le principe de l'analyse est de coder chaque intervention ou chaque unité — nous allons revenir sur ce point — en fonction de chaque grille, donc 8 fois. Voici un exemple tiré de l'étude de A. Bellack *et al.* et qui est cité par G. de Landsheere[22] :

— Exemple : le professeur dit : « Qu'est-ce qu'un tarif ? »

L'intervention est codée T/SOL/BAT/DEF/1/-/-/-/, ce qui signifie que le professeur sollicite une définition du terme tarif.

Les grilles de catégories sont rarement réutilisables. *Conçues pour une étude, dans un cadre sociologique donné,* elles sont, comme les questionnaires et comme de nombreux instruments d'observation, limitées au cadre de cette étude.

21. A. A. Bellack and J. R. Davitz, *in* collaboration with H. M. Kliebard and T. Hyman, *The language of the Classroom : Meanings Communicated in High School Teaching*, Part one, US Department of Health, Education and Welfare, Office of Education, Cooperative Research Project n° 1497, New York, Institute of Psychological Research, Teachers College, Columbia University, 1963.

22. *Op. cit.*, p. 101. V. *supra*, p. 122.

Au mieux, il sera possible de les adapter à une autre recherche ou en tout cas de s'en inspirer.

6. MISE EN ŒUVRE DE LA GRILLE

A / *Les trois unités*

L'utilisation d'une grille de catégories implique que l'on définisse trois unités :

— l'unité d'analyse ;
— l'unité d'enregistrement ou de codage ;
— l'unité de contexte.

1 / *Unité d'analyse.* — Les unités d'analyse sont les catégories. Nous ne reviendrons pas sur ce point développé ci-dessus.

2 / *Unité d'enregistrement ou unité de codage.* — L'unité d'enregistrement ou de codage *permet de découper le corpus d'observations.* Il y a toutes sortes d'unités d'enregistrement possibles : *la phrase* — quelle que soit sa longueur et sa complexité —, *l'intervention d'un locuteur* — l'unité commence au moment où la personne prend la parole et finit quand elle s'arrête de parler —, *un laps de temps* — quelques secondes ou quelques minutes... Le choix de l'unité est lié aux objectifs de l'étude.

Chaque unité d'enregistrement ou de codage doit être classée ou codée dans une catégorie de la grille et une seule. Ainsi, si l'unité de codage est une unité de temps, par exemple 5 secondes, l'observateur (ou le codeur) enregistre toutes les 5 secondes la production d'un comportement dans une des catégories de la grille. S'il y a plusieurs grilles, chaque unité de codage doit être codée autant de fois qu'il y a de grilles.

Il arrive aussi que l'unité d'enregistrement ne soit pas définie indépendamment de l'unité d'analyse. Autrement dit, l'unité d'enregistrement est la même que l'unité d'analyse. Il

en est ainsi dans la grille de Bales : la règle consiste alors à faire un nouveau codage à chaque fois qu'une nouvelle catégorie apparaît. Toutefois, cette absence de distinction entre les deux types d'unités pose des problèmes. En effet, *pour le codage*, d'une part, il n'est pas toujours facile d'identifier le passage d'une catégorie à une autre. L'exemple des catégories ambiguës de la grille de Bales, les catégories 11 et 12 (« tension » et « antagonisme ») en sont une illustration : le glissement de la tension à l'opposition de l'un des membres du groupe peut se faire de manière subtile avec des indicateurs peu clairs.

La non-définition de l'unité de codage présente d'autre part, des inconvénients *pour le traitement statistique des résultats* car ce faisant, on peut être *contraint de renoncer à certaines analyses statistiques.* Le cas se présente notamment lorsque le corpus est analysé en fonction d'un système de grilles, c'est-à-dire avec plusieurs grilles de catégories, le nombre d'unités n'étant alors pas le même selon les grilles, et chaque unité recensée à partir d'une grille ne correspondant pas à une unité recensée à partir d'une autre grille.

D'une manière générale, il est *préférable de distinguer unité d'enregistrement et unité d'analyse* (ou catégorie) si on en a la possibilité.

3 / *Unité de contexte.* — L'unité de contexte est la part ou le segment d'observation auquel on peut se référer pour classer l'unité d'enregistrement dans une catégorie de la grille. Elle est parfois dite *unité de « compréhension ».*

Exemple : Si on analyse l'intervention suivante d'un enseignant et plus précisément la fonction de cette intervention :

« Le Chili est un pays d'Amérique latine »,

sans le contexte, on ne peut savoir si le professeur expose un contenu, pose une question à un élève ou répond à sa propre question.

L'unité de contexte est définie par rapport aux objectifs de l'enquête et aux caractéristiques du corpus étudié.

B / *Validité et fidélité de l'analyse*

1 / *Procédés permettant d'améliorer la validité de l'analyse.* — On peut améliorer la validité de l'analyse en utilisant conjointement les procédés suivants :

— quand les observations sont notées directement sur le terrain en fonction d'une grille d'observation, *contrôle après coup de ces observations* en les confrontant à un enregistrement au magnétophone ou au magnétoscope si possible ;
— *entraînement* des observateurs (ou codeurs) ;
— *définition opératoire des catégories très précises* accompagnée de règles de codage et d'exemples.

2 / *Contrôle de validité.* — On contrôle la validité de l'analyse en effectuant un *double codage* sur tout ou partie seulement du corpus. Dans ce cas, deux ou plusieurs codeurs analysent les mêmes observations ; en principe, ils doivent arriver à peu près aux mêmes résultats, c'est-à-dire que les classifications dans la grille de catégories doivent être les mêmes pour la très grande majorité des unités d'enregistrement. On doit trouver une forte corrélation entre les analyses des différents codeurs.

3 / *Contrôle de fidélité.* — Le contrôle de la fidélité de l'analyse repose sur la comparaison des résultats obtenus à partir d'un double codage de la totalité ou d'une partie seulement du corpus, effectué par le même codeur à un intervalle de quelques jours ou de quelques semaines. Tout comme dans le contrôle de la validité, on doit trouver une forte corrélation entre les différentes analyses.

4 / *Imbrication des phases d'élaboration de la grille et du contrôle de l'analyse.* — Ces deux procédures de contrôle ont déjà été évoquées à propos de la définition opératoire des catégories. Ces procédures sont, en effet, moins utiles une fois l'analyse achevée qu'au moment de la mise au point de

l'analyse, c'est-à-dire quand on définit les catégories et qu'on réalise l'entraînement des codeurs. Elles sont alors utilisées tout à la fois pour élaborer la grille de catégories, contrôler la mise en œuvre et valider les résultats obtenus.

Exemple de procédure : Voici, à titre d'exemple, la procédure suivie par G. de Landsheere[23] dont nous avons déjà cité l'étude. La mise au point de la grille est réalisée de paire avec l'entraînement des analystes. La procédure comprend cinq étapes.

Il s'agit d'analyser les interventions verbales de 25 enseignants, le corpus étant constitué de leçons enregistrées, 2 par enseignant, d'une durée de 30 minutes chacune.

a / Mise au point d'une analyse type : Une leçon est tirée au sort et analysée collectivement par six personnes. Les discussions sur les points litigieux permettent de préciser la définition des catégories.

Une deuxième leçon est tirée au sort et analysée indépendamment des trois personnes. On confronte alors les résultats obtenus par chacun. Si le degré d'accord entre les codeurs est élevé, on recherche alors les erreurs systématiques faites par chacun, ce qui conduit à repréciser la définition de certaines catégories.

L'analyse type d'une leçon est alors constituée.

b / Entraînement des analystes : Cet entraînement se déroule sur cinq séances. La première séance est destinée à la présentation de la grille de catégories et à l'étude de l'analyse type. La deuxième consiste à faire une application pratique collective sur les cinq premières minutes de l'analyse type. A partir de la troisième, les codeurs font une analyse mi-guidée, mi-individuelle des dix minutes suivantes de l'analyse type ; cet essai est suivi d'une discussion. Au cours de la quatrième séance effectuée sur une nouvelle tranche de cinq minutes, chacun des codeurs procède à une analyse indépendante qui fait ensuite l'objet d'une discussion ; on fait alors une première évaluation de la précision de chaque codeur et on recherche les erreurs systématiques faites par chacun. A la

23. *Op. cit.*, p. 41-43. V. *supra*, p. 122.

dernière séance, chacun analyse dix minutes de la leçon type. Si l'indice de concordance obtenu est supérieur ou égal à 0,85, on arrête l'entraînement, sinon, on le poursuit.

c / Analyse de l'ensemble du corpus : L'analyse a été effectuée par quinze codeurs. Les moyens disponibles n'ayant pas permis de faire un double codage pour chaque leçon, l'auteur a utilisé un procédé du même type que le double codage mais uniquement pour les passages jugés ambigus par les codeurs. Ainsi, lorsqu'une intervention était difficile à analyser, elle était alors codée par deux personnes au moins.

d / Contrôle de validité : Un double codage a été effectué sur un cinquième de chaque leçon tiré au sort. Si l'indice de concordance était inférieur à 0,85, l'analyse était recommencée et contrôlée de nouveau. Sinon, on recherchait seulement les erreurs systématiques faites par chaque codeur, lequel devait ensuite faire les rectifications nécessaires.

e / Contrôle de fidélité : G. de Landsheere souligne que le contrôle est particulièrement important au niveau des personnes qui tranchent les cas litigieux, en l'occurrence, pour cette étude, les directeurs de recherche. Le contrôle effectué a consisté à analyser une leçon entière deux fois à une semaine d'intervalle.

Le but essentiel du mode d'observation directe est, comme nous l'avons vu, d'observer un phénomène sans intervenir sur la façon dont il se déroule, ou en tout cas le moins possible. A ce titre, on a pu considérer l'observation directe comme un mode d'observation objectif, voire le seul qui le soit. Toutefois, l'observation directe ne se limite pas à l'enregistrement de phénomènes non provoqués. Elle est, comme toute *observation*, une perception *orientée selon des schèmes, des concepts, des hypothèses* ; en d'autres termes, il s'agit d'une manière de voir et d'enregistrer les données. Cette nécessaire formalisation qui intervient dans tout mode d'observation, prend ici la forme de la grille de catégories — grille d'analyse ou encore grille d'observation — dont l'élaboration est l'élément primordial d'une observation directe. La réussite de cette étape qui correspond à *l'opérationnalisation des variables dépendantes, détermine l'intérêt de l'étude et sa validité.*

CHAPITRE VI

L'entretien de recherche

L'entretien est une méthode d'investigation utilisée dans des buts très divers. On distingue ainsi l'entretien d'enquête ou de recherche, l'entretien d'orientation, l'entretien de sélection ou d'embauche, l'entretien d'investigation clinique et l'entretien thérapeutique. Ces cinq types d'entretien correspondent à trois grands domaines d'utilisation différents.

Le premier est celui de la recherche : l'entretien y est utilisé pour collecter des données et il constitue alors une méthode d'observation qu'il vaut mieux désigner par le terme général d'*entretien de recherche* plutôt que par celui d'entretien d'enquête car il ne sert pas exclusivement dans les recherches par enquêtes mais aussi dans les recherches expérimentales.

Le deuxième concerne l'emploi : d'une manière générale, les fonctions de l'entretien sont ici d'ordre pragmatique et visent à l'adaptation d'un individu à un poste de travail. Ces entretiens sont de deux sortes :

— *l'entretien d'orientation* dont le but est de favoriser l'adéquation entre les aptitudes personnelles et le choix professionnel d'un consultant[1] ;
— *l'entretien de sélection* utilisé par les services de recrutement de personnel pour choisir parmi les candidats à un

1. Certes, dans la pratique, l'orientation n'est pas faite uniquement en fonction du consultant, mais aussi en fonction du marché de l'emploi et de la régulation des flux par rapport aux débouchés professionnels existant à un moment donné.

emploi celui qui correspond le mieux à la définition psychologique — ou profil psychologique — du poste de travail considéré.

Enfin, le troisième domaine d'utilisation de l'entretien est celui de l'analyse de la personnalité, de ses caractéristiques et de son fonctionnement. L'une des deux formes de ce type d'entretiens, *l'entretien d'investigation clinique*, est pratiqué par des psychiatres et des psychologues cliniciens qui cherchent à établir un diagnostic, principalement en fonction des symptômes présentés par le patient et de données anamnestiques. L'autre forme d'entretien de ce type est l'*entretien thérapeutique* dont le but est d'assister quelqu'un qui en a exprimé la demande, dans une démarche d'analyse et de maturation psychologique.

L'entretien de recherche est le seul dont nous ayons à traiter ici. Cet entretien a pour but essentiel de recueillir des données sur un thème de recherche déterminé. En méthode expérimentale, l'entretien est utilisé principalement dans la phase post-expérimentale à titre complémentaire, par exemple, pour explorer les représentations du sujet à l'égard de l'expérience, ses réactions, ses impressions, ses interprétations. Les données de ces épreuves appelées entretiens post-expérimentaux ne servent généralement pas à élaborer les résultats proprement dits mais à étayer l'analyse et les interprétations qui en sont faites. Ces entretiens sont en outre plus proches du questionnaire que de l'entretien : ils sont, en effet, généralement très directifs, composés de séries de questions précises. Etant donné les caractéristiques de la méthode d'entretien et ses fondements, on comprend aisément qu'elle ne joue qu'un rôle secondaire dans les recherches expérimentales.

Dans l'enquête, en revanche, l'entretien est, avec le questionnaire, la méthode la plus fréquemment employée.

1. UTILISATION DE L'ENTRETIEN

Au cours d'une enquête, on utilise des entretiens soit dans la phase de pré-enquête — il s'agit alors d'entretiens dits

exploratoires — soit dans la phase d'enquête définitive pour la collecte systématique des données.

A / *Entretien exploratoire*

La phase de pré-enquête, c'est-à-dire la phase de mise au point des méthodes d'observation est réalisée le plus souvent à l'aide d'entretiens. Il est particulièrement important de procéder par entretien dans deux cas :

— lorsqu'on travaille sur un thème de recherche nouveau à propos duquel il n'existe pas de données déjà collectées ;
— lorsque la population étudiée relève d'une culture différente de celle du chercheur.

1 / *Fonctions de l'entretien exploratoire*

a / Complément à la recherche théorique : L'élaboration d'une recherche, la définition du cadre conceptuel, des orientations et des hypothèses de recherche impliquent un travail d'adaptation aux caractéristiques sociales et culturelles de la population étudiée. L'étude de documents divers[2] : monographies, statistiques, recherches antérieures... qui intervient à ce stade de la recherche est complétée par des entretiens exploratoires qui permettent de préciser et d'actualiser les informations dont on dispose. Si les documents sont insuffisants, le rôle des entretiens exploratoires est primordial[3].

b / Etude du contexte socioculturel : Les recherches par enquête s'appliquent à l'étude de phénomènes tels qu'ils se présentent non en général mais dans des groupes sociaux particuliers, ce qui implique une *connaissance précise des carac-*

2. Cf. sur ce point « l'étude documentaire » dans le premier chapitre de cet ouvrage, p. 13-14.

3. Ainsi, dans l'enquête que nous avons réalisée sur les personnes vivant en communauté (*op. cit.* V. *supra*, p. 113), les entretiens exploratoires ont permis de tester l'intérêt d'une étude anamnestique pour comprendre les raisons du choix de ce mode de vie. Ils ont permis en outre de préciser le type de données anamnestiques susceptibles d'être pertinentes et, enfin, de situer l'étude dans la diversité de ces expériences collectives.

téristiques socioculturelles de ces groupes. Il s'agit à la fois de données culturelles, au sens large que les sociologues américains donnent à ce terme, c'est-à-dire les systèmes de croyances et de valeurs, et de données plus directement observables telles que les institutions, les lois, les pratiques religieuses voire les régimes politiques et même les théories scientifiques[4] dans la mesure où elles sont assimilées par le grand public et participent à des schèmes de pensée.

La nécessité d'une telle étude n'apparaît pas toujours lorsqu'il s'agit de populations culturellement proches du chercheur. Dans ce cas, en effet, la connaissance implicite et l'expérience semblent pouvoir suffire. Toutefois, l'adoption *a priori* de l'idée d'une identité culturelle n'est pas sans danger : elle peut conduire à une recherche ethnocentrique, recherche normative où ne sont perçus que les écarts à la norme du groupe social auquel le chercheur appartient. De plus, les applications de cette notion semblent limitées comme le montre l'observation de certains groupes sociaux dont les particularismes remettent parfois en question leur appartenance à un même ensemble culturel.

Ainsi, l'enquête que M.-J. Chombart de Lauwe[5] a réalisée en France sur l'utilisation du temps libre de l'enfant montre les différences profondes qui existent entre les populations urbaines d'une part et rurales d'autre part : les différences d'environnement et de conditions de vie recouvrent en effet des conceptions différentes de l'enfance et de ses rapports au monde adulte. Ceci ne peut être mis en évidence que par des méthodes d'investigation souples comme l'entretien.

Les enquêtes qui portent sur des *populations marginales* particulièrement ne peuvent être faites sans entretiens exploratoires. En réalité, la notion de distance culturelle[6] est rela-

4. Voir à ce propos l'enquête de S. Moscovici, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1961, qui illustre la façon dont le grand public intègre en la déformant une théorie formellement définie par un auteur, ici celle de S. Freud, et comment les concepts et les schémas d'analyse servent à forger des termes nouveaux et des modes de pensée populaires.

5. *Op. cit.* V. *supra*, p. 72.

6. Cette notion a été analysée plus particulièrement au chapitre IV de cet ouvrage, p. 100-102.

tive. En outre, son importance dépend du thème de l'étude, certains phénomènes pouvant être moins dépendants des particularismes culturels que d'autres.

Les études interethniques nécessitent également des entretiens exploratoires pour préciser le contexte socio-culturel des populations étudiées.

c / Etape préalable à la construction d'un questionnaire : Les entretiens exploratoires ont aussi une finalité plus proprement méthodologique : ils constituent en effet une étape préalable à la *construction de tout questionnaire.* Les entretiens apportent à cet égard plusieurs sortes d'informations.

1. *Recherche d'indicateurs :* L'élaboration d'indicateurs[7] précis, permettant d'observer l'ensemble des variables étudiées ne relève pas uniquement de l'analyse théorique. Il faut compléter cette analyse par une observation des formes particulières que prennent les variables dans la population elle-même et de leurs *manifestations à travers des comportements observables.* Seule l'observation de la population elle-même[8] peut rendre compte avec exactitude de ces comportements et de leur diversité.

2. *Répertoire d'éventail d'attitudes :* Les entretiens exploratoires permettent d'autre part de faire un *repérage des réponses possibles* à une question particulière. Cette information est notamment indispensable à la construction des questions à choix multiples dites questions en éventail.

3. *Informations d'ordre lexical et sémantique :* Enfin, les entretiens exploratoires permettent de réaliser une *analyse du langage utilisé par la population parente.* Cette analyse se

7. Cf. à ce sujet le chapitre VII concernant le questionnaire.

8. La recherche d'indicateurs a parfois été réalisée à l'aide de techniques comme le *brain storming.* La technique du *brain storming* repose sur la réflexion et la mise en commun d'idées au cours d'une réunion de groupe. Le principe est d'utiliser la spontanéité et l'imagination de chacun ainsi que la suractivation (ou l'excitation) produite par le fait d'être ensemble pour trouver des idées, des solutions nouvelles. Cette technique dite de créativité, qui utilise les ressources du groupe, ne peut toutefois remplacer l'observation de la population elle-même puisque le groupe de chercheurs ne fait généralement pas partie de la population parente et reste donc enfermé dans les limites de son cadre de références socioculturelles.

situe à deux niveaux : celui des *termes d'usage courant* dans cette population et celui du *sens accordé aux mots*. En effet, les sujets ne sont pas des académiciens ni des agrégés de lettres — sauf exception ! — et les groupes sociaux, outre leur compétence plus ou moins grande dans le maniement du français académique, ont des particularismes linguistiques qui peuvent être importants. Or il est absolument essentiel d'en tenir compte si on ne veut pas qu'un questionnaire ne soit finalement qu'un test de vocabulaire.

Ceci pose le problème de l'utilisation d'épreuves verbales ou d'un questionnaire unique dans une population hétérogène par les différents niveaux de langage qu'on y rencontre. Comment interpréter alors les différences inter-groupes sociaux puisqu'il y a interférence de deux phénomènes : la maîtrise de la langue d'une part et les différences au niveau des variables étudiées d'autre part ?

L'épreuve unique permet évidemment d'effectuer une observation standardisée et donc d'obtenir des données qui, au niveau de l'instrument d'observation, sont comparables. C'est là l'intérêt de cette pratique. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que cette standardisation est illusoire si le niveau de compréhension ou même la signification des questions diffère selon les groupes.

Les fonctions de l'entretien exploratoire sont donc multiples et importantes. Elles concernent à la fois *l'élaboration théorique, la recherche des indicateurs et des aspects plus techniques de la construction des méthodes d'observation*, en particulier du questionnaire. Aussi, ces entretiens constituent-ils une phase essentielle de l'enquête dont il paraît difficile de faire l'économie.

2 / *Caractéristiques techniques de l'entretien exploratoire.* — Les entretiens exploratoires présentent certaines caractéristiques.

a / Attitude peu directive : Ils comportent généralement peu de questions précises car ils doivent permettre de recueillir des données nouvelles et d'explorer des voies imprévues.

L'attitude fondamentale de l'interviewer est d'être non directif, c'est-à-dire *disponible à toutes informations*, même celles qui semblent éloignées des orientations de recherche définies jusqu'alors. Ici, pas de hors-sujet ; l'absence de grille d'entretien ou de consignes précises implique d'ailleurs que ces entretiens soient faits par le chercheur lui-même ou ceux qui participent à l'élaboration de la recherche et non par des techniciens de l'entretien.

b / Effectif restreint : En principe, 10 à 15 entretiens suffisent puisqu'en fait il ne s'agit pas de recueillir des données pour en faire une exploitation systématique et constituer des résultats d'enquête, mais seulement de procéder à des investigations ponctuelles aussi variées que possible. Toutefois, *ce nombre est d'autant plus important que la population parente est hétérogène.*

c / Echantillon d'unités types appartenant à la population parente : On ne constitue pas d'échantillon à proprement parler. On choisit simplement des unités selon la méthode dite des unités types, et ces unités, personnes ou groupes, doivent appartenir impérativement à la population parente.

B / *Entretien : méthode d'observation systématique*

L'entretien n'est pas seulement utilisé pour les observations préliminaires de la pré-enquête, mais l'est aussi dans la phase d'observation systématique. Le traitement et l'analyse des données qui sont ainsi collectées sur un échantillon d'enquête définitive conduisent à l'élaboration des résultats proprement dits.

A ce stade de l'enquête, l'entretien constitue une méthode lourde et coûteuse tant au niveau de la passation, car il faut des interviewers formés à la conduite d'entretiens semi-directifs, qu'au niveau du traitement des données : l'élaboration de la grille d'analyse de contenu (en fonction du corpus recueilli) puis l'analyse elle-même étant infiniment plus longue que le traitement d'un questionnaire par exemple. Cependant, cette méthode d'observation est parfois la mieux adaptée aux

buts de l'enquête. Voici trois cas dans lesquels l'entretien est fréquemment utilisé.

1 / *Etude de variables complexes.* — La souplesse de l'entretien, la part qu'il laisse à l'initiative du sujet et à une réflexion improvisée qui n'est pas limitée par un cadre d'investigation rigide, en font la méthode privilégiée pour l'étude de certaines variables comme les valeurs, les croyances, les représentations sociales... Il s'agit en fait de *variables complexes qu'on ne peut saisir qu'à travers l'élaboration d'un discours.*

L'entretien, à cet égard, diffère totalement du questionnaire. Dans un questionnaire, en effet, le sujet est contraint de se définir par rapport à des schèmes de pensée pré-établis : les questions qui lui sont posées ne sont pas nécessairement celles qu'il se pose habituellement et ce qui lui est imposé, c'est même la représentation mentale d'un phénomène, une parmi d'autres possibles, celle qui est élaborée par le chercheur. A la limite, un questionnaire ne permet pas d'observer le système de pensée d'un sujet mais seulement son degré d'accord avec la représentation proposée. Or, lorsqu'il s'agit d'observer les représentations des sujets eux-mêmes et les processus de pensée sur lesquels elles se fondent, il faut *une méthode qui autorise l'interviewé à une formulation plus personnelle.*

Ainsi l'étude de S. Moscovici[9] sur la représentation de la psychanalyse montre à la fois la complexité de cet objet d'étude et la nécessité de recourir à un type de méthode telle que l'entretien. C'est en effet l'étude de l'argumentation donnée par chacun des sujets qui lui permet de voir comment la psychanalyse, comme toute construction théorique, remet en question les valeurs et les normes des groupes sociaux, comment certains éléments de cette théorie sont convertis en fonction de ces valeurs pour devenir une représentation intégrée à la réalité sociale de chaque groupe, comment, enfin,

9. *Op. cit.* V. *supra*, p. 146.

cette intégration se fait à travers des processus cognitifs, principalement l'analogie et la compensation.

Sans doute la procédure d'observation dépasse-t-elle ici le cadre de la méthode pour *signifier une conception de la recherche et aussi une conception de la psychologie sociale* ainsi que le précise S. Moscovici. « L'ensemble de l'enquête nous a montré, dit-il (p. 406), qu'un sujet individuel (ou collectif) pouvait utiliser une pluralité de modes de réflexion en fonction de la maîtrise du milieu extérieur et des buts qu'il se propose. Les interférences et les spécialisations qui en résultent, constituent un véritable phénomène de polyphasie cognitive. C'est ce phénomène que la psychologie sociale se doit d'étudier et non pas une pensée sociale hétérogène à la pensée individuelle. »

Le fonctionnement de la pensée individuelle ou collective ne peut, en effet, être saisi que par une méthode comme l'entretien qui permet aux sujets de *s'exprimer dans leurs termes, d'utiliser à la fois leurs concepts propres* — qui ne sont pas comme les concepts scientifiques des outils de recherche mais qui sont des éléments constitutifs de leur pensée et par conséquent, en tant que tel, un aspect de l'objet d'étude lui-même — *et le type de raisonnement qui est le leur*, logique ou non, peu importe : l'observation est ainsi réalisée sans que l'on force le discours des sujets à s'insérer dans un cadre qui leur est étranger ; de ce fait, *moins normalisante elle est aussi plus riche.*

2 / *Approche du subconscient.* — L'entretien semi-directif et surtout l'entretien non directif sont souvent considérés comme des méthodes d'approche du subconscient[10] pris au sens de faiblement conscient. Le subconscient désigne ici un niveau de pensée où la censure est inférieure à ce qu'elle est habituellement ; ce terme prend un sens élargi, une signification vague sans lien précis avec le concept tel qu'il a été défini par S. Freud.

10. Cf. les définitions de ce concept dans J. Laplanche et J.-B. Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1978 (1re éd. 1967), et A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 1976 (12e éd.).

Cette fonction de l'entretien se fonde sur l'utilisation qui y est faite de la *libre association*[11], procédé mis en œuvre dans les théories psychanalytiques, où l'on considère que les associations d'éléments apparemment sans lien renvoient à des représentations restées inconscientes — l'entretien permet, en effet, au sujet de s'exprimer spontanément, en faisant état de ses pensées telles qu'elles se présentent dans le cours d'une réflexion improvisée qui relève effectivement plus de l'association d'idées que d'un raisonnement logique — l'approche du subconscient serait donc rendue possible par cette attitude de moindre contrôle adoptée par le sujet au cours de l'entretien.

De ce fait, l'entretien est apparu comme une méthode particulièrement adaptée aux études de motivation en raison des composantes affectives et irrationnelles du concept de motivations dont la définition est d'ailleurs fort complexe. Ainsi, *l'entretien dit de motivation* est largement utilisé dans le domaine publicitaire. Les professionnels de la publicité y cherchent les besoins ou les désirs « inconscients »[12] qui peuvent être associés à un produit. En effet, le but de la publicité est d'inciter à la consommation, et de faire acheter des produits qui ne correspondent pas à des besoins fondamentaux. Il faut donc créer des besoins ou mieux utiliser les besoins et les désirs inconscients des consommateurs, le rôle de l'annonce publicitaire étant d'établir une sorte de conditionnement reposant sur l'association d'un produit aux besoins et désirs « inconscients ». Ainsi, on présente par exemple un sachet de potage en poudre en l'associant à un cadre luxueux où se déroule un dîner galant au temps des Années folles, à une « cible » constituée de femmes actives fatiguées par une journée de travail et auxquelles les activités ménagères vont tenir lieu de galanteries.

Cette quête de motivations « inconscientes » relève en fait plus simplement d'une quête du rêve et du mythe que de celle de l'inconscient dans la démarche psychanalytique.

11. Sur la libre association, cf. l'ouvrage de J. Deese, *The structure of associations in language and thought*, Baltimore, John Hopkins Press, 1965, p. 1-20.

12. Dans le langage des études publicitaires, ce terme est synonyme de subconscient.

Sans dénier à l'entretien son intérêt qui est réel, dans les études de motivation, il faut cependant mettre en garde contre la confusion qui est faite entre l'entretien de recherche et précisément une démarche psychanalytique réelle. Les emprunts peu rigoureux qui sont faits tant au niveau des termes utilisés que des procédés — tel celui de la libre association — induisent en erreur. *L'entretien semi-directif de recherche permet et permet seulement d'abaisser le seuil de la censure morale par l'utilisation d'une relation affective de type transférentiel.* Appliquer les concepts psychanalytiques à ce contexte ne fait que détourner la théorie de son cadre opératoire.

3 / *Etude de certaines populations.* — Pour certaines populations, l'entretien semble mieux adapté que le questionnaire par exemple. Plusieurs facteurs peuvent intervenir, notamment la difficulté ou le refus de répondre à une série de questions définies à l'avance, ou le besoin d'établir un contact personnel pour répondre... Cela peut être le cas de *populations marginales* mais c'est aussi souvent le cas d'*enfants petits.* J. Piaget[13] note à ce propos que : « Pour juger des croyances [des enfants], il faut une méthode spéciale dont nous avouons... qu'elle est difficile, laborieuse et qu'elle nécessite un coup d'œil supposant au moins une ou deux bonnes années d'entraînement. »

Cette citation de Piaget qui relève la difficulté que présente la technique de l'entretien nous introduit à cet aspect dont nous allons traiter maintenant.

2. ATTITUDES DE L'INTERVIEWER ET TECHNIQUES D'ENTRETIEN

L'entretien en tant que méthode d'investigation répond, d'une manière générale, à l'objectif de collecte de données :

13. J. Piaget, *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, Alcan, 1926, cité par C. Nahoum, *L'entretien psychologique*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1971, p. 43.

1 / sur un *thème de recherche* déterminé qui est défini en fonction des hypothèses de recherche et plus ou moins limité suivant qu'il s'agit d'entretiens de pré-enquête ou d'entretiens correspondant à la phase d'observation systématique ;
2 / en prévision d'une analyse de données, qualitative ou quantitative selon les cas, mais qui vise toujours à *l'étude comparative des entretiens du corpus.* L'analyse de contenu est réalisée à partir d'une grille de catégories dont la forme la plus sommaire est la grille thématique et qui est appliquée à chaque entretien de manière systématique.

A / *Directivité et non-directivité*

1 / *Structuration de l'entretien.* — Dans l'entretien de recherche, le thème est imposé à l'interviewé, ce qui différencie radicalement ce type d'entretien de l'entretien thérapeutique sur lequel il est calqué, mais dont le contenu est laissé au libre choix du patient.

Le thème général de l'entretien est présenté à l'interviewé au moyen d'une *première consigne.* Le contenu de l'entretien est ensuite structuré par d'autres consignes qui sont introduites en cours d'entretien. *L'ensemble des consignes constitue un guide ou protocole d'entretien qui limite et oriente les énoncés ou le discours de l'interviewé.* Le nombre des consignes varie en fonction de l'objet d'étude et des hypothèses de recherche ; plus elles sont nombreuses, plus l'entretien est directif et structuré.

On définit ainsi habituellement trois types d'entretien selon le *degré de structuration* :

— l'entretien le moins structuré ou entretien non directif ;
— l'entretien partiellement structuré ou entretien semi-directif ;
— l'entretien très structuré ou entretien directif.

L'entretien le moins structuré tend à se rapprocher de l'entretien clinique alors que l'entretien directif prend une

forme qui l'apparente à la méthode du questionnaire. On trouve un exemple de ce dernier type d'entretien très structuré dans l'étude de J. Lautrey[14] sur les attitudes éducatives des parents. Le protocole d'entretien est constitué de 70 questions dont voici les trois premières :

1. Régularité de l'heure du lever.
2. Règles pour la toilette.
3. Comment décide-t-on des vêtements que l'enfant mettra dans la journée ?

H. Dautriat[15] a analysé ces trois types d'entretiens en fonction des quatre dimensions suivantes : *les modes d'intervention* de l'interviewer, *le type de données* recherchées, *les caractéristiques de l'analyse des données* et *les buts de l'enquête*. Ainsi l'entretien le moins structuré est caractérisé par l'attitude non directive de l'interviewer[16] qui suit et soutient le sujet au lieu de le diriger ; l'intérêt est porté à tous les éléments du discours : les idées exprimées mais aussi leur enchaînement par association, les intonations... ; l'analyse de données est une analyse qualitative et l'enquête une étude de cas — l'entretien partiellement structuré, aussi appelé « entretien semi-dirigé » ou encore « entretien centré » (traduction de l'expression « *focused interview* » de R. K. Merton[17]), est au contraire un entretien où alternent l'attitude directive et l'attitude non directive de l'interviewer ; les données correspondent à des variables définies à l'avance et l'analyse des données est soit qualitative, soit quantitative ; le champ d'application d'entretiens de ce type est vaste — l'entretien le plus structuré enfin, est caractérisé par l'attitude de l'interviewer quasi exclusivement directive ; les réponses de l'interviewé sont généralement peu développées, brèves et l'analyse des données est une analyse statistique, le but de l'enquête

14. *Op. cit.*, p. 246. V. *supra*, p. 72.
15. H. Dautriat, *Le questionnaire*, Bordeaux, Publications de l'IHA, 1959, p. 6-7.
16. L'attitude non directive sera définie plus loin.
17. Cf. R. K. Merton, M. Fiske et P. Kendall, *The Focused Interview : A Manual of Problems and Procedures*, Glencoe, The Free Press, 1956.

étant alors une étude statistique : étude de la distribution des variables dans la population.

Cette classification des types d'entretiens montre *la diversité des modalités d'application de l'entretien ainsi que ses caractéristiques techniques.*

Toutefois, il est important de souligner qu'*un entretien, même très directif* de par le protocole utilisé, *reste fondamentalement différent du questionnaire.* En effet, les réponses n'y sont jamais proposées : elles sont libres tant par leur contenu que par leur forme, notamment dans la longueur des développements auxquels elles peuvent donner lieu.

Ainsi, l'entretien directif par les consignes peut (ou en tous cas devrait) rester non directif dans la manière d'écouter et de recueillir les réponses, laissant à l'interviewé la possibilité de nuancer ses réponses, de les justifier et de les commenter. Un cadre d'investigation précis et préétabli n'est pas incompatible avec la possibilité de s'exprimer librement, voire spontanément.

D'autre part *l'entretien directif permet de formaliser et de systématiser la collecte des données, ce qui permet de constituer un corpus de données* homogène et de faire une étude comparative des entretiens. Dans le cas d'entretien non structuré, ce genre d'études paraît difficilement réalisable et on se trouve alors presque toujours ramené à une étude de cas.

R. Ghiglione et B. Matalon[18] indiquent quant à eux des utilisations possibles des trois types d'entretien non directif, semi-directif et directif, en fonction des objectifs de recherche. Ils définissent ainsi quatre objectifs de recherche : *le contrôle, la vérification, l'approfondissement* et *l'exploration*, et font correspondre à chacun le ou les types d'entretiens les mieux adaptés.

Ces auteurs soulignent le fait que cette formalisation ne doit introduire aucune rigidité dans le choix d'un type d'entretien pour une étude précise. Ici, comme toujours dans

18. R. Ghiglione et B. Matalon, *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1978.

l'enquête, aucune règle n'est absolue, il n'y a que des cas de figures. Ainsi, l'exemple que nous avons cité d'entretien directif utilisé par J. Lautrey (1980) constitue une exception à la règle puisqu'il est utilisé pour une recherche exploratoire.

2 / *Attitude non directive.*

a / Attitude non directive et méthode thérapeutique : L'expression « entretien non directif », de même que celles d' « entretien semi-directif » et d' « entretien directif », vient de ce que la pratique de ce type d'entretien relève de l'attitude non directive. L'attitude non directive a été définie par le psychothérapeute C. Rogers[19]. Elle est exposée notamment dans le premier volume de son ouvrage *Psychothérapie et relations humaines*, intitulé précisément *Théorie et pratique de la thérapie non directive. Sa fonction est, à l'origine, essentiellement thérapeutique* et ce n'est qu'ultérieurement que l'attitude non directive a été reprise dans le cadre de l'entretien de recherche.

Dans la thérapie rogérienne, le thérapeute adopte une attitude non directive. Selon C. Rogers, cette attitude permet au client[20] d'atteindre le plein épanouissement de sa personnalité, état que l'auteur désigne aussi par l'expression « *fonctionnement optimal* ».

La vérification des résultats obtenus par la thérapie rogérienne a fait l'objet de très *nombreuses recherches* que l'auteur, soucieux de mettre ses travaux à l'épreuve de *procédures de contrôle expérimentales*, a lui-même encouragées. Ces études portent sur des séries d'entretiens qui ont été enregistrés puis transcrits. Divers aspects du changement observé chez le client au cours de la thérapie ont ainsi été étudiés : dans le chapitre consacré à « la recherche » (p. 255-290), C. Rogers cite quelques-uns des thèmes de recherche qui ont été étudiés et notamment « L'effet de différents modes

19. G. M. Kinget et C. Rogers, *Psychothérapie et relations humaines*, 2 vol., tr. fr., Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1973.

20. Client est le terme qu'utilise C. Rogers pour désigner ses patients.

d'interaction verbale », « Les effets de la thérapie sur le comportement observable » ou encore « Les rapports entre la qualité de la relation thérapeute-client et les progrès thérapeutiques ». C. Rogers voit dans ces vérifications expérimentales la possibilité d'apporter la preuve de l'efficacité de sa méthode thérapeutique, et principalement de l'attitude non directive du thérapeute.

L'attitude non directive désigne les conditions ou les caractéristiques de l'écoute que C. Rogers préconise d'avoir dans un entretien thérapeutique. Il s'agit d'une attitude complexe, fondée principalement sur trois dimensions : *l'empathie, l'acceptation inconditionnelle* et *la non-directivité* proprement dite. On peut s'étonner de voir que le même terme : « non-directivité », serve à désigner à la fois l'attitude générale et un de ses aspects. G. M. Kinget[21] note à ce propos que C. Rogers lui-même n'utilise pas couramment ce terme de « non-directivité ». Selon elle, ce seraient les collaborateurs et les critiques de l'auteur qui l'auraient imposé en employant notamment l'expression d'attitude non directive et aussi celle de psychothérapie non directive[22]. Dans la mesure où la tradition a consacré cet usage, en particulier pour l'entretien non directif, il paraît difficile de substituer un autre terme à celui de non-directivité malgré la confusion qui en résulte.

Présentation de chacune des trois dimensions :

1. *L'empathie :* Littéralement, l'empathie[23] est la capacité de comprendre ce que l'autre ressent, ce qu'il éprouve. Dans le cadre de l'entretien, l'interviewer doit essayer d'entendre ce que dit l'interviewé en comprenant le point de vue de ce dernier, c'est-à-dire son cadre de référence et ses valeurs person-

21. Cf. C. Rogers et G. M. Kinget, *op. cit.*, p. 12. V. *supra*, p. 157.

22. Ainsi que le remarque G. M. Kinget, *op. cit.*, p. 15. V. *supra*, p. 157 — c'est le cas en particulier de deux auteurs de langue française qui ont présenté l'œuvre de C. Rogers : J. Nuttin parle de « La thérapeutique non directive » dans *Psychanalyse et conception spiritualiste de l'homme*, Louvain, Publications universitaires, 1950, p. 125-146, et M. Pages parle de la « Psychothérapie non directive » de Carl Rogers in *Encyclopédie médico-chirurgicale*, vol. *Psychiatrie*, t. III, 1955.

23. *Ibid.*, p. 106-108.

nelles. Quand l'interviewé rapporte un événement, l'interviewer doit le percevoir comme l'interviewé le perçoit. Attitude fort difficile à tenir d'autant qu'il ne s'agit pas d'une identification qui conduirait alors non pas à comprendre l'autre, mais à se voir comme l'autre et à éprouver les mêmes émotions que lui.

2. *L'acceptation inconditionnelle*[24] *:* C'est en fait une condition de l'empathie. On désigne ainsi l'attitude de disponibilité à l'égard d'Autrui, la possibilité à la fois de l'accepter comme il est et aussi d'éprouver de l'intérêt pour ce qu'il dit. Elle suppose chez l'interviewer la capacité de ne pas se sentir menacé dans ses propres croyances et dans sa façon d'être, celle de concevoir la différence sans avoir peur de perdre sa propre identité.

3. *L'attitude non directive :* Elle désigne le fait que l'interviewer ne donne pas de directives. Il ne fait pas d'interventions visant à modifier ou à infléchir de quelque façon ce qui est dit par l'interviewé, de manière de penser ou de se comporter. Toutefois cette attitude ne signifie nullement, contrairement à des interprétations fausses qui ont pu en être données, que l'interviewer adopte une attitude de non-interventionnisme, voire de laisser-faire. Son rôle est d'amener l'Autre à s'exprimer, en lui montrant qu'il l'écoute et le comprend au sens accordé à ce terme dans la définition de l'empathie.

b / Intérêt de la « non-directivité » dans l'entretien de recherche : L'attitude non directive conçue dans un but thérapeutique, s'est imposée peu à peu dans le domaine de la recherche, au point que l'entretien d'enquête est assimilé le plus souvent à l'entretien semi-directif ou à l'une de ses variantes. C. Rogers lui-même[25] a présenté la non-directivité comme une *technique applicable à la recherche en psychologie et psycho-sociologie.*

L'attitude non directive ayant été définie comme une attitude d'écoute dans le cadre de laquelle les interventions de

24. *Ibid.*, p. 145-150.

25. C. Rogers, The non-directive Method as a Technique of Social Research, *American Journal of Sociology*, 1945, *50*, 4, p. 279-283.

l'interviewer ne visent pas à orienter les réponses de l'interviewé mais à le laisser s'exprimer, l'entretien non directif est apparu comme une méthode permettant de faire des observations sans modifier l'objet de l'observation. Ainsi que le note M. Pagès[26], l'entretien non directif a été utilisé dans le but idéal mais utopique *d'annuler les effets de l'interaction entre l'interviewer et l'interviewé.*

c / Difficultés de la mise en pratique de la non-directivité : La pratique de l'entretien non directif en matière de recherche présente de réelles difficultés. Ces difficultés sont de deux ordres.

Elles tiennent tout d'abord au fait que *la non-directivité répond à l'origine à des objectifs thérapeutiques qui diffèrent fondamentalement de ceux de l'observation* dans le cadre de la recherche. En effet, dans l'entretien de recherche, il ne s'agit pas seulement d'écouter mais de faire parler quelqu'un sur un thème qu'on lui impose, que ce thème fasse partie ou non de ses préoccupations. En outre, l'interviewer doit intervenir pour inciter la personne interviewée à développer certains points qu'elle n'aurait pas traités ou pas suffisamment de même que pour la limiter, la recentrer selon l'expression consacrée, lorsqu'elle fait des digressions en quelque sorte hors sujet, c'est-à-dire qui sortent du cadre du thème de recherche tel qu'il a été défini. Il est donc impossible d'être exclusivement non directif dans un entretien de recherche.

D'autres difficultés proviennent non pas de la nécessité d'introduire une certaine directivité, mais de l'attitude non directive elle-même. En effet *cette attitude n'est ni habituelle, ni innée.* L'empathie en particulier est une attitude extrêmement malaisée à soutenir tout au long d'un entretien ; cette centration sur l'Autre exige une attention soutenue et la maîtrise par l'interviewer de ses propres réactions. Ce mode d'écoute qui amène à suivre l'Autre dans les méandres de sa pensée et à ne rien laisser paraître de ses propres associations

26. M. Pagès, *L'orientation non directive en psychothérapie et en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1965.

d'idée et d'une manière générale de ses propres pensées et sentiments, n'est pas d'une pratique aisée.

Certes, certaines techniques que nous allons exposer et qui sont des moyens simples à mettre en œuvre et efficaces, aident à être non directif.

Toutefois, ces techniques ne sont que des faux-semblants de non-directivité si elles ne sont pas associées à une attitude plus fondamentale de l'interviewer. Dans le cadre de la thérapie rogérienne, la non-directivité est une manière d'être et de communiquer. C. Rogers rattache lui-même cette attitude à un bon fonctionnement personnel du thérapeute ou encore, selon ses termes, à un état de congruence interne de celui-ci. Dans l'esprit même des textes de cet auteur, *la non-directivité repose moins sur la mise en œuvre d'une technique que sur une philosophie* de la relation et de la communication humaine, sur une théorie idéaliste et phénoménologiste de la personnalité.

Il est peu probable qu'il suffise de se conformer à des règles pour être non directif, à supposer qu'il soit possible de le faire d'une manière purement extérieure. En réalité, *la formation à la non-directivité amène très vite à une réflexion sur soi* où il s'avère que cet enseignement ne peut être ni systématique, ni obligatoire.

B / *Techniques et types d'interventions*

Au cours d'un entretien non directif, l'interviewer est amené à faire deux types d'interventions : d'une part, celles qui concernent le thème de l'entretien, et d'autre part, celles d'ordre relationnel par lesquelles l'interviewer assure l'interviewé de son écoute attentive et de l'intérêt qu'il lui porte. Les interventions du premier type sont les consignes et les relances, les secondes, les reformulations.

1 / *Interventions de type directif.*

a / Consignes et relances : Consignes et relances sont des interventions relatives au thème d'entretien. Elles ont un caractère directif.

1. *Consignes :* L'ensemble des consignes constitue *le guide d'entretien.* Une première consigne permet de présenter le thème général de l'entretien, les consignes suivantes portent sur des aspects particuliers de ce thème. L'interviewer doit respecter le guide d'entretien, à savoir donner chacune des consignes du guide systématiquement à chacune des personnes interviewées, sans en omettre. Toutefois, il arrive que certains interviewés devancent les consignes en passant spontanément d'une idée à l'autre, le rôle de l'interviewer est alors d'adapter le guide d'entretien en supprimant évidemment les consignes superflues pour ces interviewés.

Le guide d'entretien varie en fonction de la recherche. Tout d'abord le nombre de consignes, comme on l'a vu, est plus ou moins grand. D'autre part, l'ordre de présentation des consignes peut être plus ou moins strict, soit rigoureusement le même pour tous les interviewés, soit adapté le mieux possible aux évocations et associations propres à chacun de ceux-ci.

Les consignes sont préparées et rédigées à l'avance. La formule utilisée ne doit *pas être suggestive* ; elle doit en outre être *claire, simple.* Enfin, il faut *éviter les énumérations.* Le souci qui pousse le chercheur à évoquer en particulier dans la première consigne, tous les aspects du thème à traiter, conduit à des indications confuses où l'interviewé se perd dans la multiplicité de ce qui lui est demandé.

Test de consignes : Il est impossible de déterminer *a priori* quelle sera la meilleure formulation. Les problèmes que posent les consignes sont à cet égard les mêmes que ceux que posent les questions d'un questionnaire. On procède d'ailleurs de la même manière : de même qu'on teste le pré-questionnaire, on teste les consignes. Toutefois le test se présente différemment. En effet, au lieu de procéder à partir d'une seule formulation de la consigne, on constitue pour une même consigne une *batterie de formulations*, chacune d'elles est proposée à plusieurs sujets de la population parente. On choisit ensuite la formulation qui semble la meilleure en fonction des réactions obtenues à chacune des variantes.

2. *Les relances :* Les relances ne sont pas utilisées de la

même façon que les consignes. Elles servent à *solliciter l'interviewé sur des aspects* du thème qu'il a *traités d'une manière trop rapide ou superficielle.* En conséquence, elles dépendent de la manière dont se déroule chaque entretien, et sont improvisées par l'interviewer en fonction des circonstances.

b / Cas des recentrations : Les recentrations sont, comme les consignes et les relances, des interventions relatives au thème de l'entretien. A la différence de ces dernières, elles sont destinées à indiquer non pas les aspects à traiter mais *les limites du thème.* Ainsi, lorsque l'interviewé développe des points qui n'entrent pas dans la définition du thème telle qu'elle a été établie par le chercheur, l'interviewer est amené à le lui signifier.

Techniquement, la recentration peut être faite de plusieurs manières ; l'une d'elles, qui consiste à *notifier explicitement* à l'interviewé que le point traité sort du champ d'investigation paraît difficilement soutenable : elle est, en effet, en contradiction avec l'écoute et la disponibilité qu'implique l'attitude non directive. En revanche, il semble possible de concilier la recentration et l'attitude non directive en *s'abstenant de faire des reformulations* (ce qui équivaut à une absence de renforcement) et en mettant à profit les silences pour « relancer » sur certains points ou encore introduire de nouvelles consignes.

2 / *Reformulations.* — A l'inverse des consignes et des relances, les reformulations relèvent de l'attitude non directive proprement dite. L'attitude non directive est utilisée ici dans le but d'*instaurer* non pas une relation thérapeutique, mais néanmoins *une relation d'écoute* qui incite l'interviewé à s'exprimer le plus possible et le plus spontanément possible. Et, pour surprenante que soit cette attitude pour l'interviewé, lui-même généralement plus rompu à l'exercice du questionnaire qu'à celui de l'entretien, elle s'avère tout à fait adaptée à cette fonction.

Pour préciser en quoi consiste l'attitude non directive dans la pratique, E. M. Porter[27], auteur de travaux sur le

27. E. M. Porter, *Introduction to the Therapeutic Counseling*, Boston, Houghton Mifflin Co, 1950.

comportement verbal du thérapeute dans la thérapie rogérienne, a établi une *typologie d'attitudes* qui diffèrent fondamentalement de l'attitude non directive. Les résultats de cette étude sont couramment utilisés dans un but pédagogique pour amener les étudiants à prendre conscience des attitudes qu'ils manifestent habituellement, et qu'ils doivent éviter en situation d'entretien.

Porter distingue ainsi cinq attitudes :

1. Attitude de *conseil* qui vise à orienter le sujet vers un modèle de comportement.
2. Attitude *d'évaluation* qui consiste à porter des jugements de valeur.
3. Attitude *d'aide* par laquelle l'interviewer manifeste à l'interviewé un intérêt personnel, le rassurant, le réconfortant.
4. Attitude *investigatrice* qui est caractérisée par l'intention de vérifier une hypothèse ou par la recherche d'une information précise.
5. Attitude *interprétative* selon laquelle l'interviewer propose au sujet un schéma d'explication ou d'interprétation de son comportement.

Le but des reformulations est de montrer à l'interviewé qu'on l'*écoute*, mais aussi de l'aider à s'exprimer en étant pour lui une sorte de reflet de ce qu'il pense et aussi de ce qu'il ressent.

a / Reformulation du contenu explicite : Une première catégorie de reformulations porte sur ce qui est *explicitement dit* par l'interviewé. Il y a plusieurs techniques possibles.

1. *Reformulation-résumé :* Comme son nom l'indique, ce type de reformulation consiste à faire un résumé de ce qui vient d'être énoncé. Cette technique est en réalité, difficile à appliquer car le résumé doit être *tout à fait fidèle* : le moindre écart étant le signe, pour l'interviewé, d'un manque d'attention ou d'une mauvaise compréhension de la part de l'interviewer. Or, il est très difficile de faire un résumé précis d'une pensée qui relève de l'improvisation et de l'association d'idée,

et qui souvent se répète, se précise, se nuance et aussi... se contredit. Et, même si cela est possible, il n'est pas nécessairement très habile de présenter à l'interviewé un reflet de ses ambiguïtés, voire de ses contradictions.

Toutefois, si l'on adopte ce procédé de reformulation, il est préférable de s'en tenir à la dernière idée développée. D'une part on limite ainsi les sources d'erreur, d'autre part, en reprenant la dernière idée évoquée, on ne risque pas de créer de rupture dans le cours d'une pensée qui procède par associations d'idée.

2. *Reformulation-écho :* Cette technique consiste à reprendre la dernière phrase prononcée par l'interviewé en la faisant précéder de formules telles que : « A votre avis donc, ... », « Vous pensez donc que... » ou « Selon vous, ... », etc. La reformulation-écho est très simple à utiliser (!) et aussi très efficace si l'on en juge par les résultats obtenus. Ce reflet semble, en effet, stimuler l'interviewé qui met alors généralement un terme à son silence.

3. *Grommellement :* Cette technique, à l'allure de supercherie, se limite à l'utilisation de grommellements, de mmh ! qui tendent, à condition que le ton en soit convaincant, à rassurer l'interviewé sur l'attention de son interlocuteur.

Le succès des techniques les plus simples, en matière d'entretien, est d'une constatation courante. Leurs limites se situent plus dans l'esprit de l'interviewer que dans celui de l'interviewé : beaucoup d'interviewers ont en effet des difficultés à entrer dans ce rôle de reflet ou d'écho, à écouter sans parler, sans exprimer leurs propres opinions. Quant aux interviewés, pour la plupart, ils se prêtent volontiers au jeu de l'entretien pourvu qu'on les écoute et qu'on leur en fournisse la preuve, indépendamment des artifices utilisés pour le faire.

b / Reformulation du non-dit : La deuxième catégorie de reformulations porte sur le non-dit, c'est-à-dire sur les émotions, les affects de l'interviewé, ou en tout cas ce qui peut en être perçu à travers les intonations, les silences, les hésitations, les mimiques ou encore les postures. La reformulation du non-dit s'avère nécessaire pour lever certains blocages.

Elle permet de dédramatiser la situation et de réengager le processus d'entretien.

Ces diverses techniques de reformulation mettent en œuvre des processus psychologiques qu'il est difficile d'analyser avec précision. Toutefois, la réussite d'un entretien dépend moins du maniement de ces techniques que de l'aptitude à saisir ce qui se passe au niveau relationnel au moment opportun.

3. ÉTUDES MÉTHODOLOGIQUES : LES EFFETS D'INTERACTION

L'entretien semi-directif est une des méthodes d'observation les plus utilisées alors que paradoxalement, elle est une des plus difficiles à pratiquer. Cet intérêt pour l'entretien semi-directif et même non directif a été tout particulièrement important dans les années 60, c'est-à-dire dans la période qui a suivi la diffusion en France de la théorie philosophique de C. Rogers et de sa méthode thérapeutique. Il y a eu à ce moment une véritable *mode de la non-directivité* qui n'a d'ailleurs pas été seulement appliquée dans le domaine de la recherche, mais aussi dans d'autres domaines — notamment la pédagogie.

En matière d'observation, l'entretien semi-directif est généralement considéré comme une méthode qui permet de collecter des données sans qu'elles soient induites par des questions. L'entretien, semble en particulier *moins suggestif que le questionnaire.* Cela est attribué au *caractère minimal des interventions de l'interviewer.*

Ainsi que le remarque L. Kandel[28] dans son article « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion », il existe peu de recherches méthodologiques sur l'entretien de telle sorte que de nombreuses questions restent posées et les polémiques engagées à propos de cette méthode assez vives.

28. *Op. cit.* V. *supra*, p. 55.

L'enseignement que l'on peut tirer de ces recherches se situe à deux niveaux : celui des résultats proprement dits qui apportent sinon des réponses, du moins des éléments de réponses importants, mais aussi celui de la problématique utilisée dans ces recherches, problématique qui est toujours la même et qui renvoie d'une manière plus générale à une conception des données et de l'observation.

A / *Biais de l'observation par entretien*

Les questions qui ont fait l'objet d'investigation particulière suivent deux grands axes de recherche ; d'une part l'étude de l'attitude non directive elle-même (dans le but de voir si la pratique de cette attitude correspond à la définition qui en est donnée par C. Rogers) et des effets d'interaction verbale, d'autre part, l'étude des effets d'interaction non verbale.

1 / *Attitude non directive et conditionnement verbal.* — Ce premier thème de recherche est *illustré par l'étude de C. B. Truax*[29] dont le but général est d'analyser l'attitude non directive préconisée par C. Rogers. L'auteur cherche à mettre en évidence le principe fondamental sur lequel repose cette méthode thérapeutique dans la pratique rogérienne. Le problème posé peut être formulé dans les termes suivants : l'attitude non directive est-elle, conformément à ce qu'en dit son auteur, fondée sur la reconnaissance de l'identité du « client » et l'acceptation sans restriction de ce qu'il est, excluant toute intervention visant à le modifier, ou bien cette attitude est-elle, à l'insu même de celui qui l'utilise, constituée d'interventions précises et systématiques destinées à modifier certains aspects du comportement dudit « client » ? Ces deux conceptions très différentes de l'attitude non directive dont l'une insiste sur l'aspect relationnel et affectif du processus thérapeutique que l'autre récuse, renvoient à deux théories adverses.

29. C. B. Truax, Reinforcement and Nonreinforcement in Rogerian Psychotherapy, in *Journal of Abnormal Psychology*, 1966, vol. 71, n° 1, p. 1-9.

Cette étude se déroule précisément dans le cadre d'une polémique entre les théoriciens des psychothérapies non pas analytiques, mais d'inspiration analytique[30] dont la psychothérapie rogérienne, et ceux de la thérapie dite comportementale inspirée de la théorie behavioriste. L'incompatibilité de ces points de vue est à l'origine d'une controverse qui opposa Rogers et Skinner. En effet, Skinner, à l'inverse de Rogers, estime que le thérapeute essaie de modifier le comportement du patient et qu'il utilise à cet effet des renforcements différentiels. Selon lui, le thérapeute répond de manières différentes aux divers comportements du patient : Rogers serait donc plus ou moins empathique, non directif et tolérant suivant les propos de son « client ». Dans cette perspective, les résultats observés au cours de la thérapie rogérienne relèveraient d'un processus de conditionnement et la thérapie rogérienne serait fondée, tout comme la thérapie comportementale, sur le principe des renforcements.

C. B. Truax cherche donc à tester par une étude expérimentale s'il existe un processus de conditionnement dans la thérapie rogérienne.

Les résultats obtenus montrent que le thérapeute tend à répondre de manière sélective en étant plus ou moins empathique, tolérant et directif selon les cas, sauf pour les quatre dernières catégories de comportements auxquelles Rogers ne semble pas répondre de manière différentielle. Truax en conclut que les différentes composantes de l'attitude non directive jouent le rôle de renforcements.

Les résultats de cette étude sur la méthodologie thérapeutique rogérienne conduisent à s'interroger sur l'utilisation de l'attitude non directive en matière de collecte de données.

En effet, si l'attitude non directive relève d'un processus de conditionnement dans l'entretien thérapeutique, on peut

30. Les psychothérapies d'inspiration analytique se différencient des psychothérapies analytiques par l'attitude du thérapeute par rapport au transfert : le thérapeute évite notamment l'explicitation des processus transférentiels. Dans la thérapie rogérienne, en particulier, le travail se fait grâce à la reformulation de l'affect sous-jacent sans analyse du transfert.

Tableau des corrélations entre les comportements du thérapeute et ceux du patient[1]

Comportements du patient	*Comportements du thérapeute*		
	Empathie	*Acceptation inconditionnelle*	*Directivité*
Discernement	.47	.37	ns
Ambiguïté des énoncés	—.35	—.38	.33
Intuition	.46	.37	ns
Similitude entre la façon de s'exprimer du thérapeute et celle du patient	.48	.32	—.31
Problème pour se repérer	ns	.35	ns
Catharsis	ns	ns	ns
Blocages	ns	ns	ns
Anxiété	ns	ns	ns
Marques de dévalorisation	ns	ns	ns

Remarque : « ns » = non significatif.

[1] Tableau tiré de l'article de C. B. Truax, *op. cit.*, p. 5. V. *supra*, p. 167.

penser que ce processus intervient également dans l'entretien de recherche, peut-être même plus encore puisqu'il ne s'agit plus de conditions optimales pour la pratique de la non-directivité — certaines interventions de l'interviewer étant nécessairement directives. Dans ce cas, contrairement aux espoirs qui ont été fondés sur cette méthode, l'interviewer n'est pas neutre et peut exercer une influence déterminante sur la personne interviewée et sur les réponses qu'elle donne. L'interviewer serait, selon l'expression consacrée dans les études de méthodologie de l'entretien, *source de biais*, expression consacrée pour désigner les effets d'interaction interviewer-interviewé.

Nous suggérons à ce propos les réflexions critiques suivantes :

— La première de ces remarques concerne l'étude de Truax et plus précisément l'interprétation que l'auteur fait

des résultats qu'il obtient. On peut se demander *s'il est justifié d'utiliser un schéma behaviouriste pour analyser des phénomènes d'interactions qui interviennent dans une situation aussi peu formalisée* que celle de l'entretien thérapeutique rogérien, contrairement aux séances de thérapie comportementale dont le déroulement suit un protocole rigoureusement défini à l'avance. Cette interprétation laisse entendre que les interventions du thérapeute seraient méthodiquement réglées, tel type de comportement du thérapeute venant en réponse à tel type de comportement du patient. Or, on observe des corrélations mais pas de liaison systématique : les renforcements ne sont donc pas exercés systématiquement ou alors les conditions de renforcement sont infiniment plus complexes que ce que la grille des comportements retenus dans cette étude permet d'analyser. Et dans ce cas, quels sont les autres critères pris en compte par le thérapeute ? de quel ordre sont-ils ?

— En outre, comme l'étude n'est faite que sur un seul cas de psychothérapie, il est difficile de dire si les corrélations observées sont relatives à une méthode générale ou si elles sont particulières à la relation établie entre C. Rogers et ce « client »-là. Il faudrait donc non seulement préciser la grille d'analyse pour *rendre compte de la complexité de la situation, mais aussi faire l'analyse sur un échantillon de plusieurs cas* pour voir si les conditions de renforcements sont toujours les mêmes.

— Par ailleurs, cette étude pose le problème général de la qualité heuristique des modèles behaviouristes dans l'étude du langage et de la communication. La critique fondamentale à cet égard de l'étude de Truax, vient de ce que les corrélations observées montrent une certaine réactivité de Rogers sans toutefois qu'on sache à quoi il réagit puisque le sens des énonciations n'est pas pris en compte. Méthodologiquement, les procédés utilisés tendent même à exclure de l'analyse le sens puisque d'une part, la grille ne prend pas en considération la signification de ce qui est dit, et d'autre part, le découpage des unités d'interactions et leur présentation aux

juges dans un ordre au hasard séparent les propos analysés de leur contexte. On a fait ici *comme si le langage n'avait pas de sens.*

Dans l'entretien de recherche, il est certain que toute intervention verbale de l'interviewer constitue une information pour l'interviewé, y compris si l'intervention est non directive. Et *la neutralité de la non-directivité dans le sens d'une absence d'information est un mythe* et une conception qui n'a d'ailleurs jamais été soutenue par Rogers lui-même[31]. Par conséquent, *en tant qu'information, toute intervention est source d'influence.*

D'autres études comme celle de W. S. Verplanck[32] et celle de D. Hildum et R. W. Brown[33] montrent en effet que les moindres interventions de l'interviewer peuvent influer sur les propos de l'interviewé, modifier par exemple l'orientation de ses opinions ainsi que la présence d'énoncés d'opinions.

2 / *Interaction non verbale.* — Une autre série de recherches méthodologiques portent non plus sur les effets de l'interaction verbale, mais sur les effets de l'interaction non verbale. En effet, si on a pu vérifier que toute intervention verbale, même minime, de la part de l'interviewer induit certains éléments de réponses chez l'interviewé. Qu'en est-il dans le domaine non verbal : et notamment l'apparence physique et vestimentaire, les comportements non verbaux tels que posture, gestes, mimiques qui sont autant d'informations sur la personne de l'interviewer.

31. La non-directivité, pour Rogers, repose sur l'idée que le thérapeute doit s'abstenir de toute attitude normative, qu'il accepte le patient tel qu'il est et qu'il n'agit pas dans l'intention de modifier son comportement. Cette attitude est totalement différente de celle qui est adoptée dans les thérapies comportementales dont le but essentiel est de réduire ou même supprimer le symptôme. Dans ces thérapies, les méthodes utilisées sont totalement focalisées sur cet aspect et elles visent à faire disparaître un premier conditionnement dont résulterait le symptôme en y substituant un autre.

32. W. S. Verplanck, The Control of the Content of Conversation Reinforcement of Statements of Opinion, *J. Abnorm. and Soc. Psychol.*, 1955, *51*, p. 668-676.

33. D. Hildum et R. W. Brown, Verbal reinforcement and Interviewer bias, *J. Abnorm and Soc. Psychol.*, 1956, *53*, p. 108-111.

Effet d'homophilie : De nombreuses études ont été faites sur l'apparence de l'interviewer ou de l'enquêteur et notamment sur ce qu'elle traduit de son appartenance à un groupe ethnique ou à un groupe social. Dans ces études expérimentales, la procédure mise en œuvre consiste à utiliser quelques traits, généralement physiques ou vestimentaires, caractéristiques d'un groupe social qui suggèrent au sujet que l'enquêteur appartient à ce groupe social. Les traits sont choisis de telle sorte que les inférences soient sans équivoque. *Lorsque les apparences montrent au sujet que l'enquêteur fait partie du même groupe social que lui, il s'agit d'une situation d'homophilie*, et *dans le cas contraire*, il s'agit d'une *situation d'hétérophilie.* Certaines expériences utilisent des situations expérimentales intermédiaires dans lesquelles la ressemblance est partielle, c'est-à-dire relative à certains traits seulement : le sentiment d'identité induit chez le sujet est plus ou moins grand.

On étudie alors l'effet de l'homophilie — qui désigne donc ici l'identité d'appartenance à un groupe social, inférée par le sujet, entre l'enquêteur et lui-même — et de l'hétérophilie — qui désigne à l'inverse la différence d'appartenance (à un groupe social, inférée par le sujet entre l'enquêteur et lui-même) — sur les réponses du sujet.

Les résultats obtenus vont tous dans le même sens. Ils indiquent que *les réponses des sujets diffèrent en fonction de la situation.* Dans des situations différentes, les sujets donnent des réponses différentes.

Ainsi, l'étude de H. H. Hyman[34] montre l'influence des différences raciales sur les réponses faites par une population de Noirs américains. Les réponses obtenues par les enquêteurs noirs sont différentes de celles obtenues par les enquêteurs blancs, elles sont notamment plus conformistes.

De même l'étude de D. Robinson et S. Rohde[35] montre que l'appartenance de l'enquêteur à un groupe ethnique a une

34. *Op. cit.* V. *supra*, p. 56.

35. D. Robinson et S. Rohde, Two experiments with an anti-sensitism pole, *J. of Abnor. and Soc. Psychol.*, 1946, *41*, p. 136-144.

influence sur les réponses des sujets. Dans cette enquête sur les attitudes envers les juifs, les auteurs utilisent trois catégories d'enquêteurs en combinant deux critères : le nom et le type sémites. Les réponses obtenues par les enquêteurs d'apparence sémite diffèrent significativement de celles qui sont obtenues par les enquêteurs ne présentant aucune caractéristique sémite ; en particulier, les attitudes antisémites sont plus fréquentes lorsqu'il s'agit de ce dernier groupe d'enquêteurs.

D'autres études[36] du même type, celle de D. Katz[37], et celle de M. Benney, D. Riesman et S. A. Star[38], arrivent aux mêmes conclusions, à savoir que les caractéristiques physiques et plus généralement l'apparence de l'enquêteur ont une influence sur les réponses du sujet. Cette influence varie en fonction du lien qui existe entre le thème de l'entretien et l'apparence de l'enquêteur, le sujet modulant ses réponses selon qu'il suppose qu'elles impliquent ou non l'enquêteur.

R. K. Merton, en accord avec l'esprit de ces recherches dont le but est de dénoncer l'imperfection des méthodes d'observation et les biais des données, arrive à l'idée que *la solution la meilleure*, c'est-à-dire celle qui entraîne *le moins de biais, est la situation d'homophilie.*

B / *Pour une problématique fondée sur la situation d'interaction*

L'ensemble de ces études méthodologiques, qu'elles portent sur les phénomènes d'interaction verbale ou sur ceux d'interaction non verbale, sont élaborées à partir d'une problématique unique qu'on peut appeler la « *problématique du biais* ». Le but essentiel de ces recherches est, en effet, de vérifier si les données recueillies par entretien — entretien peu directif ou au contraire très directif selon les cas — sont

36. Citées par L. Kandel, *op. cit.* V. *supra*, p. 55.

37. D. Katz, Do Interviewers bias poll results ?, *Public Opinion Quart.*, 1942, *6*, p. 248-268.

38. M. Benney, D. Riesman et S. A. Star, Age and sex in the interview, *American J. of Sociol.*, 1956, *61*, p. 143-152.

exactes, reflet fidèle de ce que pense très précisément le sujet ou non.

La définition opératoire (implicite) de l'exactitude des données qui est alors utilisée se réfère à leur permanence, leur constance, quelles que soient par ailleurs les caractéristiques de la situation dans laquelle se déroule l'observation. Ainsi, des données sont idéalement exactes lorsque les observations effectuées dans deux situations différentes sont identiques. A l'inverse, elles sont considérées comme fausses ou en tout cas partiellement erronées si les observations varient en fonction des situations. Ces fluctuations sont prises comme des preuves de biais introduits par la méthode d'observation alors jugée imparfaite.

Cette opérationnalisation de l'exactitude des données repose sur *un postulat* implicite en fonction duquel les opinions, attitudes, motivations... d'un sujet sont invariantes, c'est-à-dire indépendantes de la situation d'interaction. Ce postulat lui-même admet un postulat complémentaire selon lequel la réponse d'un sujet à une question ne diffère pas de son opinion. Il s'ensuit que toute variation de réponse est considérée comme une erreur.

Ainsi fondée, cette problématique de biais ne laisse pas place à l'étude de la situation d'interaction dans l'observation, si ce n'est sous la forme très particulière de la recherche de la situation d'interaction la moins déformante, recherche illustrée par la suggestion de Merton d'utiliser la situation d'homophilie.

Reste à savoir ce que l'on doit penser et faire de ces réponses qui varient au gré des interlocuteurs selon qu'ils sont noirs ou blancs, jeunes ou âgés, guindés ou décontractés... Mensonges, fantaisies, paroles sans importance ni pour celui qui les donne, ni pour celui qui les reçoit ? Quelle serait donc cette vérité au-delà de la parole ? Pour qui s'exprimerait-elle, où, quand et sous quelle forme ?

La problématique du biais ne permet pas d'expliquer ce fait qui, avant d'être un fait d'observation expérimentale, est un fait d'observation courante, à savoir la variation des

réponses en fonction de l'interlocuteur, c'est-à-dire la modulation de ce qu'on dit suivant la personne à qui l'on s'adresse. Cette problématique conduit à une analyse réductionniste d'où les phénomènes d'interaction en tant que tels sont exclus ou, au mieux, considérés comme des phénomènes venant perturber les phénomènes individuels.

Or, toute réponse et, *a fortiori*, toute observation est effectuée dans une situation d'interaction. Les données d'observation ne peuvent donc pas être considérées indépendamment des caractéristiques de cette situation.

La variabilité des réponses verbales ne met pas en cause leur authenticité ; elle ne fait que traduire ce que P. Walo[39] *appelle « la stratégie du sujet » dans une situation donnée.*

Selon C. Camilleri[40], certaines situations et en particulier celle de morcellement culturel, accentuent les variations, les oscillations entre une opinion et une autre, voire entre une opinion et son contraire, phénomènes que l'auteur a observés fréquemment dans les études d'opinion qu'il a faites notamment en Tunisie. Pour saisir les opinions dans leur complexité, C. Camilleri propose d'*employer simultanément « plusieurs types d'investigation* atteignant des niveaux différents de la personnalité des sujets : l'entretien répété à intervalles, le complètement des réponses spontanées par un questionnement systématique sur toutes les éventualités possibles, la diversification des questions portant sur le même point, les "questions pièges" destinées à repérer les contradictions » (p. 192).

La réponse d'un sujet n'est nullement indépendante d'un ensemble complexe de facteurs dont celui-ci, à moins d'avoir perdu tout sens de la situation sociale, ne peut s'abstraire.

Parmi ces facteurs, il y a ceux tenant à l'interviewer dont les études méthodologiques citées précédemment montrent le

39. P. Walo, La stratégie du sujet et la variabilité des réponses verbales, in *Enfance*, numéro spécial 4-5, 1980, p. 193-194.

40. C. Camilleri, Problèmes posés par l'investigation des opinions dans des situations de morcellement culturel, in *Enfance*, numéro spécial 4-5, 1980, p. 190-192.

caractère déterminant sur les réponses du sujet. Il est important de prendre en compte ce type de facteurs, non pas dans le but illusoire (et vain) de les annuler ou de les limiter, comme le fait Merton, mais pour évaluer leur impact sur les données recueillies. L'analyse des effets de l'interaction interviewer-interviewé qu'il est indispensable de mener conjointement à toute collecte de données, peut être faite *a priori* et servir alors à maîtriser certains de ces aspects de la situation d'observation, pour la rendre plus précise et mieux adaptée à l'objet même de l'observation. Ainsi, dans l'exemple de l'étude de Hyman, la situation d'homophilie situe l'observation dans le cadre de l'en-groupe ou groupe d'appartenance, privilégiant les réponses qui tendent à renforcer la cohésion du groupe, à valoriser les pairs et dévaloriser le hors-groupe, la situation d'hétérophilie situant l'observation à l'inverse dans le hors-groupe. De plus, étant donné le contexte sociologique des conflits sociaux et raciaux dans lequel se déroule cette étude, on peut penser que ces phénomènes caractéristiques des relations intergroupes en situation de compétition et de conflits[41] se trouvent ici exacerbés dans l'une et l'autre des deux situations d'observation.

En fait, les deux types de situation d'observation peuvent être utilisés pour révéler, dans un cas, la force du groupe d'appartenance et l'incitation à la révolte qui s'y exprime, et, dans l'autre, l'intensité de la censure et de l'autorité que le hors-groupe exerce, l'utilisation conjointe des deux situations pouvant permettre d'évaluer l'écart entre les positions exprimées dans ces contextes différents.

D'une manière générale, les caractéristiques de l'interviewer ne doivent pas être considérées comme des facteurs qui parasitent l'observation mais comme des variables de la situation d'observation. La pratique qui consiste à laisser le hasard régler cet aspect de l'observation revient à faire comme si tous les interviewers étaient équivalents, ce qui est

41. Cf. à ce sujet l'ouvrage de W. Doise, *Expériences entre groupes*, Paris-La Haye, Mouton, 1979.

un déni de la situation d'interaction. Il convient au contraire de *les contrôler*, et même, dans certaines recherches, de *les utiliser* d'une manière pertinente par rapport à l'objet d'étude, en tant que véritables variables indépendantes.

D'autres aspects de la situation d'observation sont à prendre en considération et notamment ceux qui tiennent à *la situation sociale* dans laquelle se déroule l'observation.

Enfin, *on ne peut analyser isolément chacun des éléments de la situation d'observation* qui n'a de sens que par rapport aux autres, *le thème d'entretien* pouvant donner, comme on l'a déjà dit, un poids particulier à certains.

Dans une étude que nous avons nous-même réalisée par entretien semi-directif, nous avons été amenés à analyser les résultats obtenus en fonction d'éléments propres à la situation d'observation[42]. L'objet de cette recherche était d'analyser les raisons pour lesquelles certaines personnes adoptent un mode de vie communautaire plutôt qu'un mode de vie traditionnel fondé sur la cellule familiale conjugale. Or l'analyse factorielle des correspondances des réponses des 64 communautaires interviewés fait apparaître des regroupements qui semblent correspondre à des zones de doctrines propres à chaque groupe communautaire de telle sorte que les données recueillies paraissent plus relatives à une doctrine officielle qu'à des motivations personnelles. Les résultats tiennent en partie, selon nous, au *thème d'entretien* qui touche à la relation du sujet avec son groupe d'appartenance. La réponse de type doctrinal est révélatrice de cette relation, et en particulier de la nécessité d'adhérer à ce discours officiel pour être intégré au groupe. Le niveau personnel est ainsi scotomisé dans l'entretien par la mise en cause de l'appartenance au groupe social. Ces résultats tiennent aussi aux caractéristiques de la *situation sociale* particulière dans laquelle se trouve la population étudiée et qui favorise la conformité entre motivations individuelles et doctrine officielle, la pression à la

42. H. Chauchat, Doctrine officielle et déclarations individuelles : les motivations à vivre en communauté, *L'Année psychologique*, 1980, *1*, p. 7-32.

conformité implicite et parfois même explicite étant particulièrement grande dans ces groupes.

Ces réflexions méthodologiques sur l'entretien nous amènent à la conclusion suivante :

1 / *Toute situation d'observation est une situation d'interaction sociale :* il n'existe pas d'observation neutre, c'est-à-dire située hors d'une situation sociale et des interactions qui la caractérisent.

2 / *La méthodologie de l'entretien est indissociable d'une méthodologie de la situation d'observation* qui elle-même implique une investigation systématique des processus d'interactions sociales dont les études entreprises en psychologie sociale expérimentale sur les rapports intergroupes constituent un aspect fondamental.

3 / *Les données d'entretien sont déterminées par la situation d'interaction sociale* dont elles sont issues et elles doivent être analysées par référence à cette dernière. Les résultats obtenus ne pouvant avoir de valeur prédictive que dans des conditions sociales identiques à celles dans lesquelles les données ont été collectées.

CHAPITRE VII

Le questionnaire

Le questionnaire est, de toutes les méthodes d'observation, la méthode la plus connue et la plus fréquemment utilisée. Cette méthode présente, il est vrai, de nombreux avantages et elle est pratiquement la seule qui soit adaptée aux enquêtes quantitatives. Les observations y sont systématiques et standardisées, et les opérations de passation de questionnaire et de dépouillement de réponses simples, rapides et peu coûteuses relativement aux autres méthodes, de telle sorte que les enquêtes par questionnaire peuvent être menées sur de gros échantillons et les données obtenues traitées statistiquement.

Toutefois, l'intérêt de cette méthode et son apparente simplicité ne doivent pas faire illusion. Le questionnaire n'est pas une panacée. Tout d'abord, il ne convient pas à toute observation : il est limité à l'étude de *réponses verbales.*

De plus, les comportements verbaux ainsi recueillis ne sont pas spontanés mais suscités et, de ce fait, *ils ne peuvent être tenus pour des indicateurs fiables de comportements qui se produisent effectivement en situation* : on retrouve là le problème classique de l'écart entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, entre le discours à propos de... et le comportement agi[1].

L'élaboration et la mise au point d'un questionnaire sont

1. En matière de sondage, on sait que l'intention de vote n'a qu'une valeur prédictive relative de ce que sera le vote lui-même, tout comme en matière d'éducation les propos libéraux des parents n'indiquent pas qu'il en va nécessairement ainsi dans la relation avec leurs enfants.

des phases longues et complexes où il faut résoudre deux types de problèmes :

— Quelles questions poser ?
— Sous quelles formes ?

— *Les indicateurs :* Le premier travail consiste en effet à déterminer *l'objet* de chaque question, c'est-à-dire l'indicateur ou manifestation observable de la variable que l'on veut étudier. Ce repérage est pratiqué, la plupart du temps, à partir d'*entretiens exploratoires*[2] réalisés dans la population parente. *Des épreuves de validation*, effectuées après la collecte des données, permettent d'analyser l'adéquation entre les indicateurs retenus et les variables étudiées.

— *La forme des questions :* Lorsqu'on sait quelle question poser, il faut choisir *le type de questions* le mieux adapté à l'indicateur considéré ainsi que *les termes* dans lesquels on va formuler la question.

Etre bien compris de toutes les personnes interrogées et de la même façon par chacune d'elles, ne pas suggérer de réponses particulières dans la question, tels sont les principaux objectifs que l'on se propose d'atteindre à ce niveau.

1. DES VARIABLES AUX INDICATEURS

A / *Opérationnalisation de la variable*

Réaliser par exemple un questionnaire sur les préjugés raciaux entre des groupes ethniques ou sur l'attitude à l'égard des mathématiques... implique, une fois ces concepts définis, qu'on trouve les comportements qui en rendent compte.

Ainsi, pour étudier les préjugés raciaux entre des groupes ethniques, c'est-à-dire les attitudes hostiles partagées par les membres d'un groupe envers d'autres groupes, on examine les conditions dans lesquelles elles s'expriment. On peut par exemple poser des questions permettant d'apprécier les rela-

2. Cf. le développement consacré aux entretiens exploratoires p. 145-149.

tions que les membres d'un groupe acceptent d'avoir avec les membres d'un autre groupe déterminé : se marier, avoir un ami, avoir des collègues de travail, habiter le même immeuble..., et aussi les droits que les premiers reconnaissent aux seconds : droit de vote, droit de grève... Les positions adoptées dans ces différentes situations sociales par les personnes interrogées donnent alors une indication des préjugés entretenus par leur groupe d'appartenance à l'égard du hors-groupe considéré.

L'opération qui consiste ainsi à passer du stade conceptuel et abstrait de la recherche à celui des manifestations observables, correspond à un processus d'opérationnalisation.

P. Lazarsfeld[3] analyse cette démarche qui permet de traduire les concepts en termes de comportements observables ou indicateurs. Elle comporte, selon lui, plusieurs phases : la définition du concept, sa spécification en dimensions et le choix des indicateurs relatifs aux dimensions retenues.

1 / *Indicateur.* — *L'indicateur est une manifestation observable d'un concept ou encore d'une variable, entendu ici au sens de facteur défini en termes abstraits.* Un indicateur peut être un comportement verbal (énoncé d'opinion...), un comportement non verbal (mimique, posture, manifestation gestuelle...) ou toute chose qui indique la présence de la variable étudiée.

2 / *Indice.* — A l'instar de P. Lazarsfeld, nous réservons le terme d'indicateur à ce qui est observable.

Le terme d'indice — ou indice numérique — désigne la *forme numérique* ou la mesure d'un facteur : on parle ainsi d'indice de conservatisme ou d'indice d'adaptation sociale... Un indice est généralement constitué à partir de plusieurs indicateurs dont il fournit une *synthèse numérique.* On peut

3. P. Lazarsfeld, Evidence and inference in social research, *Daedalus*, 87, 1958, *4*, p. 99-109, tr. fr., Des concepts aux indices empiriques, *in* R. Boudon et P. Lazarsfeld, *Le vocabulaire des Sciences sociales*, Paris, Mouton, 1965, p. 27-36.

encore dire qu'un indice résume l'information apportée par différents indicateurs.

La construction des indices intervient au niveau de l'analyse des données et n'entre donc pas dans le cadre de ce chapitre réservé à la méthodologie du questionnaire. Signalons seulement que cette construction constitue également une opérationnalisation de variable.

L'opérationnalisation des variables prend une place particulièrement importante dans un questionnaire. L'observation y est, en effet, *très formalisée*, précise mais limitée, planifiée, de telle sorte que si des indicateurs importants n'ont pas été répertoriés, le questionnaire ne permet pas d'en révéler l'existence, à l'inverse de ce qui se produit avec des méthodes d'observation plus souples et plus improvisées comme l'entretien.

3 / *Types d'indicateurs.*

a / Indicateurs factuels et indicateurs formels : Les *indicateurs factuels* (participation personnelle aux manifestations de Mai 68 à Paris, ou participation au vote des dernières élections présidentielles...) et les *indicateurs formels* (statut professionnel, appartenance à un parti politique...) ne font pas appel à l'appréciation subjective de la personne interrogée. Ils sont généralement faciles à observer.

Le problème essentiel est alors de *choisir des indicateurs pertinents par rapport aux objectifs de l'étude.* Ainsi, une variable aussi couramment utilisée que la situation socio-professionnelle ne peut cependant pas être appréhendée de la même manière quelle que soit l'enquête.

C. Lévy-Leboyer, dans son étude intitulée *L'ambition professionnelle et la mobilité sociale*[4], utilise à cet égard une classification particulière des groupes socioprofessionnels. Cette classification tient compte de trois aspects de la profession : — le secteur (la fonction publique, le secteur privé et les travailleurs indépendants), — le domaine (domaine juri-

4. Cl. Lévy-Leboyer, *L'ambition professionnelle et la mobilité sociale*, Paris, PUF, 1971, cf. p. 62-63.

dique, domaine médical...), — et le niveau socioprofessionnel qui caractérise le statut de l'individu. La classification adoptée permet de définir des catégories de mobilité inter-générations plus précises que les classifications habituelles, et, à partir de ces catégories, il est possible d'observer les manifestations subtiles de l'ambition professionnelle.

b / Indicateurs d'ordre subjectif : En sociologie et plus encore en psychologie, nombreux sont les indicateurs qui ne sont ni formels, ni factuels. Ils sont d'ordre subjectif comme par exemple les indicateurs d'opinions ou encore les indicateurs de représentations mentales.

Ainsi, dans l'étude sur *L'image de la justice criminelle en France*[5], l'image du juge a été appréhendée au moyen des indicateurs suivants qui se présentent sous la forme d'énoncés d'opinions :

« — Le juge est influencé par l'avocat qui parle le mieux.
— Pour avoir de bons juges, il faudrait les payer beaucoup mieux.
— Selon que le juge a bien ou mal dormi, bien ou mal déjeuné, on ne sera pas jugé de la même façon.
— En général, les juges rendent des jugements équitables.
— Pour beaucoup de juges, juger devient une routine.
— Etre juge, ça devrait être presque un sacerdoce.
— Ce qui est ennuyeux, c'est que les juges soient presque tous des bourgeois.
— Les meilleurs juges sont ceux des tribunaux pour enfants.
— Les juges sont toujours libres de rendre la justice selon leur conscience. »

4 / *Détermination des indicateurs.*

a / Démarche empirique : L'intervention et le choix des indicateurs relève généralement d'une démarche empirique. Après avoir défini et spécifié les variables étudiées, on recherche par tâtonnements, par associations d'idées et en réalité, sans méthode particulière, toutes les manifestations possibles de ces variables.

5. P. Robert et C. Faugeron, *La justice et son public*, Paris, Masson, 1978 ; cf. questions nos 17 à 25 du questionnaire.

La valeur des indicateurs dépend alors de :

— la précision de la *définition du concept* utilisé ;
— la *proximité socioculturelle* avec la population étudiée ;
— la qualité de l'*observation clinique.*

Les qualités d'observation et d'analyse jouent ici un rôle fondamental. Il faut, en effet, pouvoir repérer les comportements pertinents, fréquents ou non, et déchiffrer leur signification.

A cet égard, M. Perron-Borelli et R. Perron[6] soulignent l'importance des qualités de clinicien d'A. Binet dans la construction de son échelle d'intelligence. Ces auteurs décrivent la démarche qui a conduit A. Binet à rassembler un grand nombre de questions et de problèmes dont « il lui apparaissait raisonnable de penser que chacun d'eux mettait à l'épreuve — dans une certaine mesure et d'une certaine manière — l'intelligence. [...] Il faut cependant bien voir, disent-ils, qu'il ne s'agissait en aucune façon d'un empirisme aveugle. Binet n'a pu [...] imaginer et sélectionner les items de son échelle, au cours d'une longue période de tâtonnements et de mise au point où il les "essayait" sur un grand nombre d'enfants et d'arriérés, que grâce à de solides qualités de clinicien » (p. 15).

La démarche empirique implique des contacts étroits avec la population, des observations répétées ainsi qu'une analyse clinique des comportements et des phénomènes étudiés. Sans doute, *les résultats d'une telle démarche ne sont-ils pleinement cohérents que si l'on s'appuie aussi, comme le dit A. Binet, sur une étude théorique.*

b / De la théorie aux indicateurs : Certains auteurs adoptent une démarche différente. Partant d'une théorie et du modèle théorique du phénomène qu'ils étudient, ils recherchent des indicateurs correspondant exactement aux concepts tels que ceux-ci sont définis dans le cadre théorique adopté.

6. M. Perron-Borelli et R. Perron, *L'examen psychologique de l'enfant*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1976 (1re éd. 1970), p. 14-18.

La démarche suivie par J. Lautrey dans son étude publiée sous le titre *Classe sociale, milieu familial, intelligence*[7] illustre ce type de démarche.

Cet auteur analyse les mécanismes par lesquels le milieu familial influence le développement intellectuel de l'enfant et *il tire ses hypothèses de la théorie de Piaget* sur le développement de l'intelligence. Cette étude repose sur le *principe théorique central* selon lequel « un environnement [est] d'autant plus favorable au développement cognitif qu'il [présente] à la fois les deux caractéristiques [suivantes] :

— être source de perturbations, c'est-à-dire de résistances aux schèmes d'assimilation du sujet ;
— offrir les conditions nécessaires aux rééquilibrations, donc aux constructions » (p. 66).

L'auteur est alors amené à définir des *types d'environnement possibles* en fonction de la combinaison de la présence ou de l'absence de ces caractéristiques. Comme l'absence des deux caractéristiques à la fois correspondrait à un milieu sans stimulations (donc à l'absence de milieu), il n'y a que trois types possibles d'environnement. Chacun correspond à un type de structuration.

1. *L'environnement faiblement structuré* est un milieu où les événements qui surviennent sont imprévisibles. Aucune règle, aucune habitude ne permet à l'enfant de prévoir l'attitude de ses parents ni ce qu'il peut faire.

2. *L'environnement souplement structuré* est un milieu où il existe des règles qui ne sont pas appliquées de manière systématique, mais qui sont modulées en fonction des circonstances. Il suscite et permet à la fois des opérations de rééquilibration.

3. *L'environnement fortement structuré* est un milieu où les règles sont strictes, systématiques, et les événements imprévisibles rares, de telle sorte que l'enfant n'a que peu

7. *Op. cit.* V. *supra*, p. 72.

d'occasions de faire face à des situations nouvelles nécessitant des constructions cognitives.

L'opérationnalisation de ces modalités de structuration de l'environnement familial est du type suivant.

A propos de l'utilisation des ciseaux, on a :

1. Structuration faible : « [l'enfant] utilise les ciseaux comme il veut. »
2. Structuration souple : « [l'enfant] se sert de ciseaux mais à certaines conditions » (par exemple en présence [de ses parents], ou en utilisant des ciseaux à bouts ronds).
3. Structuration rigide : « [les parents ne veulent pas que l'enfant] utilise des ciseaux car [ils] trouvent cela dangereux » (p. 255).

L'auteur procède, on le voit, par déductions successives. Les types d'environnement familial correspondent à des modèles définis à partir des caractéristiques de l'environnement issues du principe théorique ; les types de structuration résultent des caractéristiques de chaque type d'environnement ; enfin, les indicateurs de chaque type de structuration sont des illustrations des caractéristiques de l'environnement. Cette démarche consiste donc en *une suite d'opérations logiques* qui part du niveau le plus théorique pour arriver au niveau le plus concret.

Au premier abord, cette démarche semble radicalement différente de la démarche empirique. On est loin, en effet, de la recherche par essais et erreurs, loin aussi de l'utilisation de données d'observation clinique. Toutefois, dans le déroulement d'une recherche, l'enchaînement des opérations suit rarement des voies bien définies tant du point de vue logique que chronologique. Le rapport d'enquête peut à cet égard faire illusion. *Dans la pratique, les deux manières de procéder coexistent au sein d'une même recherche.* Ainsi, la démarche empirique ne peut se limiter à l'observation sans recourir à des définitions conceptuelles rigoureuses sous peine de s'égarer dans la diversité, l'éparpillement et le non-sens. De même, on ne peut concevoir de démarche « théorique » qui

ne fasse appel à la fois à toute une somme de connaissances intuitives et d'observations cliniques.

B / *Analyse du lien opératoire et de ses conséquences*

1 / *Processus d'inférence.* — Le lien opératoire entre un indicateur et la variable qu'il représente est établi selon un *processus d'inférence*, l'existence ou non de la variable étant induite à partir de la présence ou non de l'indicateur. Ainsi, dans un questionnaire sur les préjugés sociaux, si un Français dit qu'il refuse que lui-même ou l'un de ses enfants se marie avec un Maghrébin, sa déclaration est considérée comme la manifestation d'une attitude plus générale d'hostilité au groupe maghrébin.

2 / *Relation de probabilité.* — P. Lazarsfeld[8] insiste sur le caractère aléatoire du lien entre un indicateur et la variable qu'il permet d'étudier. « La relation entre [l'un et l'autre] est définie, dit-il, en termes de *probabilité et non de certitude* » (p. 30).

Par exemple, dire que des parents créent un environnement familial à « structuration souple », ne signifie pas qu'ils se comportent à tout moment et à toute occasion selon des règles bien établies et modulées en fonction des circonstances, conformément à la définition que J. Lautrey[9] donne à ce concept, mais qu'ils se comportent de cette manière la plupart du temps. Dans de nombreuses situations, ils se montrent « souples » :

— discutant avec lui du choix de ses vêtements et tenant compte de ses préférences dans le choix final[10] ;
— le laissant parler à table lorsque ce qu'il a à dire, est en rapport avec la conversation ou lorsqu'il a quelque chose d'intéressant à raconter[11] ;

8. *Op. cit.* V. *supra*, p. 181.
9. *Op. cit.* V. *supra*, p. 72.
10. Items utilisés dans le questionnaire de J. Lautrey, *op. cit.* V. *supra*, p. 72.
11. Id.

— acceptant qu'à certaines occasions, il ne soit pas rentré à l'heure dite après l'école — par exemple lorsqu'il fait un détour pour raccompagner un camarade[12]. Etc.

En revanche, ils peuvent, dans d'autres situations plus exceptionnelles, réagir comme des parents rigides :

— interdisant à l'enfant de se servir de ciseaux ;
— ne le laissant pas allumer des allumettes.

Des écarts de ce type sont peu nombreux, *spécifiques* ou *accidentels* de telle sorte qu'ils ne modifient pas la tendance générale du comportement de ces parents.

En principe, l'attitude fondamentale d'un individu n'est pas remise en cause par la variation en sens opposé d'un indicateur particulier. *Tout indicateur peut jouer un rôle occasionnel, marginal et, par conséquent, ne pas exprimer la tendance générale.* Ainsi une personne peut être conservatrice même si, sur un point précis, elle se montre déviante par rapport à cette idéologie.

La relation de probabilité entre variable et indicateur comporte *deux implications méthodologiques.*

a / Indicateurs multiples : L'observation d'une variable ne peut être réalisée à partir d'un seul indicateur sans quoi on en viendrait parfois à considérer comme règle de comportement une conduite qui ne serait en fait qu'exceptionnelle. *Pour chaque variable, il faut donc utiliser plusieurs indicateurs, c'est-à-dire plusieurs formes de manifestations de la variable étudiée.*

Il s'agit là d'une *véritable règle de l'observation.*

Tableau de correspondance entre variables et indicateurs. Pour s'assurer que chaque variable étudiée est appréhendée au moyen de plusieurs indicateurs, nous proposons de faire un tableau de correspondance entre variables et indicateurs. Ce tableau comprend la liste des variables étudiées et, pour chacune d'elles, les indicateurs utilisés ainsi que le numéro de question correspondant à chaque indicateur.

12. Id.

A l'aide de ce tableau on peut en outre mettre en évidence *le statut particulier de questions* qui ont été introduites dans le questionnaire de manière purement intuitive et notamment celui de questions qui ne semblent correspondre à aucune des variables étudiées ; leur lien avec l'une d'elles reste alors à définir, quitte à s'apercevoir en fin de compte qu'elles ne relèvent pas de la recherche considérée.

b / Tendance dominante : Une variable ne peut être appréhendée *qu'à titre de tendance dominante* et non comme caractéristique absolue. La tendance dominante s'exprime généralement à travers une *fréquence de réponses* d'un certain type : les parents « souples » sont ceux qui donnent un taux élevé de réponses « souples » et plus précisément un taux plus élevé de réponses « souples » que de réponses « rigides » et de réponses « floues ».

Toutefois, il existe *d'autres indices possibles* que la fréquence, autant en fait que de modes de calcul, étant entendu que le choix d'un mode de calcul dépend des observations disponibles et des objectifs de l'étude et que la fonction de l'indice est de proposer *une synthèse des données élémentaires apportées par les différents indicateurs de la variable étudiée.*

c / Indicateur composite ou indicateur construit : La recherche d'indicateurs multiples conduit à la construction d'indicateur composite. Un indicateur composite est constitué à partir de plusieurs indicateurs dont chacun d'eux ne fournit qu'une approximation de la variable étudiée mais dont l'ensemble en permet une approche plus précise et plus exacte ; de plus, la contribution de chaque indicateur à l'étude de la variable est déterminée par l'analyse statistique des relations existant entre ces différents indicateurs.

La construction d'un indicateur de statut socio-culturel réalisée par N. Tabard dans son étude *Sur les effets redistributifs des services collectifs destinés aux familles*[13], fournit un

13. N. Tabard, Sur les effets redistributifs des services collectifs destinés aux familles, *Consommation*, n° 3, 1977, p. 3-59. Recherche publiée également *in* L. Lebart, A. Morineau et N. Tabard, *Techniques de la description statistique*, Paris, Dunod, 1977, p. 268-280.

exemple de ce type de recherche. Cherchant à repérer la position de la famille dans l'échelle sociale, cet auteur remarque que la catégorie socioprofessionnelle constitue un indicateur de statut social assez imparfait. Au sein d'une même CSP, le niveau des salaires, qui détermine également la position de la famille dans l'échelle sociale, varie d'une manière considérable et on s'aperçoit que cette variation est liée entre autres à la CSP du grand-père. Ce constat conduit donc l'auteur à étudier le statut social en fonction de plusieurs indicateurs dont le choix tient compte de phénomènes connus tels que la faible mobilité professionnelle entre les générations, l'homogamie et l'influence déterminante du niveau scolaire sur le statut professionnel.

Liste des indicateurs utilisés :

— la profession des ascendants paternels et maternels,
— la profession,
— l'âge de fin d'études,
— le niveau d'instruction général et technique,

} des deux conjoints.

Chacun d'eux contribue à déterminer la position dans l'échelle sociale, mais cette position résulte en fait de leurs interactions.

L'analyse factorielle des correspondances multiples des indicateurs considérés, réalisée sur 1 681 observations permet de montrer tout d'abord que la hiérarchie sociale ne correspond pas à un continuum, mais comporte des discontinuités : en particulier la catégorie des couples de cadres supérieurs dont les ascendants étaient aussi cadres supérieurs ou industriels ou bien exerçaient des professions libérales, se situe, sur le plan des deux premiers axes factoriels, très à l'écart des autres catégories. La projection d'une variable complémentaire qui ne fait pas partie de l'analyse, à savoir l'âge, fait en outre apparaître que les inégalités sociales observées à l'intérieur de chaque catégorie d'âge augmentent en fonction de l'âge. Notamment, la catégorie la plus pauvre est également celle dont les origines sont les plus modestes ; elle est sans

instruction, avec une moyenne d'âge élevée et elle n'a eu aucune chance de promotion : cette catégorie apparaît comme le résultat d'un processus d'exclusion progressive.

L'indicateur de statut socioculturel ainsi construit permet de *réduire la part aléatoire de chaque indicateur de base*, de bien situer les groupes dans la hiérarchie sociale et de faire une analyse plus fine de la stratification sociale.

D'une manière générale, un indicateur composite[14] permet d'obtenir une représentation moins systématique et donc plus précise et plus fiable de la variable étudiée. Le jeu complexe des indicateurs entre eux révèle en particulier des variations ou des différences qu'aucun indicateur utilisé isolément ne peut faire apparaître.

C / *Interchangeabilité des indicateurs*

L'utilisation d'indicateurs multiples pour une même variable alourdit le traitement des données. On peut donc chercher à éliminer ceux qui apportent une information redondante. Toutefois, cette sélection, pour ne pas supprimer des données importantes, doit être effectuée selon des règles précises. Cette opération intervient après la collecte des données. Elle comporte trois étapes.

1 / *Première étape.* — Elle consiste, dans un premier temps, à rechercher les questions qui présentent :

a / un *contenu proche* : indicateurs d'une même variable ;

b / une *catégorisation de réponses comparable*, ce qui implique que :

— chaque question comporte le même nombre de catégories de réponses, et que

14. N. Tabard utilise d'autres indicateurs construits de ce type. Citons, à titre d'exemple, l'indicateur de sociabilité dont les indicateurs de base sont : — la fréquentation des ascendants et des collatéraux, — la fréquentation d'amis, — les sorties, spectacles et promenades, — l'appartenance à des associations. Cf. N. Tabard, *op. cit.* V. *supra*, p. 189.

— chaque catégorie de réponses à une question corresponde à une et à une seule catégorie de réponses à l'autre question.

Toutefois, lorsque la catégorisation de réponses de deux questions n'est pas comparable, il est parfois possible de rendre ces catégories homogènes *a posteriori*. Un exemple de ce type est exposé dans le paragraphe sur l'homogénéisation des indicateurs.

2 / *Deuxième étape.* — Dans un deuxième temps, on compare les distributions des réponses des questions ainsi sélectionnées. *Ces distributions doivent être semblables.*

3 / *Troisième étape.* — Le problème est alors de savoir si l'on peut éliminer les données relatives à l'une des deux questions. *L'isomorphisme des distributions de réponses ne constitue pas une preuve de l'interchangeabilité des indicateurs.* En effet, si les effectifs de chaque catégorie de réponses sont identiques ou peu différents, le classement des personnes interrogées n'est pas nécessairement le même en fonction des deux questions. Autrement dit, la réponse d'une personne à une question peut être différente de sa réponse à l'autre question.

Deux indicateurs sont interchangeables si et seulement si ils permettent de classer les sujets dans la même catégorie de réponses.

Pour illustrer cette idée, P. Lazarsfeld[15] choisit deux indicateurs de conservatisme utilisés dans une étude sur les attitudes des universitaires aux Etats-Unis pendant la période mc-carthyste, où universités et enseignants étaient en butte à l'inquisition des commissions d'enquête. Les deux questions portent sur l'attitude par rapport à certains projets des étudiants ; l'objet de l'une est de savoir si on peut autoriser les étudiants à constituer un cercle socialiste, celui de l'autre, si on peut les autoriser à inviter un éminent spécialiste des questions d'Extrême-Orient (Owen Lattimore) qui a été inculpé devant la commission d'enquête.

15. *Op. cit.* V. *supra*, p. 181.

Répartition des réponses aux deux questions portant sur les autorisations qui doivent être accordées aux étudiants[1]

Formation d'un cercle socialiste	*Invitation de Lattimore*			
	Approuvent	*Sans opinion*	*Désapprouvent*	*Total*
Approuvent	1 686	95	124	1 905
Sans opinion	118	27	46	191
Désapprouvent	152	31	172	355
Total	1 956	153	342	2 451

[1] *Op. cit.*, p. 33, tableau I. V. *supra*, p. 181.

Les distributions marginales du tableau montrent que les répartitions des réponses obtenues aux deux questions sont semblables : les effectifs des catégories correspondantes sont en effet très proches. En revanche, les résultats consignés dans le tableau montrent certaines contradictions. Ainsi, 152 sujets classés comme libéraux à la première question sont classés comme conservateurs à la seconde et, inversement, 124 sujets sont classés comme conservateurs à la première et libéraux à la seconde. L'interchangeabilité des indicateurs est donnée par *l'indice dit de cohérence.* Cet indice est constitué par les cases de la diagonale qui correspondent à un classement identique aux deux questions. Si deux indicateurs étaient parfaitement interchangeables, ce qui est une hypothèse d'école, les autres cases du tableau — indice d'incohérence — seraient vides. En fait, on considère que deux indicateurs sont interchangeables, si les deux classements ne présentent pas de différence significative, cette différence étant évaluée par un test statistique.

Dans la pratique, on se satisfait souvent de l'isomorphisme des distributions de deux indicateurs pour en éliminer un. Nous savons que ce n'est pas là une preuve de leur interchangeabilité et que les risques de biais d'une telle opération ne sont jamais nuls.

En effet, le choix d'un indicateur aux dépens d'un autre qui ne lui est pas équivalent, peut orienter l'analyse des interactions, en privilégiant les unes et en ne laissant aucune chance de découvrir celles que l'autre indicateur aurait pu révéler.

D / *Analyse et homogénéisation d'indicateurs*

L'analyse et l'homogénéisation d'indicateurs sont des opérations qui consistent à *comparer des questions qui ont le même objet ou presque, mais qui diffèrent par la formulation et la catégorisation des réponses utilisées*, sont surtout pratiquées dans *les études longitudinales*. En effet, toute étude portant sur l'évolution d'un phénomène — évolution des opinions, évolution des attitudes..., implique la mise en relation d'observations effectuées à des moments différents. Or ces observations sont, en général, effectuées à partir de questionnaires différents.

Cela tient en particulier à la quasi-absence de planification de recherches menées sur de longues périodes : rares sont les études longitudinales qui se déroulent sur des années selon un plan de recherche bien établi. En psychosociologie, ce fait n'est pas indépendant des difficultés méthodologiques que soulèvent ce type d'études, difficultés qui sont dues à l'évolution du contexte socio-culturel dans lequel se déroule toute enquête : la société change, l'usage des mots et leur signification se modifient de telle sorte que même si on planifie une étude d'opinions sur une longue période, un questionnaire devient vite inadapté et doit être réactualisé. Les études actuelles sur l'évolution des valeurs[16] chez les jeunes se heurtent à ce type de problèmes.

En l'absence de données établies à partir d'un questionnaire unique, on est donc obligé de comparer des observations recueillies au moyen de divers questionnaires.

16. J. Stoetzel, *Les valeurs du temps présent*, Paris, PUF, 1983.

1 / *Premier exemple : Analyse d'indicateurs.* — Dans son étude sur le mariage, L. Roussel[17] analyse l'évolution des caractéristiques du conjoint et plus précisément de l'importance de *l'homogamie* à partir des réponses obtenues à des questions posées dans trois enquêtes différentes : l'enquête de A. Girard sur *Le choix du conjoint*, réalisée en 1959[18], l'enquête sur *La nuptialité*, réalisée par l'Institut National d'Etudes Démographiques en 1969[19] et l'enquête sur *Le divorce*, réalisée à la demande du ministère de la Justice en 1972[20].

Chacune des trois questions utilisées est rédigée dans des termes particuliers, de telle sorte qu'on ne peut se servir des résultats sans analyser les indicateurs.

— Dans l'enquête « Nuptialité », les réponses obtenues à la question citée ci-après sur les différences entre conjoints — différences d'instruction, de religion, de niveau de vie et de nationalité — montrent l'importance de l'homogamie.

— L'enquête sur « le choix du conjoint » comporte une question citée ci-après, qui utilise le même type d'indicateur ; toutefois, cette question met en cause « la situation sociale » en l'opposant à « l'attirance des personnes ». On s'aperçoit alors que l'importance relative de « l'attirance » est très forte, plus forte que celle de la « situation sociale », ce qui vient à l'encontre des résultats de l'enquête « Nuptialité ». Or, cette contradiction est due à ce que « l'attirance des personnes » ne renvoie pas seulement au sentiment amoureux, mais aussi à la sympathie et à des goûts semblables..., facteurs qui font partie de « la situation sociale ». « L'attirance des personnes » est en fait un item syncrétique qui inclut par-

17. L. Roussel, *Le mariage dans la société française. Faits de population, données d'opinion*, Paris, PUF, « Travaux et Documents de l'INED », cahier n° 73, 1975.

18. A. Girard, *Le choix du conjoint*, Paris, PUF, 1964.

19. L. Roussel, L'attitude de diverses générations à l'égard du mariage, de la famille et du divorce en France, *Population*, 1971, numéro spécial.

20. A. Boigeol, J. Commaille, M.-L. Lamy, A. Monnier et L. Roussel, *Le divorce et les Français, I : Enquête d'opinion*, Paris, PUF, « Travaux et Documents de l'INED », cahier n° 69, 1974.

Enquête « Le choix du conjoint » 1959[1]

— Selon vous, vaut-il mieux, en vue d'un mariage, considérer surtout l'attirance des personnes ou bien la situation sociale ?

	Hommes	*Femmes*	*Ensemble*
Attirance des personnes	60	54	57
Situation sociale	6	8	7
Les deux	31	35	33
Ne se prononcent pas	3	3	3
Total	100	100	100

(1) Tableau cité par L. Roussel, *op. cit.*, p. 210. V. *supra*, p. 195.

Enquête « Divorce » 1972[1]

— Qu'est-ce qui vous paraît essentiel dans un mariage idéal : l'intensité du sentiment amoureux réciproque, l'harmonie de goûts, de situations, d'idées entre les conjoints, la décision fermement arrêtée de fonder ensemble une famille ?

	Hommes				*Femmes*			
	20-34 ans	*35-49 ans*	*50-64 ans*	*65 ans et +*	*20-34 ans*	*35-49 ans*	*50-64 ans*	*65 ans et +*
L'intensité du sentiment amoureux réciproque	26	20	16	18	31	22	19	20
L'harmonie de goûts, de situations, d'idées	41	45	42	43	38	47	40	42
La décision de fonder une famille	23	27	34	29	21	24	33	28
Ne sait pas	10	8	8	10	10	7	8	10
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Tableau cité par L. Roussel in *op. cit.*, p. 211. V. *supra*, p. 195.

tiellement l'item de « la situation sociale ». En outre, les réponses traduisent une réaction morale et conventionnelle de la part des personnes interrogées, un mariage d'amour étant, somme toute, mieux considéré qu'un mariage motivé par l'harmonie de la situation socio-culturelle et économique. Ces deux éléments combinés expliquent le taux élevé de réponses obtenues à l'item « l'attirance des personnes ».

Les résultats obtenus à la question équivalente de l'enquête « Divorce » confirme l'analyse selon laquelle « l'attirance des personnes » ne représente pas nécessairement la grande passion. D'après cette question, en effet, « l'harmonie de goûts, de situations, d'idées » qui est à l'évidence un critère d'homogamie, est plus importante que « l'intensité du sentiment amoureux réciproque ». Les résultats obtenus à cette question vont donc dans le sens de ceux de l'enquête « Nuptialité » ; le choix du conjoint ne résulte pas du « coup de foudre » mais plutôt de la reconnaissance d'une identité sociale commune. Et nous avons vu que les résultats obtenus à la question de l'enquête sur « le choix du conjoint », ne vont pas à l'encontre de cette conclusion puisque c'est la signification de l'indicateur qui est en cause. Chacune des trois questions montre donc que l'homogamie est une sorte de règle implicite dans le choix du conjoint.

La conclusion aurait été toute différence si la signification des différentes réponses — ou items — proposées *n'avait pas été élucidée.*

2 / *Deuxième exemple : homogénéisation et regroupement.* — Une étude réalisée par le Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse sociologique intitulée *Indicateurs de changements d'opinions et d'attitudes dans les jeunes générations (1957-1970). Analyse secondaire de données d'enquêtes par sondages*[21], aborde directement le problème méthodologique de l'homogénéisation des indicateurs.

21. *Indicateurs de changements d'opinions et d'attitudes dans les jeunes générations (1957-1970). Analyse secondaire de données d'enquêtes par sondages*, recherche effectuée dans le cadre d'une convention de recherche avec le CORDES par le Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse sociologique, CNRS, 1972, document ronéoté, cf. p. 27.

A propos de l'institution familiale, les auteurs utilisent les résultats de quatre sondages. Les quatre questions considérées diffèrent à trois égards. D'une part, les indicateurs utilisés ne sont pas tout à fait les mêmes : la première question met en cause la meilleure orientation professionnelle, la deuxième la période de travail, la troisième le mode de travail, la dernière enfin l'épanouissement. On s'aperçoit d'autre part que la troisième question est la seule qui ne concerne que les femmes mariées.

L'INSTITUTION FAMILIALE

I. - Octobre 1957, IFOP :

« Pour une femme, quelle est la meilleure orientation ?
1 / se consacrer à son foyer,
2 / ou bien avoir une activité à l'extérieur ? »

II. - Juin 1961, IFOP :

« Est-il préférable, selon vous :
1 / qu'une femme exerce une profession toute sa vie,
2 / qu'elle exerce une profession jusqu'à son mariage et pas après,
3 / qu'elle exerce une profession jusqu'à ce qu'elle ait des enfants et pas après,
4 / qu'elle n'exerce pas de profession du tout ? »

III. - Avril 1968, IFOP :

« Quelle est votre opinion concernant les femmes mariées :
1 / approuvez-vous pleinement qu'elles travaillent en dehors du foyer,
2 / approuvez-vous seulement qu'elles travaillent à temps partiel,
3 / désapprouvez-vous tout travail en dehors du foyer ? »

IV. - Février 1970, SOFRES :

« A votre avis, une femme est-elle plus heureuse quand elle travaille en dehors de sa maison ? »
1 / oui,
2 / non.

Enfin, ces questions ne comportent pas le même nombre de modalités de réponses ou d'items : 2 pour les questions I et IV, 4 pour la question II et 3 pour la question III ; et les items de l'une ne sont pas comparables terme à terme aux items des autres : les items des questions I et IV sont très proches même si la formulation n'est pas identique, mais les items des questions II et III diffèrent des items des deux autres questions et diffèrent aussi entre eux.

Si l'on veut étudier l'évolution de l'opinion par rapport au travail des femmes de 1957 à 1970, il faut donc *regrouper les réponses des questions* qui en comportent plus de deux pour n'avoir que deux catégories de réponses par question.

Les auteurs ont utilisé les deux rubriques : « Activité extérieure » et « Foyer ». La rubrique « Activité extérieure » correspond aux réponses 1 de 1957, 1 et 3 de 1961, 1 et 2 de 1968 et 1 de 1970 ; la rubrique « Foyer » aux réponses 2 de 1957, 2 et 4 de 1961, 3 de 1968 et 2 de 1970. Les regroupements effectués impliquent des choix qui comportent une part d'arbitraire et les catégories qui en résultent ne sont pas très homogènes. Mais, le compromis est ici la condition même de l'étude.

2. TYPES DE QUESTIONS

On distingue trois types de questions :

— les questions « fermées »,
— les questions « en éventail »,
— les questions ouvertes.

Ces types de questions sont définis par rapport aux possibilités de réponses qui sont données aux personnes interrogées.

Dans le choix d'un type de question, plusieurs éléments entrent en jeu :

— les *caractéristiques de l'indicateur* qui peut être factuel, concret, facile à observer ou au contraire abstrait, relevant d'une opinion ou d'un jugement et dont l'identification est délicate ;

— la *connaissance* que l'on a de l'indicateur qui permet de poser des questions plus ou moins précises ;
— les *effets prévisibles* de la question sur la personne interrogée ;
— les *conditions de passation du questionnaire*, par oral ou par écrit ;
— le *dépouillement des réponses*, selon les cas, simple et rapide ou complexe et long.

A / *Question fermée*

1 / *Principe.* — La question fermée est une question à laquelle la personne interrogée ne peut répondre que par oui ou non. Toutefois, il faut ajouter aux catégories de réponses prévues initialement, deux autres réponses possibles :

— les réponses indéterminées : NSP (ne sait pas) ;
— les non-réponses : NR.

2 / *Réponse NSP.* — Cette catégorie de réponses n'offre évidemment pas d'intérêt s'il s'agit de questions d'ordre factuel. En revanche, toutes les questions fermées qui portent sur un indicateur complexe du type opinion, motivation, évaluation ou même information, d'une manière générale, *tout indicateur d'ordre subjectif*, implique que l'on complète le OUI/NON classique par le NSP.

a / Collecter l'information : Il est préférable de *faire figurer cette catégorie de réponse* sur le questionnaire bien que cette solution comporte un inconvénient. En effet, en proposant à la personne interrogée la possibilité de ne pas se prononcer, on risque sinon de l'inciter à le faire, du moins de le lui suggérer. Or, on essaie généralement de limiter ce type de réponse parce qu'il est difficile à interpréter, et que dans la plupart des cas, une fréquence élevée de réponses NSP à une question entraîne l'élimination de cette question.

Il est cependant indispensable de repérer ce type de réponses pour :

— ne pas confondre les réponses NSP avec les NR ce qui serait une *perte d'information* ;
— avoir la possibilité d'utiliser les réponses NSP comme *indicateur* d'une attitude particulière.

b / Que signifie la réponse NSP ? — La réponse NSP exprime-t-elle réellement une absence d'opinion ? Ou bien cette indétermination cache-t-elle, en fait, le désir de la personne interrogée de ne pas se prononcer clairement ?

N. Tabard[22], en analysant les réponses obtenues à un questionnaire sur le travail féminin, constate précisément que *le sens le plus fréquent de la réponse « Sans opinion » est le « non »*. Selon cet auteur, cette réponse serait plus souvent l'équivalent d'une opposition que d'une absence d'opinion réelle. Ainsi dans les deux questions suivantes :

1. « Estimez-vous souhaitable que les adolescents fassent partie d'associations culturelles ? »
2. « Encourageriez-vous vos enfants à y participer ? »,

on voit que 34 % de ceux qui ont répondu « Non » à la deuxième question avaient donné la réponse « Sans opinion » à la première. Pour ceux-ci, l'absence d'opinion à la question 1 constitue donc une sorte d'attitude de réserve qui se transforme en opposition nette à la question 2 lorsqu'on les interroge non plus sur les adolescents en général, mais sur leurs propres enfants.

L'auteur fait encore remarquer que les « Sans opinion » à la première question répondent plus fréquemment « Non » à la seconde : 20 % contre 6 % pour l'ensemble.

Les réponses « Sans opinion » sont donc des opinions non clairement exprimées, probablement une opinion défavorable comme ici, et non une absence d'opinion.

3 / *Non-réponse NR.* — Les non-réponses correspondent à des refus de répondre ou encore à des oublis soit de l'enquê-

22. N. Tabard, Refus et approbation systématiques dans les enquêtes par sondage, *Consommation*, n° 4, 1975, p. 59-76, voir notamment p. 59-60.

teur, soit de la personne interrogée. Ces réponses ne sont repérées qu'au moment du codage.

Tout comme les réponses NSP, les NR peuvent éventuellement avoir *valeur d'indicateur.* Aussi une question ayant une fréquence importance de NR ne doit-elle pas être écartée systématiquement au moment du traitement des données et de l'interprétation des résultats.

4 / *Analyse de la question fermée.*

a / Question schématique : La question fermée est nécessairement très schématique. De ce fait, elle est mieux adaptée à l'observation d'indicateurs simples, bien définis, concrets qu'à celle d'indicateurs plus complexes par rapport auxquels une réponse dichotomique est nécessairement simpliste. Elle est donc tout à fait indiquée pour les questions formelles et les questions factuelles, mais elle est d'un emploi plus délicat lorsqu'il s'agit de questions subjectives.

b / Tendance à l'acquiescement : La question fermée n'est pas seulement schématique : elle induit, en outre, un phénomène connu sous le nom de tendance à l'acquiescement. La tendance à l'acquiescement désigne *la tendance de certaines personnes à répondre OUI plutôt que NON,* indépendamment de l'objet même de la question. La fréquence des réponses positives résulte donc à la fois de l'attitude favorable à l'égard de ce qui est proposé et de la tendance générale à ne pas pouvoir s'opposer, quelqu'en soit l'enjeu.

Ce phénomène connu des spécialistes en matière de sondage, l'est aussi des hommes politiques ou des organisateurs de réunions. Ainsi, dans une consultation politique, l'astuce consiste à formuler la question de telle manière que la réponse positive aille dans le sens des intérêts de ceux qui la posent.

Nous verrons que pour éviter la tendance à l'acquiescement dans la question fermée on peut opter pour une formulation qui permet d'éviter l'alternative en Oui ou Non[23].

23. Il s'agit de la « formulation dite équilibrée ». V. *infra,* p. 230-231.

c / Avantages pratiques : La question fermée comporte de nombreux avantages pratiques. Simple au niveau de l'énoncé, elle peut être utilisée en grand nombre dans un questionnaire. De plus, elle est précodée et donc facile à dépouiller.

B / *La question en éventail*

1 / Principe. — La question « en éventail » est une question à laquelle se trouve associée la liste des réponses possibles ou éventail de réponses.

Ces réponses sont rédigées sous forme de propositions généralement désignées par le terme anglais : items.

Note terminologique :

— Nous réservons le terme d'*item* aux *réponses proposées* dans un éventail. L'item est une « *réponse type* ».

— Le terme de *réponse* désigne la *réponse donnée* par une personne interrogée. Il s'agit d'une réponse particulière que la personne a formulée dans des termes qui lui sont propres.

2 / *Avantages de la question en éventail.*

a / Items variés et nuancés : La question en éventail est plus particulièrement adaptée à l'étude de *variables telles que les opinions ou les motivations.* L'éventail d'items permet, en effet, d'adopter une *formulation plus nuancée* et de présenter à la personne interrogée un registre de *propositions variées.* Les données obtenues ainsi, peuvent être non seulement plus précises mais plus fiables que celles qui résultent d'une question fermée, puisque le cadre proposé y est moins schématique et plus conforme à la diversité de pensée qui existe dans une population.

b / Items standardisés : La question en éventail permet en outre de *présenter systématiquement* à toutes les personnes interrogées l'ensemble des items possibles. Chacune est donc placée dans les mêmes conditions et l'observation est ainsi plus standardisée que dans une question ouverte où aucune réponse n'est proposée.

c / Items pré-codés : Enfin, c'est une question qui est *facile et rapide à dépouiller* puisque les items proposés sont *pré-codés.*

3 / *Elaboration de l'éventail d'items.* — Le but de la question en éventail étant de proposer aux personnes interrogées *les modèles de réponses possibles*, la liste des réponses ou items doit donc être :

a / complète : elle doit couvrir l'ensemble des propositions faisant partie de l'univers logique ;

b / appropriée : c'est-à-dire semblable au registre de réponses présent dans la population parente.

Une telle liste permet à chaque personne interrogée de trouver un item qui exprime son point de vue.

a / Des entretiens exploratoires aux items : L'élaboration de l'éventail d'items ne peut résulter d'une simple réflexion. Une observation précise et méthodique est nécessaire ; en effet, hormis le cas où une enquête récente sur le même sujet et dans la même population apporte des informations directement utilisables, il est indispensable de faire des entretiens exploratoires[24] ou entretiens de pré-enquête. Ces entretiens permettent d'*explorer les formes sous lesquelles se présentent les variables étudiées*, l'éventail d'items étant constitué à partir de l'analyse de contenu thématique des entretiens exploratoires. C'est à cette condition seulement que les items proposés peuvent être exhaustifs et adaptés à la population.

Ainsi, dans la recherche sur les *Générations nouvelles et mariage traditionnel*[25], L. Roussel et O. Bourguignon ont élaboré les questionnaires de l'enquête extensive à partir d'une quarantaine d'entretiens[26] qui ont permis de dégager les différentes conceptions du mariage ainsi que les différentes formes d'unions libres.

24. A ce sujet, V. *supra*, p. 145-149.
25. *Op. cit.* V. *supra*, p. 57.
26. Ces entretiens ont été réalisés sur un échantillon diversifié cité à titre d'exemple dans le chapitre sur l'échantillonnage ; cf. p. 70-71.

La présentation détaillée de l'analyse thématique de ces entretiens permet de retrouver les données qui ont pu servir à élaborer certaines questions utilisées dans le questionnaire. Ainsi, les motivations au mariage évoquées dans les entretiens sont comparables à celles qui sont proposées dans l'éventail de réponses à la question posée à ce sujet. La différence entre les unes et les autres vient de ce que les premières sont des exemples particuliers et les secondes une *formalisation* de ces exemples. Les items de l'éventail sont, en fait, *des motivations types.*

Données d'entretien : Les différentes motivations au mariage illustrées de citations.

1. *Le mariage est lié à un besoin de conformité sociale :* « Il est plus facile de vivre en accord avec son milieu que marginalement », « Le mariage c'est la vie, la vie normale, la vie naturelle », « On a tellement besoin d'être comme tout le monde » (p. 79).

2. *Le mariage est lié aux enfants :* « Il faut se marier à cause des enfants », « Pour les élever, il faut être deux », « Je crois que, psychologiquement, il y a un traumatisme du fait que les parents sont séparés ou par comparaison avec les petits camarades », « Pour ne pas les placer *a priori* au départ dans une situation d'infériorité, enfin de différence », « On vit dans une société où il est important que les enfants portent le nom de leur père », « Se marier, c'est plus pratique... c'est pas très important, sauf pour Charlotte qui en aurait bien besoin » (p. 78).

3. *Le mariage peut résulter d'une pression sociale. La pression sociale peut culpabiliser ceux qui y résistent :* « Le sentiment d'être en accord avec les exigences sociales intériorisées et la sécurité qui l'accompagne procurent des plaisirs non négligeables » (p. 79).

4. *Le mariage ajoute quelque chose à la relation de couple :* « On vit mieux avec son enfant, sa femme, en étant marié qu'en étant séparé : à partir du moment où l'enfant nous appartient, on se sent plus lié avec la femme qu'autre-

ment », « Les ruptures sont plus difficiles », « Je pense que le mariage aide vraiment à faire qu'on soit effectivement là et qu'on reste et qu'on leur crée une famille » (p. 78-79).

QUESTION 15 (questionnaire commun à l'ensemble des personnes enquêtées).

Parmi les raisons suivantes qui font que la plupart de nos contemporains continuent à se marier légalement, quelle est celle qui selon vous est la plus décisive ?

1. Il est socialement plus commode pour les conjoints de vivre ensemble s'ils sont mariés.
2. C'est l'intérêt de l'enfant que le couple se marie.
3. La pression des familles est trop forte.
4. Le fait de se marier ajoute quelque chose, pour les conjoints eux-mêmes, à leur union.
0. Ne se prononcent pas.

On voit qu'à chacun des types de motivations évoqués dans les entretiens correspond un item de l'éventail de la question 15.

b / Caractéristiques des items : En règle générale, les items proposés dans une question en éventail doivent être : — *exhaustifs*, — *homogènes*, — *exclusifs*, — *objectifs* (chaque item doit être compris de la même manière par l'ensemble des personnes interrogées), — *pertinents* (adaptés à l'objectif et aux hypothèses de recherche).

Ces cinq caractéristiques correspondent exactement aux caractéristiques des catégories d'une grille d'analyse de contenu[27]. Cela n'a évidemment rien d'étonnant puisque *éventail d'items et grille de catégories procèdent de la même démarche d'analyse et de classification.* La seule différence vient de ce que l'éventail d'items est un *instrument de collecte des données* alors que la grille de catégories est un *instrument d'analyse de données déjà constituées.*

Les deux questions suivantes extraites d'un questionnaire sur l'image de la justice criminelle en France en 1970[28] four-

27. *Op. cit.* V. *supra*, p. 131.

28. Etude sur *L'image de la justice criminelle en France, op. cit.*, questions 4 et 7 du questionnaire. V. *supra*, p. 183.

nissent des exemples d'éventail d'items conformes aux règles énoncées ci-dessus. Elles portent l'une et l'autre sur l'étiologie de la délinquance, mais elles diffèrent par le type de causes évoquées : dans la première question, il s'agit de causes individuelles (famille désunie, éducation reçue, influence des pairs, conditions de vie) tandis que dans la deuxième, les causes sont d'ordre sociologique et conjoncturel (moralité, chômage, fonctionnement de la Justice, inégalité des catégories sociales).

QUESTION 1. — Un jeune peut devenir délinquant pour diverses raisons. Parmi les raisons suivantes, quelle est, à votre avis, la plus fréquente ?

Parce qu'il appartient à une famille désunie	1
Parce que ses parents n'ont pas su l'élever	2
Parce qu'il a été entraîné par des camarades	3
Parce que ses conditions de vie sont trop mauvaises	4

QUESTION 2. — On attribue la criminalité de notre époque à des causes diverses. En voici quelques-unes. Voulez-vous me dire laquelle vous paraît la plus importante ?

Il n'y a plus de moralité à notre époque	1
Il y a de plus en plus de chômage	2
La justice est trop indulgente	3
Il y a des catégories de gens qui sont vraiment trop défavorisés	4
Autres (préciser)	

L'éventail d'items de chaque question prise indépendamment est homogène ; en revanche, si l'on enserre un ou plusieurs items d'un éventail parmi ceux de l'autre, on obtient un ensemble d'items hétérogènes, les causes individuelles étant mêlées aux causes sociologiques et conjoncturelles.

c / Nombre et ordre des items : L'éventail d'items ne doit *pas comporter un nombre trop élevé d'items.* En effet, si la liste est trop longue, les personnes interrogées risquent de répondre au hasard.

Par ailleurs, l'ordre des items proposés dans l'éventail n'est pas sans importance. D'après certains auteurs, les items placés au début et en fin de liste seraient plus souvent choisis

que les items intermédiaires : il y aurait alors à la fois un effet de primauté et un effet de récence ; pour d'autres, il n'y aurait que les premiers items qui seraient favorisés et les derniers seraient les moins choisis en raison d'un effet de lassitude. Comme on le voit, les avis, voire les résultats diffèrent. Il se peut, en fait, que l'ordre des items ne joue pas toujours de la même manière selon l'objet de la question, la longueur des items proposés, la longueur de la liste et, vraisemblablement aussi, la longueur du questionnaire...

Cependant, *si la liste des items est brève, l'ordre des réponses est sans doute peu important.*

4 / *Réponse ouverte.*

a / Repérer de nouvelles réponses : Un éventail d'items se termine souvent par la réponse « *Autres (à préciser)* ». Cette réponse ouverte a une double fonction. D'une part, elle offre *la possibilité de répondre* à ceux que la liste d'items proposés ne satisfait pas. D'autre part, elle permet de *repérer des items non répertoriés* auparavant et de compléter ainsi, éventuellement, l'éventail d'items.

En réalité, l'expérience prouve que, dans bien des cas, les réponses mentionnées dans cette rubrique ne correspondent pas à de nouveaux items. La plupart du temps, on s'aperçoit qu'à quelques exceptions près, chacune d'elles peut être ramenée à l'un des items proposés dans l'éventail.

b / Limiter les non-réponses : La réponse ouverte sert, par ailleurs, à limiter les non-réponses. En effet, on a tout lieu de penser que les personnes qui utilisent cette rubrique n'auraient pas répondu du tout si elles n'avaient pas eu la possibilité de s'exprimer dans des termes qui leur sont propres.

Le seul inconvénient de la réponse ouverte vient de ce qu'elle est *longue à dépouiller* puisqu'il faut faire une analyse de contenu des réponses ainsi recueillies, comme pour une question ouverte.

5 / *Réponse NSP.* — La réponse NSP joue ici le même rôle que dans la question fermée.

Elle est pré-codée au même titre que les autres items de l'éventail, ce qui constitue un avantage au moment du dépouillement du questionnaire. L'introduction de la réponse NSP permet de ne pas perdre d'information en opérant une *distinction entre le refus de répondre et la réponse indéterminée.*

En principe, la réponse NSP est choisie par les personnes qui ne peuvent pas se prononcer en faveur d'un des items présentés mais, comme nous l'avons vu[29], elle a en fait une *signification ambiguë* et en particulier, elle correspond parfois à une réponse précise qui n'a pas été exprimée.

6 / *Non-réponse. Exemple d'analyse de non-réponses.* — Quelles que soient les précautions prises, il y a toujours des non-réponses. En général, lorsque le taux de NR à une question est relativement élevé, cette question est éliminée au moment du traitement des données.

Un taux de NR élevé ne doit cependant pas conduire systématiquement à l'élimination de la question considérée. En effet, les non-réponses ont parfois une signification particulière et, comme nous l'avons déjà indiqué, elles peuvent avoir *valeur d'indicateur.*

Ainsi dans une étude intitulée « Accès, réussite, échecs, abandons. Cas de l'Université de Saint-Etienne »[30], M. Bartholin, S. Lallich et J.-G. Léonard ont été amenés à analyser les « non-réponses » à la question sur la catégorie socio-professionnelle des parents. En effet, une forte proportion d'étudiants inscrits à l'Université de Saint-Etienne en 1973, date de l'enquête, n'ont pas répondu à cette question : le taux de non-réponse est de 31,2 % pour l'UER de Sciences économiques, 27,8 % pour l'UER de Droit et 19,7 % pour l'UER de Médecine. Etant donné l'importance de ces taux, le fait mérite d'être approfondi.

L'analyse des correspondances effectuées sur les réponses des 1 446 étudiants interrogés permet de montrer que les étu-

29. V. *supra*, p. 200-201.

30. M. Bartholin, S. Lallich et J.-G. Léonard, *La première année à l'Université : accès, réussite, échecs, abandons*, Lyon, PUL, 1978.

diants qui ne déclarent pas la CSP de leurs parents constituent un groupe bien particulier. Ils sont plus âgés que les autres ; ils s'inscrivent une ou plusieurs années après avoir obtenu le baccalauréat ; généralement, ils n'ont pas fait d'études secondaires préparant aux filières d'enseignement supérieur considérées ; leur taux de réussite est faible et leur taux d'abandon très élevé. *L'analyse des « non-réponses » permet donc de révéler ici l'existence d'une population bien spécifique* qui n'a pas le profil type de l'étudiant et qui suit un cursus universitaire différent du cursus habituel. Cette population se trouve dans une situation où les processus de sélection pré-universitaires, universitaires et même post-universitaires — ceux qui jouent au niveau de la vie active — sont extrêmement importants.

7 / *Modalités d'adhésion aux items proposés.* — La technique de la question en éventail permet d'utiliser diverses consignes. Les unes reposent sur un *système d'adhésion binaire ou dichotomique*, et les autres proposent une évaluation des items sous forme d'*échelle.*

a / Système d'adhésion dichotomique : Le premier groupe de consignes est caractérisé par des modalités d'adhésion dichotomiques : la personne interrogée peut soit accepter, soit rejeter chacun des items que comporte l'éventail. Le procédé utilisé n'admet pas de nuance et rappelle celui de la question fermée. Toutefois, le « OUI-NON » dans une question « en éventail » n'a pas le caractère schématique qu'il peut avoir dans cette dernière, en raison de la diversité des items proposés.

A partir du système d'adhésion dichotomique, il y a plusieurs consignes possibles.

1. *Choix unique :* Une première consigne consiste à demander à la personne interrogée de choisir *un des items de l'éventail à l'exclusion de tout autre.* C'est la consigne du choix exclusif ou choix unique : il n'y a qu'un seul choix possible, quel que soit par ailleurs le nombre d'items proposés. En voici un exemple tiré de l'étude déjà citée de L. Roussel et O. Bourguignon[31] :

31. *Op. cit.*, question 7 du questionnaire réservée aux personnes mariées, p. 271. V. *supra*, p. 57.

Parmi les raisons suivantes, quelle est celle qui vous paraît personnellement la plus forte pour avoir des enfants ?

Quand on s'aime, il est naturel d'avoir des enfants	1
Un couple n'est considéré comme normal par le reste de la famille et par la société, que s'il a des enfants	2
C'est un devoir à l'égard de la société	3
L'enfant apporte aux parents un bonheur irremplaçable	4
C'est surtout mon conjoint qui désire avoir des enfants	5
Ne se prononce pas	6

Cette consigne ne pose aucun problème de codage ; il suffit de reporter *le numéro* correspondant au code de l'item choisi. Le code 0 équivaut à une non-réponse.

Notons que la consigne du choix unique implique que l'éventail d'items soit complet pour que la personne interrogée y trouve l'item correspondant exactement à son point de vue.

2. *Choix multiple simple :* Une autre consigne propose non plus un choix exclusif mais un choix multiple : la personne interrogée peut *choisir plusieurs des items proposés.*

Le nombre de choix possibles peut être *limité* ou *laissé libre* : dans ce dernier cas, c'est le sujet lui-même qui fixe le nombre d'items auxquels il donne son accord.

Le codage de ce type de question en éventail dite précisément à choix multiple, consiste à faire un codage binaire : on code en « 1 » ou « 0 » chacun des items proposés suivant qu'il est retenu ou non par la personne interrogée. On a donc autant de « 1 » que d'items choisis et autant de « 0 » que d'items rejetés, le total des « 1 » et des « 0 » devant être égal au nombre d'items que comporte l'éventail. Lorsque le nombre de choix possibles n'est pas imposé, le nombre de « 1 » varie en fonction des personnes interrogées.

La variation du nombre d'items choisis quand il n'est pas fixé par la consigne, *pose un problème d'interprétation.* Il est difficile, en effet, de savoir à quoi on peut attribuer les différences interindividuelles que l'on observe. Ainsi, les sujets qui cochent peu d'items le font-ils parce qu'ils sont peu expansifs et se limitent habituellement dans leur choix, ou expriment-ils

ainsi leur désaccord avec la plupart des items proposés ? Il y en a probablement aussi qui, lorsqu'ils ont choisi un ou deux items, arrêtent là leur investigation avec le sentiment du devoir accompli sans chercher à se déterminer par rapport aux autres items proposés. Le problème reste entier. Certes, on pourra, dans certains cas, utiliser le nombre d'items retenus par chaque sujet comme un indicateur en soi, par exemple un indicateur d'expansivité, à la manière de ce qui est pratiqué dans le test sociométrique.

3. *Choix multiple avec ordination des items.* On peut demander à la personne interrogée non seulement de dire quels items elle choisit, mais en plus d'*ordonner ceux-ci par ordre de préférence.*

La consigne avec ordination peut être associée à un *nombre de choix limité ou non.*

Le codage d'une question à choix multiple avec ordination consiste à affecter chaque item choisi du code correspondant à son numéro d'ordre — les items non retenus étant codés 0. Pour faciliter la lecture des résultats, il arrive qu'on attribue à l'item choisi en premier lieu un code correspondant au numéro d'ordre le plus élevé, au second le numéro d'ordre suivant et ainsi de suite jusqu'au dernier item qui reçoit le numéro 1. Grâce à cette inversion où l'ordre de préférence est représenté par une série de chiffres décroissants, l'item préféré est celui qui obtient le score le plus élevé. Toutefois, cette procédure de codage ne peut être utilisée telle quelle lorsque le nombre de choix n'est pas fixé.

b / « Echelle ordinale » : Au lieu de proposer des modalités d'adhésion en oui ou non, on peut utiliser une évaluation plus nuancée sur une échelle. Ainsi, la personne interrogée doit *indiquer son degré d'accord par rapport à chaque item proposé.* Voici un exemple de question en éventail utilisant la technique de l'échelle.

Voici une série de situations. Pour chacune d'elles, pouvez-vous dire si vous trouvez que c'est choquant ou pas choquant[32] ?

32. Questionnaire « Liberté 81 » paru dans *Le Monde Dimanche* du 9 novembre 1980, question n° 32.

	Tout à fait choquant	*Plutôt choquant*	*Plutôt pas choquant*	*Pas choquant du tout*
a / Supposez une famille où le mari s'occupe de tout à la maison. Trouvez-vous cela :	1	2	3	4
b / Supposez que quelqu'un ait trouvé une bicyclette ou une mobylette et s'en soit servi quelques jours avant de la rendre. Trouvez-vous cela :	1	2	3	4
c / Dans certaines familles, les parents se montrent nus devant leurs enfants. Trouvez-vous cela :	1	2	3	4
d / On constate que de plus en plus de jeunes vivent ensemble sans être mariés. Trouvez-vous cela :	1	2	3	4

1. *Définition :* L'échelle utilisée ici comporte des niveaux ou échelons entre lesquels il existe une *relation d'ordre.* Dans l'exemple cité, l'échelon 1 est supérieur à l'échelon 2, lui-même supérieur à l'échelon 3, qui est lui-même supérieur à l'échelon 4. On parle, dans ce cas, d'*échelle ordinale.* Ces niveaux correspondent à des classes, l'intervalle entre chaque classe ne pouvant être défini.

2. *Intervalle neutre :* Les échelles sont généralement symétriques, comportant des échelons « positifs » et des échelons « négatifs » en nombre égal, ce qui est indispensable pour que la probabilité d'obtenir des réponses « positives » soit égale à celle d'obtenir des réponses « négatives ».

Le nombre total d'échelons est soit pair soit impair. S'il est impair, l'échelle comporte un intervalle central, encore appelé *intervalle neutre.* C'est en fait le degré « zéro » de l'échelle.

L'intervalle neutre pose deux problèmes :

1) *Difficulté d'interprétation :* La signification d'une réponse située dans l'intervalle neutre n'est pas univoque. Par exemple, si on évalue « la famille » par rapport à une échelle « Liberté - Non-liberté », une réponse neutre peut être interprétée de trois manières différentes :

— *Zéro arithmétique :* La famille c'est tantôt la liberté, tantôt le contraire. Dans ce cas, la réponse est bien l'équivalent d'une *sorte de zéro arithmétique.*

— *NSP :* La réponse 3 peut correspondre à une indétermination, un doute : la personne ne sait pas quoi répondre. C'est alors *une réponse NSP.*

— *Refus de la question :* Enfin, la réponse 3 peut vouloir dire que, pour la personne interrogée, l'échelle proposée est inadéquate : la famille, ce n'est ni la liberté, ni la non-liberté ; l'évaluation de ce terme par rapport à cette dimension n'a pas de sens. La réponse équivaut alors à un *refus de la question elle-même*, telle qu'elle est posée.

2) *Solution de facilité :* L'intervalle neutre est parfois utilisé par les personnes interrogées comme solution de facilité. C'est une sorte de non-réponse déguisée, la réponse de celles qui ne cherchent pas à donner une réponse précise.

En conséquence, on cherche généralement à *limiter le plus possible la fréquence* des réponses situées dans l'intervalle neutre. On utilise parfois, à cet effet, une consigne supplémentaire qui incite les personnes interrogées à répondre par rapport à l'ensemble des intervalles proposés y compris les intervalles extrêmes. Cette consigne est surtout utilisée dans les échelles d'attitudes.

Toutefois, quels que soient les inconvénients de l'intervalle neutre, *on ne peut le supprimer* sans risquer de voir apparaître des réponses aberrantes. Le sujet coche par exemple les deux intervalles extrêmes, faisant une sorte de raisonnement algébrique selon lequel deux valeurs identiques mais de signes différents s'annulent, ou bien il coche la barre centrale créant ainsi l'intervalle manquant. Ni l'une ni l'autre de ces réponses ne sont utilisables puisqu'elles ne sont pas conformes

au pattern de réponses prévu. Elles conduisent donc à l'élimination pure et simple des sujets au moment du traitement des données. Certains sujets « neutres » trouvent une solution encore plus radicale en ne répondant pas du tout.

En réalité, supprimer l'intervalle neutre revient à nier l'existence de sujets dont la réponse correspond à cet intervalle. Or, comme on vient de le voir, ceux-ci finissent toujours par tourner la difficulté à laquelle ils sont confrontés, quitte à mettre en échec la technique utilisée. Aussi, il est *préférable d'utiliser des échelles qui comportent un nombre impair d'échelons.*

3. *Homogénéité :* Les échelles sont définies la plupart du temps par des adjectifs, mais parfois aussi par des noms communs. Les termes utilisés pour une échelle donnée déterminent sa précision et son *homogénéité*, c'est-à-dire *le fait que les différents échelons appartiennent au même continuum.* L'homogénéité est une caractéristique élémentaire de toute échelle.

— *Terme unique :* Pour être sûr de n'avoir qu'un seul critère d'évaluation, la formule la plus simple consiste à n'employer *qu'un seul terme* pour chacun des niveaux.

— *Termes antithétiques :* Il est parfois difficile d'employer le même terme pour les niveaux positifs et les niveaux négatifs sous peine d'aboutir à des tournures maladroites voire peu claires. On définit alors le continuum de l'échelle à partir de deux termes, le plus souvent des adjectifs antithétiques, l'un définissant le pôle positif de l'échelle et l'autre le pôle négatif[33].

Deux adjectifs sont antithétiques lorsqu'ils sont l'opposé l'un de l'autre. Toutefois, le fait que deux adjectifs soient couramment considérés comme antithétiques ne suffit pas à prouver qu'ils servent effectivement à désigner chacun le contraire de l'autre. Comme le révèle l'étude de L. A. Jakobowits[34], des

33. C'est le principe de construction des échelles utilisées dans le différenciateur sémantique d'Osgood.

34. L. A. Jakobowits, Comparative psycho-linguistics in the study of cultures, in *International Journal of Psychology*, 1966, vol. 1, p. 15-37.

paires d'antonymes aussi classiques que : « vivant-mort » ou « jeune-vieux », ne sont pourtant que faiblement antithétiques : le coefficient de corrélation pour la première paire est, en effet, de .48 et pour la deuxième de .45.

L'étude que nous venons de citer a permis d'établir de manière rigoureuse le caractère antithétique de nombreuses paires d'adjectifs. Ainsi, il apparaît que certaines seulement sont fortement antithétiques avec des coefficients de corrélation très élevés :

agréable	- déplaisant	(.94)
bien	- mal	(.93)

tandis que d'autres obtiennent des coefficients si faibles qu'il est préférable de ne pas les utiliser pour définir les pôles opposés d'un même continuum.

Les études de L. A. Jakobowits ont été faites dans plusieurs cultures — ou aires linguistiques et culturelles — ce qui permet d'étendre le champ d'application des résultats obtenus à diverses populations. De tels résultats sont particulièrement précieux pour les études interculturelles et les études sur les populations de migrants dans lesquelles on ne peut se contenter de traduction littérale.

Remarque. Certaines échelles ne sont pas définies à partir de deux adjectifs, mais à partir de trois adjectifs ou plus. Il y a par exemple un terme différent par échelon, chaque terme correspondant à la tournure de langage appropriée.

Une telle pratique mérite cependant réflexion. Comment être sûr, en effet, que les différents termes utilisés ne constituent pas autant de dimensions différentes ?

4. *Analyse critique. Métrique et symétrie.*

— *Métrique commune :* L'utilisation d'une échelle ordinale dans une question en éventail permet d'introduire une certaine souplesse dans l'évaluation des items proposés. Toutefois, ceci pose des problèmes.

Tout d'abord, on considère que chaque niveau ou degré de l'échelle proposée est compris et utilisé de la même

manière par chacune des personnes interrogées. Ainsi, « Tout à fait d'accord » représenterait un niveau qui serait le même pour toutes. Or, il s'agit là d'un postulat dont on sait la fragilité. En effet, chaque personne utilise un système de références qui lui est propre et la signification d'un échelon n'est pas nécessairement la même pour plusieurs personnes. Lorsqu'il s'agit d'une échelle de fréquence : aller souvent au cinéma équivaut pour les uns à y aller une ou deux fois par semaine, et pour d'autres au plus une fois par mois. L'utilisation d'une échelle ordinale implique donc l'existence d'une *métrique commune à tous les sujets, condition que les faits d'observation courante remettent en question.*

Ce problème se repose au niveau du traitement de données où l'on part du principe qu'*à niveau constant, valeur égale*, ce qui signifie qu'on accorde un poids, toujours le même, à un échelon donné, quelle que soit la diversité des significations accordées à cet échelon. L'utilisation de l'échelle ordinale tend donc à masquer certaines différences et, inversement, à en introduire là où il n'y en a pas.

Pour tendre vers une métrique unique, il faut que *les échelons soient définis de la manière la plus précise et la plus concrète possible.* Ainsi, les fréquences, au lieu d'être définies en termes généraux et abstraits, peuvent l'être en fonction de critères concrets (nombre de fois dans une période donnée par exemple), ce qui évite les évaluations subjectives faites en l'absence de *références communes à l'ensemble des personnes interrogées.*

— *Signification des « Oui » et des « Non » :* Les échelles mettent en œuvre une construction symétrique : les degrés positifs sont opposés aux degrés négatifs, les opinions favorables aux opinions défavorables, l'acceptation à l'opposition. Cette symétrie des « Oui » et des « Non » n'est cependant pas un fait acquis. Rien ne prouve, en effet, que les « Non » soient strictement l'inverse des « Oui », autrement dit que l'attitude de ceux qui disent « Non » soit une attitude d'opposition à ce que les « Oui » acceptent.

N. Tabard pose ce problème dans une étude portant sur

les « Attitudes à l'égard du travail des femmes »[35]. L'analyse des correspondances des réponses d'un échantillon d'environ 2 000 femmes interrogées apporte des résultats qui mettent précisément en cause la symétrie des pôles du continuum d'attitude. En effet, la répartition des réponses dans le plan des second et troisième axes d'inertie comporte « trois pôles : les Oui systématiques (« Tout à fait d'accord »), les réponses modérées et les Non systématiques (« Pas du tout d'accord »), ayant une disposition triangulaire ». Contrairement à l'idée selon laquelle ces attitudes se distribuent sur un seul axe, le graphique des axes 2 et 3 montre que les attitudes modérées sont à mi-chemin entre *les « Oui » et les « Non » systématiques*, qui eux-mêmes *ne se situent pas sur le même axe.* L'auteur est donc amenée à conclure que « *les "Oui" et les "Non" ne sont ni tout à fait indépendants, ni vraiment opposés* ».

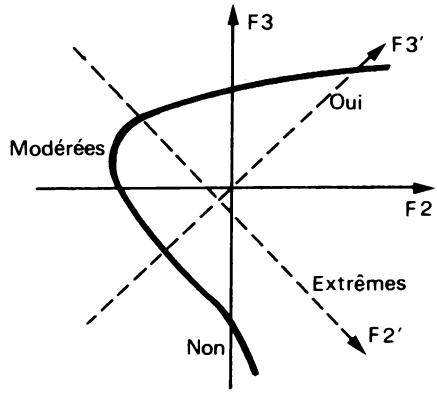

Schéma de la répartition des réponses « Oui » et « Non » dans le plan des second et troisième axes d'inertie (p. 64)[36]

35. *Op. cit.* V. *supra*, p. 201.
36. *Op. cit.* V. *supra*, p. 201.

L'analyse approfondie de ces attitudes permet de confirmer qu'il ne s'agit pas d'une simple opposition entre deux sous-groupes symétriques et inverses, celui des « Oui » et celui des « Non ». Ces attitudes ne sont pas liées de manière stricte à l'âge, au nombre d'enfants, au niveau de revenus, ou au statut socioculturel... D'une part, les femmes qui répondent toujours « Oui » n'ont pas un niveau de vie nettement plus bas que les autres ; en revanche, elles ont en commun une *attitude de dépendance à l'égard de l'enquêtrice* et à l'égard de l'institution qu'elle représente, à savoir la Caisse nationale d'Allocations familiales. Beaucoup de ces femmes sont isolées et ont de gros problèmes divers, individuels et familiaux. D'autre part, les femmes qui répondent « Non » ne constituent pas un groupe homogène relativement aux opinions explorées ; elles expriment des opinions différentes voire contraires. En fait, elles n'ont en commun qu'une « *opposition au questionnaire*, du moins à la façon dont le thème du travail y est abordé... [elles ont] des attitudes radicales, représentatives à l'extrême de celles qui *ont une opinion*... [ce sont] des femmes intégrées à des groupements divers, celles qui pouvaient être le moins assujetties à la pression latente ou manifeste, réelle ou imaginée, de l'enquêtrice (p. 73) »[37].

Les résultats de cette analyse mettent en cause l'idée de symétrie entre les « Oui » et les « Non » : on ne peut opposer les sujets du pôle positif à ceux du pôle négatif comme on le ferait d'une photographie à son négatif. L'analogie établie avec les signes mathématiques n'est pas rigoureuse et *le « Oui », on l'a vu, n'est pas psychologiquement l'inverse du « Non »*. L'un et l'autre recouvrent des réalités différentes qu'il faut chercher à décrire et à analyser dans chaque cas.

C / *La question ouverte*

1 / *Principe.* — La question ouverte est une question à laquelle aucune proposition de réponse n'est faite.

2 / *Utilisation.* — La technique de la question ouverte est spécialement utilisée dans trois cas :

37. N. Tabard, *op. cit.* V. *supra* p. 201.

a / elle est adaptée à l'étude de *variables complexes* ;
b / elle permet, en l'absence de données nécessaires à l'élaboration d'une question en éventail, d'*obtenir une grande diversité de réponses* ;
c / elle peut aussi être utilisée dans un *but psychologique*, notamment pour détendre la personne interrogée ou encore lui donner une impression de moindre contrainte.

Voici deux exemples où les questions ouvertes sont utilisées dans des buts différents.

Exemple 1 : Dans ce premier exemple, la question ouverte vient après une autre question. Elle doit apporter un *complément d'information*[38].

QUESTIONS :

— L'amour est un sentiment très complexe. Diriez-vous plutôt que dans ce sentiment l'harmonie sexuelle est finalement l'élément déterminant ou que cette harmonie est seulement une condition indispensable, mais insuffisante ?

Elément déterminant	1
Condition indispensable mais insuffisante	2
Ne se prononce pas	3

Si 2 — Qu'est-ce qui est selon vous le plus important dans l'amour ?

La question ouverte est destinée aux personnes qui ont choisi la deuxième réponse de la question précédente, c'est-à-dire celles qui pensent que l'harmonie sexuelle n'est pas l'élément déterminant de l'amour. Cette question a pour objet d'approfondir leur conception de l'amour et les réponses obtenues devraient éclairer leur choix à la première question.

Exemple 2 : Dans ce second exemple, les questions ouvertes remplissent un but différent. Ce sont les dernières questions du questionnaire « Liberté 81 » qui fut proposé aux lecteurs du journal *Le Monde*, le 9 novembre 1980.

38. Exemple tiré de L. Roussel et O. Bourguignon, *op. cit.*, question n° 7 du questionnaire destiné à l'ensemble des personnes enquêtées, p. 267. V. *supra*, p. 57.

QUESTIONS :

— Pouvez-vous dire ce que représente pour vous le mot « liberté » ?
— Y a-t-il une raison pour laquelle vous seriez prêt à abandonner une partie de votre liberté ?
— A vos yeux, la France est-elle un pays libre ?
— Quel est, selon vous, le pays étranger où on est le plus libre, et pourquoi ?
— Quel est celui où on est le moins libre ?

Ces questions permettent d'une part de *recueillir des informations complémentaires*, et d'autre part, de *donner la possibilité de s'exprimer plus librement* aux personnes qui acceptent de répondre à ce questionnaire[39] — long et très contraignant ; en effet, celui-ci n'exige pas moins de 226 réponses, et, en dehors des questions ouvertes citées ci-dessus, il ne comporte que des questions fermées et des questions en éventail de type échelle.

Le rôle psychologique de la question ouverte est important. *Cette question introduit un élément de souplesse dans le questionnaire.* Elle permet à la personne interrogée de se dégager du cadre rigide qui lui est imposé tant par la formulation des questions et des réponses proposées — laquelle peut lui être étrangère voire inacceptable — que par les techniques très contraignantes des questions fermées et des questions en éventail. On a même parfois intérêt à ajouter des questions ouvertes simples dont l'objet ne présente pas d'intérêt par rapport à la recherche, uniquement dans le but d'améliorer l'attitude de la personne interrogée par rapport au questionnaire. Ces précautions ne sont nullement superflues puisqu'on sait que la qualité des réponses dépend en partie de cette attitude.

3 / *Analyse des réponses.* — Les réponses obtenues à une question ouverte sont analysées selon la méthode d'analyse de contenu thématique. Le principe de cette procédure est d'établir un système de classification des réponses en fonction de

39. D'après *Le Monde Dimanche* du 22 février 1981, près de 25 000 personnes ont répondu au questionnaire « Liberté 81 ».

critères adaptés aux objectifs de la recherche. L'analyse proprement dite se déroule en plusieurs phases.

a / Retranscription du corpus : La première phase consiste à établir la liste complète des réponses données par les sujets. *Ces réponses doivent être retranscrites dans leur forme intégrale*, c'est-à-dire sans rien modifier de leur formulation. A cette étape, on ne peut se contenter d'un résumé et encore moins d'une partie de la réponse ou d'un mot, fut-il considéré comme un mot clé : toute simplification à ce niveau du dépouillement risquerait en effet d'introduire des biais dans le corpus de données.

b / Grille d'analyse et catégories : L'objectif est de définir des catégories permettant de regrouper les réponses identiques. L'ensemble des catégories utilisées constitue la grille d'analyse de contenu. Les catégories qui servent à l'analyse des réponses à une question ouverte peuvent se situer à des niveaux différents soit du contenu proprement dit ou de la forme utilisée, du signifié ou du signifiant. Dans la majorité des cas, on utilise des catégories du premier type : par exemple des motivations ou des opinions.

L'élaboration de la grille d'analyse de contenu est une opération difficile et fondamentale. Chaque catégorie doit faire l'objet d'une définition extrêmement rigoureuse suivie d'exemples précis, si possible empruntés au corpus, qui permettent d'illustrer la définition et de la rendre plus explicite.

Les catégories sont *définies a posteriori*, c'est-à-dire après la lecture de l'ensemble du corpus. On procède généralement par regroupement successif des réponses identiques. Cette démarche par tâtonnement est préférable à une élaboration *a priori* de la grille d'analyse qui risquerait de ne pas être adaptée au corpus.

Caractéristiques des catégories[40] *:* Les caractéristiques des catégories d'une grille d'analyse de réponses à une question ouverte sont identiques à celles des réponses proposées dans une question en éventail : il s'agit, en effet, de la même opé-

40. Cf. L. Bardin, *op. cit.* V. *supra*, p. 131.

ration de classification ainsi que nous l'avons indiqué précédemment. Les catégories doivent être :

— *Homogènes*, ce qui correspond au fait qu'un système de catégories doit être défini par rapport à un critère unique. Si le contenu des réponses s'avère riche et multidimensionnel ou que les objectifs de la recherche l'exigent, on peut établir plusieurs grilles de catégorie, chacune faisant référence à un niveau d'analyse différent.

— *Exclusives*, ce qui signifie que chaque élément de réponse ou chaque réponse ne peut être classé que dans une seule catégorie. Cette condition ne peut être satisfaite que si les catégories sont homogènes.

— *Exhaustives*, ce qui implique que chaque élément de réponse ou chaque réponse soit classé dans une catégorie. Dans la pratique, cette condition est rarement réalisée de manière parfaite, certaines réponses étant difficilement classables. Ceci se traduit par l'ouverture d'une *catégorie « Divers »* qu'il ne faut utiliser qu'en dernier recours.

— *Objectives*, ce qui implique une définition rigoureuse permettant aux codeurs d'effectuer le classement en interprétant le moins possible. L'objectivité des catégories se traduit par la fidélité des classements opérés par les différents codeurs : une même réponse étant classée de la même manière par tous.

— *Pertinentes*, c'est-à-dire adaptées au corpus de réponses et aux objectifs de la recherche. Aussi, la grille doit être élaborée ou en tout cas supervisée par le chercheur.

c / Unité d'enregistrement : Il faut encore définir l'unité d'enregistrement. C'est *l'unité de signification à classer.* Selon L. Bardin[41], « elle correspond au segment de contenu à considérer comme unité de base en vue de la catégorisation et du comptage fréquentiel » (p. 103). Dans la pratique, l'unité d'enregistrement peut être une phrase, un mot, un thème... Pour analyser les réponses à une question ouverte, on prend

41. *Op. cit.* V. *supra*, p. 131.

généralement comme unité d'enregistrement le thème ; le nombre d'unités d'enregistrement par personne interrogée est donc variable : il dépend du nombre de thèmes ou d'idées évoqués dans la réponse.

d / Codage : Le codage des réponses selon les catégories d'analyse ainsi établies est fait directement sur les feuilles du questionnaire. Le dépouillement des réponses à une question ouverte est, comme on le voit, tellement lourd qu'il est impossible d'utiliser ce type de questions en grand nombre dans un questionnaire.

Exemple de grille d'analyse de réponses à une question ouverte.

Voici un exemple de grille d'analyse des réponses à une question ouverte empruntée à l'étude de L. Roussel et O. Bourguignon[42]. La question considérée fait suite à une question sur l'hostilité des adultes à l'égard des jeunes.

« — Il semble qu'il existe parfois aujourd'hui une forte hostilité des adultes à l'égard des jeunes. A votre avis, cette hostilité n'existe pas en réalité ; cette hostilité existe, mais elle est faible ; cette hostilité est forte ; cette hostilité est très forte ?

Cette hostilité n'existe pas	1
Hostilité faible	2
Hostilité forte	3
Hostilité très forte	4
Ne se prononce pas	0

Pour ceux qui ont répondu 2, 3 et 4 :

— Quelle est, selon vous, la raison de cette hostilité ? »

La grille élaborée pour analyser les réponses obtenues comporte trois catégories différentes. La description de chaque catégorie comprend :

— le titre,
— la définition proprement dite,
— des réponses servant à illustrer la définition.

42. *Op. cit.*, question n° 26 du questionnaire commun à l'ensemble des personnes enquêtées, p. 269. Analyse des réponses p. 134-136. V. *supra*, p. 57.

Catégorie 1. — « Incompréhension, univers différents ».

Cette catégorie regroupe les réponses de ceux pour qui cette hostilité n'est due à aucune des deux générations. L'opposition vient de ce que le dialogue entre jeunes et adultes est impossible.

Cette catégorie se décompose en deux sous-catégories :

a) « *Opposition universelle* » *:* Cette opposition a toujours existé.

— « Cela existe de tout temps. »
— « La jeunesse fait toujours peur à ceux qui ne l'ont plus. »
— « les conflits de générations sont inscrits dans l'histoire de l'homme. »
— « Les parents considèrent leurs enfants comme leurs petits qui ne grandissent pas. »

b) « *Opposition due à un univers en mutation* » *:*

— « Une trop grosse différence culturelle entre les deux générations. »
— « Bouleversement des préjugés et tabous notamment en matière de sexualité. »
— « Les progrès ont été tellement bouleversants pour nos parents. »
— « Les jeunes n'ont pas du tout la même vision de la société (idéale) et, de ce fait, ils rencontrent une certaine hostilité. »

Catégorie 2. — « Egoïsme et jalousie des adultes ».

Ici, seuls les adultes portent la responsabilité de la tension. Ces réponses insistent sur la jalousie des plus âgés qui regrettent de ne pas avoir eu une jeunesse aussi « libre ».

— « Ils n'ont pas osé vivre comme nous, ils nous en veulent de le faire : jalousie, envie, aigrissement. »
— « Nous vivons ce qu'ils n'ont jamais vécu. Leur système de valeurs s'écroule. Ils sont frustrés de voir que le nôtre réussit. »
— « Jalousie de la part des adultes pour cette jeunesse élevée dans la facilité. »
— « Regret d'une jeunesse gâchée, regret de ne pas avoir eu autant de liberté qu'aujourd'hui. »
— « Le fait que les adultes ont réalisé, mais trop tard, à quel point leur société est vétuste et décadente... »

Catégorie 3. — « Défaillance des jeunes ».

Cette troisième catégorie regroupe les réponses de ceux qui tiennent les jeunes pour responsables de cette opposition.

— « Les jeunes n'ont plus les mêmes qualités que les adultes quand ils avaient leur âge. »
— « L'éducation des jeunes a été relâchée. Les enfants disposent de leur vie dès leur jeune âge. »
— « Accroissement de la délinquance et signes extérieurs excessifs d'anti-conformisme. »
— « Les jeunes n'ont pas de conduite, ils n'ont plus aucune bonne moralité. »

3. FORMULATION DES QUESTIONS

La formulation des questions est une étape importante de l'élaboration d'un questionnaire. En effet, les réponses obtenues ne dépendent pas seulement de l'objet même des questions, mais aussi de la manière dont elles sont formulées : termes utilisés, forme grammaticale... Il y a, dit-on, l'Art et la Manière de poser des questions. Le pléonasme de cette expression courante met à juste titre l'accent sur le rôle du procédé, de la technique, du tour dans ce domaine.

De nombreux auteurs ont tenté d'apporter des réponses au problème de la formulation des questions. Mais les études méthodologiques sur ce sujet sont trop peu nombreuses pour qu'il soit possible d'établir un système de règles bien formalisées. Restent les listes de conseils qui constituent des guides auxquels on peut se référer. Ainsi, la liste d'A. L. Edwards, citée par P. Debaty[43], qui est une synthèse des principes pro-

43. P. Debaty, *op. cit.* V. *supra*, p. 91. A. L. Edwards, *Techniques of attitude scale measurement*, New York, Appleton-Century Crofts, 1957 ; E. J. Chave et L. L. Thurstone, *The measurement of attitude*, Chicago, Univ. Chicago Press, 1929 ; K. A. Wang, Suggested criteria for writing attitude statements, *J. Soc. Psychol.*, 1932, *3*, p. 367-373 ; R. Likert, A technique for the measurement of attitudes, *Arch. Psychol.*, 1932, *22*, n° 140 ; C. Bird, *Social psychology*, New York, Appleton-Century Crofts, 1940 ; A. L. Edwards et F. P. Kilpatrick, A technique for the construction of attitude scales, *J. of Applied Psychol.*, 1948, *32*, p. 374-384.

posés par différents auteurs de recherches sur la construction des items d'opinions, parmi lesquels L. L. Thurstone et E. J. Chave, K. A. Wang, R. Likert, C. Bird, A. L. Edwards et F. P. Kilpatrick.

De même les principes énoncés par S. L. Payne[44] dans *The art of asking questions.*

Il y a également les observations effectuées à la faveur d'études dont les objectifs n'étaient pas spécialement méthodologiques et qui ne sont donc pas généralisables. Aussi, on ne peut faire, sur ce sujet, qu'un exposé d'observations ponctuelles au terme duquel on risque de devoir admettre, qu'à quelques exceptions près, rédiger une question est un art plus qu'une technique.

A / *Intelligibilité de la question. Un libellé clair et simple*

La qualité élémentaire de toute question est d'être compréhensible. De plus, elle doit être comprise *de la même manière* par chacune des personnes interrogées.

1 / *Les difficultés relatives au vocabulaire.* — D'une manière générale, une question doit être rédigée dans des termes simples et précis et qui font partie du *registre lexical habituel de la population d'enquête.*

Il faut éviter d'utiliser :

— *les mots savants ou techniques* ;
— *les mots abstraits et les mots généraux* dont le sens est vague tels que « souvent », « quelquefois », « rarement »..., à moins d'expliciter les termes utilisés et de donner des exemples précis ;
— *les mots dont le sens est variable* suivant les milieux ou les individus. J. Desabie[45] cite à ce propos l'exemple de l'expression « avoir lu » qui signifie pour certains : « avoir

44. S. L. Payne, *The art of asking questions*, Princeton, Princeton Univ. Press, 1951.
45. *Op. cit.* V. *supra*, p. 31.

lu attentivement », et pour d'autres : « avoir feuilleté, avoir parcouru ».

2 / *La forme grammaticale.* — Il faut :

— *Utiliser des phrases simples et courtes :* Les phrases compliquées dont la construction est compliquée, avec un enchaînement de propositions, sont source d'erreur de compréhension.

— *Eviter les négations* du type :

« Ne pensez-vous pas que... ? »
« Vous ne pensez pas que... ? »

De telles phrases, en effet, sont suggestives et conduisent à des problèmes d'interprétation des réponses : quand une personne répond par oui, ou par non, que veut-elle dire ?

— *Bannir la double négation* qui pose toujours des problèmes de compréhension. Le langage courant en fournit un exemple fréquent avec l'expression : « Vous n'êtes pas sans savoir » (= vous savez), à la place de laquelle on entend souvent : « Vous n'êtes pas sans ignorer », ce qui veut dire exactement l'inverse !

B / *Unidimensionnalité de la question*

Toute question doit être *unidimensionnelle, c'est-à-dire ne comporter qu'une seule idée.*

L'exemple suivant qui est analysé par R. Ghiglione et B. Matalon[46] permet de montrer que les réponses obtenues à une question multidimensionnelle ne sont pas interprétables.

Exemple : « Il est regrettable que tellement d'œuvres importantes n'aient pas pu paraître à cause de la censure. »

L'énoncé de cette question comporte deux idées : celle que beaucoup d'œuvres importantes n'ont pas pu paraître à cause de la censure, et celle que ce fait est regrettable. Les réponses recueillies sont nécessairement ambiguës et hétérogènes, puisqu'on ne sait pas à quelle partie de la question elles correspondent. De plus, certaines personnes peuvent se trouver

46. *Op. cit.*, p. 124. V. *supra*, p. 156.

dans l'impossibilité de répondre : c'est le cas de ceux qui trouvent regrettable en effet qu'on censure des œuvres importantes, mais qui pensent que cela n'arrive qu'exceptionnellement. Logiquement, il ne leur reste plus qu'à s'abstenir de répondre.

Par ailleurs, lorsque la population d'enquête est hétérogène, il faut veiller à ce que les questions aient bien le même sens pour l'ensemble des groupes et qu'elles ne soient pas multidimensionnelles pour certains. Pour cela, on est souvent amené à *décomposer une question en plusieurs autres*, chaque nouvelle question étant adaptée à un groupe.

4. ORIENTATIONS DE RÉPONSE

Certaines questions suscitent chez les personnes interrogées des réactions qui induisent des types particuliers de réponses. Quelques-unes de ces réactions proviennent de la formulation de la question, par exemple de l'utilisation d'un mot ou d'une expression dans le libellé de la question ou des réponses proposées.

Ainsi, *un mot qui a une tonalité passionnelle voire dramatique*, dans un contexte sociologique donné, entraîne des réponses plus fortes qu'elles ne le seraient à une question similaire mais rédigée sans ce mot. Les sondages réalisés aux Etats-Unis en 1940 et dans les années qui ont suivi cette date en fournissent de nombreux exemples : ainsi, lorsque la même question est posée sous deux formes, suivant qu'on cite ou non le nom d'Hitler, ou qu'on utilise l'expression « déclarer la guerre » à la place de celle « prendre part au conflit », la distribution des réponses n'est pas la même.

Tout comme les mots qui ont une forte connotation affective, *ceux qui évoquent le changement* augmentent la fréquence des réponses défavorables. Pour les premiers, on parle de *réaction de peur*, pour les seconds de *tendance au conformisme.*

Certaines réponses dépendent non de la formulation de la question, mais de tendances psychologiques plus fondamen-

tales qui se trouvent actualisées par le fait d'être interrogé. *La forme utilisée* n'est ici que secondaire, mais elle *peut* dans certains cas *limiter les effets de ces tendances sur les réponses.*

A / *Tendance à l'acquiescement*

La tendance à l'acquiescement traduit la disposition de certaines personnes à répondre oui plutôt que non d'une manière quasi indépendante de l'objet de la question. Nous avons déjà évoqué ce phénomène à propos de la question fermée.

On peut mettre en évidence la tendance à l'acquiescement quand on pose la même question sous deux formes différentes de telle sorte que la réponse positive de l'une corresponde à la réponse négative de l'autre et vice versa. Généralement, on constate alors que les taux de réponses logiquement symétriques mais inverses ne sont pas identiques : le taux de réponses positives de l'une n'est pas égal au taux de réponses négatives de l'autre.

1 / *Formulation équilibrée.* — Pour éviter les effets de la tendance à l'acquiescement, Dautriat (1959)[47] propose d'adopter une formulation équilibrée. Ainsi, au lieu de recourir à un type de formulation unilatérale, il est préférable d'*inclure les deux éventualités de l'alternative qui est proposée, dans le corps même de la question.*

Voici un exemple de formulation équilibrée[48] :

« Pensez-vous qu'actuellement la famille vit trop refermée sur elle-même ou souhaitez-vous au contraire qu'elle puisse s'isoler davantage des voisins, et des autres en général ? »

Souhaite qu'elle puisse s'ouvrir davantage	1
Souhaite qu'elle puisse s'isoler davantage	2
Ne se prononce pas	0

47. *Op. cit.* V. *supra*, p. 155.
48. L. Roussel et O. Bourguignon (1978), *op. cit.*, question n° 21 du questionnaire réservé aux personnes mariées, p. 272. V. *supra*, p. 57.

2 / *Principe de l'alternance.* — Les inconvénients de la tendance à l'acquiescement se retrouvent lorsqu'on pose une *série de questions* construites sur le même modèle, ce qui est notamment le cas dans de nombreux questionnaires destinés à évaluer une attitude[49]. Ainsi, si les réponses positives sont toutes en faveur d'une attitude — par exemple favorable à la construction de centrales nucléaires —, les résultats de l'enquête surestimeront la fréquence de cette attitude dans la population.

La solution consiste alors, comme l'indique F. Bacher[50], à *varier le libellé des questions de sorte que la réponse positive soit tantôt favorable à une opinion tantôt à une autre.* Le questionnaire sur l'image de la Justice criminelle en France[51] auquel nous avons déjà fait référence, est construit selon ce principe. Les items qui doivent être évalués sur des échelles « d'accord » dénotent d'attitudes tantôt conformistes, tantôt non conformistes.

	Tout à fait d'accord	*Plutôt d'accord*	*Plutôt pas d'accord*	*Pas d'accord du tout*
60. On ne peut jamais être tout à fait sûr de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé.				
62. Les erreurs judiciaires ne sont qu'exceptionnelles.				
54. Il n'est pas possible de faire pression sur un tribunal.				
61. Ceux qui sont au pouvoir n'ont jamais eu de mal à faire déplacer un juge d'instruction qui leur déplaisait.				

49. Nous n'employons pas ici le terme d'échelles d'attitudes qui est réservé à des questionnaires dont la qualité métrique est garantie par des procédés de construction particuliers.

50. F. Bacher, *Les enquêtes en psychologie*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, 2 vol.

51. *Op. cit.* V. *supra*, p. 183.

B / *Réaction de prestance*

Certaines questions induisent fréquemment chez les personnes interrogées une réaction de prestance. Les réponses recueillies sont biaisées par l'image que la personne interrogée veut donner d'elle, image flatteuse, valorisante à ses yeux et qui correspond à *une espèce d'idéal.*

Les réactions de prestance sont fréquentes notamment à propos des questions sur le *statut socioculturel* et *socio-économique.* Les diplômes, par exemple, sont surévalués. Ainsi, certaines personnes n'indiquent pas le diplôme le plus élevé qu'elles ont réellement obtenu mais le niveau de diplôme qu'elles estiment avoir atteint : elles se disent « bachelières » en ayant fait une année de classe terminale ou même seulement une année de première.

De la même façon, certains cadres « maison » répondent à cette question en indiquant le diplôme qu'il est nécessaire d'avoir pour être recruté directement au niveau auquel ils ont eux-mêmes accédé par promotion interne.

La réaction de prestance, bien que prévisible, n'est pas facile à déceler au niveau individuel. Une des solutions consiste à utiliser plusieurs questions portant sur la même variable ou sur des variables complémentaires dans l'espoir que les « fraudeurs » ne seront pas suffisamment vigilants et laisseront échapper quelques contradictions.

C / *Tendance au conformisme et réponse normative*

Les réponses correspondent parfois à l'*image socialement admise*, celle à laquelle il convient d'être conforme.

Exemple 1. — La question suivante qui porte sur les raisons pour lesquelles une femme a une activité professionnelle, qui a été posée à des femmes exerçant une activité professionnelle, induit, selon toute vraisemblance, ce genre de réaction. Cette question faisait partie d'une enquête réalisée en 1958 sur le « Travail des femmes ».

« Pouvez-vous indiquer quel est actuellement le principal motif de votre activité professionnelle ?

1. Pour faire face à une dépense particulière (exemple : pour faire construire, acheter une voiture, payer les études d'un enfant).
2. Pour améliorer la situation du ménage.
3. Pour épargner en vue de vos vieux jours.
4. Pour conserver une situation en cas de nécessité (exemple : maladie du mari).
5. Pour garder droit à une retraite.
6. Par souci d'indépendance.
7. Par goût pour votre situation actuelle, le milieu où vous travaillez.
8. Pour vous occuper.
9. Par habitude.
10. Autre motif - préciser lequel »[52].

Les raisons altruistes : travailler pour améliorer le budget familial et permettre aux enfants de continuer leurs études.... ont été plus souvent choisies que les raisons plus individualistes : travailler par goût, par intérêt pour son métier ou encore pour être indépendante, ce qui est tout à fait conforme à l'image de femme dévouée largement répandue dans la plupart des groupes sociaux à cette époque-là. *De telles réponses ne sont évidemment pas fausses en soi, mais elles relèvent d'un idéal social et moral, et correspondent à un indicateur différent de celui que l'on cherchait à observer :* en effet, ce que les auteurs de cette question ont recueilli est plus proche du consensus social que des motivations individuelles.

On peut par ailleurs se demander si l'on n'observe pas dans ces réponses, en plus d'une réaction de conformisme, un *effet de primauté*, car les réponses qui sont le plus souvent choisies, sont aussi celles qui sont proposées les premières. Cet ordre est, de surcroît bien conventionnel puisqu'il met en première place ce qui est socialement le plus valorisé ! Mieux vaudrait dans un tel cas adopter un principe d'alternance qu'un ordre dont la connotation idéologique est aussi évidente et qui ne peut qu'encourager les réponses conformistes.

La technique même de la question en éventail favorise

52. Citée par J. Desabie, *op. cit.*, p. 418. V. *supra*, p. 31.

probablement les réponses faites en termes de normes sociales puisqu'on soumet simultanément à la personne interrogée toutes les réponses possibles et par conséquent celles par rapport auxquelles sa réponse peut être évaluée : autrement dit, on lui fournit les termes de la comparaison. Aussi, *le procédé qui consiste à répartir plusieurs questions dans l'ensemble du questionnaire* est sans doute préférable dans ce cas à la question en éventail, la réponse conformiste n'étant alors techniquement pas plus facilitée qu'une réponse personnelle plus implicante.

Exemple 2. — Les questions sur les revenus, dont les échecs, en France au moins, sont légendaires, suscitent elles aussi des réponses qui correspondent à une norme ou au consensus d'un groupe social.

Il est très difficile, on le sait, d'obtenir des réponses fiables à propos des revenus. De nombreuses personnes s'abstiennent de répondre tandis que d'autres donnent des réponses erronées. Notamment à la question classique :

— « Voici une échelle de revenus mensuels ; voulez-vous me dire dans quelle tranche vous vous situez ? »

Les gens les plus modestes, pour avoir l'air de l'être moins, surévaluent leurs revenus, et les plus riches en dissimulent une partie en pensant que ce « plus » ne regarde pas l'enquêteur. Pour limiter ces biais, des chercheurs avaient imaginé la question suivante qui, au premier abord, semble très astucieuse :

— « A combien estimez-vous les revenus mensuels nécessaires pour faire vivre décemment un foyer avec deux enfants ? Donner une estimation chiffrée. »

Dans cette question, on utilise un *procédé de mise à distance* en ne posant pas de question directe sur les revenus personnels pour ne pas éveiller la défiance des personnes interrogées. Mais l'estimation des « revenus mensuels nécessaires pour faire vivre décemment un foyer avec deux enfants » doit cependant donner une indication sur les revenus réels des

répondants car ces derniers se fondent sur leurs propres revenus pour faire cette estimation.

Dans une enquête par sondage réalisée sur une population de naturistes en France en 1978[53], nous avons posé cette question. Pour vérifier la *fiabilité des résultats obtenus*, nous avons analysé les réponses à cette question en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des personnes interrogées. Cette analyse porte sur les réponses de 1 400 personnes qui ont répondu au questionnaire.

Les estimations des revenus mensuels diffèrent en fonction de la catégorie socioprofessionnelle. Toutefois, ces différences ne semblent pas toujours liées au niveau réel. L'allure très ramassée de ces courbes semble bien montrer qu'elles expriment un *consensus* et non les inégalités de revenus telles qu'elles sont données dans les statistiques de l'INSEE.

D / *Effet de halo*

L'effet de halo correspond au *fait que les réponses à une question peuvent orienter les réponses à la question qui vient ensuite.* Voici un exemple cité par Cantril, qui illustre ce phénomène.

« Un sondage de l'AIPO fait aux Etats-Unis en 1939 avant l'entrée en guerre des Etats-Unis contre l'Allemagne comprenait les deux questions suivantes :

1. Pensez-vous que les Etats-Unis doivent autoriser les citoyens américains à s'engager dans l'armée allemande ?
2. Pensez-vous que les Etats-Unis doivent autoriser les citoyens américains à s'engager dans l'armée britannique et dans l'armée française ?

53. Enquête sur *Le Naturisme en 1978 en France*, réalisée par H. Chauchat à la demande de la Fédération française de Naturisme. Etude déjà citée p. 61.

	Ordre 1-2	*Ordre 2-1*
Question 1 :		
Oui	22 %	31 %
Non	74 —	61 —
Sans opinion	4 —	8 —
Question 2 :		
Oui	40 —	45 —
Non	54 —	46 —
Sans opinion	6 —	9 —

La répartition des réponses diffère suivant l'ordre dans lequel on pose les questions. On observe en particulier que le taux de réponses négatives est plus élevé dans l'ordre 1-2 que dans l'ordre 2-1, ce qui peut s'expliquer de la manière suivante. On peut supposer, en effet, que dans l'ordre 1-2, certains de ceux qui ont d'abord donné une réponse de type isolationniste (74 % à la Q 1), sont amenés à se prononcer ensuite contre l'engagement des citoyens américains dans une armée étrangère quelle qu'elle soit. A l'inverse, dans l'ordre 2-1, certains de ceux qui ont donné en premier une réponse favorable à l'engagement des citoyens américains dans l'armée britannique et l'armée française (45 % à la Q 2) font le même type de réponse lorsqu'il s'agit de l'armée allemande. Si l'on admet cette analyse qui, en l'absence de tri croisé, reste hypothétique, il apparaît que *les réponses données à la question qui vient en second lieu sont comme « contaminées » par l'attitude exprimée dans les réponses données à la question qui précède.*

L'effet de halo vient probablement du besoin d'être ou en tout cas de *se montrer cohérent.* Fournir des réponses qui expriment des opinions différentes équivaut pour la personne interrogée à avouer ses contradictions, voire son absence de logique.

L'effet de halo évoque le phénomène de cohérence ou de consonance cognitive étudié dans les théories de l'équilibre parmi lesquelles la théorie de la dissonance cognitive de

L. Festinger. Les expériences que cet auteur a réalisées avec Carlsmith[54] montrent en particulier que ce besoin de congruence peut conduire des sujets expérimentaux à changer leur opinion initiale après une déclaration publique contraire à leurs convictions personnelles.

Tout comme on a montré récemment que la dissonance cognitive relève en fait d'un phénomène plus fondamental que le besoin de cohérence, à savoir l'attitude de dépendance des sujets d'expérience par rapport à l'expérimentateur, on pourrait sans doute montrer que la cohérence des personnes interrogées est suscitée par une certaine attitude de dépendance par rapport à l'enquêteur. A cet égard, en effet, la situation d'enquête n'est pas sans rappeler la situation expérimentale.

Les problèmes relatifs à la méthode du questionnaire peuvent être regroupés en quatre catégories. Ainsi, ces problèmes sont liés :

1) aux *indicateurs* : la recherche, le choix des indicateurs, leur validité par rapport aux variables étudiées ;
2) aux *questions* telles qu'elles sont posées : leur formulation, leur place dans le questionnaire ;
3) aux *facteurs liés à la situation* dans laquelle se déroule la passation du questionnaire, notamment la personnalité de l'enquêteur et les effets d'interaction enquêteur-personne interrogée tels que ceux que nous avons exposés à propos de l'entretien ;
4) aux *réponses recueillies* : leur signification, les interprétations que l'on peut en donner. Et à ce niveau, il faut insister sur le fait que les réponses obtenues à un questionnaire ne peuvent être prises, en quelque sorte, au pied de la lettre. Elles sont déterminées par bien d'autres facteurs que l'objet même des questions et ne peuvent être considérées indépendamment d'eux.

54. L. Festinger et J. M. Carlsmith, Cognitive consequences of forced compliance, *Journal of Abnormal Psychology*, 1959, *58*, p. 203-211.

CHAPITRE VIII

Epreuves de validation

Les méthodes utilisées pour l'analyse des données varient selon qu'il s'agit d'observations qualitatives ou numériques. Dans le premier cas, on procède par *analyse de contenu* ; cette méthode comporte un grand nombre de techniques qui répondent tant à la *diversité des objectifs de recherche* qu'à la variété des données : entretiens, réponses à une question ouverte, interventions des participants à une réunion de groupe[1]... Dans le deuxième cas, on fait une *analyse statistique*[2] des données, les techniques étant là aussi multiples.

Cet ouvrage étant plus spécialement consacré à l'observation, nous allons aborder dans ce dernier chapitre l'analyse des données uniquement sous l'angle de la validation des observations. Il ne s'agit donc pas d'exposer ce que sont les méthodes de traitement de données, mais certains types seulement de traitement de données qui sont pratiqués essentiellement dans le but de tester les procédures d'observation utilisés.

Ces traitements ne sont pas destinés à l'élaboration des résultats proprement dits ; ils sont effectués pour des raisons méthodologiques : à savoir évaluer la qualité de l'appareil d'observation.

Les opérations de validation des procédures d'observation

1. Cf. sur ce point précis R. Ghiglione *et al., op. cit.* V. *supra*, p. 123.
2. Cf. à ce sujet l'ouvrage de F. Bacher (*op. cit.* V. *supra*, p. 231). Cet auteur fait une étude approfondie de l'analyse des données d'enquêtes.

sont essentielles dans la mesure où elles permettent d'apporter des éléments de réponse à des questions fondamentales telles que : les données collectées correspondent-elles aux variables étudiées ? Ces données seraient-elles les mêmes si l'observation avait été effectuée à partir d'indicateurs différents ? ou encore avec d'autres méthodes d'observation ?

L'intérêt de cette démarche critique est double :

1 / Marquer le caractère partiel et relatif de toute observation en notifiant les choix qui ont été faits d'une part au moment de l'opérationnalisation des variables, et d'autre part au moment du choix des méthodes d'observation.

2 / Permettre une analyse de la qualité des observations effectuées : établir les limites, et d'une manière générale la validité de la recherche.

Nous allons exposer les trois méthodes de validation suivantes :

1 / procédure de validation des indicateurs d'une variable ;
2 / procédure de validation inter-méthodes ;
3 / analyse interne d'un questionnaire.

1. ANALYSE DES INDICATEURS D'UNE VARIABLE

A / *Validité d'un indicateur*

C'est la capacité d'un indicateur à représenter la variable dont il est la manifestation observable[3].

B / *Procédure de validation d'un indicateur*

La procédure désigne l'ensemble des opérations utilisées pour tester la qualité du lien opératoire entre un indicateur donné et la variable étudiée.

Dans la pratique, la validité d'un indicateur est générale-

3. Cf. à ce sujet p. 179-187 de cet ouvrage.

ment établie à partir du *degré de concordance entre cet indicateur et d'autres indicateurs de la même variable.* Il s'agit donc d'une procédure indirecte qui permet de voir si plusieurs indicateurs sont équivalents, sans analyser pour autant le rapport de chacun avec la variable étudiée.

J. Maisonneuve[4] cite un exemple de ce type de procédure. Il s'agit de l'étude de Chapin[5] sur la validité des indicateurs du statut socio-économique, c'est-à-dire, selon la définition généralement admise de ce concept, la position d'un individu ou d'une famille dans l'échelle sociale.

Cet auteur compare les résultats de deux séries d'observations. La première série comporte des indicateurs de statut socio-économique dont certains sont très classiques ; il s'agit du revenu, du niveau professionnel et de la participation sociale — la participation sociale étant établie à partir du nombre d'associations auxquelles appartiennent les deux conjoints, ainsi que la fonction qu'ils y occupent et leur assiduité aux réunions — ; la deuxième série est fondée sur l'observation du logement et spécialement du living-room : l'auteur prend en compte d'une part des indicateurs d'ordre matériel tels que le nombre des installations de plomberie et d'éclairage, les meubles, le matériel ménager, l'équipement culturel, d'autre part, des indicateurs relevant d'évaluations subjectives comme la propreté, l'ordre ou le désordre, l'entretien, l'impression générale agréable ou non, l'utilisation courante de la pièce. Un indice de statut est calculé à partir de chaque série d'observations. Les deux indices corrèlent à un haut degré, ce qui montre que ces deux formes d'opérationnalisation du statut socio-économique permettent sinon d'observer la même variable, du moins d'aboutir à des résultats identiques.

Certes, un degré élevé de concordance entre deux indicateurs ou deux groupes d'indicateurs ne constitue pas nécessairement une preuve de la validité de ces indicateurs par rap-

4. J. Maisonneuve, *Introduction à la psychosociologie*, PUF, coll. « Le Psychologue », n° 56, p. 92-93.

5. Chapin, *The measurement of social status*, Univ. Minnesota Press, 1933.

port à la variable étudiée. En effet, les indicateurs retenus peuvent présenter les mêmes biais.

L'intérêt essentiel de cette procédure tient, en réalité, à ce qu'elle permet de voir si les résultats obtenus dans une enquête donnée sont ou non liés au fait qu'on utilise tel indicateur plutôt que tel autre.

2. VALIDATION INTER-MÉTHODES

A / *Validité d'une méthode*

La validité d'une méthode est établie lorsqu'on peut démontrer qu'elle permet de collecter des données correspondant le mieux possible aux variables étudiées.

B / *Procédure de validation inter-méthodes*

La procédure de validation inter-méthodes permet de comparer des données obtenues à l'aide de plusieurs méthodes et d'en apprécier les différences éventuelles. Le principe de la procédure de validation inter-méthodes consiste à *valider plusieurs approches l'une par l'autre.*

Pour utiliser ce test de validation, il est évidemment indispensable d'avoir effectué une *observation multiple.* Les différentes observations peuvent être effectuées soit sur le même groupe de personnes — *échantillon unique*, soit sur des *groupes appariés.*

1 / *Echantillon unique et groupes appariés*

a / Echantillon unique : Un même échantillon d'individus est soumis à deux épreuves d'observation ou plus : une même personne répond par exemple à la fois à un entretien et à un questionnaire, les consignes d'entretien et les questions visant à observer les mêmes variables.

L'utilisation d'un échantillon unique devrait permettre d'imputer les différences entre les données obtenues aux seuls

procédés d'observation puisque dans ce cas tout reste constant à la méthode près. Toutefois, ceci n'est pas tout à fait exact dans la mesure où il peut y avoir *influence d'une passation sur l'autre.*

En effet, les réponses que donnent les personnes interrogées lors de la passation qui intervient en second lieu, peuvent être déterminées par les réponses faites lors de la première passation. Cette influence est susceptible de se traduire de deux manières différentes : les deuxièmes réponses seront soit *différentes des premières* en raison d'un changement dû à la réflexion suscitée par la première passation, soit *conformes aux premières*, montrant ainsi le souci du répondant de se montrer cohérent.

Dans le cas de l'échantillon unique, l'écart constaté entre les données obtenues à partir de plusieurs méthodes relève donc à la fois des méthodes elles-mêmes et de l'influence d'une passation sur l'autre.

b / Groupes appariés : Si l'on prend des groupes de personnes en tout point semblables, l'inconvénient relatif à l'influence d'une passation sur l'autre n'existe plus. Seule compte alors la qualité de l'appariement[6] des groupes : il faut que les groupes soient semblables pour toutes les variables pertinentes, c'est-à-dire toutes celles qui sont susceptibles de déterminer les réponses recueillies. C'est à cette condition seulement que l'on pourra attribuer l'écart entre les données obtenues au moyen de plusieurs méthodes précisément aux méthodes elles-mêmes et non aux différences propres aux groupes.

2 / *Comparaison de deux séries de données.* — J. Lautrey[7], dans l'étude intitulée *Classe sociale, milieu familial et intelligence*, à laquelle nous avons déjà fait référence, effectue ainsi un test de validation inter-méthodes en comparant des réponses obtenues par entretien et des réponses obtenues par

6. Cf. p. 83-86 de cet ouvrage.
7. Cf. *op. cit.*, p. 103-105. V. *supra*, p. 72.

questionnaire. Cette épreuve est destinée à tester si les deux approches fournissent des données différentes lorsqu'on interroge des parents sur leurs pratiques éducatives, dans des situations de la vie quotidienne.

Dans un domaine comme celui-ci où il est difficile d'effectuer des observations sans risquer de modifier les comportements étudiés du fait même que les personnes se savent observées, il est, en effet, important de savoir si les réponses que l'on recueille varient ou non en fonction de la méthode d'observation utilisée.

L'auteur cherche donc à évaluer l'écart entre les données obtenues par entretien et les données obtenues par questionnaire.

Pour ce faire, il constitue *des groupes appariés a posteriori* en fonction du statut socioculturel des familles. Il y a ainsi deux groupes appariés de familles à statuts élevés (cadres supérieurs et professions libérales), l'un composé de familles interviewées et l'autre de familles interrogées par questionnaire, et deux groupes appariés de familles à statuts bas (ouvriers et personnels de service) l'un composé de familles interviewées et l'autre de familles interrogées par questionnaire.

La comparaison porte sur la manière dont se répartissent les trois types de réponses étudiés par l'auteur — réponses correspondant à un type de structuration rigide, réponses correspondant à un type de structuration souple et réponses correspondant à un type de structuration faible — dans ces différents groupes. Si les deux méthodes d'observation utilisées sont équivalentes, la répartition des trois types de réponses en fonction du statut socioculturel doit être la même avec les données d'entretien et avec les données de questionnaire.

L'analyse des résultats montre que la relation entre type de structuration et niveau socioculturel reste en effet la même quelle que soit la méthode d'observation utilisée. Ainsi, les réponses correspondant au type de structuration rigide dominent dans les familles aux statuts les plus bas, les réponses correspondant au type de structuration souple dominent dans les familles aux statuts les plus élevés, et les réponses corres-

pondant au type de structuration faible apparaissent avec la même fréquence dans les deux catégories de familles. Cependant, les différences observées sont plus marquées dans les résultats établis à partir de données d'entretien. Par conséquent, les résultats généraux sont les mêmes, seuls les écarts varient.

Il ressort donc de cette comparaison que les deux méthodes d'observation utilisées sont équivalentes à ceci près que *l'entretien est plus discriminant que le questionnaire.*

La procédure de validation inter-méthodes — avec échantillon unique ou groupes appariés — permet donc de repérer les écarts entre des observations effectuées de diverses manières et en ce sens elle fournit des indications sur la validité des méthodes utilisées. Cependant, elle ne permet pas de résoudre complètement le problème de la validation d'une méthode car si toutes les méthodes induisent les mêmes biais — biais dus par exemple à des réactions de prestance présentes aussi bien dans un entretien que dans un questionnaire — l'épreuve montre que ces méthodes sont équivalentes mais ne révèle pas l'existence de ces biais.

3. ANALYSE INTERNE D'UN QUESTIONNAIRE

A / *But de l'analyse interne*

L'analyse interne d'un questionnaire est une procédure qui permet de *tester la validité d'un questionnaire.*

Cette procédure est *utilisée pour la construction de questionnaire* et plus particulièrement dans la mise au point de questionnaires devant faire fonction de test en psychologie appliquée. Les deux exemples d'analyse interne de questionnaire auxquels nous faisons référence, entrent dans cette catégorie de questionnaire : il s'agit d'un des questionnaires d'intérêts destinés à l'orientation qui ont été établis par S. Larcebeau[8]

8. S. Larcebeau, Les intérêts des garçons de l'enfance à l'adolescence, BINOP, 1965, *21*, numéro spécial. Cité par M. Reuchlin, in *Psychologie*, Paris, PUF, 2e éd. 1978, p. 353-354.

et du questionnaire sur la « Maturité » du choix professionnel établi par J. O. Crites et dont M. Huteau et M. Ronzeau[9] ont étudié la validité.

L'analyse interne d'un questionnaire fournit une *évaluation de la capacité de ce questionnaire à répondre aux objectifs* que l'on s'est fixé. Ainsi, les questionnaires d'intérêts de S. Larcebeau doivent permettre de repérer les intérêts de sujets examinés en vue d'une orientation vers un type d'études ou une activité professionnelle particulière.

B / *Exemple d'analyse de clusters*

Dans un questionnaire d'intérêts destiné à de jeunes garçons âgés de 10 à 12 ans, cet auteur part de l'hypothèse qu'il existe sept grandes catégories d'activités correspondant à sept formes d'intérêts : intérêts pour les activités intellectuelles ou culturelles, pour les activités techniques, pour le sport, pour la nature, pour les contacts sociaux, pour le commerce et enfin pour les activités artistiques. Le questionnaire comporte 72 activités différentes qui ont été choisies en fonction de résultats d'études antérieures ; ces activités sont réparties sur les quatre pages du questionnaire et chaque enfant interrogé doit désigner à chaque page les six activités qu'il préfère et les six activités qu'il aime le moins.

Si l'hypothèse est exacte, on doit trouver de fortes corrélations entre les activités qui font partie d'une même catégorie d'intérêts ; les enfants qui ont par exemple des intérêts pour le sport choisissant toutes les activités de cette catégorie ou presque, et ceux pour lesquels le sport n'a pas d'intérêt faisant des réponses inverses... Ainsi, on devrait retrouver sept groupes ou catégories d'activités : chaque groupe étant constitué par des activités entre lesquelles il existe des corrélations fortes et nombreuses, les corrélations entre des activités de groupes différents étant par ailleurs faibles et peu nombreuses.

9. M. Huteau et M. Ronzeau, *La maturité du choix professionnel. Etude de la validité d'un questionnaire de J. O. Crites*, publication du Service de Recherche de l'INOP, 1974, 1.

En fait, l'étude des intercorrélations montre que les activités ne se regroupent pas en sept mais en huit catégories d'intérêts. Ces catégories sont légèrement différentes des catégories définies *a priori*.

Par exemple, les 11 activités suivantes[10], qui sont regroupées en raison du nombre des corrélations positives qu'on observe entre elles, forment la catégorie des intérêts techniques.

1. Démonter un vieux poste de radio, pour voir comment il est construit et essayer de comprendre comment il fonctionne.
42. Appartenir à un club de modèles réduits d'avions.
46. Apprendre le nom des pièces d'un moteur d'auto et comment il fonctionne.
55. Démonter, nettoyer et remonter votre bicyclette.
62. Construire un petit poste récepteur de TSF avec l'aide d'une personne compétente.
33. Inventer et réaliser des modèles avec des pièces de meccano.
11. Dessiner des modèles de jouets qui seront exécutés en contre-plaqué.
26. Visiter un musée de la marine ou de l'aviation.
30. Aller voir un film documentaire sur la construction d'un grand barrage.
57. Visiter en groupe un grand barrage et une usine hydro-électrique comme Génissiat.
66. Lire une petite brochure qui explique d'une manière simple les découvertes de savants ou les inventions d'ingénieurs (l'énergie nucléaire, les avions à réaction, par exemple).

L'analyse interne de ce questionnaire d'intérêts permet donc de tester la validité de la classification établie *a priori* : on voit, en l'occurrence, qu'il y a une catégorie de plus que prévu. Ce résultat conduit alors à réexaminer les catégories, à les redéfinir et finalement à *reprendre le travail d'opérationnalisation des variables* (ici, les catégories d'intérêts) *non plus*

10. *Op. cit.* V. *supra*, p. 244.

à un niveau théorique, mais à travers l'analyse des réponses obtenues.

Les implications des résultats de l'analyse interne de questionnaire sont fondamentales. Ainsi, dans le cas du questionnaire de S. Larcebeau, l'identification des intérêts des sujets examinés s'en trouve modifiée : elle est plus fine, plus précise et, à la limite, elle sera différente puisque le nombre des catégories et les regroupements des activités ne sont pas exactement les mêmes.

C / *Procédure*

L'analyse interne est pratiquée sur les données obtenues, comme toute épreuve de validation, sur un échantillon extrait de la population parente.

Les opérations nécessaires sont les suivantes :

1 / *Calculer les corrélations entre toutes les paires de questions :* on établit ainsi le tableau des intercorrélations qui est symétrique par rapport à la diagonale et dont on ne donne, pour cette raison, généralement que la moitié (la moitié au-dessus de la diagonale ou la moitié au-dessous).

2 / *Rechercher les groupes de questions* — souvent désignés par le terme anglais « *cluster* ». Un « cluster » correspond à un groupe de questions liées entre elles par des corrélations positives fortes et nombreuses, et qui ne présentent que peu ou pas de corrélations avec les autres questions du questionnaire.

Pratiquement, on peut repérer chacun des clusters en manipulant le tableau des intercorrélations : on procède par tâtonnement en modifiant la disposition des questions dans le tableau jusqu'à ce que les questions liées entre elles figurent les unes à côté des autres.

3 / *Dénommer chaque cluster :* Pour déterminer le sens d'un cluster, on analyse les questions qu'il comporte en essayant de trouver ce qu'elles ont en commun.

La signification d'un cluster tient donc à une interprétation alors que son identification et sa composition résultent d'une analyse statistique.

D'une manière générale, l'analyse interne d'un questionnaire permet de :

— *contrôler la validité des facteurs ou variables* qui sont distingués et définis à un niveau théorique ;
— *valider l'opérationnalisation de ces variables* et en particulier critiquer et réajuster la correspondance établie *a priori* entre variables étudiées et indicateurs (ou questions).

Les *conséquences* d'une telle analyse apparaissent :

a / Au niveau des facteurs ou variables abstraits. Trois cas se présentent alors ; il y a :

— les facteurs distingués initialement et dont l'existence est corroborée par celle de clusters ;
— les facteurs distingués initialement mais qui ne correspondent à aucun cluster ;
— les facteurs nouveaux mis en évidence par la formation des clusters.

b / Au niveau de la répartition des indicateurs ou questions (ou items) *dans les différents clusters.* L'analyse peut aboutir à une répartition différente de celle qui avait été constituée au départ.

M. Huteau et M. Ronzeau[11] montrent (cf. tableau ci-après) ainsi que, des cinq types d'attitudes relatives à la « Maturité » du choix professionnel qui apparaissent dans le modèle théorique proposé par J. O. Crites[12] à savoir : 1) les attitudes liées à l'orientation vers le travail, 2) la préférence pour certains facteurs de choix, 3) l'indépendance dans la prise de décision, 4) l'implication et 5) la conception du processus de décision, *deux seulement sont corroborés par les résultats* de l'enquête qu'ils ont réalisée (sur un échantillon de 1 500 lycéens et lycéennes de classes de 4e, 3e et terminales). Il s'agit de :

11. *Op. cit.* V. *supra*, p. 245.
12. J. O. Crites, Measurement of Vocational Maturity in Adolescence, *Psychol. Monogr.*, 1965, *79*, n° 595.

items → / ↓	3	12	25	38	10	15	48	34	22	21	43	23	16	27	28	41	6	14	17	24	37	44	47	
3		·26 ·22	·26 ·29	·23 ·21	·00 ·04	·00 ·10	·00 ·00	·01 ·03	·04 ·00	·06 ·01	·01 ·07	·04 ·04	·03 ·03	·02 ·04	·08 ·03	·04 ·03	·04 ·01	·04 ·10	·04 ·03	·04 ·02	·01 ·03	·13 ·04	·06 ·05	«Indépendance dans la prise de décision»
12			·36 ·42	·19 ·18	04 03	04 04	00 02	09 07	01 00	08 01	03 02	05 08	06 05	02 05	07 03	06 03	05 09	03 01	07 03	03 00	14 05	09 11	02 03		
25				(15) ·18	06 01	04 03	08 05	12 00	07 08	10 09	03 02	05 06	08 01	07 00	12 08	09 03	09 02	03 05	08 00	19 05	20 04	15 05	02 02		
38					02 04	04 03	07 03	01 08	06 02	05 04	05 07	03 00	01 06	03 04	04 01	00 03	08 01	06 00	02 01	08 01	17 03	09 01	08 04		
10						52 52	43 49	36 34	29 31	23 21	22 28	(14) 19	34 23	19 26	17 21	28 28	08 07	06 05	05 12	01 08	05 07	06 03	06 02	«Difficulté de décider»
15							48 53	38 36	25 26	24 22	30 37	24 26	30 25	18 26	18 20	26 33	13 11	09 14	12 17	06 18	07 11	07 04	11 03	
48								39 39	30 23	22 28	41 41	27 28	21 26	13 21	16 22	33 23	14 10	11 09	14 14	02 03	05 06	05 04	14 05	
34									29 23	24 19	23 26	18 22	23 14	20 14	14 19	19 21	04 09	05 05	07 07	03 00	01 00	10 03	03 01	
22										(09) (11)	(14) (10)	(06) (10)	19 20	14 21	16 23	25 23	02 05	01 05	02 10	01 03	00 00	05 01	02 07	
21											(16) (15)	20 (17)	09 03	02 06	09 06	06 12	15 17	13 10	14 06	04 01	01 00	02 03	06 14	
43												29 32	13 14	07 14	14 10	16 18	24 14	20 (15)	(17) (15)	15 15	16 07	13 01	24 17	
23													10 10	08 06	16 07	14 11	23 24	18 (15)	22 (15)	16 16	11 11	11 02	11 08	
16														30 32	25 29	23 25	04 04	03 01	10 01	05 08	01 06	03 01	00 06	«Niveau d'Information»
27															17 22	22 26	05 02	11 00	12 08	09 07	01 08	03 03	03 06	
28																29 32	02 04	03 02	08 01	08 04	06 02	07 01	01 08	
41																	07 06	03 04	09 09	05 01	01 04	01 03	02 01	
6																		22 (08)	32 (17)	21 (11)	24 (01)	27 (11)	22 (04)	«Optimisme – Passimisme»
14																			18 18	14 15	09 14	16 11	28 12	
17																				23 14	15 10	16 14	18 11	
24																					28 (16)	26 18	22 (07)	«Orientation vers le travail»
37																						24 (14)	(00) (09)	
44																							23 (10)	
47																								

TABLEAU 1 : ANALYSE INTERNE – (les coefficients de contingence sont sur la première ligne de chaque case pour le groupe des garçons de 4e 3e, et sur la seconde pour le groupe des filles de 4e – 3e)

— l' « indépendance dans la prise de décision », dimension à laquelle correspond un cluster constitué par quatre items du questionnaire (n^{os} 3, 12, 25, 38) — ce cluster étant commun aux deux sexes ;
— l' « orientation vers le travail », dimension à laquelle correspond un cluster également constitué de quatre items (n^{os} 24, 37, 44, 47) mais qui n'apparaît que dans les réponses de garçons.

En revanche, *trois nouveaux clusters* sont dégagés. Les deux premiers sont communs aux deux sexes ; les auteurs les désignent par les intitulés suivants : « Difficulté à se décider » (items n^{os} 10, 15, 48, 34, 22, 21, 43, 23) et « Niveau d'information » (items n^{os} 16, 27, 28, 41) ; ces clusters sont d'ailleurs partiellement liés, de nombreuses liaisons statistiques existant entre leurs items.

Le troisième cluster, dit « Optimisme-Pessimisme », est comme le cluster de l' « Orientation vers le travail » typiquement masculin.

Enfin, l'analyse interne de ce questionnaire montre que vingt-trois items seulement sur les cinquante utilisés par Crites se regroupent en clusters.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages consacrés à l'enquête

Bacher F., *Les enquêtes en psychologie*, préf. de M. Reuchlin, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, 2 vol. : 1) *La Description*, 2) *Explication*.

Ghiglione R. et Matalon B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1978.

Noelle E., *Les sondages d'opinion*, traduit de l'allemand, Paris, Editions de Minuit, 1966. Cet ouvrage comporte une importante bibliographie.

Ouvrages généraux de méthodologie ne traitant pas spécifiquement de l'enquête

Blalock H. M. et Blalock A., *Methodology in social research*, New York, McGraw Hill, 1968.

Cicourel A., *Method and Measurement in Sociology*, New York, The Free Press, 1964.

Daval R. *et al.*, *Traité de psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Logos », 1963. Cf. vol. I : *Sciences humaines et psychologie sociale. Les méthodes.*

Festinger L. et Katz D., *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, 1re éd. en fr. en 1959, 2 vol., Paris, PUF, 1975.

Grisez J., *Méthodes de la psychologie sociale*, Paris, PUF, 1975.

Krech D. et Crutchfield R. S., *Théories et problèmes de psychologie sociale*, trad. fr., Paris, PUF, 1952. Cf. vol. II : *Méthode d'approche et premiers résultats.*

Lindzey G. et Aronson E., *Handbook of social psychology*, Reading, Mass., Addison Wesley, 1968. Cf. vol. II : *Research methods.*

Moser C. A. et Kalton G., *Survey Methods in Social Investigations*, London, Heineman, 1971.

Pinto R. et Gravitz M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1967.

Selltiz C., Jahoda M., Deutsch M. et Cook Stuart W., *Research Methods in Social Relations*, New York, Rinehart and Winston, [1re éd. 1951], 1959.

Sur l'échantillonnage

Campbell A. A. et Katona G., L'enquête sur échantillon. Techniques de recherches socio-psychologiques, *in* Festinger L. et Katz D., *op. cit.*, p. 23-67. V. ci-dessus.

Desabie J., *Théories et pratique des sondages*, Paris, Dunod, 1975.

In Lemaine G. et Lemaine J.-M., *Psychologie sociale et expérimentation*, Paris-La Haye, Mouton et Bordas, 1969 :

— Campbell D. T., Facteurs intéressant la validité des études expérimentales dans des contextes sociaux, p. 47-61.

— Hammond K. R., Plan représentatif et plan systématique en psychologie clinique, p. 63-70.

— Matalon B., La logique des plans d'expérience, p. 35-45.

Sur l'observation participante

McCall G. et Simmons J. L., *Issues in participant observation : a text and reader*, Reading, Mass., Menlo Park, California-London-Amsterdam, Addison-Wesley Publishing Company, 1969. Recueil d'articles sur les différents problèmes méthodologiques que pose le mode d'observation participante.

Favret-Saada J., *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, 1977. Etude faite par observation participante où l'auteur analyse sa démarche.

Sur l'observation directe

Bales R. F., *Interaction Process Analysis : A Method for the Study of Small Groups*, Cambridge, Addison-Wesley, 1950.

Kohn R. Canter, *Les enjeux de l'observation*, Paris, PUF, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 1982.

Landsheere G. de, *Comment les maîtres enseignent. Analyse des interactions verbales en classe*, rapport réalisé avec la collaboration de E. Bayer pour le ministère de l'Education nationale de la Belgique, 1969, document ronéoté.

Weick K. E., Systematic Observational Methods, *in* Lindsey G. et Aronson E., *op. cit.* ci-dessus, p. 357-451. Cet article comporte une importante bibliographie.

Sur l'entretien

Bingham W. V. D. et Moore B. V., *How to interview*, New York, Harper and Row, 1924.

Cannell C. F. et Kahn R. L., L'interview comme méthode de collecte, *in* Festinger L. et Katz D., *op. cit.*, p. 385-436. V. ci-dessus.

Cannell C. F. et Kahn R. L., Interviewing, *in* Lindzey G. et Aronson E., *op. cit.*, p. 526-595. V. ci-dessus.

Kandel L., Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion, in *Epistémologie sociologique*, n° 13, 1er semestre 1972 : « L'opinion et sa raison », p. 25-46.

Lemaine G. et Lemaine J.-M., *Psychologie sociale et expérimentation, op. cit.* Cf. quatrième partie : « Psychosociologie de la situation expérimentale », p. 253-318. V. ci-dessus.

Pages M., *L'orientation non directive en psychothérapie et en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1965.

Philips D. L., *Knowledge from what ?*, Chicago, Rand McNally, 1971.

Rogers C., *La relation d'aide et la psychothérapie*, Trad. fr., 2 vol., Paris, Ed. ESF, 1970.

Rosenthal R. et Rosnow R. L., *Artifact in Behavioral Research*, New York, Academic Press, 1969.

Sur le questionnaire

Albou P., *Les questionnaires psychologiques*, Paris, PUF, 1968.

Boudon R. et Lazarsfeld P., *Le vocabulaire des sciences sociales*, Paris-La Haye, Mouton, 1965.

Dautriat H., *Le questionnaire*, Bordeaux, Publications de l'ISHA, 1959.

Debaty P., *La mesure des attitudes*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1963.

Matalon B., *L'analyse hiérarchique*, Paris, Mouton et Gauthier-Villars, 1965.

Stoetzel J. et Girard A., *Les sondages d'opinion publique*, Paris, PUF, 1973.

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Décembre 1990 — N° 36 374

L'enquête, par le rôle qu'elle joue dans le domaine de l'information, est devenue un phénomène sociologique comme en témoignent les sondages d'opinion, particulièrement dans les périodes pré-électorales. Il existe de nombreuses formes d'enquête ; leur unité tient à ce que toutes sont des recherches sur des phénomènes qui se produisent naturellement : rumeur, violence, sorcellerie...

Pour réaliser une enquête, on a besoin de trois types de méthodes : *des méthodes d'échantillonnage* probabiliste, empirique ou quasi expérimental ; *des méthodes de collecte de données :* questionnaire, entretien, grille d'observation ou encore observation participante ; *des méthodes de traitement de données* statistiques ou qualitatives.

Le but de cet ouvrage est double. Un but *pratique* : donner les éléments techniques indispensables pour maîtriser ces méthodes avec des exemples montrant comment les appliquer. Un but *théorique* : s'interroger sur la validité des méthodes utilisées et les limites des résultats obtenus.

Dans toute enquête, l'art consiste, pour le *chercheur* : à mettre en œuvre les procédures les mieux adaptées à ce qu'il étudie ; pour le *public* : à toujours se référer aux conditions dans lesquelles l'enquête a été faite : dans quelle population, à quel moment, de quelle manière, dans quels buts.

Hélène Chauchat, docteur en Psychologie, est maître de conférences en Psychologie sociale à l'Université René-Descartes (Paris V).

95 FF

22236094 / 10 / 90

9 782130 433866